

Du même auteur

Blanchet, Augustin-Magloire, *Journal de l'évêque de Walla Walla, 1847-1851*. Texte établi et annoté par Georges Aubin, dans *Les Débuts de l'Église Catholique en Oregon*, p. 147-263, Association des Familles Blanchet, Rimouski, 1996, 267 p.

Selected Letters of A.M.A. Blanchet, Bishop of Walla Walla & Nesqually, 1846-1879. Edited by Roberta Stringham Brown & Patricia O'Connell Killen, translated by Roberta Stringham Brown, University of Washington Press, Seattle and London, 2013, 272 p.

Blanchet, Augustin-Magloire, *De Saint-Pierre du Sud à l'évêché, Correspondance 1823-1846*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Aubin-Blanchet recherches historiques, L'Assomption, 2019, 151 p. (Aussi en numérique à BAnQ).

Blanchet, Augustin-Magloire-Alexandre, *Voyage au Mexique, suivi de Voyage en Europe*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Aubin-Blanchet recherches historiques, L'Assomption, 2019, 132 p. (Aussi en numérique à BAnQ).

Kowrach, Edward J., *Journal of a Catholic Bishop on the Oregon Trail*, Ye Galleon Press, Fairfield, Washington, 1978, 190 p.

Données de catalogue avant publication :

1. Augustin-Magloire Blanchet (1797-1887)

Ou Augustin-Magloire-Alexandre Blanchet (1797-1887),
évêque

Ou A.M.A. Blanchet (1797-1887), évêque

2. François-Norbert Blanchet (1795-1883)

3. Évêques – Québec et Oregon

4. Église catholique – États-Unis

5. Correspondance

Lettres de l'évêque de Walla Walla, 1846-1850

6. Aubin, Georges, 1942-

Photo de la couverture : A.M.A. Blanchet, 1855

Aubin-Blanchet recherches historiques

Georges Aubin, 1942-

Renée Blanchet, 1941-

Imprimerie Élite

Saint-Rémi, QC

ISBN (papier) : 978-2-924900-85-7

ISBN (numérique) : 978-2-924900-86-4

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Lettres de l'évêque de Walla Walla

A.M.A. Blanchet

Lettres de l'évêque de Walla Walla

1846-1850

Texte établi
Avec introduction et notes
Par
Georges Aubin

Aubin  Blanchet
recherches historiques

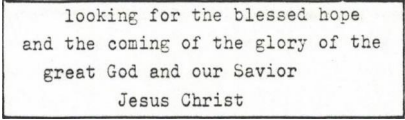
SIGLES

AAB	Archives de l'archevêché de Baltimore
AAHC	Archives of All Hallows College, Ireland
AAMHGQ	Archives des Augustines du monastère de l'Hôpital général de Québec
AAQ	Archives de l'archevêché de Québec
AAS	Archives de l'archidiocèse de Seattle
ACAM	Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal
ACP	Archives du collège de La Pocatière
AD	Archives Deschâtelets, o.m.i., Ottawa
AEP	Archives de l'évêché de La Pocatière
ANW-DC	Archives nationales de Washington, DC
APFP	Archives de la Propagation de la foi (Paris)
ARSJ	Archivum romanum Societatis Jesu, Rome
ASQ	Archives du séminaire de Québec
ASSH	Archives du séminaire de Saint-Hyacinthe
ASV	Archives secrètes du Vatican
BAC	Bibliothèque et archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BNF	Bibliothèque nationale de France
C.A.	Colombie anglaise
DBC	Dictionnaire biographique du Canada
DC	Dictionnaire du clergé
DW	Diözesanarchiv Wien
MHSA	Manitoba Historical Society Archives
o.m.i.	Oblat de Marie Immaculée
RMDQ	Rapport sur les missions du diocèse de Québec
RPCQ	Répertoire du patrimoine culturel du Québec
V.G.	Vicaire général (ou Votre Grandeur)

INTRODUCTION

MA VISITE À L'ÉVÊQUE DE WALLA WALLA

Holyrood Cemetery, Seattle. Au bout tout à fait, un mausolée. Sur le linteau, cette phrase invitante :



looking for the blessed hope
and the coming of the glory of the
great God and our Savior
Jesus Christ

En entrant, je me sens envahi par un sentiment étrange. Le froid des plaques de marbre luisantes et l'énorme silence du sépulcre créent une atmosphère de paix et de retenue que les vivants aussi savent apprécier. Pourtant, en cet après-midi de juillet, je suis le seul visiteur de ce gigantesque columbarium.

À gauche du calvaire, face à la porte d'entrée, apparaissent les noms des cinq évêques du diocèse. Le plus ancien des cinq occupe la première place, en haut à gauche. Comme il devait trôner, il me semble, dans le chœur de sa nouvelle cathédrale, ultime récompense, quelques années avant sa mort. Mais je sais que le marbre ici a ses mystères. Je lis :

MOST REVEREND AUGUSTINE M.A. BLANCHET D.D. Born St Pierre Quebec Canada. August 22 1797 Ordained Quebec Canada. June 3 1821 Appointed first bishop of Walla-Walla. July 28 1846 " first bishop of Nesqually-Seattle. May 31 1850 Consecrated Montreal Canada. September 27 1846 Died Vancouver Washington. February 25 1887
--

Et tout à coup, je veux savoir comment il se fait que cet homme, mon compatriote, soit rendu ici, si loin du rang Nord de Saint-Pierre de la rivière du Sud, à plus de 5 000 km de Montréal, au-delà des Rocheuses, en plein État de Washington.

Augustin-Magloire Blanchet (1797-1887) fut sacré évêque de Walla Walla par Mgr Bourget, son ami, son confrère. On donnait le nom de Walla Walla à une rivière d'Oregon, affluent du Columbia, où était construit un fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le Fort Walla Walla. Quelques autochtones du même nom habitaient les alentours. D'autres aussi : les Cayouses, les Nez-Percés, les Serpents. Et aussi des blancs, mais très peu, surtout des commis de la Compagnie, quelques trappeurs, presque tous originaires du Québec. Aujourd'hui Walla Walla est une petite ville de 35 000 habitants, située au sud-est de l'État de Washington, à la limite de l'État d'Oregon. Mais au temps de l'évêque Blanchet, c'était une région tout à fait sauvage, sans limites de territoires.

La foi catholique apportée du Bas-Canada en 1838 par François-Norbert Blanchet, frère d'Augustin-Magloire, et aussi par Modeste Demers, deux missionnaires intrépides qui firent le voyage avec les canots de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait fait quelques progrès, mais ces

progrès étaient sensibles dans la région du Fort Vancouver et de la vallée du Wallamet, régions situées beaucoup plus à l'ouest. Walla Walla n'avait pas été visité, si ce n'est par quelques jésuites de passage, qui avaient établi leurs missions plus au nord, dans les environs de Colville.

Comment Mgr Blanchet était-il devenu évêque de Walla Walla ? C'est son frère qui nous donnera la réponse. François-Norbert Blanchet, revenu à Montréal en 1845 pour se faire sacrer évêque, était reparti à Rome où il avait présenté un mémoire demandant la création d'une province ecclésiastique en Oregon. Le pape Grégoire XVI, avant de mourir, avait eu tout juste le temps de répondre favorablement au mémoire de Blanchet, qui devenait par le fait même archevêque d'Oregon. On lui accordait deux suffragants (le mémoire en demandait huit) : Mgr Demers, le compagnon des premiers jours, et Mgr Augustin-Magloire Blanchet. Ainsi naquit la deuxième province ecclésiastique des États-Unis, après celle de Baltimore. Deux de ses évêques, les deux Blanchet, venaient du diocèse de Montréal.

Montréal dormait encore dans son manteau d'hiver. C'était le tôt matin du 23 mars 1847, le mardi du dimanche de la Passion. Sur le fleuve, le pont de glace de La Prairie tenait toujours. La *sleigh* s'y engagea. Depuis sa consécration, l'évêque de Walla Walla avait multiplié les représentations auprès de l'archevêque de Québec, car il craignait de devoir partir seul et sans ressources. Une circulaire lancée dans toutes les paroisses des diocèses de Québec et de Montréal, avait porté fruit : les compatriotes, sensibles aux missions, avaient déboursé 1 300 £, soit 5 200 \$. Et, pour l'accompagner, des volontaires s'étaient finalement présentés :

J.B.A. Brouillet, curé à L'Acadie, vicaire général, L.P.G. Rousseau, diacre, G. Leclaire, sous-diacre; un serviteur et deux menuisiers; trois autres voyageant à leurs frais; enfin deux nièces de monseigneur : Soulanges et Henriette Peltier.

Une fois à La Prairie, la petite caravane fila vers le Vermont. Première nuit : Burlington. Puis ce fut Troy et Albany, d'où l'on monta vers l'ouest par le « chemin à lisses » jusqu'à Buffalo. Malheur! une tempête de neige, comme seul avril peut en avoir en réserve, s'abattit sur la voie, paralysant la locomotive. Deux jours de retard.

On fêta Pâques, le 4 avril, à Pittsburgh, Pennsylvanie. Et le 15 avril, après avoir navigué sur l'Ohio, on était à St. Louis (Missouri) chez Mgr Kenrick. Autre navigation, sur le Missouri, puis on atteignait Kansas Landing le 1^{er} mai. Le Kansas City de l'époque ressemblait si peu à celui d'aujourd'hui : seulement huit maisons, et un peu de population disséminée dans les alentours. Puis, vers l'ouest, on avait beau scruter l'horizon pendant des heures, rien. Plus personne. À peine était-on au quart du pays qu'on touchait à la limite des États. Au-delà, c'était le royaume des Amérindiens et de la chasse au bison. S'y aventurer seul, une folie. Walla Walla était encore bien loin, de l'autre côté des grandes plaines et des montagnes de Roches.

À Westport, Mgr Blanchet acheta trois chariots et 20 bœufs. Les chevaux, trop nombreux, se seraient fait voler, la nuit. Vitesse du convoi : 2 milles à l'heure. Le pas d'un homme peu pressé.

Il fallait s'engager sur l'autoroute du temps : la Piste de l'Oregon (*Oregon Trail*). Sens unique vers l'ouest. Route jonchée de morts et de vagissements d'enfants. Plus de 1000 chariots y creusèrent leurs ornières, en 1847, en route vers

l'Oregon. Sans compter tous les autres qui bifurquèrent vers le sud, pays de l'or, la Californie. Repas de lard, de biscuits de voyageur; viande de cabri (antilope), héron, bison, abattus au hasard des rencontres. Angoisse quotidienne : trouver un point d'eau pour la nuit et du fourrage pour les bêtes.

Le 25 juin, on était au fort Laramie (Wyoming); un mois plus tard, au fort Bridger; enfin, le 7 août, au fort Hall (Idaho). Là, à bout d'espoir, l'évêque entreprit de faire le reste du trajet à cheval, avec une brigade de 17 personnes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il emmena avec lui son diacre et le père Ricard, o.m.i., rencontré à St. Louis, tandis que son vicaire général Brouillet suivrait avec les chariots.

Le 5 septembre, il arriva finalement à Fort Walla Walla, où il fut accueilli chaleureusement par William McBean, commis du fort, marié à une métisse, Jeanne Boucher, des gens qui avaient encore des racines au Québec. Le lendemain, 6 septembre 1847, à 7 h du matin, la première messe était célébrée dans le diocèse de Walla Walla. Depuis trois semaines, l'évêque n'avait pas connu ce bonheur.

Mgr A.M.A. Blanchet était chez lui dans son diocèse, un territoire immense, borné au sud par la Californie, à l'est par le 119° de longitude de Paris, au nord par le 47° et à l'ouest par les montagnes de neige, la rivière à l'Ours et l'extrémité des monts Cascades. Une étendue de 125 lieues (603 km) dans toutes les directions.

L'évêque ne pouvait transformer le fort de la Compagnie en résidence épiscopale. Tawatoe, chef des Cayouses, avait promis de lui donner sa maison, à 40 milles plus loin, sur les rives de l'Umatilla. Mais le chef des Cayouses était parti à la chasse : s'emparer de son logis en son absence était risqué. On attendit donc au fort le retour du chef et l'arrivée des

chariots. L'abbé Brouillet et le reste de la caravane firent leur apparition le 3 octobre; Tawatoe, le 26.

Entre-temps, monseigneur était tout de même allé visiter la maison du chef. Son *Journal* décrit le palais :

« La maison du chef bâtie il y a sept ans par M. Pambrun, qui avait alors la charge du Fort Walla Walla, a 30 pieds de longueur et 20 de largeur, de dehors en dedans, et environ sept pieds des lambourdes aux soliveaux. Elle est divisée en deux, laissant une chambre d'environ 18 pieds et l'autre de 12 pieds. Elle est faite de pièces équarries avec des poteaux mortaisés aux coins et au milieu. Il y a des ouvertures pour trois châssis de neuf vitres; et deux cheminées en terre cuite qui ne valent pas grand-chose. Elle est penchée parce que l'on n'a pas chevillé les tenants; sa couverture est à refaire, et elle est en terre sur du bois fendu. Le bois du plancher d'en bas et d'en haut n'est pas embouveté, mais il est de bonne qualité. En un mot, pour faire quelque chose de passable et de durable, il faudrait refaire cette maison et ajouter au carré une couple de pièces. »

Après le retour du chef, le diacre Rousseau et les deux menuisiers eurent tôt fait de retaper la bâtisse. Ils la recouvrirent de terre bousillée, réparèrent les planchers, posèrent portes et châssis, refirent les cheminées. Pour séparer les pièces : des nattes de jonc. Ce fut là le premier palais épiscopal de l'évêque de Walla Walla.

Cependant il n'eut guère le temps de s'y habituer, car à peine était-il installé qu'un événement tragique allait mettre en cause l'existence même du diocèse et de la nouvelle mission Sainte-Anne, confiée à l'abbé Brouillet.

Depuis 1836, une autre mission, presbytérienne, composée du Dr Whitman et sa femme et de quelques Américains, était installée à Waiilatpou, à quelque 20 milles de la mission catholique. Or l'après-midi du 30 novembre, le grand vicaire Brouillet, en route pour sa mission, arrêta à Waiilatpou pour secourir des malades : il dut enterrer des morts. La veille, en effet, Whitman, sa femme et une dizaine d'Américains avaient été horriblement massacrés par les Cayouses, une nation autochtone. Les maladies (rougeole et dysenterie) apportées par les migrations, ravageaient depuis quelque temps les Cayouses, qui craignaient l'empoisonnement par les remèdes du docteur.

Mgr Blanchet réussit à tempérer les esprits en convoquant les chefs pour leur demander des explications. Femmes et enfants, veuves et orphelins étaient encore tenus en otage par les meurtriers. L'évêque supplia les chefs Cayouses de leur conserver la vie.

Quand la nouvelle du massacre se répandit au Wallamet, les Américains levèrent illico une armée de 200 volontaires, et la chasse aux Cayouses commença. Mgr Blanchet quitta alors son diocèse au début de janvier 1848, tandis que le grand vicaire Brouillet demeurait à la mission jusqu'au 20 février, mission qui fut réduite en cendres le lendemain de son départ. Bilan de la mission Sainte-Anne, qui dura moins de trois mois : 49 baptêmes, 1 mariage, 12 sépultures.

Un autre ministre protestant, le révérend Spalding, cantonné un peu plus loin, et qui avait eu la vie sauve, en novembre, grâce à l'intervention de l'abbé Brouillet, se mit à répandre une foule d'accusations fielleuses contre les catholiques, disant que leur arrivée était la principale cause du massacre. Soutenues par *The Oregon American and*

Evangelical Unionist, journal édité par Griffin à Oregon City, ces rumeurs firent leur chemin, malgré les démentis, et persistèrent jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Réunis en concile à Saint-Paul du Wallamet, les trois évêques d'Oregon demandèrent à Rome la suppression du diocèse de Walla Walla et la création du diocèse de Nesqually, à l'ouest des monts Cascades, avec siège au Fort Vancouver, sur le Columbia.

En attendant la réponse de Rome – qui prendrait deux ans à venir –, Mgr Blanchet ne resta pas inactif. Il fallait veiller aux premières fondations et multiplier les missions chez les Yakamas. Même si le diocèse de Walla Walla souffrait de la guerre, l'évêque décida d'y retourner au printemps de 1848. Il en fut empêché. Obéissant aux ordres de l'armée américaine, il s'installa tout juste à l'entrée de son diocèse, aux Dalles, où il fonda une autre mission, le 6 juin, qu'il nomma du nom de Saint-Pierre, en souvenir de sa paroisse natale. Les autochtones des Dalles s'appelaient des Waskos. Alors la mission porta le nom de Saint-Pierre de Waskapom. Godefroy Rousseau, récemment ordonné prêtre, en fut chargé.

Ce n'était pas encore le paradis. Un avertissement du major Lee, chef des volontaires américains contre les Cayouses, et une lettre de l'agent Saffarans interdirent aux missionnaires de fonder des missions indiennes pour le moment. Temps difficiles. Les contraintes de la guerre allaient-elles refroidir les ardeurs évangéliques ?

Non pas. Avec beaucoup de diplomatie et une foi à toute épreuve, les missionnaires demeurèrent à Saint-Pierre de Waskapom.

« 22 juin 1848. Fête-Dieu. L'évêque célèbre la messe sous la tente, n'ayant que ses deux hommes pour l'entendre et un sauvage venu hier pour voir le grand chef. L'évêque se rappelle durant la journée les offices solennels de Montréal et Québec, célébrés en ce même jour, et la foule qui assiste aux offices. Dans quelques siècles, peut-être, on pourra faire ici ce que l'on fait actuellement en Canada. L'évêque montre le signe de la croix et l'oraison dominicale à deux sauvages. » (*Journal de l'évêque de Walla Walla*).

Enfin, en 1850, le 27 octobre, Mgr Blanchet s'installait à Vancouver, sur le fleuve Columbia. Il serait tout près de son frère l'archevêque, de l'autre côté du fleuve, à Oregon City. Les lettres apostoliques, envoyées de Rome, datées du 31 mai 1850, venaient d'arriver.

Bilan sommaire des activités missionnaires dans le diocèse de Walla Walla : outre la mission Sainte-Anne, déjà mentionnée, et celle de Saint-Pierre de Waskapom, il y eut quatre établissements fondés par les oblats. Également quatre autres missions, tenues par des jésuites, étaient déjà en place à l'arrivée de l'évêque en 1847 : elles continuèrent à se développer.

En cet après-midi de juillet, à l'intérieur du mausolée, j'avisai une porte à l'arrière qui donnait sur un pan de forêt. Un corbeau s'amusait à croasser comme un damné. L'esprit malin, que l'évêque de Walla Walla avait combattu toute sa vie, était donc encore là, bien vivant.

Au loin, presque imperceptibles, se faisaient entendre les sons assourdis et continus de l'autoroute 5. Je prêtais une oreille à la radio de ma voiture : Jean-Sébastien Bach jouait

de la trompette dans la radio de Seattle. Je quittai le cimetière Holyrood, rassuré, en pensant que cet adagio était peut-être pour lui. Le premier évêque de l'État de Washington aimait tellement la musique.

LA CORRESPONDANCE DE L'ÉVÊQUE DE WALLA WALLA

Ce livre contient 185 lettres d'Augustin-Magloire-Alexandre Blanchet, évêque de Walla Walla. La grande majorité furent consignées dans un registre conservé aujourd'hui aux Archives de l'archevêché de Seattle, sous la cote A 2, intitulé « Registre des lettres écrites par monseigneur l'évêque de Walla Walla, depuis le vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-six, jusqu'au vingt-cinq septembre 1850 ». Un registre de 138 pages.

D'autres lettres ont été trouvées dans d'autres archives; elles n'apparaissent souvent qu'en résumé au registre des lettres A 2. Plus de 20 lettres ne sont pas, même en résumé, dans le registre A 2.

L'évêque Blanchet avait un sens de l'histoire : il laissa d'abondantes notes manuscrites concernant les principaux événements de son épiscopat. Ces notes, rédigées sous forme de lettres, portent le nom de « Lettres à un ami ». Elles sont aux AAS, sous la cote A 3. Certaines de ces lettres ont été jointes à la correspondance; d'autres n'y apparaissent pas parce qu'elles sont une transcription du *Journal* de l'évêque. Ce journal a été édité déjà en 1996 dans *Les Débuts de l'Église catholique en Oregon*.

Enfin, certaines lettres, comme les mandements d'entrée, les lettres de mission, trouvent leur place ici, étant

donné leur intérêt et leur importance historique. Elles sont extraites du « Registre authentique des pièces et actes concernant le diocèse de Walla Walla. » (AAS, A 5).

L'ÉVÊQUE DE NESQUALLY

*Militia est vita hominis super terram*¹.

Le diocèse de Walla Walla sera aboli officiellement en 1853. Mgr Blanchet en a pris possession dès 1850; il commence à signer ses lettres avec le nom d'évêque de Nesqually en novembre 1850.

Ce diocèse de Nesqually, dans le mémoire de F.N. Blanchet de 1846, est borné au sud par le fleuve Columbia, à l'est par la chaîne des Cascades, au nord par le détroit Juan de Fuca, la pointe nord de l'île Whidbey et le mont Baker, à l'ouest par l'océan Pacifique. Une étendue de 65 lieues sur 55, qui correspond aujourd'hui à la partie la plus peuplée de l'État de Washington, à l'ouest des Cascades.

Deux forts étaient construits sur ce territoire : l'un à Vancouver, sur les bords du Columbia, l'autre à Nesqually, plus au nord. La remise en cause de l'existence même du diocèse de Walla Walla lors du premier concile d'Oregon et la demande d'un évêque pour le diocèse de Nesqually allaient produire chambardements et déchirements, chez les catholiques du Territoire de Washington, surtout chez les oblats.

Le père Pascal Ricard, o.m.i., à Olympia depuis 1848, sous la dépendance de l'archevêque, se voyait déjà coiffé d'une mitre. Les pressions répétées de son supérieur, Mgr de Mazenod, auprès du Saint-Siège, plaidaient trop bien sa

cause². Mais le 31 mai 1850, l'élection du nouvel évêque fut publiée à Rome. Éclair mystérieux! Quatre mois plus tard, les papiers arrivaient en Oregon comme un coup de tonnerre. Rome avait choisi A.M.A. Blanchet, ex-évêque de Walla Walla, celui que les oblats redoutaient tant. La décennie de 1850 s'annonçait fertile en rebondissements.

Établi aux Dalles, le nouvel évêque élu ne perdit pas de temps : il quitta la mission de Saint-Pierre de Waskapom, qu'il confia au prêtre Rousseau³, et entreprit de visiter rapidement les différents postes de son nouveau territoire, avant de se fixer à Vancouver, sur le Columbia. Son seul collaborateur était J.B.A. Brouillet; il lui confia la mission du siège épiscopal. Le Fort Vancouver était encore en effervescence depuis la guerre des Américains contre les Cayouses. Des familles de souche canadienne étaient établies dans le petit village, à côté du fort. Mais surtout il y avait l'archevêque, son frère, de l'autre côté du Columbia. Raison primordiale qui amena A.M.A. Blanchet à choisir Vancouver pour s'y établir.

En dehors du Fort Vancouver, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait fait construire une bâtisse en 1846, pour ses serviteurs. Quand A.M.A. Blanchet en prit possession, en 1850, pour en faire sa cathédrale, elle n'était ni boisée à l'intérieur, ni plafonnée. Rien de plus qu'une mauvaise grange. Rafistolée, dédiée à Saint Jacques Le Majeur, puis bénite en 1853, telle fut la première cathédrale du diocèse de Nesqually. Six ans plus tard, grâce à l'habileté de l'abbé Rossi, venu de Belgique, et de la bonne sœur Joseph du Sacré-Cœur (sœur de la Providence), le plancher du bas fut refait, la bâtisse fut recouverte de bardeaux, boisée, plafonnée et

tapissée. On lui ajouta un nouveau maître-autel et deux autels latéraux⁴.

Un appartement attenant à la cathédrale, à l'est, fut la première résidence de l'évêque de Nesqually. En 1858, Mgr Blanchet se fit construire un premier vrai palais de 32 x 24 pieds, à quelque quarante pieds à l'ouest de la cathédrale, sur le site de l'académie des garçons, bâtisse qui fut déménagée en face de la maison des prêtres. L'école (l'académie des garçons) fut ouverte par le grand vicaire Brouillet le 3 novembre 1856, en l'absence de l'évêque, alors en route vers son diocèse, revenant de son voyage en Europe. Le premier instituteur se nommait Kinsela. Il y eut aussi une académie de filles. Dès son arrivée, en décembre 1856, mère Joseph s'empara d'un ancien entrepôt de fourrures abandonné par la Compagnie de la Baie d'Hudson, qu'elle transforma en couvent.

Pendant la décennie de 1850, l'évêque de Nesqually revint deux fois au Québec : en 1852, lors de son voyage au Mexique, et en 1855-1856, lors de son voyage en Europe.

Parti pour recueillir des fonds au Mexique en mars 1851, après une escale à San Francisco, où il se lia d'amitié avec Mgr Alemany, évêque de Monterey, A.M.A. Blanchet toucha le sol mexicain à Acapulco le 25 avril suivant. Il fut scandalisé de voir de jeunes plongeurs nus courir après les pièces de monnaie que les voyageurs lançaient du vapeur dans la baie. Même comportement chez son frère en 1838, à son arrivée en Oregon. Les chairs nues des femmes autochtones n'avaient aucun attrait, disait-il, parce que trop brunies par le soleil... Vraiment ?

L'évêque de Nesqually voyagea d'Acapulco à Mexico à cheval. Il demeura dans la capitale pendant trois mois, à La

Profesa (près du zocalo), le temps requis pour obtenir la permission de l'Église et de l'État pour faire des collectes dans le pays. Par une circulaire, il entra en contact avec les communautés religieuses d'hommes et de femmes, avec des avocats et plusieurs personnes influentes. Il parcourut les diocèses de Michoacan et de Puebla, accompagné d'un interprète, puis il interrompit brusquement ses collectes pour assister au concile plénier qui devait s'ouvrir à Baltimore le 9 mai 1852. Remontant les États-Unis par le Mississippi, il se rendit à Montréal en avril 1852 où il se mit en retraite pour dix jours.

Après le concile, il retourna à Québec avec son frère l'archevêque⁵, visita sa famille à Saint-Pierre du Sud, puis retourna aussitôt au Mexique pour continuer ses collectes, cette fois dans le diocèse de Guadalajara. Surpris par la guerre qui ensanglantait les rues de la capitale du Jalisco, l'évêque ne put se rendre à Mazatlan et décida de quitter le pays après une marche forcée de plusieurs jours, à cheval, du diocèse de Guadalajara à Acapulco.

Bilan du voyage au Mexique : au rang des profits, une somme considérable (environ 40 000 \$), une croix pectorale en or, don de l'évêque Belaunzaran, ancien évêque de Linares, une tabatière⁶ en or, don de l'archevêque de Mexico, Mgr De La Garza; quantité de vêtements sacerdotaux et d'objets de culte; des tableaux⁷ et des statues. Pertes; plus de 5 000 \$, incluant l'argent perdu au Mexique et les dépenses de voyage, sans compter une part considérable (*una barra*) dans une mine d'argent des environs de Zacatecas, part qu'il confia, dans les précipitations du départ, à un avocat catholique et véreux, Jose Maria Pion Valdes, placement plus que risqué et dont il sera dépouillé lamentablement.

Malgré ces déboires, l'évêque voua toute sa vie une grande admiration envers le peuple mexicain qui avait, par ses prodigalités, renfloué le pauvre diocèse de Nesqually.

Au concile de Baltimore, subitement avait éclaté la nouvelle que l'Église d'Oregon piétinait à cause de l'incurie des frères Blanchet. Rome avait reçu des rapports accablants qui accusaient l'évêque de Nesqually de confier aux prêtres davantage la culture des champs que celle des âmes, et d'être l'ennemi acharné (*infensissimus*) des oblats. Les plaintes venaient de l'évêque de Marseille, le supérieur du père Ricard.

Incapable de s'entendre avec le père Ricard, o.m.i., qui exigeait de récupérer l'argent investi pour leur communauté par la Propagation de la foi, advenant leur départ d'Oregon, l'évêque de Nesqually, après des années de discussions épistolaires acerbes et stérilisantes, obtint finalement le rappel de Ricard en France. Entre-temps, Ricard avait essayé de se placer à San Francisco, où son ami Accolti, jésuite, avait trouvé refuge, mais le scandale Lampfrit avait incité Mgr Alemany à fermer la porte aux oblats en Californie.

À Montréal, en 1852, Blanchet avait demandé et obtenu de Mgr Bourget des sœurs de la Providence. Une première colonie partit en compagnie de l'abbé Gédéon Huberdault. Après un terrible voyage de New York à l'Oregon, via le Nicaragua, elles arrivèrent, étonnées, en un pays si pauvre et manquant de tout, que le chapelain Huberdault décida de les ramener au Canada. Elles s'arrêtèrent cependant au Chili pour s'y établir.

Les raisons de cet échec ne s'expliquent pas que par la pauvreté des lieux. En 1852, l'Oregon se vidait encore au

profit de la Californie. San Francisco devenait une immense rade investie de voiliers, de vapeurs, d'embarcations de toutes sortes. Dans la ville, une multitude de voyageurs, tous plus ou moins vertueux, mais guidés du premier au dernier par une même soif : la soif de l'or. Le clergé d'Oregon avait suivi le mouvement vers le sud. Par exemple, le missionnaire Antoine Langlois, qui n'avait pas porté particulièrement l'archevêque Blanchet dans son cœur, y était établi, et répétait à l'envi qu'il n'y avait rien à faire en Oregon. De passage à San Francisco, les sœurs avaient goûté à ce refrain. Tout cela, compliqué d'une divergence de vues⁸ entre l'évêque Blanchet et son grand vicaire Brouillet sur le choix du site pour l'établissement des sœurs. Pendant le voyage de l'évêque au Mexique, le grand vicaire avait déjà opté pour la Baie (Puget). Une maison pour les sœurs y était en construction. Dès le retour de l'évêque, le site de la Baie fut rejeté. Monseigneur tenait à avoir les sœurs avec lui, à Vancouver. Ce qui donna naissance à une brouille regrettable entre l'évêque et son grand vicaire, et à un mot amer du chapelain Huberdault : monseigneur voulait les sœurs à Vancouver pour avoir de bonnes cuisinières⁹. C'était oublier qu'à Olympia, sur la Baie, les sœurs auraient relevé des oblats et que l'évêque ne s'entendait pas assez bien avec ces missionnaires pour leur confier ses meilleures collaboratrices. Quelle misère!

Un acte du Congrès américain concernant le Territoire de Washington, daté du 3 mars 1853, autorisait les missionnaires de toute religion à réclamer jusqu'à 640 acres de terre pour une mission déjà établie parmi les autochtones. L'évêque lança alors sa réclamation (*claim*) le 16 mai 1853.

Commença, ce jour-là, un long et pénible combat pour l'évêque Blanchet, qui n'en verra jamais l'issue de son vivant. Questions litigieuses : le site de Vancouver, Territoire de Washington, est-il vraiment un site de mission ? Est-ce une mission établie pour les autochtones ou pour les blancs ? Le terrain occupé par l'évêque n'appartient-il pas à la Compagnie de la Baie d'Hudson ? Il y avait là matière à faire vivre plusieurs avocats pendant des années. C'est exactement ce qui se produisit.

Le dénouement de cette pièce en plusieurs actes survint avec le deuxième successeur de Blanchet. L'Église reçut une maigre compensation monétaire pour un terrain grugé des trois quarts, qui ne lui avait jamais appartenu et que les catholiques avaient eu le courage de revendiquer pendant un demi-siècle. Prix de consolation pour la persévérance.

Non seulement A.M.A. Blanchet ne fut jamais chez lui à Vancouver, mais les militaires, établis tout près de sa cathédrale, empiétèrent d'année en année sur le terrain réclamé. Il n'en résulta que frictions, protestations et menaces de part et d'autre. En 1859, des protestants menaçaient de mettre le feu à la mission catholique¹⁰.

Après l'abolition du diocèse de Walla Walla en 1853, les missions jésuites des montagnes relevèrent du diocèse de Nesqually. L'évêque Blanchet entreprit alors, en 1854, une première visite pastorale des missions de son diocèse, qui s'étendait maintenant jusqu'au 119° de longitude de Paris à l'Est. Aux missions du Sacré-Cœur, de Saint-Ignace et de Saint-Paul, il confirma 670 enfants et autant d'adultes. Il s'adressa aux autochtones : Cœurs d'Alêne, Kalispels et autres, leur recommandant de prendre soin des orphelins, de s'occuper de la culture de la terre, du mariage des jeunes

gens, des devoirs des chefs, de l'importance de « porter le nom sauvage de leurs pères¹¹. »

La Propagation de la foi à Paris était parcimonieuse dans ses dons au diocèse de Nesqually; l'argent mexicain avait été engouffré en partie dans l'échec des sœurs de la Providence¹². L'évêque décida alors de partir pour l'Europe, cette fois encore pour recueillir des fonds et, si possible, ramener des sœurs de Montréal, qu'il se promettait bien de guider lui-même.

En 1855, en passant par le Nicaragua, il se mérita une croix en or, don du capitaine, pour avoir pris soin des passagers atteints du choléra, sur le vapeur entre San Juan del Norte et New York. À Paris, il rencontra son vieil ami Bourget, évêque de Montréal, de retour de Rome où il avait participé à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. À Marseille, il rendit visite à Mgr de Mazenod, puis se dirigea vers la ville éternelle, où il fut reçu en audience par le pape Pie IX, et où il passa trois mois à collecter des fonds.

Après un détour par l'empire d'Autriche et l'Allemagne, pour solliciter l'appui financier des Sociétés Léopoldine et Saint-Louis, il revint en France et gagna la Belgique avec l'intention d'y prolonger des collectes qui connurent très peu de succès¹³.

À Bruxelles, il rencontra Louis Rossi, prêtre d'origine italienne, qui s'engagea à le suivre en Oregon. Il fit un détour par l'Angleterre pour s'embarquer sur l'*Anglo-Saxon* qui le déposa à Québec en août 1856. À Montréal, il parvint à obtenir, après des négociations serrées, six sœurs de la Providence, dont sœur Joseph (Esther Pariseau¹⁴), qui avait autant de talent pour manier la scie et le bouvet que pour

égrener un chapelet. Nécessaires collaboratrices, les sœurs de la Providence de 1856 firent oublier l'amertume de 1852 et furent considérées par l'évêque comme les piliers du catholicisme dans le Territoire de Washington, à partir de 1857.

CARACTÈRE DE L'ÉVÊQUE BLANCHET

Un ultramontain d'une rigueur morale sans faille; un caractère combatif, capable de se fixer un but et assuré de l'atteindre, quels que soient les obstacles à franchir. En tout temps, une préoccupation constante : l'éducation de la jeunesse.

Au demeurant, assoiffé de justice, Augustin-Magloire-Alexandre Blanchet, à défaut d'être évêque, aurait fait un terrible plaideur. De l'époque où il fut missionnaire à Chéticamp, au Cap-Breton, jusqu'au hangar de la Compagnie de la Baie d'Hudson (sa cathédrale à Vancouver), d'un océan à l'autre, il ne semble pas avoir songé à modifier son comportement d'un iota. Enclin à considérer les autres comme des importuns, incapable de partager ses pouvoirs, il tenait à prendre seul toutes les décisions importantes, quitte à se faire des ennemis, pourvu que sa conscience fût en paix. Mais sous une telle cuirasse bardée de fer, on devine parfois une méfiance malade, un entêtement irréductible, à la fois une légère appréhension de se tromper et une volonté d'avoir raison en tout.

Rongé parfois de remords, son esprit sans cesse en éveil ne connut pas de repos. Le cul-de-sac des réclamations de terrain pour ses missions, la présence omniprésente de protestants souvent fanatiques, un clergé difficile à recruter, et

qui ne pensait plus qu'à partir une fois sur place, les vieilles accusations de culpabilité dans l'affaire de Waiilatpou, autant de combats ingrats pour un seul homme, qui les souffrit sans trop se plaindre, au milieu de la plus froide solitude qu'il savait irrémédiable.

Brisant la trame de ces combats, un rayon de soleil filtrait de loin en loin : une lettre de l'évêque Bourget, Mgr Alemany, son frère l'archevêque, une petite sœur des pauvres, un autochtone qui prie.

DERNIÈRES ANNÉES D'A.M.A. BLANCHET

Quand le premier évêque de Nesqually prit sa retraite en 1879, chez les sœurs de la Providence, à Vancouver, WA, il apporta avec lui un petit cahier dans lequel il avait entrepris de consigner tous les noms de ses correspondants et, avec la date, un bref résumé du contenu de ses lettres, aussi quelques lignes d'un journal personnel, vite abandonné. Blanchet sous le nom maintenant d'évêque d'Ibora, continua à tenir à jour le répertoire de sa correspondance.

Les dernières pages du petit cahier furent réservées aux comptes. Des colonnes de chiffres où apparaissent ses dépenses et ses revenus. Si celles-là sont calculées parfois avec des erreurs, les revenus sont faciles à établir : l'évêché lui allouait 100 \$ par année, en quatre versements de 25 \$. De tels émoluments lui permirent tout de même de faire des extravagances en vin blanc, cognac, porto et un peu de tabac.

Il faisait souvent des voyages à Portland, de l'autre côté du Columbia, chez son frère malade, pour qui il payait la pension à l'hôpital Saint-Vincent.

Les vieillards sont souvent grippe-sous. L'évêque d'Ibora, lui, ne cherchait pas à thésauriser. Il n'hésitait pas à s'offrir un dernier caprice : en vendant sa tabatière d'or, il fit l'acquisition d'un beau calice tout neuf, en argent, et d'une chasuble blanche. Aux bazars organisés pour venir en aide aux pauvres, sa prodigalité était exemplaire.

Il était abonné à quantité de journaux. Certains venaient du Québec : *La Minerve*, *Le Nouveau Monde*, *Le Courrier du Canada*. Des journaux américains : *The Freeman's Journal*, de New York, *The Vancouver Independent*, *The Daily Oregonian*. Une revue : *The Catholic Review*, de New York.

Sa correspondance – du moins le répertoire qu'il en a laissé, car la plupart de ces lettres sont perdues – nous montre qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie des liens étroits avec sa famille et ses amis de Québec. Qui sont ces gens ?

Pierre Blanchet, avocat, son neveu, qu'il avait connu quand il était curé à Saint-Charles. À cette époque Pierre Blanchet était adolescent et patriote, il étudiait au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il fut journaliste à *L'Avenir*, membre de l'Institut canadien, un « méchant » anticlérical, un républicain inébranlable, celui qui se faisait appeler « le citoyen Blanchet » et qui vivait maintenant en solitaire dans sa retraite d'Arthabaska.

Philomène Leduc, épouse de Philippe Loiseleur, était la fille d'Antoine Leduc et Angèle Peltier, nièce de l'évêque, un couple dont il avait béni l'union à Saint-Charles en 1837.

La dame Lucier, de Vancouver : Soulanges Peltier, sœur d'Angèle, donc une autre nièce de l'évêque, qui l'avait ac-

compagné en 1847 sur la terrible piste de l'Oregon. L'Église avait autorisé Soulanges à quitter son mari Charles-Christophe Lucier, pour non-consommation de mariage. Après bien des années au service de l'archevêque d'Oregon City, elle mourut à l'hôpital Saint-Joseph de Vancouver, un an après l'évêque d'Ibora, sans jamais avoir revu le sol natal.

Le major Mallet, qui était un ancien agent de Washington auprès des autochtones, un autre ami de l'évêque. Son séjour en Oregon l'avait convaincu d'écrire la vie du défunt archevêque F.N. Blanchet, qu'il tenait en très haute estime. Cette biographie est restée à l'état d'ébauche.

Sœur Philomène, venue de la Providence de Montréal, était la bonne ménagère de l'évêque; elle lui payait ses abonnements à différents journaux.

F.X. Blanchet, d'Ottawa, un autre avocat, probablement le petit-fils de son grand frère Louis Blanchet.

De Saint-Pierre du Sud, Odile Blanchet, à qui l'évêque écrivait souvent, était la fille de Louis-Norbert Blanchet et Thérèse Blais. Louis-Norbert est fils de Thomas Blanchet, frère de l'évêque. Aussi Télesphore Blais, qui a épousé une fille de Thomas, reçut en juillet 1883 une photo de l'archevêque défunt et une autre de l'évêque d'Ibora.

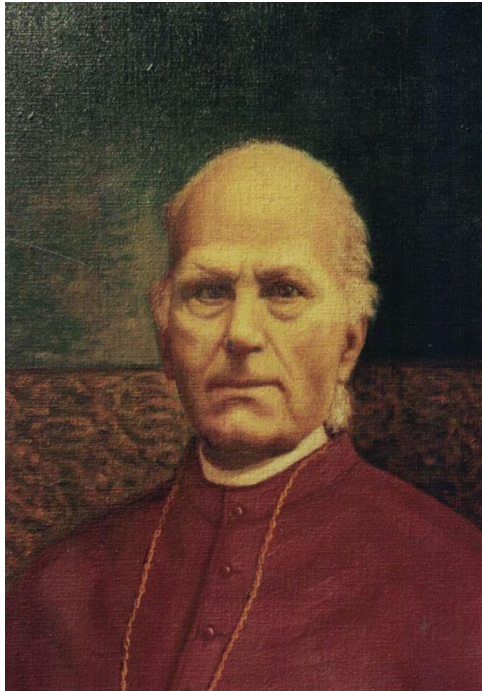
Justement, à propos de cette photo de 1883, lors d'un voyage à Portland, un jour de mars, A.M.A. Blanchet, poussé par une dernière coquetterie, entra chez Abell & Son; il en ressortit avec 24 photos qu'il distribua à ses lointains amis et parents du Québec.

En regardant de près cette photo, on peut voir un bon vieux visage presque sans rides, des yeux qui semblent avoir gardé, après tant d'épreuves, une étincelle de malice; en réalité le même regard, pénétrant comme une sonde, qui

cherche à saisir, au-delà des apparences, l'âme cachée en toute chose. C'était sa façon de voir.

Georges Aubin

L'Assomption, janvier 2024¹⁵



A.M.A. Blanchet – 1883

CHRONOLOGIE

1846

24 juillet – Augustin-Magloire Blanchet est élu évêque de Walla Walla.

20 septembre – Les bulles, venues de Rome, arrivent à Montréal.

2-26 septembre – Retraite de Blanchet à l'Hospice de Saint-Joseph.

27 septembre (dimanche) – Sacre de de Mgr de Walla Walla par Mgr Bourget.

28 septembre – Circulaire de l'évêque de Walla Walla visant à recueillir des fonds pour son diocèse.

1^{er} octobre – Il quitte Montréal pour Québec.

4 octobre – Il passe ce dimanche avec sa famille à Saint-Pierre de la rivière du Sud.

5 octobre – Il arrive à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

7-8 octobre – Consécration de l'église de Sainte-Anne par l'évêque Blanchet.

10 octobre – Il quitte Sainte-Anne pour Québec.

20 octobre – De retour à Montréal, il se cherche des collaborateurs.

1847

24 janvier – Il fait ses adieux à la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu, lors d'une cérémonie de tempérance.

- 22 février – L’archevêque François-Norbert Blanchet, son frère, quitte Brest sur *L’Étoile du Matin*.
- 23 mars – L’évêque de Walla Walla quitte Montréal pour l’Oregon.
- 24 mars – Burlington, Vermont.
- 26 mars – Troy, Vermont; Albany, N.Y.
- 28 mars – Auburn, N.Y.
- 29 mars – Buffalo, N.Y.
- 31 mars – Érié, Pennsylvanie.
- 2 avril – Butler, Pennsylvanie.
- 3 avril – Pittsburgh, Pennsylvanie. L’évêque et ses compagnons demandent la citoyenneté américaine.
- 8 avril – Wheeling, Virginie-Occidentale.
- 10 avril – Cincinnati, Ohio.
- 11 avril – Louisville, Kentucky.
- 14 avril – Caire, Illinois.
- 15-27 avril – St. Louis, Missouri; arrivée des oblats.
- 1^{er} mai – Kansas, Kansas.
- 8 mai – Début du voyage par la Piste de l’Oregon (*Oregon Trail*).
- 25 juin – Arrivée au Fort Laramie, Wyoming.
- 25 juillet – Au Fort Bridger, Wyoming.
- 7 août – Fort Hall, Indiana. Mgr Blanchet laisse les chariots pour faire le reste de la route à cheval.
- 13 août – Arrivée de l’archevêque François-Norbert Blanchet en Oregon.
- 25 août – L’évêque de Walla Walla est à Fort Boisé, Indiana.
- 5 septembre – Arrivée à Fort Walla Walla. Accueilli par McBean, l’évêque y habite jusqu’au 26 novembre.
- 6 septembre – Première messe de l’évêque dans son diocèse.

- 13 septembre – Visite de la maison du Jeune Chef Tawatoe, sur l'Umatilla, à 40 milles du Fort Walla Walla, en compagnie de McBean.
- 23 septembre – Première rencontre de Blanchet et du Dr Whitman, missionnaire presbytérien.
- 5 octobre – Arrivée des chariots de la caravane Blanchet au Fort Walla Walla.
- 8 octobre – Les oblats fondent la mission Sainte-Rose, aux confluents de la Yakama et du Columbia.
- 26 octobre – Le Jeune Chef arrive de la chasse.
- 26 novembre – La mission Sainte-Anne est confiée à l'abbé Brouillet.
- 27 novembre – L'évêque s'installe dans la maison du Jeune Chef, sur l'Umatilla. Whitman et Spalding, deux missionnaires presbytériens, rendent visite à Blanchet.
- 29 novembre – Le Dr Whitman, sa femme et 12 Américains sont massacrés par les Cayouses à Waiilatpou. Une cinquantaine de citoyens américains sont retenus captifs par les autochtones.
- 23 décembre – Retour de Blanchet au Fort Walla Walla : assemblée des chefs convoquée par Ogden.

1848

- 2 janvier – Ordination des oblats Chirouse et Pandosy au Fort Walla Walla.
- 4 janvier – L'évêque quitte Walla Walla en compagnie des captifs de Waiilatpou.
- Janvier – Mission de l'Immaculée-Conception, par les oblats, à 200 km en remontant la Yakama.

- 8 janvier – Blanchet rencontre Mgr Demers au Fort Vancouver; réception chez Douglas.
- 15 janvier – Les deux évêques Blanchet sont réunis à Saint-Paul du Wallamet, Oregon.
- 23 janvier – Mgr Blanchet entre en retraite chez les jésuites de Saint-Paul (le P. Accolti).
- 20 février – Brouillet quitte la mission Sainte-Rose; la mission sera réduite en cendres le lendemain.
- 28 février-1^{er} mars – Premier concile provincial d'Oregon.
- 12 mars – Mgr Demers quitte l'Oregon pour recueillir des fonds au Canada et en Europe.
- 13 mars – Brouillet, Chirouse et Pandosy sont en route vers Saint-Paul.
- 26 mai – Blanchet quitte Saint-Paul pour son diocèse, en compagnie de Brouillet et Rousseau.
- 27 mai – Il est à Fort Vancouver.
- 7 juin – Il part du Fort Vancouver pour son diocèse.
- 10 juin – Arrivée aux Dalles. L'évêque est empêché d'aller plus loin à cause de la guerre. Il fonde la mission de Saint-Pierre des Dalles (Waskapom) qu'il confie à Rousseau.
- 15 juin – Henry A.G. Lee, surintendant des affaires indiennes, défend de fonder des missions parmi les Indiens.
- Juillet – Mission Saint-Joseph, par les oblats, sur la Simcoe.
- 14 août – Un acte du Congrès américain établit le Territoire de l'Oregon. Le général Joseph Lane en sera le gouverneur.
- 23 août – L'archevêque confie au P. Ricard, o.m.i., la mission de la Baie (Puget Sound), près d'Olympia.
- Décembre – Arrivée de Brouillet en Californie.

1849

24 avril – Blanchet invite le gouverneur Lane à dîner.

30 avril – Départ pour le Wallamet.

8 septembre – De retour aux Dalles.

Septembre-novembre – L'évêque est atteint des « fièvres tremblantes » (paludisme).

1850

Janvier – Retour de Brouillet de la Californie avec Ferdinand Labrie.

Mars – Nouveau départ de Brouillet pour la Californie.

31 mai – A.M.A. Blanchet est élu évêque de Nesqually.

3 juin – Cinq Indiens, trouvés coupables du massacre de Wailatpou, sont pendus sur la place publique à Oregon City.

29 septembre – Arrivée du bref de Rome créant le diocèse de Nesqually. L'évêque Blanchet quitte les Dalles, confiant cette mission Saint-Pierre à L.P.G. Rousseau.

Octobre – Visite de l'évêque de Nesqually à la mission Saint-François-Xavier, de Cowlitz.

27 octobre – Blanchet s'installe au Fort Vancouver.

Avant de partir

PREMIER CHAPITRE

J.G. Barthe¹⁶, écuyer, secrétaire
 De la Commission sur les pertes de 1837 et 38
 Garde-robe de l'Assemblée législative
 BAC, RG19M.85603-72 [R200-113-0-F]

Montréal, 7 janvier 1846

Monsieur le secrétaire,

Je vous prie de présenter à la Commission pour l'examen des pertes de 1837 et 38 les papiers joints, et puis d'agréer mes vœux et souhaits pour l'année 1846, etc.

J'ai l'honneur d'être avec considération, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur¹⁷.

M. Blanchet, chan.



À dame Alexandre Roy¹⁸
 ASSH, Sec. B, Fg 7, Dos. 16

Montréal, 2 septembre 1846

Ma bonne et tendre nièce,

Je me trouve heureux de vous faire parvenir par M. le curé des Cèdres¹⁹ les deux objets de piété que Mgr de Drasa²⁰ vous envoie.

Le chapelet a été donné et indulgencié par le souverain pontife Grégoire XVI. La croix est aussi indulgenciée par le même pontife, qui y a attaché l'indulgence plénière à l'article de la

mort pour toutes les personnes qui la baiseront dans ce dernier moment.

Le même pontife a de plus accordé une indulgence plénière à l'article de la mort pour tous nos parents jusqu'au troisième degré inclusivement.

Vous voyez que votre oncle ne vous a pas oubliée et qu'il a à cœur que la piété et autres vertus chrétiennes se conservent et même augmentent en vous. Vous répondrez à ses vœux et vous prierez encore davantage pour lui et le succès de ses travaux.

Mes amitiés et souvenir à M. Roy.

Je suis avec tendresse et dévouement, etc.

M. Blanchet, chan.



CIRCULAIRE au clergé des diocèses de Québec et de Montréal, et à toutes les personnes qui s'intéressent à la grande Œuvre des Missions.

ACAM, 195.133; 846-1

Évêché de Montréal, 28 septembre 1846

Monsieur,

Promu à la dignité épiscopale, contre toute attente, et appelé au gouvernement d'un diocèse, ou, plutôt, à la fondation d'un siège épiscopal, quoique sans ressource, j'ai dû me confier entièrement à la divine Providence et attendre d'elle et les moyens de me rendre dans mon diocèse, avec quelques missionnaires, si je les trouvais, et les secours nécessaires pour y asseoir le premier établissement religieux.

J'ai eu un instant l'espoir que les Conseils centraux pour l'œuvre de la propagation de la foi, à Lyon et à Paris, me viendraient en aide, d'après la demande qui leur en avait été faite. Mais aujourd'hui je suis informé officiellement que ces deux Conseils, après s'être réunis au temps ordinaire, pour la répartition des aumônes dans les différentes parties du monde, ne se sont pas crus autorisés à voter aucune somme en ma faveur, parce que mes bulles n'étaient pas encore expédiées.

Comment donc acheter les objets essentiels aux missionnaires et aux missions ? Comment payer mon passage et celui des missionnaires qui voudraient me suivre ? Que faire ? Devenir tranquille et attendre les secours qui pourraient être votés dans un an, on peut bien le croire; mais en élevant ses pensées au-dessus des sentiments naturels, ne paraît-il pas plus à propos que je parte au plus tôt, pour prendre possession de mon diocèse; que je suis accompagné d'un petit nombre de missionnaires, pour m'opposer de suite aux efforts des méthodistes qui y sont établis; que je profite du premier bâtiment qui fera voile vers l'Oregon, ou au moins que je me prépare à suivre la caravane américaine qui partira de Westport ou Independence, sur le Missouri, vers le commencement d'avril, pour se rendre à l'ouest des monts Rocheux. Ce dernier plan est sans doute préférable au premier.

Mais où sont les ressources ? Qui donnera les moyens de l'exécuter ? Qui ? Le clergé des diocèses de Montréal et de Québec. Ce sont ces deux diocèses qui ont donné à l'Oregon les deux premiers missionnaires²¹; ils ont aussi fourni les trois premiers évêques²²; pendant plusieurs années, Québec seul pourvoyait aux besoins de la mission. La mission de l'Oregon est seule une mission toute canadienne²³; elle doit donc avoir la sympathie des Canadiens. Toujours l'Église du Canada pourra se

réjouir d'avoir fondé l'Église de l'Oregon, et le clergé de Québec et de Montréal va resserrer les liens qui unissent déjà si étroitement les deux églises, en donnant à l'évêque de Walla Walla des secours sans lesquels il ne pourrait se rendre à son poste. L'Église de l'Oregon n'est encore qu'à son berceau; mais elle grandira et elle deviendra d'autant plus florissante qu'elle aura une plus grande part à vos ferventes prières et à vos généreuses aumônes; et, j'aime à le croire, Québec et Montréal se feront un bonheur de me donner une part des sommes recueillies parmi les associés de la propagation de la foi.

Vous voudrez bien adresser à l'évêché de Montréal les dons et offrandes que vous pourrez recueillir en faveur de mon nouveau diocèse.

Je suis bien cordialement, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

A.M. évêque de Walla Walla
J.O. Paré²⁴, secrétaire ad hoc.



À Mgr F.N. Blanchet
Paris
AAS, A 5 : 8

Montréal, 29 septembre 1846

Mon cher Seigneur et frère,

Selon toutes les apparences, vous serez dans l'Oregon avant moi²⁵. Vous aurez la bonté d'administrer le diocèse de Walla Walla comme votre archevêché jusqu'à mon arrivée. Vous

pourrez y exercer tous les pouvoirs qui me sont ou me seront accordés par le Saint-Siège.

Dans un an nous nous reverrons, j'espère, dans l'Oregon. Je vais travailler tout l'automne et tout l'hiver à me procurer de l'argent et des sujets. Il est à craindre que je ne trouve pas de prêtre séculier. Quant aux réguliers, j'ai déjà écrit à V.G. que j'étais presque certain d'en avoir.

Agréez, mon cher Seigneur, l'assurance de mon dévouement.

† Aug. M. Blanchet, évêque de Walla Walla



4. Lettre à
Monsieur Mandat. Mon cher Seigneur et Père
Richer d'Oregon
27 Sept. 1846

Montreal 23 Sept. 1846

Salut toutes les apparences nous serons dans l'Oregon avant
mai. Vous savez la bonté d'administrer le diocèse de
Walla Walla, comme notre Archidiocèse jusqu'à mon
arrivée. Vous pourriez y exercer tous les pouvoirs qui, venant
de moi, sont accordés par le Saint-Siège.

Dans un an nous nous reverrons, j'espère, dans l'Oregon.
Je vais travailler tout l'automne et tout l'hiver à me
procurer de l'argent et des sujets. Il est à craindre que je ne
trouve pas de prêtre séculier. Quant aux réguliers, j'ai déjà écrit
à votre Grandeur que j'étais presque certain d'en avoir.

Agréez mon cher Seigneur
l'assurance de mon dévouement
fr. Aug. M. Blanchet Evêque
de Walla Walla.

À Son Éminence
Le cardinal Fransoni²⁶
AAS, A 2 : 1

Montréal, 29 septembre 1846

Monseigneur,

Je vous prie de présenter à leurs Éminences les cardinaux mes très humbles actions de grâces pour la faveur insigne qu'il leur a plu de me faire, en me recommandant pour le siège épiscopal de Walla Walla dans l'Oregon. C'est une faveur que je ne pouvais attendre, me reconnaissant incapable de remplir les obligations d'une si haute dignité dans l'Église de J.C. Pour m'obtenir les secours qui me sont nécessaires, leurs Éminences voudront bien adresser des prières au Seigneur. Craignant de résister à la sainte volonté de Dieu, j'ai cru devoir accepter le fardeau qui m'était imposé, et j'ai reçu la consécration épiscopale, le 27 de ce mois. De plus, je supplie Votre Éminence de présenter au Saint-Père²⁷ mes vœux ardents pour la gloire et la durée de son pontificat, de solliciter sa bénédiction apostolique pour moi et pour mon diocèse, et de l'assurer de mon attachement bien sincère pour la chaire de saint Pierre.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de Votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur.

† Aug. M., évêq. de Walla Walla



Rév. Mère St-Roch
 Supérieure Hôpital général
 Québec
 AAMHGQ, 12.2.4.1, p. 142

Québec, 2 octobre 1846

Madame,

J'ai de grands besoins à satisfaire. Je compte sur le secours d'en haut; c'est pourquoi je m'adresse à vous et à toute votre communauté pour des prières. S'il vous plaisait de faire une neuvaine, ne serait-ce qu'en récitant un Pater et un Avé par jour, vous rendriez service à la mission de l'Oregon et en particulier à mon diocèse, car je ne doute pas que les prières de tant d'âmes ferventes ne m'obtiennent les grâces que je demande.

Vous voudrez bien présenter à la communauté mes souhaits les plus sincères et me croire avec considération.

† Aug. Magloire Blanchet, év. de Walla Walla



À Alexis Mailloux²⁸, vicaire général
 AAS, A 2 : 2-3

Québec, 17 octobre 1846, samedi

Mon cher Monsieur,

Enfin mes affaires avec monseigneur l'archevêque commencent à se débrouiller. Depuis mon retour je n'ai obtenu que des refus par rapport aux missionnaires que je désirais avoir.

Aujourd'hui, je suis un peu plus à mon aise. Je n'ai aucun doute que vous ne veniez à Walla Walla, si vous en avez le désir. Mais il faut que vous le demandiez vous-même, l'archevêque l'exige, et je respecte sa volonté. Entre nous soit dit : j'ai réussi, par la grâce de Dieu, à faire consentir Mgr de Sidyme et M. Cazeau à vous laisser partir.

Faites, s'il vous plaît, votre demande au plus tôt, comme si vous ne saviez rien, et aussitôt que vous aurez eu la réponse, ayez la bonté de m'en informer. Je partirai de Québec pour Montréal lundi soir [19 octobre]. Je crois qu'il sera nécessaire que vous fassiez un voyage à Montréal avant la clôture de la navigation, pour concerter nos plans; car je suppose que vous ne serez pas libre de quitter immédiatement votre poste; ce qui ne peut qu'être utile à votre œuvre, parce que votre dîme nous servirait à payer quelques-unes des dépenses. Vous voyez que je n'hésite pas à vous regarder dès maintenant comme mon coopérateur dans l'œuvre qui m'est confiée. Je me flatte que j'obtiendrai assez facilement M. Potvin, du collège. Vous pourriez examiner sa vocation et, s'il veut aussi se consacrer aux missions de l'Oregon, l'engager à en faire la demande en forme à Sa Grandeur l'archevêque.

Pour M. Lapointe, rien ne paraît devoir s'opposer à ses désirs du côté des supérieurs; mais je ne puis dire s'il me serait possible de le prendre cette année. Il est toujours bon d'examiner sa vocation, et il devrait se tenir prêt à faire la demande au premier signal.

Mgr l'archevêque d'Oregon City a dû laisser Brest samedi dernier, le 10, pour l'Oregon, dans *La Gironde*. Sa petite colonie se compose de 9 personnes, tant prêtres que diacre et sous-diacre et tonsuré, plus cinq jésuites et huit religieuses. Sa Grandeur espère arriver à Tahiti en février, et partir un mois après

pour son poste. Elle donne 1800 francs par tête. Nous ne dépenserons pas autant par l'intérieur du pays.

Votre projet d'aller prêcher en faveur de la mission n'a pas rencontré l'approbation des Seigneurs évêques. Dieu en soit loué! La Providence pourvoira autrement à nos besoins. La circulaire de Sa Grandeur l'archevêque recommandant la mienne excitera à la sympathie de nos compatriotes, et pour faire voler à la conversion des infidèles de Walla Walla, Fort Hall et Colville²⁹.

† Aug. M. Blanchet, évêq. de Walla Walla



À Messieurs les membres
Du Conseil central de Lyon³⁰
AAS, A 2 : 3-4

Montréal, 20 octobre 1846

Messieurs,

En m'annonçant que j'étais désigné pour l'évêché de Walla Walla, monseigneur l'archevêque d'Oregon City me disait qu'il avait fait application à votre conseil pour obtenir des secours pécuniaires pour mes suffragants, et qu'il ne doutait pas qu'il ne fût voté une somme assez considérable pour chacun d'eux. C'était sans doute un acte de prudence de la part de ce prélat, car il savait que je j'aurais aucune autre ressource pour aller dans mon diocèse et y emmener quelques missionnaires.

Mais qu'il a été grand mon désappointement lorsqu'en recevant mes bulles³¹, j'ai appris qu'aucune somme n'avait été

accordée à l'évêque de Walla Walla pour cette année! Je m'adresserai moi-même aux conseils pour leur demander des secours qui me permettent d'aller prendre possession de mon diocèse le printemps prochain, me suis-je dit à moi-même, et les conseils viendront à mon secours, car je sais qu'il reste toujours en caisse une somme considérable pour les besoins pressants et imprévus. Vous n'oublierez pas que, faute de secours, je serais obligé de perdre cette année tout entière. Et de plus, il me semble que ce serait une chose étrange que de voir des religieux secourus par vous, messieurs, aller dans le pays soumis à ma juridiction, tandis que, faute de secours, je ne pourrais m'y rendre moi-même. Vous n'ignorez pas que le diocèse de Walla Walla est dépourvu de tout établissement religieux, et qu'il n'est que raisonnable de commencer tout d'abord par le logement de l'évêque et de ses prêtres. Vous n'hésitez donc pas, je l'espère, à m'accorder de suite 25 à 30 000 francs³² sur les fonds en réserve, afin de ne pas arrêter ou retarder l'œuvre de Dieu.

† Aug. M. Blanchet, évêq. de Walla Walla



R.P. Van de Velde³³
 Pro Provin.
 Col. Des S.J.
 St-Louis, Missouri
 AAS, A 2 : 4-5

Montréal, 22 octobre 1846

Mon révérend Père,

Quoique Mgr de Drasa³⁴ (maintenant monseigneur l'archevêque d'Oregon City) n'ait pas jugé à propos de prendre la route de St. Louis pour se rendre dans son diocèse, les renseignements que vous me donnâtes, il y a quelques mois, ne seront pas inutiles. C'est moi qui dois en profiter. J'aurai donc le plaisir de vous voir et de vous entretenir sur la mission que le Saint-Père a bien voulu me donner, quoique très indigne sous tous les rapports. Mais avant de quitter le Canada, j'ai besoin de savoir l'état des missions des RR. PP. jésuites qui se trouvent dans le territoire soumis à ma juridiction. Voici les questions que je crois devoir vous faire :

1. Les RR. PP. jésuites de l'Oregon sont-ils soumis au provincial de St. Louis ?
2. Sont-ils autorisés à faire des établissements nouveaux dans les régions de Colville et Fort Hall; aussi bien que dans le diocèse de Walla Walla, lorsque l'ordinaire le trouve à propos ?
3. Les RR. PP., partis dernièrement de Brest avec Mgr l'archevêque, sont-ils destinés pour mon diocèse ?
4. Vous proposez-vous d'en faire partir de St. Louis le printemps prochain ? Et combien ?

5. Quel est le nombre des missions établies par les RR. PP. dans l'Oregon ? Combien dans chacun des territoires de Colville et de Fort Hall ? Y en a-t-il dans le diocèse de Walla Walla ?
6. Quel est le nombre des fidèles dans chaque mission ?
7. À quelle distance de la route qui mène à Walla Walla se trouve la plus proche mission des RR. PP. au-delà des monts Rocheux ?
8. Suffira-t-il de se rendre à St. Louis pour le 15 d'avril afin de partir avec la caravane ?

J'attends avec empressement la réponse à ces questions; et je vous serai très reconnaissant si vous y ajoutez tout ce que vous croirez devoir m'intéresser.

Je me réjouis d'avoir pour auxiliaires des ouvriers aussi expérimentés que le sont les S.J. dans l'œuvre des missions; et je ne doute pas qu'avec leur concours et par leur zèle je ne puisse, en peu d'années, faire porter le flambeau de la foi chez toutes les tribus sauvages sous ma juridiction.

Priez pour que le Seigneur veuille bien se servir de nous comme de pauvres et faibles instruments, pour étendre son royaume.

† Aug. M. Blanchet, év. de Walla Walla



À Ignace Bourget, évêque de Montréal
 Aux Missions Étrangères
 Paris
 ACAM, 195.133; 846-2
 AAS, A 2 : 5-6

Montréal, 23 octobre 1846

Monseigneur,

Je suis arrivé de Québec le 20; j'ai le plaisir de vous dire que mon excursion est loin d'avoir été inutile pour mon œuvre. Au contraire, Dieu a permis qu'elle eût les résultats les plus avantageux. M. Mailloux, V.G. et curé de Sainte-Anne, a témoigné le plus grand désir de me suivre; et des prêtres plus jeunes ainsi que des ecclésiastiques d'un an, de deux et de trois années, etc., se sont aussi présentés. Mais il fallait gagner monseigneur l'archevêque³⁵, ce qui n'était pas chose aisée. Il m'a fallu endurer ou entendre bien des reproches, pour ce qu'a fait Votre Grandeur avant son départ. Enfin, Mgr de Sidyme³⁶ et M. Cazeau³⁷ ont donné leur consentement et promis d'appuyer ma demande. Je regarde maintenant le consentement de l'archevêque comme certain pour le départ de M. Mailloux; et il ne sera pas difficile de l'obtenir pour les jeunes.

De plus, le bon archevêque, qui d'abord ne voulait pas recevoir ni lire ma circulaire, a fini par en envoyer une pour une quête dans toutes les églises de son diocèse, après avis de huit jours. Les prières que j'ai fait adresser au Seigneur ont tout fait. J'ai lieu de croire que les secours pécuniaires viendront aussi; cependant il est bien à craindre qu'ils n'égalent pas les besoins. C'est pourquoi j'ai écrit aux Conseils de Lyon et de Paris pour des subsides sur les fonds en réserve. J'expose aux membres de

ces Conseils mon désappointement en apprenant qu'ils n'avaient rien voté pour moi, que sans secours je serais obligé de différer mon départ d'une année. Je leur dis, entre autres choses, qu'il serait étrange que des religieux se rendissent dans mon diocèse, parce qu'ils auraient obtenu des secours, et que je ne le puisse faire, moi, parce que j'en serais privé. Je finis par demander 25 à 30 000 francs pour me mettre en état de me procurer le nécessaire. Si vous voulez bien m'aider de votre influence, *Deo adjuvante*³⁸, je recevrai avant le printemps ce que je demande. Vous pourriez encore insister à ce qu'une égale somme soit accordée à Mgr Demers³⁹, qui se trouverait bien embarrassé s'il ne recevait rien.

Pour les oblats, s'ils viennent dans l'Oregon, ils obtiendront sans doute facilement des secours. Je préférerais néanmoins que tout fût mis entre les mains de l'évêque qui donnerait à chacun le nécessaire. Les jésuites obtinrent l'an dernier, si je ne me trompe, plus de 50 000 francs pour leur mission de l'Oregon! Vous pourriez peut-être, après examen approfondi, faire quelques suggestions là-dessus.

Malgré la suggestion de Mgr l'archevêque d'Oregon City⁴⁰, dans sa lettre du 16 septembre, je ne crois pas devoir traverser l'Atlantique pour demander des secours, etc.

V.G. m'a promis de s'intéresser pour moi, et je serai bien assuré qu'elle fera, pour le moins, tout aussi bien que moi. Au reste, je crois toujours qu'un voyage fait en Europe, dans quelques années, sera plus profitable pour mon diocèse, qu'un voyage que je ferais cette année⁴¹.

Je vous prie, monseigneur, d'agréer mes vœux, mes souhaits les plus sincères pour le succès de votre voyage⁴². J'espère que lorsque vous serez avec le Saint-Père, vous ferez mémoire de moi.



M. Parent⁴³, prêtre
Repentigny
AAS, A 2 : 7-8

Montréal, 24 octobre 1846

Monsieur,

Vous avez appris par la circulaire que j'ai adressée au clergé de Québec et de Montréal, et dont vous avez dû recevoir une copie, que si j'étais revêtu de la dignité épiscopale, je ne laissais pas que d'être dépourvu de tout ce qui est nécessaire pour me rendre à mon poste et établir des missionnaires dans les différentes parties de mon diocèse, qui ne renferme que des infidèles. En m'adressant au clergé et en le priant de venir à mon secours par des souscriptions proportionnées à ses moyens, j'ai cru remplir un devoir, et j'ai été dans la persuasion intime que je serais entendu; ou plutôt que les cris de ces pauvres Oregoniens qui demandent le pain de la parole de vie toucheraient et pénétreraient jusqu'au fond de l'âme de mes compatriotes; et je le suis encore.

Cependant, je n'ignore pas que s'il y a de la bonne volonté dans tous de procurer aux infidèles le bienfait de connaître et de pratiquer une religion qui fait leur bonheur, il n'y a pas, chez tous, les moyens de faire tout ce qu'ils désirent et qu'en conséquence plusieurs ne pourraient souscrire que peu de chose. Voilà pourquoi je me suis pressé de m'adresser en particulier à ceux à qui la Providence a donné de plus grands biens et à vous par préférence. Car je sais qu'en plusieurs circonstances vous n'avez pas reculé devant les sacrifices pécuniaires. Qu'il me

suffise de mentionner le don généreux que vous fîtes à la suite de la première retraite⁴⁴ pastorale en ce diocèse, et l'autre don encore plus remarquable d'une cloche pour l'église paroissiale de cette ville. Je suis bien assuré que votre générosité n'est pas épuisée. Permettez-moi donc de lui faire appel pour un objet aussi important que celui de la prédication de l'évangile dans un pays infidèle.

Aidez-moi à opérer la conversion de tant de tribus sauvages qui ne savent pas encore qu'il y a un Dieu qui récompense les bons et qui punit les méchants, qui n'ont pu goûter encore ce qu'il y a de douceur d'être à son service et de l'aimer du fond du cœur. Oh! comme elles béniront Dieu et comme elles prieront avec ardeur, après leur conversion, pour tous ceux qui auront contribué à les faire sortir des ténèbres où elles sont maintenant ensevelies! Oh oui, elles comprendront que sans les prières et les aumônes des âmes généreuses du Canada, elles n'auraient pas eu le bonheur de pouvoir aimer Dieu. Les prières des enfants surtout monteront jusqu'au trône de Dieu pour en faire descendre des trésors abondants de bénédictions. C'en est assez.

Le Dieu qui m'envoie loin de ma patrie porter la bonne nouvelle de l'évangile a déjà parlé à votre cœur, comme à celui de toutes les âmes sensibles. Les habitants de la Nouvelle-France marcheront sur les traces des habitants de la vieille France et s'empresseront d'envoyer, comme elle, des évêques et des prêtres dans les pays où jamais l'évangile du salut n'a été prêché.

Vous me pardonneriez volontiers si je vous parle si librement. Ce n'est pas en ma faveur, mais en faveur de pauvres âmes que Dieu a créées et rachetées, et qui cependant périssent parce

qu'il n'y a personne pour leur tendre la main et les retirer des bords de l'abîme où elles marchent sans s'en douter.

Vous aurez aussi à prier le Seigneur de me remplir d'un zèle ardent pour l'accomplissement de l'œuvre qu'il m'a confiée; car je sens que je ne pourrai rien faire si vous ne m'obtenez des grâces abondantes.

† Aug. M. Blanchet, év. de Walla Walla



M. Thomas Caron⁴⁵, prêtre
AAS, A 2 : 9-10

Montréal, 25 octobre 1846

Monsieur,

Votre lettre du 20 m'a fait grand plaisir. J'ai toujours cru que Dieu inspirerait à quelques prêtres ou ecclésiastiques le désir de se consacrer aux missions, puisqu'il inspirait au chef de l'Église de nommer des évêques pour les établir; et voilà, en effet, qu'il se manifeste un élan ou une inclination qui surpassera mon attente, si vraiment c'est le Saint-Esprit qui agit comme je l'espère. Oh oui! vous pouvez dire à M. Godefroy Rousseau que je loue son zèle et son désir de travailler à la conversion des infidèles (Oregoniens); que j'accepte volontiers ses services, sur votre recommandation; mais qu'il faut prier, afin que Dieu bénisse sa détermination, puis ensuite, il faudra s'adresser à Mgr l'archevêque pour obtenir son *exeat* et son excorporation. Car je désire n'emmener que des sujets qui se consacreront pour la vie aux missions de Walla Walla ou de l'Oregon.

Mgr l'archevêque fera peut-être quelque difficulté d'accéder à la demande de ce monsieur, mais il ne faudra pas se décourager pour cela. Nous ferons instance et nous réussirons, si c'est la volonté de Dieu. Ensuite nous verrons ce qu'il y aura de mieux à faire pour l'étude de la théologie; et la Providence pourvoira aux dépenses, il ne faut pas s'en inquiéter.

Aussitôt que ce jeune monsieur aura reçu la réponse de Mgr l'archevêque, il m'en donnera connaissance, afin que je voie ce qu'il y aura à faire.

Je me recommande à vos ferventes prières et à celles de la communauté. Oh! que je serais content si M. le directeur voulait faire faire une neuvaine à mon intention, ne serait-ce que d'offrir une dizaine de chapelet. J'ai obtenu à Sainte-Anne quelque chose de semblable.

† Aug. M. Blanchet, év. de Walla Walla

P.-S. Avant d'écrire à Québec, il serait à propos que M. Rousseau vînt ici, ce qui est facile, sans perdre beaucoup de temps.



Mgr Blanchet
 Archevêque d'Oregon City
 À Paris
 AAS, A 2 :10-12

Évêché de Montréal, 27 octobre 1846

Mon cher Seigneur,

Puisque, selon votre lettre du 1^{er} octobre, votre départ de la France pour l'Oregon est remis indéfiniment, il faut que je vous donne encore quelques nouvelles. Je vous aurais écrit par les deux dernières malles, si je ne vous avais pas cru parti.

Les bulles que j'étais loin de désirer arrivent le 20 septembre, octave du saint nom de Marie, environ un quart d'heure après-midi. Mgr de Montréal, à qui elles sont adressées, me fait demander à sa chambre, et il me faut baiser la main qui me frappe, et recevoir avec respect la première communication du chef de l'Église *Dilecto Filio M. A. Bl. P. Can*⁴⁶.

Je vais à une heure faire le catéchisme aux orphelins de la Providence; et puis, en arrivant à l'évêché, l'on me dit qu'il faut que je sois consacré le dimanche suivant. Je laisse le tout à la sagesse de Mgr de Montréal, et voilà que ce saint prélat annonce au peuple, à la fin des vêpres, que je serai sacré le dimanche suivant, 27 septembre, solennité Saint-Michel. J'entre en retraite le lundi au matin à l'hospice de Saint-Joseph. Je vais envoyer quelques invitations. La semaine s'écoule rapidement.

LE GRAND JOUR EST ARRIVÉ. Les évêques de Kingston⁴⁷ et de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, m'assistent. Le consécrateur, l'évêque de Montréal, est assisté de M. Billaudèle, supérieur de Saint-Sulpice, grand vicaire, de M. Gauvreau, grand vicaire de Québec, et de M. Bédard, curé de Saint-Rémi; les

diacre et sous-diacre sont M. Desaulniers, du séminaire de Saint-Hyacinthe, et M. Beauregard, curé de La Présentation. Le grand vicaire Manseau est présent⁴⁸. Il y a un clergé nombreux. Le sacre a lieu à la cathédrale. Pendant ma retraite, je fus invité par M. Gauvreau pour le curé Mailloux, vicaire général, à aller consacrer l'église de Sainte-Anne Pocatière, le 7 octobre. Je partis le jeudi.

Mon voyage a servi à ma mission. Il y a eu preuve de sympathie pour l'évêque de Walla Walla. L'archevêque, par une circulaire⁴⁹ du [5 octobre 1846], a recommandé la mienne du 28 septembre au clergé, l'exhortant à faire une collecte dans les églises de son diocèse. Quoique les circonstances ne soient pas des plus favorables, je puis espérer de recueillir quelques centaines de piastres. Malgré cela, je me suis adressé directement aux Conseils de Paris et de Lyon, qui vont, j'espère, m'accorder une somme assez considérable pour me mettre en état de faire quelque chose pour mon diocèse.

Quelques prêtres et quelques ecclésiastiques se présentent, au nombre desquels se trouvent M. Mailloux, vicaire général, curé de Sainte-Anne, Pocatière. Mgr l'archevêque a consenti à son départ. S'il n'y a pas de défection, j'en aurai plus que je n'en pourrai prendre le printemps prochain. Je les laisserai étudier la théologie et ils viendront une autre année. Je ne voudrais que des sujets bien éprouvés, et qui se consacrent aux missions pour la vie. Je ne cesse de faire prier à cette fin.

M. Hudon n'aurait pas de répugnance, mais il faudrait un ordre. M. Charles Larocque, curé de Saint-Jean-Évangéliste, ferait bien à l'Isle de la Pr. Ch⁵⁰. Nous en parlerons l'an prochain.

Si je n'avais pas assez d'argent, je n'emmènerais pas d'oblats. Je les ferais venir l'année suivante.

Le compte des dépenses se monte un peu haut, mais ce sont des provisions qui dureront longtemps, et je crois qu'il est mieux de transporter de suite tout ce qui peut être nécessaire. Lyon et Paris finiront par payer. La Propagation de la foi de Québec donnera sa petite part. Les séminaires de Québec et de Saint-Sulpice ont souscrit chacun 25 £. L'honorable Amable Dionne, de Kamouraska, aussi 25 £. Il me faudrait collecter en Canada 1000 £. Je ne les trouverai pas.

J'ai visité la famille pour la dernière fois avant mon départ. Elle vous présente ses profonds respects. J'ai demandé au P. Van de Velde de nouveaux renseignements. C'est lui qui me dira quand il faudra quitter Montréal pour l'Oregon. Agréez mon parfait dévouement et ma tendresse pour Votre Grandeur. Mes profonds respects à Mgr Demers.

† Aug. M. Blanchet, év. de Walla Walla



M. Célestin Gauvreau⁵¹, V.G.
ACP, 9 : LX

Évêché de Montréal, 28 octobre 1846

Mon cher monsieur et ami,

Avant de quitter Québec pour revenir à Montréal, j'ai eu à plaider plusieurs fois la cause de ma mission devant Mgr l'archevêque, car il ne voulait pas entendre parler des sacrifices que je lui demandais. Enfin, de l'avis de Mgr de Sidyme, il a été convenu que M. Mailloux devait lui écrire et j'ai compris que l'archevêque, en exigeant cette démarche de M. le grand

vicaire, était bien décidé à le laisser partir. Aussi n'ai-je pas craint de dire que M. Mailloux venait à l'Oregon avec moi. J'ai écrit à M. Mailloux ce qu'il avait à faire pour voir ses désirs satisfaits. J'espère qu'il aura reçu ma lettre, qui était du 17 octobre, et qu'il aura agi en conséquence. Cependant, ne recevant aucune nouvelle, je commence à avoir quelque inquiétude. Vous pourrez peut-être me dire quelque chose de cette affaire.

J'ai demandé aussi M. Potvin⁵², et j'ai compris que Sa Grandeur Mgr l'archevêque me l'accorderait, s'il demandait lui-même. Si ce jeune monsieur persiste dans sa résolution d'être missionnaire dans l'Oregon, vous pourriez lui conseiller de demander à l'archevêque son congé. La vocation du jeune monsieur Lapointe⁵³ a besoin d'être examinée, et vous voudrez bien me dire ce que vous en pensez.

À part du jeune M. Leclaire⁵⁴, j'ai peu d'espoir de trouver ici des missionnaires pour cette année.

Le départ de l'archevêque d'Oregon City du port de Brest n'a pas eu lieu à la fin de septembre, mais il a été remis à un temps indéterminé. Sa lettre du 1^{er} octobre me dit qu'il espère partir à la fin de ce mois, avec sa petite colonie, sur un bâtiment du gouvernement français qui le conduirait jusqu'à Valparaiso, pour être ensuite transporté à l'Oregon par un bâtiment de la Société française. Je ne serais pas surpris qu'il fût encore en France au milieu de novembre, quelque désir qu'il ait de se mettre en route.

Mgr de Juliopolis⁵⁵, en apprenant l'érection de trois diocèses dans l'Oregon, en est tombé des nues : c'est lui-même qui l'écrit.

Mes compliments affectueux à tous ces bons messieurs de Sainte-Anne.

† Aug. M. Blanchet, év. de Walla Walla



À Mgr Signay
Archevêque de Québec
AAS, A 2 : 12

Montréal, 6 novembre 1846

Monseigneur,

Je suis toujours à la recherche de quelques prêtres ou ecclésiastiques qui veuillent se consacrer aux missions et me suivre. Je ne cesse de recommander cette affaire importante aux prières de toutes les bonnes âmes que je rencontre. J'espère que Dieu voudra bien nous écouter et exaucer.

À mon retour de Québec, monsieur L.P.G. Rousseau, du collège de Nicolet, m'a fait dire qu'il avait entendu ma voix, qu'il se croyait appelé à évangéliser les sauvages de l'Oregon, qu'il était prêt à me suivre. Tous les renseignements que je me suis procurés sur son compte étant favorables, je lui ai conseillé de demander à V.G. son excorporation du diocèse de Québec. J'espère que vous [la] lui accorderez, à cause de l'intérêt que vous portez à la mission qui vous doit tout ce qu'elle est aujourd'hui; et je désire que ce jeune monsieur soit immédiatement à ma disposition.

† A.M. Blanchet, év. de Walla Walla



À Mgr Signay
 Québec
 AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 137

Montréal, 10 novembre 1846

Monseigneur,

La dernière lettre de Mgr l'archevêque d'Oregon est datée du 14 octobre, Paris. Il n'avait pu s'embarquer sur *La Gironde* à Brest et se trouvait obligé d'attendre que la Société de l'Océanie eût acheté un bâtiment pour le transporter avec sa petite colonie. Quand partira-t-il ? C'est ce qu'il n'a pu me dire. Toujours est-il consolant d'apprendre qu'il a reçu un dédommagement de 14 400 francs pour le retard que l'on a été obligé de lui causer, parce que l'on a craint que le passage des missionnaires à Tahiti fût mauvaise impression! Le ministère français a sans doute quelque autre raison. Les vaisseaux de la Société seront au service des missionnaires de l'Oregon, comme de ceux de l'Océanie.

Monseigneur l'archevêque d'Oregon présente ses respects profonds aux SS archevêque et évêque de Québec et de Sidyme.

J'ai reçu 10 £ de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies par M. Mailloux, V.G., qui se plaint de ne pas recevoir une réponse de Mgr l'archevêque. Jusqu'à ce jour, j'ai trouvé plusieurs sujets pour l'Oregon; mais pas de prêtre, à l'exception du grand vicaire. Eh bien, si la Providence ne me donne pas de prêtres ayant de l'expérience, je ferai avec les jeunes ce que je pourrai.

Je vous prie de continuer vos prières et mémentos pour moi et ma mission.



M. Mailloux, V.G.
 Curé de Sainte-Anne
 AAS, A 2 : 12-13

Montréal, 18 novembre 1846

J'ai reçu les 10 £ que vous avez collectés à Saint-Roch[-des-Aulnaies] et pour lesquels vous vous êtes donné tant de peine. Acceptez mes remerciements sincères en attendant que le Seigneur vous accorde la récompense que vous méritez. Je n'ai pas encore reçu de sommes considérables; cependant j'apprends que la petite paroisse de Saint-Laurent, Isle d'Orléans, fournit pour sa part 19 £. J'espère qu'il y en aura quelques autres qui se signaleront par leur générosité.

Pour les personnes qui doivent me suivre, je n'ai encore rien de bien précis. Jusqu'à présent, je n'ai que deux ecclésiastiques pour mon clergé séculier, et je prie et je fais prier sans cesse pour que celui qui donne les vocations inspire à quelque saint prêtre le désir de se sacrifier pour l'œuvre des missions, car je comprends plus que jamais la vérité de cette sentence du prophète : *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam*⁵⁶. Au reste, je suis parfaitement tranquille, car il faut que l'œuvre de Dieu se fasse comme il le réglera, et par ceux qu'il jugera dignes d'être appelés à y travailler. Salut.

Je vous prie de me croire.

† A.M., év. de Walla Walla



À Mgr Turgeon
Québec
AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 139
AAS, A 2 : 13 (résumé)

Montréal, 22 novembre 1846

Monseigneur,

Avant de recevoir votre lettre, j'étais informé que M. Mailoux ne montrait plus les mêmes dispositions et le même zèle pour aller à l'Oregon, et déjà j'avais cessé de compter sur lui. Mais sa dernière, du 19, me confirme entièrement dans mon jugement. Ce n'est pas l'Oregon après lequel il soupire. Après m'avoir avoué que Mgr l'archevêque « lui a d'abord donné la liberté de partir », qu'ensuite il est revenu un peu sur ses pas, il ajoute « que dans sa dernière il lui conseille de rester, par le désir de ses amis, par la faiblesse de sa santé, par son âge⁵⁷ et par d'autres considérations de ce genre, et puis il conseille de consulter ses amis. » Enfin, il va consulter M. Aubry⁵⁸!

Si je ne me trompe, d'après ce qui précède, il sera difficile à M. Aubry de lui dire qu'il a la vocation pour l'Oregon.

V.G. a été informée, peut-être, que M. Potvin avait reculé en arrière comme son curé. Cependant il n'avait rien promis, ni sollicité, mais seulement il avait montré un certain penchant. Mais les secours viennent d'où on ne les attend pas. Il paraît que Nicolet donnera des missionnaires. M. Rousseau⁵⁹ est au grand séminaire de Saint-Sulpice, et quelques autres se sont fait offrir. Il en sera peut-être question dans quelque temps.

Mais ce que je demande à Dieu maintenant, c'est un prêtre de quelque expérience pour former mes deux jeunes ecclésiastiques qui les premiers ont fait si généreusement leur sacrifice.

Mgr l'évêque de Montréal entrain au Havre le 31 octobre. Mgr d'Oregon était à Namur. Il espérait que la Société de l'Océanie aurait un bâtiment pour le 8 décembre. Sa santé a beaucoup souffert de toutes ces courses, ses veilles, etc.

M. Mailloux annonce une centaine de louis⁶⁰ des paroisses de son arrondissement.

Le jeune M. Painchaud m'apprend que M. Gingras⁶¹ est hors de danger. Que Dieu en soit loué!

P.-S. Je prie V.G. de vouloir dire à M. L. Gingras que je désire qu'il me renvoie la *Notice* sur l'Oregon.



À Mgr Bourget
Paris
ACAM, 195.133; 846-3
AAS, A 2 : 13 (résumé)

Montréal, 23 novembre 1846

Monseigneur,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai appris votre traversée aussi heureuse que prompte. Une tempête qui se fit sentir ici, quelques jours après votre départ, avait fait craindre que vous n'eussiez éprouvé quelque malheur. Vous êtes arrivé à Paris assez tôt pour voir Mgr d'Oregon, j'en remercie le Seigneur, car vous aurez pu lui être utile et lui servir de consolateur, au milieu des embarras et difficultés qu'il rencontrait⁶². Je ne suis pas surpris que sa santé soit diminuée. Vous aurez aussi insisté avec lui auprès des Conseils de Paris et de Lyon pour m'obtenir des

secours. Ma dernière lettre vous apprend ce que je leur avais écrit et demandé.

Je n'ai reçu encore aucun pouvoir extraordinaire. Je ne sais pourquoi et je crains que l'on attende trop tard pour les expédier. V.G. aura su de l'archevêque d'Oregon la cause du retard et voudra bien m'en prévenir, afin que j'écrive, si cela devient nécessaire, car j'avais intention de ne le faire que dans le cas où il me manquerait quelque chose.

Mon diocèse est consacré aux saints Cœurs de Jésus et Marie. Le saint Cœur de Jésus sera titulaire de la cathédrale, et le saint Cœur de Marie sera patron du diocèse. J'aimerais à déposer à Notre-Dame-des-Victoires un souvenir de cette consécration : un cœur dans lequel seraient déposés mon nom, celui du diocèse avec ceux des prêtres qui y travaillent ou y travailleront suffirait pour remplir mon intention. Si mon frère est parti, voulez-vous faire pour moi cette offrande ?

Mes affaires vont assez doucement. Québec a paru d'abord devoir me fournir des prêtres : M. Mailloux, V.G., avait demandé, mais il recule. Je n'ai que deux ecclésiastiques : M. Leclaire, de votre diocèse, et M. Rousseau, de Nicolet, que j'ai placé au grand séminaire pour le faire étudier jusqu'au départ. Plusieurs prêtres seraient prêts à partir, si Dieu leur faisait connaître sa volonté. Mais voici une objection que je ne m'attendais pas de trouver : Mgr le coadjuteur n'est pas autorisé à donner des lettres d'excorporation. Cependant V.G. m'avait dit qu'elle l'autoriserait avant son départ. Je tiens fort à ce que ceux qui viendront à l'Oregon soient attachés irrévocablement à mon diocèse, c'est-à-dire à ce qu'ils soient excorporés de leur premier diocèse. Je vais donc me trouver dans l'embarras, même pour M. Leclaire. Mgr l'archevêque de Québec, par une circulaire, a recommandé à son clergé de faire une quête dans

chaque église; j'espère que cette quête me donnera une somme assez considérable. Peut-être que le Conseil de Québec m'accordera quelque secours. Je crains de ne pas collecter grand-chose de Montréal, si l'on ne fait pas comme à Québec. Je ne me déciderai à emmener des oblats que lorsque je me trouverai avec des secours assez considérables pour les faire subsister d'une manière honnête.

M. Belcourt⁶³ écrit qu'il reviendra l'an prochain. N'est-ce pas un malheur que ce monsieur quitte un pays où il a fait et où il pourrait encore faire tant de bien ? N'y aurait-il pas moyen de l'y fixer ? Pourquoi ne demanderait-on pas la division du territoire assigné à Mgr Provencher ? On pourrait par exemple donner à un autre évêque la partie qui se trouve à l'est des monts Rocheux, en tirant une ligne du nord au sud, qui passerait à l'est de l'Athabasca, et à la jonction des branches nord et sud de la rivière Saskatchewan, et présenter M. Belcourt pour cette partie. Mgr Provencher aurait encore un territoire bien étendu. Il me semble que ce projet devrait être soumis à la considération du Saint-Siège. En-deçà des montagnes, comme au-delà, en multipliant les évêques, on augmentera le règne de J.C., et c'est au Canada à porter le flambeau de la foi à tous les peuples de l'Amérique britannique.

Je viens de communiquer ce qui précède à Mgr de Martyropolis⁶⁴, qui me dit qu'il a déjà écrit à V.G. dans le même sens. Mgr d'Oregon disait un mot dans son mémoire à la Sacrée Congrégation de la Propagande de la nécessité d'une division deçà des monts Rocheux.

Une lettre de Mgr Demers apprend que le P. de Smet⁶⁵ devait repasser les monts Rocheux pour collecter des aumônes dans les États-Unis.



À Charles Chiniquy, prêtre
*Manuel de la Société de tempérance*⁶⁶

Montréal, 27 novembre 1846

Mon révérend père,

Quoiqu'il n'y ait qu'une voix parmi nos compatriotes pour faire l'éloge de la Société de tempérance, et de ceux qui travaillent à en propager partout les salutaires doctrines, plusieurs peut-être ne connaissent pas assez tout le mal que fait l'usage prétendu modéré des boissons fortes dans le Canada. Qu'ils lisent votre *Manuel de la Société de tempérance*, et ils seront éclairés; et bientôt ils vous aideront par leurs conseils et leurs exemples.

En mettant au jour une seconde édition de cet ouvrage, vous rendez un service important à notre pays. Je m'en réjouis avec tous les Canadiens, et vous souhaite tout le succès que mérite la cause que vous défendez.

Je suis bien cordialement, mon révérend père, votre très humble serviteur.

† A.M., év. de Walla Walla



À Mgr Signay
 Archevêque de Québec
 AAS, A 2 : 13-14

Montréal, 5 décembre 1846⁶⁷

Monseigneur,

Je puis bien présumer que V.G. a consenti au départ de M. G. Rousseau de son diocèse et lui a permis de me suivre à l'Oregon. Cependant je ne me crois pas autorisé à lui donner les ordres, lorsqu'il en sera jugé digne, vu que V.G. ne m'a pas fait l'honneur de m'écrire à son sujet. Je lui serai bien reconnaissant si elle veut expédier, en faveur de ce jeune lévite, les lettres dimissoriales et dispense d'interstices, et lui faire conférer les ordres avec un titre de mission. Il ne demande plus son excorporation qu'après avoir reçu les ordres sacrés.

M. Mailloux ne persiste pas dans sa volonté d'aller à l'Oregon, si je comprends toute la portée des lettres qu'il m'a écrites. Que le saint nom de Dieu soit béni! Je croyais qu'il me parlait sérieusement et sincèrement lorsqu'il me priait d'obtenir son congé. Et je me suis trompé, ou bien il a changé d'opinion ou plutôt de résolution. Quoi qu'il en soit, je n'ai qu'un seul regret : c'est que ce monsieur se soit exposé à des imputations désagréables. Dès le commencement du mois, il me disait qu'il ne s'attendait pas à avoir son congé, lorsqu'il venait d'apprendre par ma lettre qu'il n'avait qu'à le demander; c'est aussi de ce moment que j'ai cessé de compter sur lui. Sa seconde lettre, du 19 novembre, n'a fait que me confirmer davantage dans le jugement que j'avais porté.

M. Mailloux m'annonce une centaine de louis des paroisses de son canton. M. Lacasse⁶⁸ m'a envoyé 6,4 £; M. Lebourdais⁶⁹,

6 £. Votre Grandeur aura la consolation d'avoir contribué, par sa circulaire, à ces actes de générosité et de zèle pour la propagation de la foi.



Au R.P. Theiner
Orator.
Rome
AAS, A 2 : 14-16

Montréal, 10 décembre 1846

Mgr de Walla Walla demande au Saint-Siège, outre les pouvoirs des indults en 29, en 23 et en 9 articles :

4. De pouvoir communiquer les pouvoirs papaux aux évêques et prêtres des autres diocèses.
5. De dispenser de l'affinité au premier degré, et de la consanguinité du 1^{er} au 2^e.
6. D'indulgencier toute sorte de chapelets approuvés par le Saint-Siège.
7. De dispenser de l'obligation de faire mention de l'indult en vertu duquel on dispense pour le mariage.
8. De conférer les ordres tous les dimanches et fêtes d'obligation, et toutes les fêtes des apôtres.
9. D'employer la formule du baptême des enfants pour le baptême des adultes.
10. De conférer les ordres à titre de mission.
11. D'établir le chemin de la croix et toutes confréries approuvées par le Saint-Siège.

Autres faveurs demandées :

1. Indulgence plénière à la fin d'une retraite sp. de cinq jours pour l'évêque et tous les prêtres, soit qu'ils célèbrent la sainte messe ou qu'ils reçoivent seulement la communion. Même indulgence pour tous les fidèles après une retraite de trois jours.
2. Privilégier un autel à volonté pour l'évêque et les prêtres de son diocèse.
3. Gagner les indulgences sans se confesser, lorsqu'ils en seront empêchés, pour l'évêque et les prêtres.
4. Indulgence plénière aux visites épiscopales, pour tous.
5. Indulgence plénière pour chaque confession générale entendue, et partielle pour chaque autre confession, à tous les confesseurs.
6. Indulgence pour chaque baptême d'adultes et d'enfants d'infidèles, à l'évêque et à tous les missionnaires.
7. Indulgence plénière pour le jour du saint Cœur de Jésus qui doit être titulaire de la cathédrale; le jour du saint et immaculé Cœur de Marie, patron du diocèse de Walla Walla; le jour qui sera fixé par l'évêque pour cet office; pour le titulaire de chaque chapelle, ou le patron de chacune des missions.

Mon révérend père, Monseigneur d'Oregon, en m'envoyant mes bulles, me disait que les pouvoirs extraordinaires viendraient bientôt; cependant je n'ai encore rien reçu. Sachant que vous aviez bien voulu vous charger de prendre les intérêts des évêques de l'Oregon, et ne doutant pas que vous ne le fassiez avec autant de promptitude que de zèle, je vous prie de me faire expédier, s'il est possible, les pouvoirs et indulgences portés aux autres parts. Vous n'avez pas de temps à perdre, car je dois laisser Montréal vers le milieu de mars prochain, pour aller prendre

possession de Walla Walla. Je ferai le voyage par terre en passant par St. Louis. Ce sera alors que je pourrai vous faire savoir par quelle voie nous pourrions correspondre. En quittant St. Louis au commencement d'avril, je serai à Walla Walla en juillet.

† A.M., év. de W.W.



M. l'abbé Auger⁷⁰

Paris

AAS, A 2 : 16

Montréal, 12 décembre 1846

Monsieur l'abbé,

La dernière malle ne m'a apporté aucune lettre de Mgr d'Oregon, ce qui m'a donné un peu d'inquiétude. Je me flatte cependant que Sa Grandeur se sera trouvée éloignée de Paris au départ du courrier, ou qu'elle aura fait avec Mgr de Montréal un voyage dans l'ouest, ce qui l'aura empêché de m'écrire.

J'ai écrit, il y a quelque temps, aux Conseils de Paris et de Lyon pour demander des secours pour m'aider à me rendre à mon poste avec quelques missionnaires. Mgr de Montréal a dû venir à l'appui. J'espère que si vous avez quelque influence sur ces Conseils, vous en ferez usage en cette circonstance. Mais il n'y a pas de temps à perdre. Si je veux me rendre, cette année, à Walla Walla, il me faudra quitter Montréal vers le milieu de mars, afin de suivre la caravane qui partira du Missouri en avril. Il faut presser afin que les sommes qui doivent m'être données me parviennent avant ce temps. Et comme le nombre des

personnes que j'emmènerai devra être proportionné à mes moyens, j'aurais besoin même de les connaître vers la fin de janvier, afin de me préparer en conséquence. Ce qui me sera accordé devra être, pour cet hiver, transmis à Montréal, s'il est possible. Pour la suite, j'aurai l'honneur de vous faire connaître comment on pourra me le faire tenir.

Si Mgr d'Oregon est enfin parti, vous aurez bien la bonté de me dire si l'on a acheté, pour ma mission, des missels, cartes d'autel, car je n'en ai pas vu sur le mémoire qui m'a été envoyé.

J'ai toujours attendu les pouvoirs extraordinaires du Saint-Siège, mais en vain. J'écris à Rome au révérend P. Theiner pour les avoir avant mon départ de Montréal.

† A.M., év. de Walla Walla



À Mgr Turgeon

Québec

AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 143

Montréal, 12 décembre 1846

Monseigneur,

Depuis votre dernière, j'ai attendu de jour en jour une réponse claire et définitive de M. le grand vicaire Mailloux; je n'en ai pas reçu. Je conçois que ce monsieur se trouve dans une position bien désagréable. Il ne voulait pas que je prisse au sérieux l'offre qu'il me faisait de ses services, ou bien il croyait par là obtenir ce qu'il demandait en vain depuis longtemps. Je lui

souhaite du succès, tout en regrettant qu'il se soit exposé à des réflexions désavantageuses.

Dans sa première lettre même, il me disait qu'il ne s'attendait pas à avoir son congé, et il ajoutait : « Je sais de source certaine que Sa Grandeur a dit qu'elle n'avait pas de prêtres à gaspiller pour vous en donner. » Quand même Mgr l'archevêque aurait laissé échapper de semblables paroles, ce qu'il ne m'est pas permis de croire, que peut-il en conclure lorsqu'il avoue ensuite qu'il est libre de partir, mais qu'on lui conseille de consulter.

La meilleure foi du monde a accompagné toutes mes démarches; je suis loin de le regretter. Je ne me chagrine pas de ce petit contretemps, persuadé que je suis que Dieu en tirera sa gloire. Et si M. Mailloux doit être placé dans la baie des Chaleurs, comme on le murmure, et surtout si on le fait évêque de ce district, je m'en réjouirai bien sincèrement, parce qu'il pourra y opérer beaucoup de bien.

J'ai reçu de M. Cooke⁷¹, V.G., 7,10 £; de M. Lebourdais⁷², 6 £; de la Pointe-du-Lac, 2 £.

Montréal ne se remue pas beaucoup, je veux dire le diocèse. Cependant le petit village de Sault-Saint-Louis s'est illustré. Une quête faite à l'Archiconfrérie, à la cathédrale, a produit 22,13 £.

Dans la ville, la collecte se fera aux logis. J'aimerais avoir un aperçu de mes moyens pécuniaires au commencement de janvier, pour voir si je devrai demander des oblats cette année. Je n'ai pas encore trouvé un prêtre pour l'Oregon. Faudra-t-il que je m'y rende avec de jeunes ecclésiastiques seulement! Ce serait bien le grain de sénevé, d'abord! Aidez-moi de vos prières. J'éprouve parfois quelques moments de désolation, qui ne durent pas, par bonheur.

J'ai confiance que vous ne m'avez pas oublié au Conseil de la Propagation de la foi et que vous m'avez fait donner une bonne somme, et puis, les quêtes de Québec et de Saint-Roch auront produit de leurs côtés.

Je n'ai reçu aucune nouvelle de Mgr l'archevêque d'Oregon par la dernière malle. J'ai été bien inquiet pendant quelques jours; je me console maintenant en pensant qu'il a pu accompagner Mgr de Montréal dans son voyage de l'ouest de la France pour avoir des frères.

Il vient de se passer à l'Hôtel-Dieu un événement que l'on regarde comme miraculeux. Une sœur Dufrêne était condamnée par le médecin qui, d'un moment à l'autre, s'attendait à la nouvelle de sa mort. Une relique, ou du moins un morceau de la soutane de M. Olier⁷³, lui a été mis au col mercredi; et, jeudi à huit heures du soir, la guérison était complète. La malade pouvait se lever, aller trouver une autre sœur, etc., se confesser à genoux le matin, entendre la messe, et elle continue, etc.



M. Mailloux, V.G.
Curé de Sainte-Anne
AAS, A 2 : 17

Montréal, 16 décembre 1846

Monsieur,

De retour de mon voyage si agréable à Sainte-Anne, je n'eus rien de plus pressé que de solliciter, selon vos vœux, Mgr l'archevêque de vous laisser partir pour l'Oregon. La réponse de Sa Grandeur me paraissant favorable, je vous informai aussitôt

qu'il ne s'agissait plus que de faire vous-même la demande et que vous seriez exaucé. Vos désirs m'étaient connus; ils étaient pour l'Oregon, je n'en pouvais douter; ils étaient exprimés si clairement. Je devais donc vous regarder comme mon coopérateur. Je crus en effet qu'il en était ainsi et je vous l'écrivis.

Cependant il y a déjà deux mois que je vous adressai ma première lettre pour vous l'annoncer, et vous ne m'avez pas encore donné une réponse définitive. Il est bien vrai que ces mots de votre 1^{re} lettre : « Je ne m'attends pas à avoir mon congé » me firent soupçonner que vous n'étiez plus dans les mêmes dispositions. Votre seconde en m'annonçant que vous « étiez libre de partir, mais que l'on était revenu un peu sur ses pas, que vous alliez consulter », et semblait de me laisser aucun espoir de vous avoir pour compagnon de mes travaux et de mes courses. Cependant je n'ai pas voulu vous écrire, afin de ne pas gêner les correspondances que vous entreteniez alors concernant votre départ. Mais il faut en finir : je serai dans la gêne jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître votre détermination finale. Vous ne trouverez donc pas mauvais que je vous prie de me la donner au plus tôt. Si, après des réflexions plus profondes, vous vous êtes aperçu que votre penchant n'était pas autant pour l'Oregon que pour d'autres moins éloignées, il est juste que vous renonciez à votre premier projet et que vous alliez où Dieu vous appelle. Les sollicitations multipliées qu'il m'a fallu faire pour obtenir votre congé auront toujours réussi à me convaincre que Mgr l'archevêque n'est pas implacable.

† A.M., év. de WW



Au révérend P. Guigues⁷⁴, supérieur
Des oblats de Marie
AAS, A 2 : 18

Montréal, 22 décembre 1846

Mon révérend Père,

Le mois de mars ne se fera pas longtemps attendre, et vous savez que c'est le temps fixé pour mon départ. Je suis déterminé à emmener des PP. oblats pour mon diocèse, d'où ils pourront passer par la suite dans les diocèses voisins. Je vous prie donc de voir ce que vous pouvez faire. Il serait encore temps, peut-être, de faire venir des pères de Marseille, si vous ne pouvez m'en donner d'ici. Je n'en demande que deux pour commencer; mais en 1848, il en faudra sans doute un plus grand nombre, si les Conseils centraux nous votent une somme assez considérable pour nous soutenir, et si les autres évêques de l'Oregon en demandent. Et déjà Mgr l'archevêque en voudrait pour établir une mission dans la région de Nesqually⁷⁵. Je ne doute pas que vous ne soyez en état de me dire dès maintenant si je puis compter sur vous ou sur vos pères, car vous avez écrit à Marseille depuis que j'ai eu l'honneur de vous conseiller de ne pas refuser l'entrée de l'Oregon, et vous devez avoir reçu quelque réponse du supérieur général. Je ne voudrais pas vous gêner dans le choix de ceux que vous enverrez; cependant je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer que, si c'était possible, j'aimerais qu'il y en eût un qui pût parler facilement l'anglais.



À Mgr Turgeon

Québec

AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 145

AAS, A 2 : 19 (résumé)

Montréal, 3 janvier 1847

Monseigneur,

J'arrive de la campagne où j'ai passé huit jours. Je vous souhaite d'abord une heureuse année, la force et le courage nécessaires pour supporter les croix qu'il plaira au Seigneur de vous imposer, une santé qui vous permette de travailler pour sa gloire.

Depuis ma dernière à V.G., j'ai écrit à M. Mailloux pour avoir une réponse définitive. Il me répond du 25 dernier. Il a consulté; il ne peut aller à l'Oregon, parce qu'il a fait vœu de se consacrer aux missions du diocèse de Québec, il en a demandé dispense et n'a pas eu de réponse. Un prêtre l'a tourmenté pour le faire consentir à rester dans le diocèse; il lui a répondu qu'à moins d'un ordre contraire de ses supérieurs, il se rendrait à l'Oregon où ils lui ont permis d'aller; il a reçu l'ordre de rester trois mois à Sainte-Anne [La Pocatière], c'est-à-dire jusqu'au 15 février prochain; il écrira au commencement de février pour remettre sa cure et demander de nouveau dispense de son vœu. Il aurait mieux aimé une mission dans le diocèse par rapport à son âge et à sa capacité, mais il a demandé tant de fois cette faveur, sans rien obtenir, qu'il est convaincu que son archevêque ne lui en donnera jamais. C'est là le motif qui lui a fait demander d'aller à l'Oregon. Dans sa demande, après ma première lettre, il avait exprimé ce désir à son archevêque. La liberté qu'il lui a donnée de me suivre en est une preuve. En définitive, il lui faut une

dispense de son vœu par son archevêque, et le refus d'une mission dans son (de M. Mailloux) diocèse, ou bien il ira à l'Oregon, etc.

J'ai cru, monseigneur, qu'il était nécessaire que vous eussiez connaissance de cette lettre, qui dit l'équivalent de oui et non. Elle contient pourtant l'aveu que c'est une mission dans le diocèse qu'il désire. Vous la lui accorderez sans doute. Pour moi, je ne veux plus insister, et je me propose de ne plus lui écrire à ce sujet. Il est évident que sa vocation n'est pas surnaturelle.

Je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance pour l'intérêt que vous prenez pour ma mission. Le don de votre Conseil est généreux, eu égard à ce que vous donnez à la Rivière-Rouge.

La recette, jusqu'à ce jour, est comme suit pour Québec :

Reçu par moi	130,18,5½ £
40 paroisses	280 £
Propag. de la foi	50 £
M. Mailloux, à compte	80, 11,8½ £

541,10,2 £

M. Mailloux me dit que l'Isle-Verte, la Rivière-du-Loup, Saint-André, Rimouski et Sainte-Luce n'ont encore rien envoyé. Il reste encore le district des Trois-Rivières : je n'ai reçu que de quatre curés. Il y aura au moins 600 £ de votre diocèse; c'est honorable et digne de louange. Si la circulaire de Mgr l'administrateur du 27 dernier⁷⁶ a l'effet de celle de Mgr l'archevêque, j'aurai de quoi avancer mes affaires. J'aurais eu grand tort de ne pas remettre mon sort entre les mains de la divine Providence pour les secours pécuniaires, et je vois par là de plus en plus ce

que je dois attendre pour le personnel, quoique je sois trompé d'abord.

Il est bien difficile que je puisse promettre de l'emploi à un grand nombre de jeunes gens qui voudraient se rendre à l'Oregon, car je ne voudrais pas m'exposer à gaspiller les dons des âmes généreuses. Cependant je prévois que je pourrai en employer plusieurs pendant quelque temps, et les autres évêques seront bien aises, je crois, d'en avoir quelques-uns à leur service. S'il y avait des charpentiers-menuisiers, ils ne courraient pas grand risque de manquer d'ouvrage.

Je me propose de partir au milieu de mars, et alors la navigation ne sera pas ouverte dans le Bas-Canada. Il en coûtera donc un peu plus pour nous rendre à Kingston, que si nous allions en bateau à vapeur. Je ne puis dire ce que pourrait coûter le passage ou transport d'une personne qui ne voyagerait pas en gentilhomme. Un jeune homme qui est revenu de Fort Hall, l'automne dernier, a dit à Mgr Prince qu'il avait dépensé 15 £. Je serais porté à croire que, rendu à Independence, il ne coûterait à peu près que la nourriture, si chacun de ces jeunes gens n'avait pas de bagage à transporter et voulait faire usage de ses jambes tout le temps⁷⁷.

Le révérend père provincial des jésuites, à St. Louis, croit qu'il partira des caravanes depuis le 1^{er} d'avril jusqu'au 20 mai, mais en partant avec la première caravane, je pourrai être rendu en août et me faire construire une petite cabane avant la saison des pluies, pendant que j'irai assister au sacre de Mgr Demers à la ville d'Oregon.

Les deux dernières malles n'ont apporté aucune lettre des SS. évêques de Montréal et d'Oregon. J'espère en recevoir à la prochaine. Le 21 novembre, ils étaient tous deux à Paris, et le

premier était à Marseille à la fin de novembre. Le pauvre frère doit trouver le temps bien long.



À Mgr Signay
AEP. C. Ste-Anne, IV : 16
ACP, 579 : 42

Montréal, 3 janvier 1847

Monseigneur,

De retour de la campagne, je m'empresse de vous faire les souhaits de la nouvelle année, qui sera pour vous, j'espère, heureuse sous tous les rapports. Je vous prie en même temps de continuer d'adresser des prières au Seigneur pour qu'il me donne, dans sa bonté, des missionnaires selon son cœur. Car le temps du départ approche avec rapidité, et je n'ai encore aucun prêtre pour me suivre. Faudrait-il que je parte avec deux ecclésiastiques seulement ? J'espère que Dieu ne le permettra pas.

M. Mailloux qui avait montré tant d'empressement d'abord, ne désire plus que des missions dans le diocèse de Votre Grandeur.

Quoique je me trouve désappointé au sujet des personnes de votre diocèse qui paraissent vouloir me suivre, je me console à la vue des secours pécuniaires que va me fournir la générosité de vos diocésains, grâce à votre circulaire; secours qui me mettront en état de payer pour le voyage des prêtres qui me viendront d'ailleurs. J'espère que le diocèse de Montréal ne restera pas en arrière de celui de Québec, et qu'il me viendra aussi généreusement en aide.

Mgr l'archevêque d'Oregon ne m'a donné aucun signe de vie par les deux dernières malles.

† A.M., év. de Walla Walla



M. Caisse⁷⁸, prêtre
AAS, A 2 : 18 (résumé)

Montréal, 4 janvier 1847

Mgr de Walla Walla répond à M. Caisse qui s'offre pour la mission qu'il accepte ses services, qu'il est édifié et consolé, que Dieu n'abandonnera pas les frères et sœurs orphelins, que si les plaisirs de cette vie ne sont pas notre partage, la félicité éternelle nous est promise, si nous quittons père, mère, frère, pays, pour l'amour de Dieu.

Il l'invite à venir à Montréal.

A.M., év. W.W.



À M. le grand vicaire
 Alexis Mailloux
 ACP, 579 : 43
 AAS, A 2 : 19-20

Montréal, 14 janvier 1847

Mon cher grand vicaire,

J'ai reçu votre lettre du 23 décembre. J'aurais préféré que vous vous fussiez exprimé clairement et nettement, sans craindre de me faire de la peine, si vous aviez à m'avouer que vous ne persistiez pas dans le désir d'aller à l'Oregon ou de me suivre, tel que vous me le témoignâtes sans restriction aucune, lorsque j'eus le doux plaisir d'être du nombre de vos hôtes à Sainte-Anne. C'était pour me mettre à l'aise que je vous écrivais « que si, après réflexions plus sérieuses, vous vous aperceviez que Dieu vous appelait ailleurs, il était juste que vous renonçassiez à votre premier projet. »

Quoique Mgr l'archevêque de Québec vous ait donné liberté de me suivre, vous dites : « À moins d'un ordre contraire de mes supérieurs, je me rendrai à l'Oregon », et, plus bas, « En définitive, il me faut une dispense de mon vœu et le refus d'une mission dans le diocèse, ou bien j'irai à l'Oregon », d'où je conclus que vous vous trouvez dans l'embarras. D'ailleurs vous dites assez clairement que vos vœux sont pour les missions de votre diocèse. Votre vocation pour l'Oregon n'est donc pas surnaturelle, ou, si vous le préférez, Dieu ne vous appelle pas à me suivre. Je ne veux plus en conséquence vous tourmenter à ce sujet, et vous êtes libre de tout engagement envers moi.

Ce que je regrette, c'est que la question de votre départ ait pu donner occasion à des correspondances désagréables en d'autres lieux.

La Providence pourvoira aux besoins de ma mission, j'en ai la ferme confiance. En quelque lieu qu'elle vous place, je vous souhaite bien sincèrement bonheur et succès.

Je suis bien cordialement, mon cher grand vicaire, votre très humble serviteur.

† A.M., év. de Walla Walla



Monsieur l'abbé Voisin⁷⁹

Missions Étrangères

Paris

AAS, A 2 : 20-21

Montréal, 25 janvier 1847

Monsieur,

J'ai reçu hier une lettre de Mgr l'archevêque d'Oregon City du 30 décembre, qui m'a délivré de grandes inquiétudes, car je n'en avais pas eu depuis celle que Sa Grandeur m'adressa du 1^{er} novembre.

Cette lettre, entre autres choses, me fait connaître que vous avez bien voulu vous charger de l'agence des évêques de l'Oregon. Je m'en réjouis et vous prie d'agréer mes remerciements. La même lettre m'apprend aussi « qu'il ne paraît pas que les Conseils puissent me faire, cette année, aucune allocation (en 1846) ». Grâce à la générosité de mes compatriotes, j'ai reçu

quelques secours qui me mettent en état de partir pour mon diocèse.

Mon départ de Montréal pour St. Louis est fixé au 15 de mars prochain ou au moins avant la fin de ce mois. Si vous avez quelque nouvelle à m'apprendre par la malle du 1^{er} mars, vous pouvez encore m'adresser vos lettres à l'évêché de Montréal, Canada, d'où elles pourront me parvenir à St. Louis, si elles arrivent après mon départ d'ici. Ensuite, jusqu'à meilleur avis, vous dirigerez de suite vos lettres à St. Louis, Missouri, en les recommandant soit au P. Van de Velde, provincial, soit au président de l'université de St. Louis, Missouri. Les caravanes qui laissent le Missouri pour l'Oregon, de temps à autre jusqu'au 15 ou 20 de mai, donneront à ces bons pères le moyen de me les faire parvenir.

Pour moi, je voudrais me mettre en route avec la première caravane qui doit partir au commencement d'avril.

Si les Conseils me donnent des secours en mars, j'espère que vous pourrez me le faire savoir par la voie que je viens de vous indiquer.

Si ces secours ne dépassaient pas 24 000 francs, je n'aimerais pas que vous payassiez de suite toute la dette contractée en mon nom à Paris, car je me trouverais gêné. Mais s'ils se montaient à 30 000 francs, vous pourriez, je crois, acquitter cette dette qui est de 6 000 à 7 000 francs.

Je vous écrirai de St. Louis pour vous dire comment il faudra me faire parvenir les secours de la Propagation de la foi. Cependant vous pourriez toujours, cette année, faire déposer disons 3 à 4 000 \$ à l'évêché de Montréal, entre les mains de M. Alexis Truteau, chanoine, ou de M. J.O. Paré, chanoine secrétaire; l'évêque de Montréal, qui est en Europe, pourra vous en donner le moyen.

J'ai reçu quatre indults de Rome. Mgr l'archevêque m'en annonce deux autres. J'ai écrit au R.P. Theiner pour d'autres pouvoirs.

† A.M., év. de Walla Walla



À Mgr de Sidyme
Québec
AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 149

Trois-Rivières, 3 février 1847

Monseigneur,

Mon voyage à Québec n'aura pas lieu. Je ne suis pas plus avancé qu'avant mon départ de Montréal. En entreprenant cette petite excursion, j'espérais découvrir sur ma route quelques bons missionnaires prêtres ou autres. Le Saint-Esprit n'a pas encore parlé; rien n'est assuré. Mon voyage à Québec n'aurait aucun but. Il occasionnerait une dépense inutile.

Donc il me faut retourner à mon poste pour me préparer, car le 15 mars sera bientôt arrivé. Point de prêtres à Montréal jusqu'à présent. Il y a cependant quelques signes de vocation, mais les besoins sont si grands, si pressants. Je courrais quelque chance, je crois, si Mgr l'archevêque voulait donner un prêtre de son diocèse à celui de Montréal, pour remplacer celui qui me serait accordé. Je n'ose le proposer à Sa Grandeur. Si vous sondez ses dispositions, pour m'en informer, vous me rendriez un grand service.

Je partirai d'ici demain après la messe, pour être à l'évêché vendredi soir.

† A.M., év. de Walla Walla



Lettre de vicaire général⁸⁰

À Mgr Signay

AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 153

AAS, A 5 : 22-23

8 février 1847

Augustinus Maglorius Blanchet. Miseratione divina et Stae Sedis apostolicae gratia Episcopus Walla-Wallensis, &c &c &c.

Cum ea sit relatio Quebecensem inter et Walla-Wallensem Dioceses ut evenire possit diocesanos nostros, negotium causa, in dictam transmeare Quebecensem diocesim cujus Archiepiscopus est Illmus ac Revmus Josephus Signay, contingere quo possit ut dictus archiepus suis ipse negotiis, aut aliqui ex ejusdem diocesis presbyteris intra limites nostrae diocesis in posterum adducantur, Nos, praedictorum diocesanorum spiritualibus necessitatibus subvenire, et signu, obsequi nostri erga praefatum Illmum ac Revmum Quebecensem Archiepiscopum praebere cupientes, ipsum creare et constituere decrevimus, ac per praesentes melioribus forma, jure, via et modo quibus melius et efficacius possumus creamus et constituimus vicarium nostrum generalem, ita ut in omnes diocesanos nostros, ubicumque reperti fuerint, eamdem prorsus jurisdictionem episcopalem quam Nos ipsi in illos, sive jure ordinariis, sive ex speciali

indulto Stae Sedis Apostolicae in 29 articulis comprehenso, Romae dato, die 15 Novembris 1846 ad decennium concesso, exercemus, exercere possit ac valeat vel per se vel per ejusdem diocesis presbyteros in eis quae non requirunt ordinem episcopalem, promittentes Nos ratum habituros quidquid per praefatum Illmum ac Revmum Archiepiscopum Quebecensem in praedicta qualitate vicarii nostri generalis, aut per ejusdem diocesis presbyteros sive intra sive extra nostrae diocesis limites actum ordinatum statutumque fuerint.

In quorum fides praesentes signo sigilloque nostris, ac Secretarii nostri subscriptione manitas in aedibus beati Jacobi Marianopoli dedimus die octava Februarii, anno millesimo octingentesimo quadragésimo septimo.

† A.M.A. Epus Walla-Wallensis
De mandato Illmi ac Revmi
DD Walla-Wallensis Episcopi
G. Leclair, S.D. Secrius



Convention entre Mgr de Walla Walla
Et le R.P. Guigues, supérieur des oblats
AAS, A 2 : 22 (résumé)

Montréal, 10 février 1847

Ce jour, le révérend père Guigues dit à Mgr de Walla Walla :
1. Que Mgr de Marseille approuvait l'envoi de deux PP. oblats à Walla Walla.

2. Qu'il donnerait un des pères de Montréal à Mgr de Walla Walla, s'il n'avait pas de prêtre séculier pour l'accompagner.
3. Que ledit père Guigues va écrire au père Beaudrand⁸¹, à Bytown, de se tenir prêt, et de quitter Bytown au premier avis que lui donnera Mgr de Walla Walla pour se rendre à Montréal et se préparer au départ; cet avis devra être donné 15 jours auparavant.

† A.M., év. de Walla Walla



À Charles-Félix Cazeau
 Québec
 AAQ, 36 CN, C.A., 3 : 65

Montréal, 15 février 1847

Monsieur,

Je m'empresse de vous envoyer l'état des sommes réunies entre mes mains, et les noms des personnes et des paroisses qui ont fait les offrandes. Je crois avoir marqué exactement tout ce que j'ai reçu. Saint-François-du-Lac n'a donné encore que le produit d'une quête faite le dimanche que je passai chez le bon ami M. Béland⁸². Il y avait alors espoir que le produit de la quête de l'Enfant-Jésus serait donné à la mission de Walla Walla. Je vous rendrai compte de tout ce qui me sera envoyé. Le montant de la recette de l'archidiocèse dépasse déjà mon attente, grâce à Dieu d'abord, et ensuite à Mgr le coadjuteur et à vous-même,

puisque vous avez contribué pour beaucoup à cette collecte qui s'est faite chez vous et qui a eu un si bon résultat.

Je n'ai pas oublié que vous m'aviez demandé des renseignements sur l'Oregon.

Malheureusement, j'ai peu de choses à vous offrir. Voici ce que m'écrivait Mgr l'archevêque d'Oregon, le 30 décembre dernier :

« Vous serez surpris de me trouver encore à Paris. J'en suis étonné moi-même. Hélas, mes pas ont été et sont encore traversés de mille obstacles. Je n'ai pu profiter du bâtiment partant le 29 septembre, et ce n'est que deux mois après que la Société de l'Océanie a pu acheter un navire à Bordeaux, d'où il a mis trois semaines à se rendre au Havre. Il y est depuis le 18 décembre, mais il va partir pour Brest. C'est là que nous embarquerons vers la mi-janvier prochaine. *L'Étoile du Matin* est le nom de ce navire de 360 tonnes et qui a 95 pieds de longueur, 21 pieds de largeur et 13½ de cale. C'est ce frêle navire qui va recevoir toute l'espérance de l'Oregon, du moins de ma partie. Prêts à partir avec moi : cinq prêtres, deux sous-diacres, sept religieuses, trois révérends pères jésuites, trois frères coadjuteurs et un tonsuré. Je suis en train d'avoir quelques frères du Mans, mais ce n'est pas encore certain. »

Voilà, mon cher secrétaire, ce que je puis ajouter à tout ce qui a été publié depuis quelque temps sur l'Oregon.

Pour ce qui regarde l'évêque de Walla Walla, vous n'êtes pas en peine, vous savez son histoire, son indigence, ses ressources, les moyens employés pour les procurer, et le succès qui a couronné les efforts pour le diocèse de Québec. Dans quelques jours, je pourrai vous dire ce qui s'est fait dans le diocèse de Montréal.

Si l'argent vient en assez grande abondance, il n'en est pas ainsi des prêtres. Tous paraissent souhaiter que quelques-uns me suivent. Mais qui voudra faire les sacrifices ? À Québec, le sacrifice que l'on a fait en donnant à M. Mailloux la liberté de partir, était bien une marque de bienveillance pour la petite Église de l'Oregon. Mais M. Mailloux ne part pas. Ce sacrifice, le plus grand que pût faire Québec, ne pourrait-il pas être remplacé, ou échangé par un autre d'un moindre prix ? Auriez-vous pour axiome : *Le plus grand sacrifice ou point de sacrifice* ? Non, non, il n'en sera pas ainsi. Vous ne finirez pas de cette manière une œuvre que vous avez si bien commencée. Il y a ici des vocations pour l'Oregon. Mais le diocèse est tellement dépourvu de sujets qu'il est vraiment très difficile que Mgr l'administrateur consente à se dépouiller. Il me paraît bien que le diocèse de Québec n'est pas réduit à un tel état de pénurie.

D'ailleurs, on a lieu et raison de s'étonner que le diocèse de Québec, qui a déjà reçu des secours si précieux de celui de Montréal, et qui espère encore en avoir le printemps prochain pour le Saint-Maurice et l'Abitibi, ne veuille pas venir en aide à un évêque qui n'a pas un seul prêtre à sa disposition. Cette réflexion est du supérieur de la Congrégation, que vous savez si bien apprécier pour vos missions. Lui aussi, il voudrait me donner de ses sujets. Mais il considère les missions susdites, et, s'il m'en donne, il faudra qu'il surcharge les autres membres de la Compagnie.

Allons, M. le secrétaire, encore un petit effort en ma faveur ! Je vais écrire à Mgr le coadjuteur, et je n'ai aucun doute que vous ne trouviez des sujets convenables pour remplacer ceux qui sont prêts à me suivre, si vous le voulez, efficacement, car Mgr l'archevêque ne pourra pas plus résister à vos instances en cette occasion qu'il ne l'a fait en bien d'autres. En sorte que si je

me trouvais trompé, je me croirais fondé à dire : M. Cazeau n'a pas voulu donner un remplaçant et cependant il avait consenti à donner un missionnaire.

Quoique j'aie été autorisé à prendre toute la somme que vous aviez pour l'archevêque, je crois qu'il est à propos que vous gardiez les 24 £ pour certains besoins qu'il pourrait avoir. Je lui rendrai compte de la somme que vous m'avez remise l'automne, ainsi que du prix des bréviaires.

Pour ce qui regarde le diocèse de Walla Walla, je laisserai entre les mains de M. Truteau une certaine somme, sur laquelle vous aurez des droits, lorsqu'il vous plaira de me rendre quelque service, car je prévois que je pourrai vous en donner souvent l'occasion.

Nous avons le plaisir d'avoir à dîner M. le procureur⁸³ du séminaire de Québec. Le voyage ne paraît pas l'avoir fatigué. Il me dit qu'il vous donnera 300 £ pour vous, et que vous m'avez envoyé déjà 200 £; je ne les ai pas reçus, ils arriveront sans doute.

P.-S. Le cortège de l'évêque de Walla Walla, connu jusqu'à ce jour, se compose de M. le secrétaire, M. Rousseau qui a reçu hier le sous-diaconat, et de deux nièces qui veulent aussi rendre service aux sauvagesses en leur montrant à travailler⁸⁴.

Recette du diocèse de Québec pour l'évêque de Walla Walla jusqu'au 12 février 1847 :

M. Dumais, Saint-Denis (Kam.)	0,15,0 £
Anonyme	0,0,7½ £
L'hon. Dionne ⁸⁵ et sa dame	8,15,0 £
Mgr de Sidyme	10,0,0 £
M. Thomas-Benjamin Pelletier ⁸⁶	

préfet des études, Sainte-Anne	1,0,0 £
Dlle Maranda et autres	0,13,1½ £
Paroisse Sainte-Anne-Pocatière	12,2,6 £
Dlle Blanchet (2)	2,10,0 £
Séminaire de Québec	25,0,0 £
Frère Louis ⁸⁷	0,10,0 £
Pointe-aux-Trembles	14,17,6½ £
Saint-Roch-des-Aulnaies	10,0,0 £
Anonyme, de Saint-Pierre, I.O.	0,1,10½ £
Saint-Henri	6,4,0 £
M. Lebourdais, Rivière-du Loup ⁸⁸	6,0,0 £
Pointe-du-Lac	2,0,0 £
Trois-Rivières	7,10,0 £
Maskinongé	7,0,0 £
M. le grand vicaire Gauvreau	0,10,0 £
Ursulines, Québec	15,0,0 £
M. Leduc ⁸⁹ , Champlain	1,15,0 £
	132,4,8 £
 Ménagère de M. Cooke, V.G.	 1,0,0 £
Saint-Grégoire, Tr.-Riv.	5,0,0 £
M. Derome ⁹⁰	2,10,0 £
M. Routhier ⁹¹	0,5,0 £
M. Béland	2,10,0 £
Saint-François-du-Lac	2,13,3 £
Saint-Stanislas	2,0,1 £
	148,3,0 £
 En mains, de M. Cazeau	 329,11,1½ £

Conseil de la P.F., Q.	50,0,0 £
Annoncé par M. Mailloux	80,11,8½ £
	608,5,10 £
Dû par M. Chapais	18,0,0 £
Promis par l'hon. Dionne	
pour compléter 25 £	15,5,0 £*
	641,10,10 £

* S'ils ne sont pas compris dans les 27 £ de la paroisse de Kamouraska.



À Mgr Turgeon
 Québec
 AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 151
 AAS, A 2 : 22-23

Montréal, 15 février 1847

Monseigneur,

La sympathie que vous me témoignez dans votre dernière et le regret que vous éprouvez que je n'aie pas encore, à l'heure qu'il est, un compagnon prêtre, ont été comme un baume dans ce temps où, malgré ma parfaite résignation à la volonté de mon Dieu, je ne laisse pas que de déplorer mon sort, s'il me faut partir sans avoir un dépositaire de mes peines intérieures et un confident de mes misères spirituelles. Votre sympathie et votre

regret ne se borneront pas à des paroles, si je connais bien à fond votre disposition bienveillante pour le pauvre évêque de Walla Walla et l'Oregon en général. Il y a à Québec des ressources que l'on ne trouve pas ailleurs en ce moment. L'archevêque de Québec a fait un grand sacrifice, ou du moins il était disposé à le faire; comment se ferait-il qu'il ne pût en faire un petit ? Si Dieu inspire à quelques bons prêtres du diocèse de Montréal de se consacrer aux missions que vous avez eu la gloire d'établir – deux se présentent avec des marques de vocation – vous serait-il donc impossible de les remplacer convenablement ? On ne demande pas un nouveau sacrifice, mais un moindre sacrifice, et vous ne pourriez vous résoudre à le faire ! L'Église de Québec sera donc comme une mère qui ne voudrait pas secourir ses enfants dans des besoins pressants, parce qu'ils sont devenus majeurs et se sont séparés d'elle. Je sais les bonnes dispositions de l'administration du diocèse de Montréal à mon égard, mais je sais aussi les embarras où elle se trouve en ce moment, et je comprends qu'il est très difficile de laisser partir un curé.

Je vous prie, monseigneur, de considérer de nouveau ce que vous pouvez faire. Mgr l'administrateur a écrit à Sa Grandeur Mgr l'archevêque pour lui dire les embarras où il se trouve, etc. Je ne sais s'il réussira à le toucher. Mais moi, je suis persuadé que vous le pourrez avec la grâce de Dieu. Il suffira peut-être pour cela de lui représenter que le diocèse de Montréal a déjà fait des sacrifices pour celui de Québec, et qu'il est encore disposé à en faire dans l'occasion.

Mais ce serait bien inutile de vous suggérer les raisons qui peuvent influencer le vénérable archevêque. Votre zèle, votre dévouement pour ma mission vous les fera bien trouver.

Je vais donc encore me reposer sur vous pour le succès de cette nouvelle démarche.

N'abandonnez pas si tôt, je vous en conjure, votre œuvre, cette œuvre que vous avez commencée avec tant de zèle, que vous avez continuée durant des années, par tant de sacrifices; cette œuvre, la gloire de votre Église. Qu'il ne soit pas dit que vous avez refusé de coopérer à donner un prêtre à un évêque de l'Oregon, qui ne pouvait s'en procurer autrement.

Pardonnez, monseigneur, mes instances. Si elles vous semblent importunes, au premier abord, mettez-vous à ma place : je ne crains pas qu'alors vous les jugiez avec trop de sévérité.

Je vous prie de continuer à vous souvenir de tous mes besoins dans vos très saints sacrifices et de me croire avec un profond respect...



À M. Larocque
Supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe
ASSH, Sec. A, Sér. G, Dos. 12

Montréal, 16 février 1847

Monsieur le supérieur,

Je m'étais proposé depuis longtemps de visiter Saint-Hyacinthe; et alors j'aurais fait avec plaisir les ordinations désirées. Mais, pour le moment, il me semble que je ne puis plus disposer de mon temps d'avance.

Le jour fixé pour le départ ne sera pas longtemps attendu, et je n'ai pas encore de collaborateurs! Il me faut de toute

nécessité rester à mon poste, pour m'occuper de cet objet qui est si important pour moi.

Je m'attends même à être obligé de descendre à Québec pour négocier plus promptement avec Sa Grandeur monseigneur l'archevêque.

Si je m'engageais à aller chez vous, je pourrais me trouver fort gêné, et mes affaires en souffriraient. C'est pourquoi, malgré mon désir de vous voir avec tous vos confrères, je ne puis dire si j'aurai cette consolation.

Agréez, pour vous et toute votre communauté, mes souhaits les plus sincères, et priez tous pour moi et ma mission.

Je suis bien cordialement et avec estime, monsieur, votre très humble et ob. Serviteur.

† A.M., év. de Walla Walla



À Mgr Turgeon
Québec
AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 155

Montréal, 24 février 1847

Monseigneur,

Vous allez sans doute vous réjouir avec moi et rendre à Dieu de sincères actions. Quoique je me sentisse poussé, pressé de solliciter du secours partout *opportune et importune*⁹², et que je ne réussisse qu'à obtenir des refus, je ne perdais pas confiance et j'y étais porté par tous les amis de l'œuvre qui me disaient que les secours viendraient à la onzième heure. En effet,

tant de prières et de neuvaines que j'avais demandées dans tous les lieux que j'ai pu parcourir depuis ma consécration devaient m'assurer que Dieu n'abandonnerait pas son œuvre.

C'est la malle d'hier qui m'a apporté la consolation, ou plutôt qui y a mis le comble. Mgr de Marseille⁹³ m'annonce que des oblats ont dû s'embarquer le 1^{er} février au Havre pour New York, et là attendre mes ordres.

Mgr de Montréal, qui m'écrit du 14 janvier, était dans les meilleures dispositions pour l'Oregon, comme ci-devant. L'administration a pu dès aujourd'hui donner à M. Brouillet⁹⁴, curé de L'Acadie, la permission de me suivre et lui promettre des lettres d'excorporation, ce qu'elle ne pouvait faire auparavant.

J'ai donc ce que je désirais pour cette année. Il ne me reste plus que de payer à mon Dieu le tribut de reconnaissance. Aidez-moi à satisfaire à cette dette. Je demandais au moins un prêtre séculier, prudent, vertueux, de quelque expérience. Je demandais au moins deux oblats. Je demandais 1000 à 1200 louis. J'aurai tout, et peut-être plus! *Misericordias Domini in aeternum cantabo*⁹⁵. *Omnes gentes plaudite manibus*⁹⁶. Ce n'est pas en vain que mon diocèse a été consacré au très saint Cœur de Jésus et au saint et immaculé cœur de Marie. Le cœur de Jésus titulaire de la cathédrale, et le cœur de Marie, patron du diocèse.

Le pauvre archevêque de l'Oregon qui fait mémoire des évêques de Québec, languissait encore en France le 28 janvier. Cependant il était alors à Brest avec sa petite colonie, espérant partir enfin dans *L'Étoile du Matin* entre le 3 et le 8 février, pour passer le cap Horn en mai, hiver. Ce sera le mois de Marie, il a grande confiance en elle. Je ferai aussi ce mois avec ma petite colonie ou caravane, afin qu'elle le préserve.

Ayant entendu dire que M. Belcourt devait revenir au Canada, j'en conçus de la tristesse et j'écrivis en novembre dernier à Mgr de Montréal pour tâcher de l'attacher aux missions pour la vie en lui donnant une mitre, et en divisant le vicariat apostolique de Mgr de Juliopolis. Ce projet est agréable à Mgr de Montréal. Il reste à savoir si nos saints évêques de Québec l'approuveraient et s'ils voudraient recommander M. Belcourt et deux autres. On croit que les deux évêques pourraient faire partie de la province ecclésiastique de Québec. Si ce projet vous plaît, il faudra prendre des mesures pour envoyer tous les renseignements possibles et convenables à l'évêque de Montréal, avant son départ (de Rome), afin qu'il puisse adresser un mémoire à la Sacrée Congrégation de la propagande.



Au R.P. Point, supérieur
Sandwich⁹⁷, U.C.
AAS, A 2 : 24

Montréal (évêché), 24 février 1847

Mon révérend Père,

En laissant Montréal pour St. Louis, Missouri, je voudrais ne pas faire une fausse route. Je me propose de suivre le Saint-Laurent jusqu'à Kingston et Toronto; puis me rendre à Buffalo. C'est de cette dernière ville que je désire connaître la meilleure voie à suivre. On peut passer par Détroit, Chicago, pour descendre la rivière des Illinois, ou passer par Cincinnati et descendre sur l'Ohio jusqu'à son embouchure.

Comme je crois qu'il vous sera facile d'avoir des renseignements exacts sur le trajet par Détroit, etc., je vous prie de me dire quels sont les moyens de transport depuis Détroit jusqu'à St. Joseph sur le Michigan; depuis Chicago jusqu'à St. Louis, ou bien s'il serait plus avantageux de se rendre de Buffalo jusqu'à Chicago en bateau à vapeur, s'il y en a; de plus, quel serait le coût probable pour chaque personne.

Je vous prie de me répondre immédiatement, s'il est possible, parce que je dois partir d'ici le 15 mars prochain.

† A.M., év. de Walla Walla



À M. Desgenettes⁹⁸

Curé de Notre-Dame-des-Victoires

Paris

AAS, A 2 : 24-25

Montréal, 25 février 1847

Monsieur le curé,

Avant de partir pour l'Oregon, où m'envoie le Saint-Siège apostolique, pour travailler à la conversion des infidèles, et régir un diocèse, malgré ma faiblesse, je me sens pressé de vous écrire pour me recommander aux prières de l'archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie. Ayant eu le bonheur de demeurer, avant ma consécration, dans un diocèse tout dévoué au Cœur de Marie, il m'a été donné d'être témoin des grandes merveilles qui s'y sont opérées par l'invocation de celle que

l'Église appelle à si juste titre le *refuge des pécheurs, la consolation des affligés*, en même temps que la *porte du ciel*.

À qui donc mieux m'adresser qu'à son Cœur pur et sans taches pour obtenir tant de secours qui me sont nécessaires pour faire l'œuvre confiée à mes faibles mains ? Je dois le publier à haute voix, déjà elle m'a obtenu des faveurs signalées. Pour qu'elle me continue sa protection, je désire me consacrer de nouveau, avec mon diocèse et tous mes collaborateurs, à son Cœur si tendre et si compatissant. Et pour cela, je veux déposer dans l'église privilégiée de Notre-Dame-des-Victoires, dont vous êtes le digne curé, un cœur contenant les noms du premier évêque de Walla Walla et des ecclésiastiques qui l'accompagnent. Monseigneur de Montréal a bien voulu se charger de faire pour moi cette petite offrande à son retour de la ville sainte. Vous recevrez ce cœur comme un monument qui dira sans cesse à Marie qu'elle a dans l'Oregon, comme au Canada et en Europe, des enfants dévoués à son service, des propagateurs de son culte, et qu'elle aura aussi, j'en ai la confiance, des imitateurs de ses vertus. Les sauvages, en devenant chrétiens, seront des enfants de Marie. Ils chanteront ses louanges. Ils s'adresseront à son cœur de mère pour être conduits par elle au cœur sacré de Jésus, source intarissable de tout bien. Et comment ne pas arriver jusqu'au fils, lorsqu'on s'y fait conduire par la mère ?

Pour vous, monsieur le curé, je n'ai pas de souhait à vous faire : vous êtes sous la garde de Marie. Je vous demande un petit souvenir au memento de vos saints sacrifices.

† A.M., év. de Walla Walla



À l'abbé Voisin
AAS, A 2 : 25-26

[Montréal, 25 février 1847]

Monsieur l'abbé,

Dans ma lettre du 25 janvier, je vous disais où vous pourriez envoyer [les lettres] que vous voudriez m'adresser après le 1^{er} mars. Mais j'ai oublié de vous dire que la Compagnie de la Baie d'Hudson fait partir, tous les ans, vers la fin d'avril, ou au commencement de mai, des canots pour la Rivière-Rouge [Manitoba], et de là à l'Oregon.

Jusqu'à présent, l'agent de cette compagnie, qui a son bureau à Lachine, à trois lieues de Montréal, s'est toujours distingué par sa complaisance à se charger de faire passer les lettres qu'on lui confie. Vous aurez donc encore cette voie pour faire connaître aux évêques de l'Oregon ce que les Conseils leur auront voté d'argent. Vos lettres pourront être adressées à M. Truteau ou à M. Paré, qui les enverront à Lachine. S'il y a un bateau à vapeur le 19 avril, de Liverpool, des lettres pourraient aussi être adressées à St. Louis du Missouri, et arriver assez tôt pour être envoyées par les dernières caravanes, car il y a apparence qu'il en partira pour l'Oregon jusqu'au 15 de mai, et peut-être après.

Si les pouvoirs extraordinaires que j'ai demandés à Rome vous sont envoyés, j'espère que vous pourrez les expédier aussitôt par quelque une des voies indiquées dans celle-ci, ou dans ma précédente.

† A.M., év. de Walla Walla



M. Mercure⁹⁹
Curé de Lavaltrie
AAS, A 2 : 26-27

Montréal, 26 février 1847

Monsieur le curé,

J'ai reçu votre lettre du 23. Je ne saurais approuver le ton que vous prenez envers d'anciens amis. Que vous ne soyez pas content de l'administration de vos affaires, cela ne me surprend guère, car j'avais prévu dès le commencement qu'il en serait ainsi, et je l'avais écrit à M. Birs. Il n'y avait donc chez nous que le désir de ne pas laisser perdre le peu d'argent qui vous restait et de ne pas vous laisser piller par le premier venu, qui a pu nous engager à régler le tout au meilleur de notre science. Tout le monde ne savait-il pas que vous ne vouliez pas entendre parler de vos affaires temporelles ? Valait-il donc mieux laisser tout périr ? En seriez-vous mieux aujourd'hui ? Si vous aviez le malheur d'être affligé de nouveau d'une maladie semblable, dites-moi si d'après votre conduite actuelle, vous auriez quelqu'un pour vous rendre service ?

Quant à ce que vous dites *que vous n'étiez nullement à vous*, lorsque vous signiez une procuration, était-ce bien à nous à le décider ? D'ailleurs pouvez-vous dire que nous vous avons tourmenté pour obtenir cette procuration qui ne pouvait être qu'un fardeau ?

Je vous ai rendu compte de ce que je vous ai fait en qualité d'ami. Pour les affaires faites par M. Birs, je n'ai pas besoin de

m'en mêler. Je crois que ce monsieur est bien capable de vous satisfaire en tout ce que vous pouvez raisonnablement exiger.

† A.M., év. de Walla Walla



À Mgr Bourget

Paris

ACAM, 195.133; 847-3

AAS, A 2 : 29-31

Montréal, 27 février 1847

Monseigneur,

J'ai reçu vos lettres du 18 et 31 décembre, ainsi que celle du 14 janvier. Je ferai mon profit des renseignements que vous me donnez et surtout pour ce qui regarde la paix qui doit régner nécessairement entre les différents corps religieux et le clergé séculier.

Le bon frère archevêque a été bien à plaindre de ne pas avoir à qui se conseiller et ouvrir son cœur. Voilà ce qui faisait le sujet de ma peine, jusqu'au moment où l'administration s'est enfin décidée à laisser partir M. Brouillet. Je voyais que j'allais être abandonné à moi-même, n'ayant que deux jeunes ecclésiastiques qui ne pourraient guère m'aider de leurs conseils. Je ne saurai donc trop remercier le Seigneur qui a eu pitié de ma faiblesse. Mais vous aussi, monseigneur, vous avez droit à ma reconnaissance, puisque sans votre dernière lettre je courais risque de partir sans avoir de confident de mes secrets et de

mes peines, et sans conseil au milieu des difficultés qui pourraient se présenter.

Maintenant je suis content. Mgr de Marseille m'a envoyé quatre oblats qui ont dû quitter Le Havre le 1^{er} février. Si je suis obligé de laisser quelques-uns d'eux pour remplacer *ad interim* le bon M. Brouillet, comme le demande Mgr l'administrateur, j'en aurai toujours deux qui me suivront, et j'ai la certitude que je n'aurai qu'à donner un signe de ma volonté pour en avoir autant qu'il sera nécessaire par la suite.

Comme il s'est glissé des erreurs dans les bulles et les indults reçus du Saint-Siège, je vais vous les dire : si vous le croyez nécessaire, vous le communiquerez, s'il vous plaît, à qui de droit.

1. La bulle d'érection du siège de Walla Walla est datée du 24 juillet 1846, mais celle qui me nomme évêque, quoiqu'elle doive être de même date, est du 28 du même mois.
2. Dans l'indult du 15 novembre, en huit articles, les 6^e et 8^e articles parlent du vicariat apostolique et du vicaire apostolique de l'Oregon au lieu du diocèse et de l'évêque de Walla Walla.

J'ai envoyé au R.P. Theiner¹⁰⁰ une longue lettre de pouvoirs extraordinaires dont la plupart sont accordés par les quatre indults reçus; ceux qui ne sont pas accordés, surtout celui de pouvoir communiquer ces pouvoirs aux évêques, etc., j'espère que vous voudrez me les obtenir, s'il est possible. Il y a plusieurs indulgences demandées aussi. Dans les pouvoirs reçus, je ne vois pas que je sois autorisé à appliquer les indulgences de sainte Brigitte. Peut-être n'est-il pas nécessaire d'une mention particulière. Voici les pouvoirs et faveurs qui ne sont pas dans les quatre indults reçus :

1. De communiquer les pouvoirs extraordinaires aux évêques et prêtres des autres diocèses.
2. Indulgence à la fin d'une retraite pour les prêtres et les fidèles comme à Montréal.
3. Gagner les indulgences sans se confesser, pour l'évêque et ses prêtres.
4. Indulgences plénières pour chaque confession générale, etc., comme à Montréal.
5. Indulgences pour chaque baptême d'adultes ou d'enfants d'infidèles.
6. Indulgences plénières pour les fêtes du Sacré-Cœur de Jésus, du saint et immaculé Cœur de Marie, du titulaire de chaque église ou du patron de chaque mission.
7. J'aimerais à savoir si dans les Quarante Heures il suffirait d'exposer le Saint-Sacrement durant les offices et quelque temps avant.
8. Vous voudrez bien m'obtenir un indult m'autorisant à communiquer tous les pouvoirs extraordinaires au grand vicaire désigné pour gouverner le diocèse *sede vacante*¹⁰¹, car jusqu'à présent je ne puis que lui communiquer ceux de l'indult en 29 articles.

Les noms des séculiers (clergé séculier) de mon diocèse qui doivent être placés dans un cœur à Notre-Dame-des-Victoires sont : MM. Jean-Baptiste-Abraham Brouillet, prêtre, Louis-Godefroy Rousseau, diacre, et Guillaume Leclair, sous-diacre. Les réguliers oblats de Marie seront le père Paschal Ricard, et Georges Blanchet qui n'est pas prêtre; les deux autres, qui ne viendront que l'an prochain, comme il paraît, sont : Eugène-Casimir Chirouse¹⁰², que je nomme Kérouse, et J.Ch. Pandosy¹⁰³. Pour les jésuites, je ne crois pas qu'ils soient encore dans le diocèse de Walla Walla proprement dit, quoiqu'il y en ait plusieurs

dont j'ignore les noms sous ma juridiction. Votre Grandeur pourrait peut-être apprendre leurs noms à Paris.

21 mars, dimanche. Je laisse Montréal mardi à 5 h du matin. Je pars content, parce que je suis accompagné de missionnaires pieux, ecclésiastiques comme prêtres (M. Brouillet est mon grand vicaire); parce que les collectes faites dans les deux diocèses ont produit 1 260 £¹⁰⁴, ce qui me met à l'aise pour le moment. Cependant un grand nombre de curés n'ont pas jugé à propos d'en parler, attendant sans doute un meilleur temps. J'espère que Dieu leur inspirera de le faire plus tard. Je vous prie, monseigneur, quand vous serez de retour au milieu de votre troupeau chéri, de me préparer des missionnaires de quelqu'une de vos communautés religieuses, pour l'instruction de nos petites sauvagesses, etc. Dans les visites que j'ai faites, toutes m'ont paru désirer, quelques-unes ardemment, d'aller faire un établissement dans l'Oregon. Les sœurs des saints noms de Jésus et Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, de l'Hôpital Général et de la Providence, toutes sont animées d'un bon esprit pour les missions. Dieu en soit loué! La Providence nous fera connaître celles qui nous conviendront mieux. Vous pouvez être assuré, monseigneur, qu'une de mes premières occupations sera de leur préparer une humble demeure, et j'espère que trois années ne s'écouleront pas avant que je voie des sœurs s'établir près de l'évêché de Walla Walla. Le zèle que vous avez déjà montré pour le succès des missions de l'Oregon me fait croire que vous continuerez à nous aider à accomplir la grande œuvre que Dieu nous a imposée, soit pour le personnel, soit pour le réel. L'association pour la propagation de la foi soit devenir florissante dans votre diocèse : vous pourrez secourir les missionnaires.

Nous n'aurons pas moins besoin de prières que d'aumônes, mais je connais assez votre cœur pour croire qu'elles ne manqueront pas. Il me reste de vous témoigner, avant de quitter votre palais épiscopal, toute ma reconnaissance pour tout ce qui a été fait pour moi depuis mon sacre, ainsi que pour mes ecclésiastiques qui sont ici depuis quelque temps. Je désire d'être en union de prières et de bonnes œuvres avec vous, Monseigneur. Je souhaite que tous vos vœux soient accomplis, que le Seigneur continue de bénir tous vos travaux, toutes vos entreprises.

P.-S. Les oblats ne sont pas encore arrivés!



À Mgr de Sidyme
 Québec
 AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 159

Montréal, 13 mars 1847

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre d'adieu. Grand merci pour tous les bons souhaits. Ça relève le courage. Car, il faut l'avouer, cette pauvre humanité est bien imparfaite et bien inconstante. Tantôt il semble qu'elle ait le courage de tout faire et de tout entreprendre; rien ne saurait l'arrêter; tantôt elle se trouve faible, si faible qu'elle ne sait plus ce qu'elle fera, ni ce qu'elle pourra faire. Elle veut prévoir les difficultés, les embarras : point de ressource! Un instant après, tout est encore changé : c'est facile, rien de plus simple. Toujours est-il que cela convainc que c'est

Dieu qui doit tout faire et qu'il veut faire même avec des faibles et très faibles instruments.

Pour mes adieux, je vous prie d'accepter des lettres de Vicaire général, en attendant que je puisse vous communiquer certains autres pouvoirs qui pourront vous servir de temps à autre, car je n'y suis pas encore autorisé par le Saint-Siège.

Mon départ est fixé au 22 [mars]¹⁰⁵. J'espère que mes oblats seront arrivés à cette époque.

Je suis bien aise de trouver encore une fois l'occasion de renouveler l'expression de ma reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour ma mission. Vous pouvez compter sur les vœux que les missionnaires feront monter jusqu'au ciel pour le succès des œuvres que vous aurez occasion d'entreprendre; en un mot, sur une union de prières et de bonnes œuvres.

† A.M., év. de Walla Walla

P.-S. Reçu d'Ymachiche	7,10,0 £
De Saint-Michel	1,0,0 £
De M. Mailloux	114,5,7 £



À Mgr Signay
 Québec
 AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 157

Montréal, 13 mars 1847

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre de vicaire général que V.G. m'a adressée; j'en ferai le meilleur usage possible.

J'en avais fait expédier pour V.G.; mais je ne voulais les envoyer que lorsque le Saint-Siège m'aurait autorisé à communiquer les pouvoirs papaux. Le serai-je avant mon départ ? Je n'en sais rien. C'est pourquoi je vous les adresse seules pour le présent et je vous prie de les accepter pour l'avantage de mes diocésains.

S'il arrive que quelques prêtres du diocèse de Québec se consacrent aux missions de mon diocèse, je crois devoir prévenir V.G. que, par un indult du 15 novembre dernier, ils pourraient exercer les fonctions du saint ministère *extrâ limites diocesanos Walla Walla, si abesset ordinarius*, etc.

Je suis bien sensible à la sympathie que vous me témoignez dans votre dernière, et aux souhaits que vous me faites ainsi qu'à mes compagnons de voyage. J'apprécie aussi les prières que V.G. s'engage de faire monter au ciel pour nous. Au milieu des difficultés que nous rencontrerons inévitablement, nous nous en souviendrons pour ranimer notre courage.

Avant mon départ, qui est fixé au 22, je vous prie d'agréer de nouveau les actions de grâce de l'évêque des missionnaires de Walla Walla, pour V.G. et tous les membres de son clergé qui ont répondu avec tant de zèle à l'invitation qui leur a été faite de venir au secours d'une Église dont déjà vous aviez la gloire

d'être le fondateur. Nous prierons nous aussi pour l'Église du Canada. Nous demanderons que Dieu la protège en continuant d'assister et d'éclairer ceux qui sont chargés de la gouverner. Enfin, pour bien longtemps, je l'espère, on pourra dire du clergé du Canada et du clergé de Walla Walla ce que l'on disait des premiers chrétiens : *Cor unum et anima una*¹⁰⁶. C'est dans ce doux espoir que je quitterai ma patrie terrestre.

† A.M., évêque de Walla Walla



À M. Duplessis¹⁰⁷, N.P.
Lavaltrie
AAS, A 2 : 27

Montréal, 16 mars 1847

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 8 dans laquelle, agissant comme *gérant d'affaires* de M. Mercure, vous m'invitez à rendre compte de ma gestion. Bien loin de refuser, j'ai déjà rendu compte à ce monsieur, et *par écrit*, des argents reçus et dépensés par moi, et même je lui ai remis la balance. Je ne sais si M. Birs en a fait autant. Je le crois cependant. Pour moi, je pense n'être obligé que pour ce que j'ai fait et je suis prêt à donner satisfaction pleine et parfaite. S'il est nécessaire d'avoir un reçu de la Providence pour la pension, rien de plus facile, je vous l'enverrai.

† Aug. M., év. de Walla Walla



ADRESSE au clergé de Québec et de Montréal, et à tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de la propagation de la foi dans l'Oregon. Mélanges religieux¹⁰⁸, 19 mars 1847

Montréal, 17 mars 1847

Messieurs,

Lorsque, sur le point de recevoir la consécration épiscopale, Dieu m'inspira la pensée de recourir à la générosité de mes compatriotes, et du clergé en particulier, je n'ignorais pas les circonstances désavantageuses dans lesquelles vous étiez placés par suite des mauvaises récoltes et des sacrifices sans nombre que vous êtes appelés à faire tous les jours. Mais je savais aussi que votre charité et votre zèle ne reculent pas, quand il s'agit de propager la connaissance de notre sainte religion. C'est ce qui me donna la confiance qu'un appel, que je ferais à vos cœurs animés d'une foi vive, serait compris, et que les secours que je solliciterais ne seraient pas refusés.

C'est pour moi, messieurs, une bien douce satisfaction de pouvoir vous faire connaître, avant mon départ, que mes espérances n'ont pas été frustrées. Grâce aux dons généreux qui ont été faits dans les villes et dans la plupart des paroisses, je me vois en état de me rendre à mon poste avec des collaborateurs et des missionnaires zélés, et même d'y commencer un établissement.

Vous dire ce que mon cœur éprouve de reconnaissance, soit envers monseigneur l'archevêque de Québec, monseigneur l'évêque de Montréal et leurs dignes coadjuteurs, soit envers le clergé et les fidèles de l'un et de l'autre diocèse, c'est plus que

mes paroles ne peuvent exprimer. Car, abandonné à mes propres ressources, je ne pouvais pas même payer les frais du long voyage que je devais entreprendre.

Mais faire connaître aux fidèles confiés à ma sollicitude, tout ce que vous avez fait pour leur procurer la connaissance de Jésus-Christ et de son évangile, et les engager à faire monter au ciel, comme un encens d'agréable odeur, des prières ferventes pour leurs frères du Canada; c'est pour moi une obligation; je ne saurais y manquer, puisque c'est la seule ressource qui reste à l'Église de l'Oregon pour payer à celle du Canada le tribut si bien mérité de sa reconnaissance.

En me séparant de vous, Messieurs, pour travailler, en votre nom, à multiplier le nombre des enfants de notre mère la sainte Église, je prie le Seigneur de répandre sur le Canada d'abondantes bénédictions, afin que la foi s'y conserve toujours vive et ardente, et qu'il remplisse la mission qui lui est donnée de porter le flambeau de la foi chez toutes les tribus sauvages qui habitent cette partie intéressante de l'Amérique.

Je suis bien cordialement, Messieurs, votre très humble et obéissant serviteur.

† Aug. Magl., évêque de Walla Walla



À Jean-Charles Prince
 Évêque de Martyropolis
 Coadjuteur de Mgr Bourget
 Montréal
 ACAM, 195.133; 847-4

Montréal, 18 mars 1847

Je vous laisse des lettres de Vicaire général. Je me flatte que vous les accepterez pour l'avantage de mes diocésains et des prêtres qui pourraient de temps à autre partir pour l'Oregon.

Par un indult du 15 novembre 1846, l'évêque et les prêtres du diocèse de Walla Walla sont autorisés à exercer les pouvoirs extraordinaires *extra limites diocesis ubi deest ordinarius et de consensu illius, ubi adest*¹⁰⁹. Je vous ai communiqué les pouvoirs extraordinaires en vertu d'un indult que vous avez obtenu par lequel les évêques peuvent vous communiquer ces pouvoirs, parce que je ne suis pas encore autorisé à le faire.



M. Finlayson¹¹⁰, écr, agent
 Lachine
 AAS, A 2 : 27-28

Montréal, 19 mars 1847

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre et puisque vous ne pouvez prendre sur vous de m'assurer qu'en déposant mon argent soit à Lachine, soit au bureau de la Compagnie à Londres, je pourrais toucher

le montant du dépôt en espèces dans l'Oregon et à ma demande, je vous prie de prendre les moyens de me le faire savoir au plus vite. La réponse que vous recevrez de Londres, vous pourrez la communiquer à M. Truteau ou à M. Paré, chanoines, à l'évêché de Montréal, qui ont voulu se charger de conduire mes affaires au Canada et ailleurs.

De plus, je désire savoir dès maintenant si en prenant des effets aux magasins de la Compagnie à mon arrivée dans l'Oregon, je serai libre de payer à Lachine ou à Londres, selon que je le jugerai à propos. Une réponse par le porteur, s'il vous plaît.

† Aug. M., év. de Walla Walla



Sceau du diocèse de Walla Walla
AAS, A 5 : 26

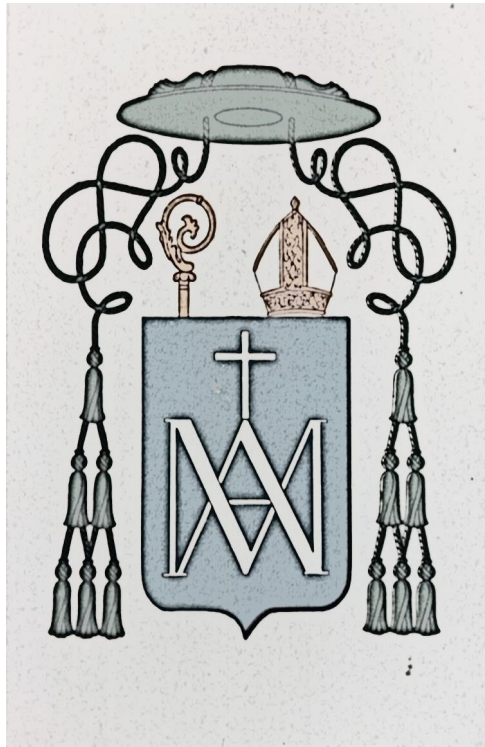
[Mars 1847]

Les armes du sceau du diocèse de Walla Walla sont :

1. Les SS. Cœurs de Jésus et de Marie unis. Le sacré Cœur de Jésus portant une croix. C'est le premier titulaire de la cathédrale. Le saint et immaculé Cœur de Marie transpercé d'un glaive, premier patron du diocèse. Ils sont placés dans un écusson qui est au milieu de l'ovale, à égale distance des bords latéraux.
2. Sur le haut de l'écusson, à la droite de celui qui le regarde : une mitre, et à sa gauche, le haut d'une crosse.
3. Au-dessus de l'écusson, le nom du diocèse, par les deux lettres initiales W-W.

4. Au-dessus de ces deux lettres, deux palmes en sautoir.
5. Au-dessus de la mitre et de la crosse, le chapeau épiscopal avec des glands qui s'étendent en pendant des deux côtés de l'écusson.

† Aug. Magl. Blanchet
1^{er} évêque de Walla Walla



Mgr de Marseille
[Eugène de Mazenod]
AAS, A 2 : 32-33

Montréal, 21 mars 1847

Monseigneur,

Votre lettre du [23] janvier m'est parvenue par la malle du 1^{er} février. Elle m'a d'autant plus comblé de joie que jusqu'alors je n'avais personne pour m'accompagner, si ce n'est un oblat que m'avait promis le révérend Père Guigues, pour ne pas me laisser partir seul. Je ne suis pas surpris que vous trouviez du surnaturel dans cette affaire. J'avais mis à contribution toutes les bonnes âmes pour m'obtenir des sujets et secours pécuniaires. C'est pourquoi tout a si bien réussi, même au-delà de mes espérances, puisqu'au lieu de deux sujets vous m'en envoyez quatre.

Ces bons missionnaires sont un peu en retard. J'ai différé mon départ de huit jours pour les attendre, et ils ne sont pas encore arrivés. Cependant je pars mardi (le 23) pour St. Louis. Peut-être les rencontrerai-je en allant à Albany, pour me rendre sur le chemin à lisses à Buffalo.

Je me suis décidé à n'en prendre que deux cette année. Les deux autres resteront à Longueuil jusqu'à l'année prochaine. Je suis bien persuadé que vous n'avez pas commencé cette œuvre sans avoir la volonté de la continuer. Je vous prie donc de préparer d'autres sujets qui pourront se réunir à ceux que je vais laisser, pour venir dans l'Oregon le printemps prochain, à moins que les vaisseaux de la Société de l'Océanie ou quelques autres me les prennent de quelque port de France pour les transporter directement à leur destination, pour une somme, à peu de

choses près, égale à celles qu'ils pourraient dépenser en passant par le Canada ou seulement par New York. Je pourrai, le printemps prochain, en garder un troisième à Walla Walla. Les autres seraient destinés à former des établissements dans les diocèses d'Oregon City et de Vancouver. Dès cette année, s'il eût été possible d'avoir un autre supérieur, j'aurais conduit bien volontiers les bons missionnaires à monseigneur l'archevêque, soit pour lui, soit pour Mgr Demers. J'espère que vous pourrez le satisfaire l'an prochain. Je prendrai sur moi de l'en assurer, connaissant votre disposition et celle du père Guigues. Nul doute que si nos ressources pécuniaires le permettent, ou que, si les Conseils vous allouent des sommes assez considérables, vous aurez l'occasion d'augmenter tous les ans le nombre de vos missionnaires dans l'Oregon. Pour ma part, je voudrais les voir former une échelle qui s'étendrait du Canada jusqu'aux côtes du Pacifique, en passant par le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, et s'étendre ensuite du 42° au 54° degré de latitude.

Quant à la partie du territoire soumis à ma juridiction, les oblats la partageront avec les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui déjà y ont opéré un bien considérable. Le champ est assez vaste pour les deux sociétés et elles pourront y trouver de quoi exercer leur zèle apostolique.

Je vous prie, monseigneur, de penser à moi de temps à autre dans vos prières, afin que Dieu bénisse mes travaux et me donne toutes les vertus d'un évêque.

† A.M., év. de Walla Walla



Instructions
 À MM. Truteau et Paré
 AAS, A 2 : 33-34

[Montréal, ca21 mars 1847]

Monsieur Truteau et M. Paré voudront bien s'entendre avec M. Choiselat¹¹¹ et M. l'abbé Voisin, directeur aux Missions Étrangères, rue du Bac, Paris, pour l'argent que donnera le Conseil de Lyon à l'évêque de Walla Walla. Et comme M. Finlayson m'a fait dire qu'il ne recevrait à Lachine l'argent que je devrais à la Compagnie qu'autant qu'on payerait les lettres de change sur Londres, je ferai en sorte de ne pas être obligé de donner de traite payable à Montréal, ou sur les argents en main de mes procureurs à Montréal.

Si donc je laisse assez d'argent ici pour les dépenses courantes, et pour celles des missionnaires qui viendront à l'Oregon l'an prochain, l'argent de France devra rester entre les mains du procureur des évêques de l'Oregon, M. Voisin, qui pourra le placer en attendant des ordres, soit de moi-même, soit de MM. Truteau et Paré. Ces messieurs pourront toujours faire venir au Canada ce qu'ils jugeront nécessaire.

Il y a lieu de croire que la Compagnie de la Baie d'Hudson consentira par la suite à rembourser dans l'Oregon l'argent qui lui sera livré à Londres. M. Finlayson doit écrire à Londres et faire connaître le résultat à MM. Truteau et Paré. Je laisse deux pierres sacrées pour les missionnaires de l'année prochaine.

† A.M., év. de Walla Walla



En route pour l'Oregon

DEUXIÈME CHAPITRE

À Mgr Jean-Charles Prince
ACAM, 195.133; 847-5

Buffalo, 29 mars 1847

Mon cher Seigneur,

Un petit signe de vie avant de quitter cette ville que je verrai en partant comme je l'ai vue en arrivant. Assurément, vous feriez bien de ne pas croire ce que je pourrais vous en écrire. Il n'en est pas ainsi du Vermont que je puis vous dire, et vous pouvez me croire, que je n'ai pas encore traversé un pays aussi maussade, aussi montueux. Je me croyais déjà dans les monts Rocheux. Nous ne passions une montagne que pour en voir naître une multitude d'autres qui rétrécissait sans cesse notre horizon. Aussi, pour faire les 50 lieues¹¹² entre Burlington et Troy, avons-nous été obligés de marcher sans nous arrêter, si ce n'est pour les repas, depuis 4 h du matin mercredi, jusqu'à 10 h du soir du jeudi, et en wagons pour ne pas exposer notre vie, car nous venons d'apprendre qu'une voiture couverte avait versé en venant de Boston, et que trois personnes avaient été tuées.

Notre trajet de Troy à cette ville a été très long aussi. La neige de vendredi soir avait tellement couvert les lisses qu'il aurait été dangereux de continuer notre route. Nous avons donc toujours été sur le chemin depuis 6 p.m. h vendredi soir jusqu'à ce matin, lundi, prenant tout le sommeil possible dans les chars, assis ou couché sur un banc de deux places.

Point de nouvelles des oblats. Ils sont sur la mer pour le cap Horn et l'Oregon, je ne m'en mets pas en peine. Ils sont en bonne compagnie. Seulement il faudra prier M. Trudeau de ne pas laisser perdre la traite de 25 £ que j'ai envoyée à New York.

Mes compagnons de voyage sont tous de bonne humeur. Le défaut de sommeil ne les a pas changés. Toujours gais, toujours désireux de s'avancer, ils seraient bien capables d'exciter mon courage. Les contretemps ne les effraient pas.

Il n'y a point eu d'accident jusqu'à ce moment pour la petite colonie. La peur a trouvé quelquefois sa place, mais pour peu de temps. C'est moi qui me suis montré, comme de coutume, le plus imparfait. Car en traversant à La Prairie, la voiture ayant versé, je me trouvai si bien pris qu'il me fallut, bon gré mal gré, demeurer sous la voiture jusqu'à ce que mes compagnons puissent la relever et me mettent un peu plus à l'aise. Aussitôt relevé, le mouvement que je fis m'apprit que mon épaule n'avait rien de cassé et qu'elle n'était point déboîtée. Je n'en éprouve d'autre gêne, depuis, que de me faire aider à m'habiller.

Nous laissons Buffalo dans une demi-heure. Nous payons dix piastres pour chaque personne jusqu'à Pittsburgh. Nous avons payé trois piastres jusqu'à Burlington; de là, sept piastres à Troy. De là, onze piastres à Buffalo. Les repas ne sont pas compris.

La semaine sainte va se passer en chemin faisant. Je m'unirai à vous. Adieu, mon cher Seigneur, je me recommande aux prières de l'Archiconfrérie et je présente mes sincères souhaits à tous.



À l'honorable J. Buchanan¹¹³
Secrétaire d'État
ANWDC, RG-59¹¹⁴
AAS, A 2 : 34

Pittsburgh, 5 avril 1847

Monsieur,

Je suis en route pour l'Oregon avec l'intention de me fixer aux environs de Walla Walla. Comme il est bien probable qu'il se fixera un grand nombre de colons près de l'établissement que je vais commencer, je regarde comme une chose bien importante de connaître toutes les lois qui doivent régir cette partie de l'Union. Je m'adresse à vous, monsieur, et vous prie de m'en faire parvenir deux exemplaires à St. Louis, Missouri, que je ne quitterai que dans une dizaine de jours pour m'acheminer vers les mont Rocheux. Je recevrai cette faveur avec reconnaissance.

Agréez les sentiments de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

† Aug. Magl. Blanchet, évêque de Walla Walla



M. Truteau
Archid.
AAS, A 2 : 34-36

St. Louis, 20 avril 1847

Monsieur,

J'ai donné une traite datée du 19, endossée par Mgr Kenrick, au montant de 1 600 piastres ou 400 £, payable à New York pour avoir ici de l'argent à $\frac{1}{2}$ par cent, ou de l'or à $\frac{3}{4}$ par cent. Vous voudrez bien la payer à demande. J'espère que vous la recevrez dans un temps où les lettres de change seront au-dessous de 3 %.

Nous sommes arrivés ici jeudi soir, 23 jours après notre départ de Montréal. Le lendemain, les oblats nous ont atteints, à ma grande surprise. Je n'avais pas envoyé ma lettre à New York; mais celle de M. Paré était parvenue à M. Robillard¹¹⁵, qui la communiqua au P. Ricard. Celui-ci prit les 100 piastres que j'avais envoyées, plus 40 p. et se mit aussitôt en route pour St. Louis par Philadelphie. Lorsqu'il arriva à Cincinnati, il y avait douze heures que nous en étions partis. Leur arrivée va augmenter un peu la dépense, voilà pourquoi je me suis décidé à prendre plus d'argent. Et puis notre transport va coûter plus que je ne pensais. S'il ne dépasse pas 500 £, je serai content. Je ne crois pas que nous laissions moins de 400 £ à St. Louis pour tout ce qui nous est nécessaire. J'ai déjà dit combien nous avons dépensé pour arriver ici.

Ici, comme à Pittsburgh, nous sommes logés au palais épiscopal. Nous avons été et nous sommes encore l'objet de l'attention la plus vigilante. Les oblats sont chez les jésuites, qui les ont pressés d'accepter l'hospitalité. Les dames, chez les sœurs de

Saint-Joseph. J'ai eu le bonheur de voir à Louisville, Kentucky, le très vénérable évêque Flaget et Mgr Chabrat, qui nous ont accueillis aussi avec autant de politesse. Ce dernier, qui est administrateur, ne voit presque plus et va passer en Europe pour obtenir la permission de résigner. Les évêques que j'ai vus m'ont donné une très haute idée de l'épiscopat de l'Union. Mais que de souffrances, que de besoins dans les diocèses que j'ai parcourus! Le grand malheur, c'est qu'il n'y a pas de clergé indigène. On le sent, on fait des efforts pour se le procurer et cela paraît comme impossible. Un très grand nombre de catholiques perdent la foi parce qu'il n'y a pas assez de prêtres. D'après le calcul de Mgr England, il y a quelques années, il devrait y avoir dans les États-Unis plusieurs millions de catholiques, et cependant il y en avait à peine un million. Quelle misère par ici! Vous ne pouvez faire un pas dans les rues sans être obligés de laisser la soutane pour prendre le surtout! et il en est ainsi dans tous les diocèses de ce pays.

J'ai trouvé ici Mgr Barron, évêque d'Eucarpia *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de la Guinée supérieure et inférieure, sur la côte occidentale de l'Afrique. Sa santé ne lui a pas permis de rester à son poste et il a obtenu sa résignation. Cette mission est régie par un préfet apostolique qui a des prêtres de la Compagnie du Saint-Cœur de Marie pour l'aider. Ces religieux s'engagent par un vœu spécial à prêcher l'évangile aux nègres. Sur sept qui s'étaient rendus à cette mission, six moururent en peu de temps.

Je ne puis dire quand je quitterai St. Louis. Mais nous hâtons nos préparatifs pour partir de Westport avant le 10 de mai. Nous avons trois wagons tirés par des bœufs. Deux pour le bagage et les provisions et l'autre, pour les personnes. Les mulets sont à si haut prix qu'il n'y a que le gouvernement qui puisse en

avoir pour le Mexique. Les bœufs sont moins en danger d'être volés par les sauvages. Nous allons voyager jusqu'au Fort Hall avec des personnes qui vont en Californie. Quelques-uns ont déjà fait ce voyage plusieurs fois, ce qui nous sera très avantageux. Nous aurons occasion de vous donner par la suite un détail des provisions qu'il faut faire pour le voyage. Je n'ai pas écrit à Paris depuis mon départ et je ne me propose pas de le faire. Vous savez ce que vous pouvez faire, lorsque vous aurez besoin d'argent. S'il vous en reste assez pour le moment, vous ferez bien de faire savoir à M. l'abbé Voisin qu'il ne doit pas faire passer à présent 4 000 francs, comme je le lui avais écrit l'hiver dernier.

Point de nouvelles du Canada! S'il vous plaît, un petit mot, s'il est possible. Respects, saluts, amitiés à monseigneur, à MM. les chanoines, à MM. les chapelains, etc., aux MM. de Saint-Sulpice, aux communautés religieuses, prières.

† Aug. Magl., év. de Walla Walla



À Son Éminence
Le cardinal Frasoni
Préfet de la Propagande
AAS, A 5 : 40; A 2 : 36

St. Louis, Missouri, 20 avril 1847

Éminentissime Seigneur,

Avant de quitter St. Louis du Missouri, pour traverser les prairies et les monts Rocheux qui me séparent de l'Oregon, je

me sens pressé de me jeter avec mon clergé aux pieds du souverain pontife, qui est assis sur la chaire de Pierre, et qui gouverne l'Église de J.C. avec tant de bonheur. J'ai besoin de secours abondants et je suis persuadé que la bénédiction du Saint-Père les fera descendre du ciel. Priez-le donc de bénir le pasteur et les ouailles.

Au milieu de mes craintes et de mes inquiétudes par rapport à la charge qui m'est donnée, et que je suis incapable de remplir, je ne laisse pas que d'éprouver quelque consolation en me rappelant que ma nomination à l'évêché de Walla Walla a été un des premiers actes de son glorieux pontificat.

Je suis avec un profond respect, de Votre Éminence, le très humble et obéissant serviteur.

† Aug. M., év. de Walla Walla



Adresse à Sa Sainteté Pie IX
AAS, A 5 : 39

[St. Louis, Missouri, 20 avril 1847]

Beatissime Pater,

Nos Episcopus et Clerus Secularis Walla Wallensis ex Marianopolitam a diocesi in longinquam regionem Nobis evangelizandam iter facientes, antequam ad hanc infidelem regionem parveniamus, ad Sanctitatem Tuam reverenter accedimus, corda nostra amore filiali repleta Sanctitati Tuae offerre cupientes. Tot de Tuo felici ad Sedem Pontificalem accessu, sapientique et paterna administratione tua cum universo orbe

Catholico gaudentes, una cum tota Ecclesia ad deum preces nostras effundimus ut Sanctitati Tuæ vitam ab omnibus curis et anxietatibus liberam et ad multos annos perseverantem concedat. Denique Beatissime Pater, divino auxilio indigentes ut labores nostri fructus faciant inter infideles ad quos jussu divino mittimur, ad sanctitatis Tuæ pedes prosternimus et cum omni fiducia ab ea petimus ut Nobis omnibusque Christi fidelibus diaecesis Wallawallensis Apostolicam Benedictionem impertiri dignetur.

† Aug. M. Alex., Epus Wallawallensis
 J.B.A. Brouillet, Vic. Genlis
 L.P.G. Rousseau, Diac.
 G. Leclaire, Sub D.



À J.C. Prince, administrateur
 ACAM, 195.133; 847-7

St. Louis, 20 avril¹¹⁶ 1847

Monseigneur,

En arrivant ici, rien de plus pressé que de courir au bureau de poste pour des lettres et journaux du Canada. Tous les jours nous y allons. Rien pour nous! pas même les *Mélanges religieux*. Mais un Canadien m'a procuré *La Minerve*¹¹⁷ des premiers jours d'avril. Voilà tout. La malle que je rencontraï en allant à Troy n'a donc rien apporté pour moi, ou bien vous êtes assurés que nous sommes déjà dans les prairies, selon nos intentions primitives. En effet, on ne voyage pas toujours aussi

vite en réalité qu'on le fait en esprit ou en spéculation. Les huit jours que nous avons passés sur le *Pioneer* nous ont fourni le temps de considérer et connaître cette belle rivière appelée Ohio, avec ses eaux bourbeuses, dont il faut cependant s'abreuver faute de meilleure. Quel fleuve remarquable pour ses sinuosités! Je crois que l'on ne descend pas un mille dans la même direction, et que l'on fait presque le tour du compas avant d'arriver au Caire, cette ville fameuse où il y a bien un hôtel!

L'Ohio est bordé des deux côtés de collines. On trouve de temps à autre des plateaux avec des maisons et quelquefois des villes plus ou moins considérables, où il faut s'arrêter pour prendre ou déposer du fret et des personnes. Toujours est-il que j'ai mis six jours à descendre, c'est-à-dire à parcourir 1000 milles. Après avoir passé le Caire, on refoule le courant l'espace de 200 milles pour se rendre à St. Louis, et l'on met deux jours et une nuit.

Le Mississippi est généralement plus large que le Saint-Laurent, dans la partie que j'ai vue; mais ses bords sont très bas et sont couverts d'eau dans le printemps. Comme l'Ohio, il est parsemé d'îles en grand nombre; on y trouve de plus aussi fréquemment des bancs de sable. Les sinuosités ne sont pas aussi considérables que celles de l'Ohio.

La population catholique domine encore à St. Louis, mais la langue française s'éteint peu à peu, parce qu'il n'y a pas d'écoles françaises. La plupart des Français préfèrent se confesser en anglais.

Mgr Kenrick¹¹⁸ est dans la désolation, parce qu'il ne peut pourvoir au besoin de son diocèse. Il n'a pas assez de prêtres. Il a envoyé en Europe, pour avoir des prêtres allemands. Il gémit tous les jours de ne pouvoir envoyer de bons prêtres dans tous

les comtés de l'État du Missouri, où il se trouve quelques catholiques sans secours.

Ici comme dans la plupart des diocèses, la cathédrale est endettée de plusieurs milliers de piastres. Et il paraît que c'est plus les fautes des catholiques que des évêques. Car, lorsque l'on veut bâtir, il faut toujours bâtir sur un grand plan, souvent disproportionné au besoin, et toujours aux moyens de la congrégation. On fait une souscription, on jette les fondements, puis on se lasse de souscrire, et l'on emprunte pour terminer. C'est le génie américain; il semble que les évêques ne peuvent résister et par là se trouvent dans de grands embarras. Votre système est meilleur : conservez-le.

Par ici, les offices se font bien, mais on n'est pas fort en cérémonies. Aussi tout le clergé consiste en deux ou trois prêtres, plus six petits enfants pour les flambeaux : quelle pauvreté dans le personnel! Tout se chante à l'orgue, mais il n'y a ni *Introït*, ni *Graduel*, ni *Alléluia*, ni *Offertoire*, ni *Postcommunion*. La messe serait assez courte, si le sermon n'était pas généralement long.

Mgr Kenrick me paraît bon prédicateur. Il parle si bien, si clairement en anglais que j'ai pu, dimanche, suivre son discours depuis le commencement jusqu'à la fin sur les « manques de la visible Église ». À Pittsburgh, je ne pouvais rien comprendre du discours de Mgr O'Connor¹¹⁹.

J'ai appris à Cincinnati que *L'Étoile du Matin* avait été obligée de rentrer dans le havre de Brest le 24 février. Le pauvre archevêque, que je le plains! Le secrétaire d'État, M. Buchanan¹²⁰, m'annonce qu'il ne payera aucun droit pour l'entrée de ses effets dans l'Oregon.

Il y a un maître de poste à Astoria, Oregon. Bonne nouvelle, n'est-ce pas ?



À Mgr Turgeon
Québec
AAQ, 330 CN, R.R., 3 : 147

St. Louis, 23 avril 1847

Monseigneur,

Il y a déjà un mois que j'ai dit adieu au Canada, et je ne suis encore que sur les bords du Mississippi. Quelque désir que j'aie eu d'aller en avant, il m'a été impossible de le faire. Les mauvais chemins, la route que j'avais prise, tout a contribué à retarder ma course. Les mauvais chemins... Il faut voyager depuis Burlington jusqu'à Troy et d'Érie à Pittsburgh, dans la saison où nous sommes partis, pour savoir ce que c'est. Et puis la longue route par l'Ohio, qui nous a fait parcourir plus de 150 lieues de plus que nous n'aurions fait si nous avions pu remonter le Saint-Laurent. Enfin, nous sommes arrivés ici le 15 au soir.

J'ai dû rendre à Dieu des actions de grâces parce que le voyage s'est fait sans accident grave. C'est moi qui ai payé pour tous. En partant de Montréal, ma voiture versa sur la traverse à La Prairie; je me trouvai pris dans la voiture de manière à ne pouvoir me retirer. Pendant quelque temps j'ai été incapable de me servir de mon bras droit, et j'étais obligé de le faire soutenir pour les bénédictions à la messe, etc. Maintenant je puis me vêtir seul.

Le retardement que j'ai éprouvé sur la route m'a procuré l'occasion de faire connaissance avec plusieurs vénérables évêques de l'Union. J'ai passé plusieurs jours à Pittsburgh, chez Mgr O'Connor. J'ai vu Mgr Purcell¹²¹ à Cincinnati, le très vénérable

évêque Flaget¹²² et son digne coadjuteur, Mgr Chabrat¹²³, à Louisville. Je n'ai pu arrêter à Wheeling pour voir Mgr Whelan¹²⁴. Le bateau ne devait pas rester longtemps au quai et j'avais à écrire. Partout j'ai été accueilli avec cordialité; c'était comme au Canada. Voici la route que nous avons suivie et le temps qu'il nous a fallu :

De Montréal à Troy : 3 jours et une nuit, environ 240 milles.

De Troy à Buffalo, depuis vendredi jusqu'à lundi matin : 326 milles.

De Buffalo à Pittsburgh, par Érié, depuis lundi jusqu'au Samedi saint : 240 milles.

De Pittsburgh à St. Louis, sur l'Ohio, depuis le jeudi après Pâques jusqu'au jeudi suivant : 1 200 milles.

Total : 2 006 milles.

Si les ouvriers sont rares au Canada, assurément ils ne le sont pas moins ici. De tout côté, on entend des cris de détresse. La population est composée d'Allemands, d'Américains et de Français : il faudrait donc que les prêtres fussent en état de parler trois langues. Mgr de St. Louis a envoyé en Europe pour se procurer des prêtres allemands, car les Allemands forment ici la moitié de la population catholique, que l'on croit être d'environ 25 000. Ils ont déjà deux églises.

Les Français, c'est-à-dire les créoles et les Canadiens, n'ont point d'églises particulières. Ils vont généralement à St. Louis à la cathédrale, où l'on dit tous les dimanches la messe basse à 9 h, et où l'on donne le sermon en français. À la grand-messe, l'on prêche en anglais. Il est vrai que tous les créoles entendent l'anglais tout aussi bien que le français, et même monseigneur me dit que généralement ils préfèrent se confesser en anglais. Cela

vient de ce qu'il n'y a aucune école française. Les enfants vont aux écoles anglaises, et puis ils ont honte de parler leur langue, parce qu'ils ne la savent pas.

J'ai le plaisir de vous apprendre qu'il y aura une malle régulière pour l'Oregon et vice-versa. Elle partira d'Independence pour Astoria pour la première fois le 15 de mai prochain. Je ferai mes efforts pour avoir un bureau de poste au lieu où je ferai ma demeure. Nous pourrons donc recevoir des nouvelles du Canada. Il suffira d'adresser les lettres ou journaux à Walla Walla, dans l'Oregon, via St. Louis, Missouri, jusqu'à ce que j'aie donné un nom à mon établissement.

Le père Ricard, oblat, que je croyais parti avec ses frères dans *L'Étoile du Matin* avec l'archevêque, m'a un peu surpris. Arrivés à New York après une traversée de 50 et quelques jours, ils se sont dirigés vers St. Louis. Ils sont arrivés à Cincinnati douze heures après mon départ, et ils n'ont pu m'atteindre qu'ici. S'ils étaient allés à Montréal, je n'en aurais pris que deux pour cette année. Mais il n'est pas facile maintenant d'en laisser quelques-uns en arrière. Nous allons donc tous traverser les prairies et les montagnes Rocheuses. La dépense sera considérable et bien au-dessus de ce que j'avais cru d'abord. Il me restera bien peu pour vivre et commencer le palais épiscopal; mais j'espère que la Providence ne m'abandonnera pas avec mon clergé; qu'elle continuera son œuvre.

Il me faut trois voutures (wagons) pour transporter bagages, provisions et personnes, et pas moins de neuf paires de bœufs pour les traîner; plus quelques chevaux de selle. Les voitures seules coûtent plus de 50 £. Il faut une livre de biscuit et une livre de lard ou jambon par jour pour chaque personne, outre le thé, le café, etc. Et j'ai 14 personnes¹²⁵ à nourrir pendant trois ou quatre mois que durera le voyage. Je ne crois pas pouvoir me

mettre en route de Westport, sans avoir dépensé au moins 400 £, les dépenses de Montréal ici non comprises. Je tâcherai, en arrivant, de cultiver la terre pour nous procurer quelque douceur. Nous pourrions prendre, comme les autres, chacun, 640 arpents de terre.

M. le grand vicaire Brouillet est parti hier à cheval pour Westport, afin d'acheter les animaux nécessaires pour le voyage. J'espère pouvoir quitter St. Louis lundi ou mardi prochain, pour me rendre en bateau à Kansas, et de là à Westport où je trouverai mes compagnons de voyage jusqu'à Fort Hall. Ils ont fait le voyage plusieurs fois et ont une connaissance exacte des lieux où il faut camper pour avoir de l'eau, du bois pour les hommes et de l'herbe pour les bêtes.

De Fort Hall, ils se dirigeront vers la Californie; et moi, vers Walla Walla; j'aurai encore 200 lieues à faire, mais je ne suis pas inquiet, car je serai chez moi. Les sauvages sur cette route ne sont pas méchants.

On dit que déjà plusieurs voyageurs sont partis d'Indépendance pour l'Oregon. C'est un peu trop tôt, parce que le printemps est tardif et que l'herbe est courte. Pour nous, nous partirons de Westport entre le 1^{er} et le 8 de mai, s'il ne nous arrive aucun accident.

Vous prierez pour nous, j'espère, et vous intéresserez en notre faveur le ciel et la terre. Mgr l'archevêque a demandé et obtenu l'entrée libre dans l'Oregon de tout ce qu'il emporte pour nos missions. C'est beau de la part du gouvernement américain. L'honorable James Buchanan m'a envoyé copie de la lettre adressée à M. Clemson¹²⁶, chargé d'affaires à Bruxelles à cette fin, ainsi que la copie d'une lettre à M. Shively¹²⁷, maître de poste à Astoria, dans laquelle sont dévoilés les intentions et les désirs du président à l'égard de l'Oregon et des Oregoniens.

Je n'ai pas besoin de dire que j'ai été accueilli par l'évêque de St. Louis avec autant de cordialité que par les autres évêques sur ma route. Il m'a été impossible de refuser de prendre mon logis dans son palais avec mon clergé séculier. Depuis mon arrivée, c'est toujours la même attention et les mêmes égards.

J'ai trouvé ici Mgr Barron¹²⁸, évêque d'Eucarpia, *in partibus infidelium*, et Vicaire apostolique de la Guinée supérieure et inférieure sur la côte occidentale de l'Afrique. Il n'a pu demeurer à son poste à cause de sa santé, et le Saint-Siège a agréé sa démission ou résignation.

Si vous me le permettez, je vous prierais de présenter mes respects à Mgr l'archevêque et aux messieurs du séminaire, etc. Avec respect.

† Aug. Magl. év. de Walla Walla

P.-S. J'ai appris à Cincinnati que *L'Étoile du Matin* était rentrée dans le port de Brest le 24 février! sans doute à cause des vents contraires. Je n'ai encore reçu aucune lettre de Montréal. J'en attends avec hâte. Elles me tireront d'inquiétude.



À Mgr Prince
Montréal
ACAM, 195.133; 847-9

Kansas, Missouri, 5 mai 1847

Monseigneur,

Arrivé le 15 avril à St. Louis, il m'a fallu y demeurer jusqu'au 27. En ce jour, le bateau *Tamerlane* me reçut et laissa le quai le soir pour Kansas Landing. Cette place, qui n'était rien il y a deux ans, commence à jouir de sa petite réputation. Elle est à 12 milles à l'ouest d'Independence. Elle doit devenir considérable parce qu'elle est l'entrepôt de toutes marchandises qui vont à Westport, dont elle n'est éloignée que de quatre milles. Or Westport est bien préférable à Independence pour les voyageurs qui se rendent à l'Oregon, puisqu'à deux ou trois milles de la première ville, on se trouve dans les prairies où les animaux sont nourris gratis, tandis qu'en se rendant à la dernière, il faut faire ensuite douze milles pour atteindre la première et payer pour la nourriture de ses bêtes.

Il y a une place ou ville appelée St. Joseph, que l'on trouve à une cinquantaine ou soixantaine de milles d'ici. Elle va devenir importante aussi. Déjà les voyageurs en partent en grand nombre pour les monts Rocheux. L'avantage que l'on trouve à partir de cette ville, c'est que l'on n'a pas de rivière à traverser pour arriver à la Platte ou Nebraska. Il passe ici des bateaux à vapeur tous les jours, venant de St. Louis ou de St. Joseph, ou de Weston qui est en-deçà. C'est bien là ce qui rend ces places si importantes.

Cependant la navigation sur le Missouri n'est pas agréable. À chaque instant, vous êtes arrêté par un banc de sable, ou vous

êtes obligé d'aller à la sonde pour ne pas échouer, quoique le bateau ne tire que trois pieds d'eau. Et puis, si le chenal ne changeait pas de place, mais tous les ans et même plus souvent il se transporte de côté et d'autre, et met le meilleur pilote aux abois. Tout le long du Missouri, l'on voit de jeunes arbres qui n'ont pris naissance que depuis peu d'années dans des lieux où coulaient autrefois les eaux de la rivière.

Il y a ici une petite congrégation catholique. Elle se compose de Canadiens ou créoles. Le révérend M. Donnelly la dessert et lui donne la messe deux dimanches sur quatre, parce qu'il est obligé d'aller à Liberty et à Independence. Ces pauvres gens ont été très contents d'entendre chanter une messe solennelle et surtout d'entendre le sermon en français.

M. Brouillet me laissa à St. Louis il y a 14 jours, pour venir ici par terre, afin d'acheter les animaux, et je n'en ai pas de nouvelles, je commence d'être inquiet. Aussitôt qu'il sera arrivé, je serai prêt à me mettre en route et je gagnerai les prairies.

Tous les compagnons de voyage se portent bien. Les oblats et les autres sont à une maison de campagne, près de Westport où ils font l'essai de la vie d'émigrants. Je les vis hier : ils se trouvent fort bien, s'amuse à la chasse en attendant le départ.

M. Grant¹²⁹ est arrivé hier avec sa dame et son frère. Je ne les attendais plus. J'ai donc reçu papiers de toute espèce, attendus depuis si longtemps. Cependant ceux de Rome ne sont pas ceux que je désirais les premiers. Le vôtre a bien contribué pour sa part à me faire passer un agréable moment. Celle du bon archevêque, qui paraît craindre trop les RR. PP. qu'il peut éteindre d'un seul souffle, m'apprit que le 10 février le voyait encore à Brest. M. Truteau me rend compte de son administration qui ne fait que commencer, et m'apprend qu'il me reste 572 £. Je ne sais s'il comprend les 50 £ de M. Cazeau. Je lui ai déjà écrit que

j'avais signé une traite pour 400 £ payable à New York. M. Hudson est dans la politique, M. Paré dans les papiers, chose que j'aime ou que j'ai aimée autrefois. M. Dumoulin est inquiet sur les 7 £. On l'a tranquilisé, j'espère. M. Gagnon m'envoie de l'argent. Très bien. Le bon abbé Voisin me dit que rien n'est plus facile que de faire passer mes allocations par l'intermédiaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sans discompte. Les *Mélanges religieux*, que je n'ai pas encore lus, vont aussi m'apprendre quelque chose d'agréable. Une soirée comme celle d'hier pourrait en faire oublier bien d'autres. Pour ma consolation et pour la vôtre, et celle des amis, il y aura un courrier qui quittera Independence pour l'Oregon, première fois le 15 du présent, et ensuite régulièrement, selon quelques-uns, tous les trois mois; selon d'autres, plus souvent.

La guerre du Mexique nous fera tort pour quelque temps, mais elle finira.

Le R.P. Ricard est un bon vieux de 43 ans; les frères sont de bons enfants. On prépare un autre supérieur pour l'année prochaine; alors l'archevêque aura des oblats. L'évêque de Marseille a prévu que la congrégation pourrait aller jusqu'au Mexique, en donnant mission au P. Ricard. Je serai un peu gêné, pour cette année, avec tous mes collaborateurs.

La dépense est assez considérable jusqu'à ce moment. Je crois qu'elle est au-dessus de 500 £. Mais beaucoup d'articles ou effets achetés pour le voyage nous serviront à notre poste. La nourriture ne coûte pas cher. J'ai acheté 1200 lb de biscuits à 6½ sous; 1200 lb de lard fumé à 9 et 10 sous; 100 lb de café à 10 sous; 13 boîtes de thé à 3; un peu de riz, de chocolat; je prendrai quatre à cinq quintaux de *fleur*. Voilà les provisions de bouche. Les bœufs : 10 paires. Deux vaches et quelques chevaux de prairie, voilà nos bêtes de somme. Deux chariots tirés

par trois paires de bœufs chacun; un autre pour deux paires et les chevaux de selle pour changer de situation de temps à autre, et pour la chasse du buffalo, dont la chair doit nous nourrir pendant quelques semaines.

Si quelques missionnaires, hommes ou femmes, partaient du Canada l'an prochain pour l'Oregon, je leur conseillerais d'envoyer par la mer tout ce qu'ils auraient de pesant, de ne prendre avec eux qu'un change ou deux; alors s'ils étaient deux ou même quatre, une seule voiture (wagon), traînée par quatre bœufs, pourrait leur suffire. On peut charger de 2 500 lb et plus un wagon tiré par trois paires de bœufs. Mais il en faut deux de plus, à cause des accidents qui peuvent arriver. Ainsi vous saurez la dépense qu'ils auront à faire. Vous allouerez une lb de biscuit et une lb de lard fumé par jour, ou le café, le sucre, le riz ou fèves, ou autre douceur.

M. Lamoureux et Blanchard (St. Louis) peuvent fournir ce qu'il faut pour le voyage. J'oubliais deux couvertes pour chacun, et si l'on veut être plus à son aise, un petit matelas de feuilles de blé d'Inde, ou une peau de buffalo (ou robe de carriole).

LAMOUREUX & BLANCHARD,
 WHOLESALE AND RETAIL
Dry Goods, Groceries, Hardware,
 QUEENSWARE, BOOTS, SHOES, HATS, CAPS, &c.
 No. 14 South Main street, opposite the Old Market, St. Louis.
 N. B.—Produce taken in payment of Goods.

St. Louis Business Directory, for 1847, p. 24

Les oblats ont eu le bon esprit de mettre leurs caisses à bord d'un bâtiment du gouvernement qui, de New York, allait à l'Oregon. Je serais heureux si j'apprenais que les miennes y ont aussi

été déposées. Je ne puis écrire pour le moment à messieurs les chanoines. Si les détails que je vous donne peuvent les intéresser, vous pourrez les leur communiquer. Mes respects à Mgr de Montréal et saluts affectueux aux vénérables chanoines. Prières, sacrifices en union dans les cœurs de Jésus et Marie.

P.-S. J'ai été obligé de prêter 23½ piastres au jeune Scipiat pour les faire parvenir à Galina. M. Truteau voudra bien les retirer de sa mère à Montréal.

7 mai. Hier, les bêtes ont atteint Westport. Aujourd'hui, nous allons quitter Kansas, armes et bagages, pour nous mettre dans les prairies, et en particulier lundi ou mardi. Là, la nourriture des bêtes ne coûte que la peine de la prendre, et la nôtre ne coûtera pas plus qu'à présent. Adieu.



À Mgr Bourget
Montréal

Les Mélanges religieux, 14 janvier 1848
RMDQ, avril 1849, N° 8, 2-4.

Fort Hall¹³⁰, 9 août 1847

[Extraits]

En vérité, cette vie des prairies et des montagnes n'est pas la plus agréable du monde. Il y a bien des ennuis, des inquiétudes, des malaises à éprouver. La maladie même nous a atteints les uns après les autres, en sorte que souvent nous avons peine à faire conduire nos voitures, car les conducteurs n'étaient pas à l'abri de ces maladies. La nourriture trop commune qu'on nous

a procurée à St. Louis (du lard fumé) devient insipide, et l'on est heureux d'avoir du lait pour tremper notre biscuit. Joignons à cela, d'un côté, des chaleurs excessives que nous avons souvent à endurer, et d'un autre, des gelées considérables pendant plusieurs nuits, au pied des montagnes que nous longeons.

Mais notre courage, que toutes ces incommodités pourraient abattre, est parfaitement soutenu par la pensée que les bonnes âmes du Canada, et que tous les pieux associés de la Propagation de la foi et de l'Archiconfrérie offrent tous les jours à Dieu des prières ferventes pour que nous puissions arriver heureusement au terme de notre voyage.

Nous avons eu le bonheur de célébrer la sainte messe tous les dimanches, excepté un seul, parce que j'étais trop malade pour m'acquitter de cette sublime fonction, qui est pour nous une source abondante de toutes sortes de consolations. Je me suis trouvé quelquefois un peu gêné par le grand nombre de personnes que j'ai à ma suite; mais une fois rendu à mon poste, je ne serai pas en peine de les utiliser tous; seulement nous pourrions bien être obligés de nous endetter pour nous procurer des provisions pour l'hiver; et pour le logement nous nous contenterons de faire une petite cabane, la plus simple et la plus modeste possible.

Quelques jours avant notre arrivée ici, un chef de la nation des Cayouses est venu demander des missionnaires. Cette tribu sauvage n'est qu'à 40 milles de Walla Walla, dans un beau pays dont le sol est fertile et qui renferme du bois en abondance. La Providence prépare peut-être les voies à mon établissement au milieu de ces sauvages. Ils ont des provisions en abondance, ce qui nous servira bien en arrivant. Pour ne point perdre de temps, je vais prendre les devants à cheval, pour examiner en quel lieu la petite caravane pourra établir ses quartiers d'hiver.

Si j'ai le bonheur de redonner Mgr Demers à Walla Walla, il me sera très utile pour m'aider à faire le lieu de mon repos.



Dans le diocèse de Walla Walla

TROISIÈME CHAPITRE

Au R.P. Joset
Supérieur S.J.
AAS, A 2 : 37-38

Walla Walla, 7 octobre 1847

Mon révérend Père,

Avant de rien statuer, j'ai besoin de quelques renseignements, d'abord sur la discipline suivie jusqu'à présent dans le diocèse, et ensuite, sur ce qui a été fait ou reste à faire dans les différentes missions. Comme j'ai lieu de croire qu'en votre qualité de supérieur des missionnaires, vous avez une connaissance générale de toutes ces choses, je m'adresse à vous de préférence et vous prie de répondre au plus tôt aux questions ci-jointes :

1. Combien y a-t-il de missions desservies régulièrement ? leur nom ?
2. Quel est le nom du missionnaire de chaque mission ?
3. Quels ont été les pouvoirs de chaque missionnaire ?
4. Quels procédés avez-vous suivis avant d'établir une mission ?
5. Qu'avez-vous exigé des sauvages, avant de leur promettre des missionnaires ?
6. Quels sont les sauvages qui demandent des prêtres ?
7. Quel est le moyen de soutenir les missionnaires dans les missions établies ou à établir ?
8. Avez-vous fait quelques tentatives pour établir une mission chez les Sahaptin (Nez-Percés) ?
9. Avez-vous des sujets disponibles pour de nouvelles missions, et combien en avez-vous ?

10. Combien y a-t-il d'églises déjà construites ? leur dimension ?
11. Combien y en a-t-il en voie de construction, leur dimension ?
12. Y a-t-il une maison pour chacun des missionnaires, la dimension ?
13. Quel est le nombre de chrétiens dans chaque mission ? combien reste-t-il d'infidèles ?
14. Y a-t-il quelques nations qui aient plus d'une mission sur leurs terres ?
15. Quel est le nombre approximatif des âmes dans chacune des nations évangélisées ?
16. Quel est le nombre approximatif des âmes dans chacune des nations qui demandent des missionnaires ?
17. Quelle a été la règle de conduite des missionnaires à l'égard des sauvages qui avaient des femmes ?
18. Quel est le Rituel dont on se sert pour l'administration des sacrements ?
19. Quel a été jusqu'à présent la discipline à l'égard de l'abstinence et du jeûne ?
20. ... à l'égard des fêtes d'obligation ?
21. Avez-vous adopté le calendrier de St. Louis ou de quelque autre diocèse pour les offices ?
22. Quelle est la nature des pouvoirs que vous a accordés le Saint-Siège à l'égard de ces différents sujets ?
23. Le vicaire apostolique ou le premier supérieur a-t-il fait quelques ordonnances pour les missionnaires ou les missions ?
24. Savez-vous si la règle de conduite des missionnaires des autres diocèses a été la même que celle qui a été suivie en ce diocèse ?

25. Si elle a été différente, ayez la bonté de dire en quoi ?
26. Y a-t-il quelque mission où il serait nécessaire de placer des religieuses pour l'éducation des enfants sauvages et autres ?
27. Quels seraient leurs moyens de subsister ?
28. Y a-t-il des blancs établis dans ou près des missions ? Où ? et en quel nombre ? combien de catholiques ?
29. Là où il y a un missionnaire, tous les sauvages catholiques se tiennent-ils ordinairement près de l'église ?
30. Les sauvages convertis cultivent-ils la terre dans chacune des missions ?
31. Donnent-ils quelque chose pour l'entretien des missionnaires ou le culte ?
32. Donnez-vous le baptême aux sauvages aussitôt qu'ils sont assez instruits ? ou bien les éprouvez-vous quelque temps ?
33. Les missionnaires chantent-ils la messe tous les dimanches et fêtes d'obligation ? les vêpres et saluts du saint-sacrement ? à quelle heure ?
34. Quel catéchisme avez-vous adopté ?
35. Pourquoi lui avez-vous donné la préférence ?

† A.M.A., év. de WW.



Mandement d'entrée
De l'évêque de Walla Walla
AAS, A 5 : 40-44

Walla Walla, 8 octobre 1847

Auguatin Magloire Alexandre Blanchet

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Walla Walla, etc.

Au clergé et aux fidèles de ce diocèse, salut et bénédiction en J.C. Notre-Seigneur.

Nous sommes enfin au milieu de vous, nos très chers frères, et nous sommes grandement dédommagé des fatigues que nous avons eu à essuyer durant un voyage de plus de cinq mois qu'il nous a fallu faire pour arriver à notre poste. Nous nous empressons de vous faire connaître les arrangements que le Saint-Siège a jugé être nécessaires pour étendre de plus en plus le royaume de J.C. dans cette partie de l'Oregon.

Déjà vous avez appris que dès l'année 1843 le vicaire de J.C., Grégoire XVI, avait constitué ce pays en un vicariat apostolique et avait nommé un évêque pour le régir. Cet arrangement, quelque avantageux qu'il fût alors, le Saint-Siège l'a considéré ensuite comme insuffisant, et il a décidé que pour faire prendre à la religion un accroissement plus considérable, il fallait diviser le vicariat apostolique en plusieurs diocèses. C'est pourquoi le souverain pontife Pie IX (quelques jours après son élévation sur le trône pontifical), par un indult en date du 24 juillet 1846, a érigé le diocèse de Walla Walla.

Le Seigneur a daigné jeter les yeux sur nous, N.T.C.F., et son vicaire sur la terre, par un indult de même date que le précédent, nous a élevé à la sublime dignité de l'épiscopat, nous a

nommé évêque de Walla Walla et nous a chargé de régir les régions de Colville et de Fort Hall qui doivent par la suite former deux diocèses.

C'est une tâche que nous avons raison de regarder comme étant au-dessus de nos forces, et nous aurions supplié le souverain pontife de ne pas nous imposer un si redoutable fardeau, si nous n'avions écouté que notre propre inclination. Mais nous avons craint de résister à la volonté de Dieu en le faisant. Nous avons cru que c'était un sacrifice qu'il demandait de nous. Nous l'avons fait ce sacrifice, en réfléchissant que Dieu se plaît souvent à employer des instruments faibles et vils (I. Cor. 1) pour opérer ses œuvres. Nous avons pensé aussi que nous pouvions compter sur le secours de vos ferventes prières, pour attirer sur nous les dons célestes sans lesquels nous ne pourrions opérer aucun fruit de salut. Fort de ce secours que nous sollicitons ardemment, et que nous attendons avec confiance, spécialement le 27 septembre, jour anniversaire de notre consécration, nous pourrions travailler à affermir les fidèles dans la foi et à faire régner J.C. sur les nations qui n'ont pas encore le bonheur de le connaître. Nous avons aussi l'espoir que vous nous rendrez notre tâche plus facile par votre soumission parfaite à tout ce que nous pourrions exiger de vous dans l'ordre du salut. Vous serez dociles à notre voix, comme à la voix de votre premier pasteur, vous souvenant que nous aurons à rendre compte du salut de vos âmes, lorsque nous paraîtrons au tribunal du juge souverain des vivants et des morts.

Tels sont, N.T.C.F., les sentiments qui nous animent en prenant possession de notre diocèse.

Nous n'avons pas la gloire d'être du nombre des missionnaires qui vinrent les premiers en ce pays pour annoncer, aux nations diverses qui l'habitent, qu'il y avait un dieu et qu'il

devait seul être adoré, servi et aimé par-dessus toute chose. Nous n'étions pas digne de cette faveur. Le Seigneur a voulu néanmoins que nous fussions témoin de leurs travaux et de leur succès. C'est par lui que nous avons été envoyé pour vous confirmer dans la grâce, de la même manière que Pierre et Jean furent envoyés pour imposer les mains et faire descendre le Saint-Esprit sur les habitants de Samarie, après avoir été informés qu'ils avaient entendu et reçu la parole de Dieu (Act. C 8, v 14-15). Car avant de quitter notre pays, nous avons entendu parler de votre foi et de vos œuvres. Nous venons vous féliciter d'avoir répondu aux soins empressés des missionnaires pleins de zèle que le Dieu tout-puissant et miséricordieux a choisis pour vous faire entrer dans le sein de son Église, pour ne faire qu'un seul troupeau avec ceux qui vous y avaient précédés. Nous bénirons sans cesse le Seigneur d'avoir inspiré aux missionnaires un zèle ardent pour votre sanctification; nous le bénirons aussi de votre docilité à les écouter. Nous espérons que votre ferveur ne se ralentira jamais; que la charité, reine de toutes les vertus, sera la règle de votre conduite en tout temps, comme en tout lieu, que votre piété apprendra aux nations infidèles qui entendront parler de vous, les prodiges que Dieu a opérés en vos âmes par sa grâce et leur fera comprendre qu'elles doivent aussi être dociles à la voix de Dieu qui les appelle à son service.

Pour travailler plus efficacement au salut de vos âmes confiées à notre sollicitude, il nous fallait des collaborateurs et des auxiliaires qui pussent seconder nos vues, comme ceux qui nous avaient devancé. Nous avons donc fait les plus grands efforts pour nous les procurer. Le Seigneur a eu pitié de nous, en exauçant nos vœux. Des religieux de la congrégation des oblats de Marie-Immaculée nous ont été envoyés de France pour

accomplir leur œuvre en ce diocèse. Avec les religieux de la Société de Jésus qui ont fait preuve d'un zèle ardent pour la conversion des infidèles en ce pays, comme en bien d'autres, ils forment notre clergé régulier. Avec l'aide de ces deux ordres religieux, et de notre clergé séculier, vu le dévouement que nous leur connaissons, nous aurons la consolation de voir en peu d'années, nous l'espérons, tous les infidèles de notre diocèse entrer dans la bergerie du bon pasteur.

Enfin, vous n'oublierez pas, N.T.C.F., que lorsque vous étiez ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité, des frères, qui ne vous connaîtront jamais, priaient pour votre conversion. Ce n'était pas assez, ils formaient l'association de la Propagation de la foi pour subvenir aux dépenses des missionnaires qui étaient envoyés en divers pays infidèles. Des milliers de bons chrétiens s'empressèrent de faire partie de cette association. Sans les secours qu'elle donne, vous seriez encore au nombre des infidèles, et vous n'auriez pas le bonheur de goûter cette joie pure qui surpasse tout sentiment et que l'on ne trouve que dans la religion que vous professez. Vous avez donc un tribut de reconnaissance à payer. Vous ne manquerez pas de l'acquitter en adressant à Dieu des vœux ardents pour la sanctification des âmes de tous ceux qui se sont montrés si charitables envers vous.

Pour nous, N.T.C.F., nous élèverons tous les jours les mains vers le ciel pour engager le Père des miséricordes et de toute consolation (II Cor., 1) à combler des grâces les plus abondantes les pasteurs et les ouailles, afin que tous vivent dans la piété, la justice et la tempérance dans l'attente de la récompense éternelle qui leur est réservée (Tit. 2).

Que la grâce de N.S.J.C., l'amour de Dieu et les dons du Saint-Esprit soient toujours en vous tous (II Cor. 13).

En attendant que nous puissions vous faire connaître les arrangements que nous nous proposons de faire, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1. Le sacré Cœur de Jésus sera le premier titulaire de la cathédrale sous le rit¹³¹ de première classe avec octave; et Saint-Augustin en sera le second sous le rit double majeur.
2. Nous déclarons le saint et immaculé Cœur de Marie premier patron du diocèse, sous le rit de première classe avec octave pour tout le diocèse; on en fera l'office le dimanche après l'octave de l'Assomption; et le second, Saint-Joseph, sous le rit marqué au bréviaire romain.
3. Jusqu'à révocation les missionnaires placés dans les diverses missions établies avant notre arrivée, en demeureront chargés avec les pouvoirs ordinaires des missionnaires curés.
4. On récitera à notre intention, à l'issue de la messe principale, les fêtes et dimanches, cinq Pater et Avé, et les prêtres diront tous les jours, conformément à la rubrique, l'oraison du Saint-Esprit – *Deus qui corda fidelium* – jusqu'à l'Ascension 1849.

Sera le présent mandement lu et publié au prône dans toutes les églises, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Walla Walla, sous notre seing et sceau avec le contreseing de notre secrétaire, le huit octobre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quarante-sept.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla
(*loco sigilli*)

Par monseigneur illustrissime et révérendissime évêque de
Walla Walla.

G. Leclaire, S.D. secrétaire



Lettre de mission

Au R.P. Ricard, o.m.i.

AAS, A 5 : 44-45

Walla Walla, 8 octobre 1847

Mon révérend Père,

Jusqu'à révocation vous serez chargé spécialement de la mission de Sainte-Anne sur l'Yakama, avec les pouvoirs ordinaires de missionnaire curé; mais vous pourrez exercer ces pouvoirs dans toutes les parties de mon diocèse, là où il n'y aura pas de missionnaire, ou avec leur permission, s'il y en a.

Votre mission, révérend Père, ne vous offre pour le moment que des peines et des privations; vous serez bien dédommagé, je l'espère, par la joie que vous ressentirez en augmentant le nombre des enfants de l'Église. Je prie le Seigneur de répandre sur vous, votre communauté et sur vos travaux, les bénédictions les plus abondantes.

† A.M. Alex., év. de Walla Walla



Aux MM. du Comité de direction
Pour les affaires de la Colombie
AAS, A 2 : 38-39

Walla Walla, 9 octobre 1847

Messieurs,

En arrivant à Walla Walla, je n'avais point d'autre alternative que de demeurer sous la tente ou de demander l'hospitalité à M. McBean¹³², jusqu'à l'arrivée des chariots que j'avais laissés en arrière. Quelques jours après, craignant de gêner ce monsieur, j'aurais pris le parti d'aller me mettre sous la tente, s'il ne m'eût dit qu'il croyait bien que les messieurs du Comité ne trouveraient pas mauvais qu'il m'eût reçu et logé. Je savais en effet que les membres de l'honorable Compagnie se faisaient toujours un devoir d'accueillir avec politesse les ecclésiastiques qui avaient occasion de fréquenter les différents postes dans lesquels ils se trouvaient. Plus d'une fois les missionnaires ont eu occasion d'en rendre un témoignage public. S'il en fallait un nouveau, je le donnerais volontiers, car la conduite de M. McBean, qui est un véritable gentilhomme, n'a fait que me confirmer dans l'opinion que j'avais formée sur les procédés de l'honorable Compagnie à cet égard.

Mon projet de me faire construire immédiatement un petit logement n'ayant pu se réaliser, il m'a fallu rester ici plus longtemps que je n'avais prévu d'abord, et j'ai demandé à M. McBean s'il serait possible d'avoir quelques appartements dans le fort jusqu'à l'arrivée du Jeune Chef. Ce monsieur, me voyant dépourvu de tout logement et dans l'impossibilité de m'en procurer pour quelque temps, a eu la bonté d'accéder à ma

demande et m'a procuré un logement pour la cuisine, outre un logement dans la maison.

Je regretterais beaucoup que vous trouvassiez quelque chose à blâmer dans la conduite de ce monsieur, car si sa délicatesse par rapport à moi l'avait porté à faire quelque chose qui pût vous déplaire, il faudrait l'attribuer à la bonté de son cœur, aussi bien qu'à la connaissance qu'il avait des égards que la Compagnie a coutume d'avoir pour les missionnaires.

Quoi qu'il en soit, je dois vous témoigner ma reconnaissance pour l'hospitalité que j'ai reçue dans votre fort.

J'ai prié en grâce M. McBean de me faire connaître aussitôt que possible si ma présence au fort est désapprouvée par le Comité! Du moment que j'en serai informé, je me retirerai, en conservant toujours une haute estime pour le gentilhomme qui a eu pour moi tant d'attention.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Roothaan¹³³

Général S.J.

Roma

ARSJ, Mo. Sax., I, V, 11

AAS, A 2 : 40-41 (résumé)

Walla Walla, 13 octobre 1847

Mon révérend Père,

Votre lettre de Rome en date du 16 février me fut remise à Kansas, près de Westport, sur le Missouri, au moment où j'allais

entrer dans les prairies. Il me fut impossible alors d'en accuser la réception. Je croyais pouvoir le faire plus tôt, parce que je ne croyais pas que mon voyage pût durer cinq mois et demi.

J'ai eu le plaisir de voir hier le R.P. Joset, qui revient du Walamet. J'ai été satisfait des entretiens que j'ai eus avec lui. Il désire certainement le bien et même le plus grand; mais il tient à laisser deux pères dans la même résidence. C'est conforme à la règle de l'Ordre. C'est bien; mais il n'y a pas de règle sans exception. Je suis déjà convenu avec le R.P. que l'un des deux pères qui se trouveront dans une résidence fera des excursions chez les nations voisines pour leur parler de la prière, et leur faire sentir la nécessité d'avoir des Robes noires. Je tiens beaucoup à établir une mission chez les Sahaptin (Nez-Percés) qui ont parmi eux un ministre presbytérien qu'ils n'aiment pas généralement. La présence d'une Robe noire en ce lieu le forcerait de se retirer. Le P. Joset, qui connaît quelques-uns des chefs, doit leur parler. J'ai la confiance que les bons et RR. PP. secondront mes vues, et qu'il ne surviendra aucun sujet de mésintelligence, car j'ai à cœur que le clergé régulier et le séculier soient toujours *cor unum et anima una*; que les uns ne portent point envie aux autres, mais qu'ils mettent tous leur gloire à procurer le salut d'un plus grand nombre d'âmes, selon les talents que Dieu leur a donnés.

Ce que je regrette et ce que je regretterai longtemps, c'est de me voir chargé de la conduite d'un diocèse. La responsabilité que je dois avoir de la perte d'une seule âme est bien capable de m'effrayer. Veuillez bien m'aider en adressant pour moi des vœux au ciel et en me recommandant aux RR. PP. de la Compagnie, surtout à ceux qui ont une plus grande dévotion pour le sacré Cœur de Jésus et le saint et immaculé Cœur de Marie.

† Aug. M. Alex. Blanchet, év. de Walla Walla



M. l'abbé Voisin
Missions Étrangères
Paris
AAS, A 2 : 40

Walla Walla, 14 octobre 1847¹³⁴

Monsieur,

Votre lettre du 20 février étant arrivée à Montréal après le 23 mars, jour de mon départ, je n'ai pu la recevoir qu'à St. Louis, Missouri. Je regrette que votre délicatesse vous ait empêché de jeter les yeux sur les papiers non cachetés venant de Rome. L'un est écrit en caractères que personne ici ne peut déchiffrer, et je ne crois pas qu'il le soit pour aucun des évêques de l'Oregon. Cependant les frais de port ont été assez considérables.

Vous aurez la bonté de faire déposer au bureau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Londres, 10 à 12 000 francs pour payer le mandat que je donnerai en mars prochain et qui pourra arriver à Londres en août et peut-être auparavant.

Je me flatte que vous aurez pu payer ma dette à Paris. S'il vous reste quelque argent du vote de 1847, déposez-le au bureau de la Compagnie, en l'obligeant, s'il est possible, de me remettre ici de l'argent à ma demande.

Jusqu'à ce que j'aie fait les bâtisses nécessaires pour me loger, je ne pourrai guère faire de dépenses pour des missionnaires. Cependant, si vous trouvez un bon prêtre d'un âge mûr (30 ans), vous pourrez me l'envoyer par un des bâtiments de la

Société de l'Océanie ou tout autre, qui irait aux Îles Sandwich [Hawaii]. De là il est facile de venir dans l'Oregon.

Je vous ai écrit d'envoyer vos lettres à St. Louis; j'ai eu tort. Car elles arriveraient ici difficilement, jusqu'à ce qu'il vienne une malle régulière. Dès que vous saurez que la Compagnie de la Baie d'Hudson est disposée à prendre mon argent pour me le remettre ici, vous lui ferez passer ce que vous aurez, excepté quelques mille francs que vous pourrez garder pour les demandes que je vous ferais de temps à autre, ainsi que pour envoyer au Canada, à la demande de MM. les chanoines Truteau et Paré, secrétaire, que j'ai constitués mes procureurs.

† A.M.A., év. de W.W.

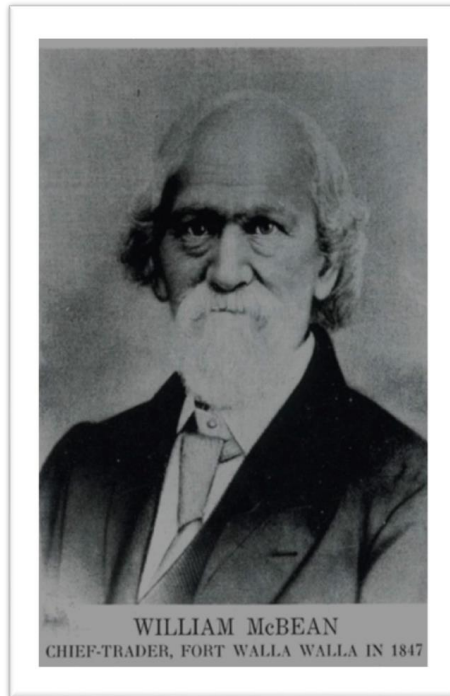


À Mgr Signay
 Québec
 AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 162
 AAS, A 2 : 41 (résumé)

Walla Walla, 14 octobre 1847

Monseigneur,

Grâce aux secours et aux prières du clergé et des bonnes âmes du Canada, je suis à mon poste. Je m'y suis rendu le 5 septembre, après avoir parcouru la distance de Fort Hall à Walla Walla à cheval, en 22 jours¹³⁵, y compris deux jours de repos au Fort Boisé, qui est près de la rivière qui porte ce nom. Ce n'est qu'un mois plus tard qu'est arrivée ma petite colonie avec les voitures.



J'ai été heureux de trouver en arrivant le Fort Walla Walla pour m'y loger. Le commis qui y réside, M. McBean, m'a reçu avec la politesse et tous les égards que je pouvais désirer et m'a nourri jusqu'à l'arrivée de mes voitures. En prenant le devant à Fort Hall, mon intention était de chercher une place pour préparer un petit logement pour y recevoir la brigade.

Un chef des Cayouses, Tawatoe, demande des Robes noires depuis plusieurs années. Il a une maison que la Compagnie lui

a fait bâtir et qu'il n'a jamais voulu habiter. Il avait dit plus d'une fois qu'il la donnerait aux prêtres. Je devais espérer de pouvoir m'y retirer au moins durant quelques semaines. Par malheur, le chef se trouve absent, et les prétendus gardiens de sa propriété disent qu'ils craignent d'être désapprouvés s'ils me laissent entrer dans la maison. J'ai toujours attendu et j'attends encore. J'ai pensé que la Providence ne voulait pas que la mission fût placée en cet endroit, et qu'elle voulait que toute la nation des Cayouses ne formât qu'une mission. Je vais donc travailler à les réunir pour cette fin. Ce sera peut-être un peu difficile, vu qu'une partie a été endoctrinée par le Dr Whitman¹³⁶, presbytérien; cependant j'espère réussir, *Deo adjuvante*; car déjà un des bras droits du docteur est assez mécontent. C'est Tilocaïte, et il m'a dit qu'il avait fait savoir au docteur qu'il pouvait s'en aller quand il voudrait. Ce qu'il y a de certain encore, c'est que les sauvages l'ont empêché de bâtir une maison pour M. Spalding¹³⁷, ministre presbytérien, quoique le bois fût déjà préparé.

Le Dr Whitman a promis de s'opposer de tout son pouvoir au progrès de l'évangile dans cette partie de l'Oregon. Il a même pris la peine d'aller sur la rivière Umatilla à la rencontre des émigrants pour déclamer contre les catholiques. Il a aussi harangué les sauvages et a dit en public qu'il y avait lieu de craindre pour notre vie. Le pauvre homme! s'il savait que les missionnaires tiennent bien moins à vivre qu'à gagner des âmes à J.C. Il a voulu faire croire que nous avions apporté la rougeole pour faire mourir les sauvages; mais la maladie nous avait précédés! En un mot, je ne crois pas que ses discours aient fait impression, mais je crois qu'il avait un grand intérêt à les tenir. S'il peut déguerpir, la mission de M. Spalding chez les Sahaptin (Nez-Percés) ne tiendra pas longtemps.



Fort Walla Walla en 1847

Je ne puis vous dire encore où sera le lieu de ma résidence. Je vais d'abord loger les missionnaires et ensuite je penserai à moi. Durant cet intervalle, je connaîtrai le lieu qui conviendra le mieux pour le palais épiscopal!

Le clergé de mon diocèse se compose de sept jésuites, des ecclésiastiques que j'ai emmenés du Canada et de quatre oblats. En tout, quinze. Si j'ai un vaste champ à parcourir, je suis assurément mieux fourni de missionnaires que les autres évêques de l'Oregon. Dans un an, les trois jeunes oblats et mes jeunes lévites auront reçu la prêtrise. Mgr l'archevêque et Mgr Demers n'ont que huit prêtres à se partager.

J'aurai encore besoin de bons sujets. J'espère que V.G. ne refusera pas de les laisser se consacrer aux missions. De plus, le Conseil de la Propagation de la foi de Québec continuera,

j'espère, à me faire une petite part des dons des fidèles, et vous voudrez bien l'encourager à faire cette bonne œuvre. Les aumônes recueillies au Canada suffiront peut-être pour la dépense du voyage, et la nourriture et l'entretien, jusqu'à l'arrivée des secours d'Europe, mais ce sera bien juste.

Nous avons encore besoin de secours spirituels pour accomplir avec courage et persévérance l'œuvre que le Seigneur a voulu nous confier. Nous les trouverons, monseigneur, dans votre charité et dans celle de votre clergé et de vos communautés religieuses, auxquels vous voudrez nous recommander d'une manière spéciale, lorsque l'occasion se présentera. Il nous faut chasser Satan de sa demeure pour y faire régner notre Sauveur. Comment réussir ? *Sine me nihil potestis*¹³⁸. Aidez-nous donc, et demandez au Père de miséricorde des grâces abondantes pour les pauvres missionnaires.

† Aug. Magl. Alex. Blanchet, év. de Walla Walla



À Mgr Bourget
Montréal
ACAM, 195.133; 847-10
AAS, A 2 : 41 (résumé)

Walla Walla, 14 octobre 1847

Monseigneur,

Me voici enfin dans mon diocèse. Mon voyage a été beaucoup plus long et plus ennuyeux que je ne l'avais pensé d'abord. Ce n'est que le 5 de septembre que je suis arrivé ici, encore m'a-

t-il fallu prendre le devant et faire à cheval près de 200 lieues, laissant derrière moi la petite brigade avec mes trois chariots (wagons). Cette distance de Fort Hall à Walla Walla, je l'ai parcourue en 22 jours, y compris deux jours de repos au Fort Boisé. En faisant, les premiers jours, jusqu'à 10 lieues par jour, je me sentais passablement fatigué le soir, et je trouvais bon de faire reposer mes pauvres reins, en me couchant. Mais à la fin de cette course, je me trouvais infiniment mieux que lorsque j'arrivai au Fort Hall. En vérité, de suis devenu un excellent cavalier.

Depuis mon arrivée, j'ai encore essayé mes forces et j'ai pu faire environ 40 milles en six heures ou tout au plus 6½ heures, et cela sans m'arrêter que l'espace peut-être d'un quart d'heure. Nos chevaux sauvages sont constitués de telle sorte qu'ils peuvent galoper une journée tout entière sans boire ni manger.

Vous avez déjà appris que les quelques lignes que j'eus l'honneur d'adresser au Fort Hall à V.G. ce que je pensais du voyage de Westport à Walla Walla par terre, ou du moins avec des voitures chargées. Mon opinion est la même. J'ai été éprouvé de plusieurs manières durant le trajet. Dieu l'a voulu pour mon bien; que son saint nom soit béni. *Si bona suscepimus de manu Dei, quare mala non sustinebimus*¹³⁹ ? J'ai déjà éprouvé ce que je croyais auparavant, que l'épiscopat a ses épines. J'ai été porté à croire que je n'étais pas à ma place; mais enfin, je me consolais parce que je n'avais fait qu'accepter pour l'amour de Dieu le fardeau qui m'était imposé et que j'avais raison de croire être au-dessus de mes forces. Une autre chose venait encore me rendre la tranquillité de l'âme. En faisant mon sacrifice, j'avais demandé à Dieu de me faire connaître sa volonté de deux manières : la première, en me délivrant de..., la deuxième, en me rendant la vue que j'avais autrefois, pour m'exempter de porter

les lunettes. J'ai été parfaitement exaucé pour la première chose. Dieu n'a pas voulu m'accorder la seconde. Il ne me reste plus qu'à être fidèle à ma vocation.

En arrivant ici, j'ai offert d'abord une mission aux Wallawallas, en m'adressant à leur chef, Piopio Moxmox (Oiseau jaune), que les Canadiens traduisent par « Serpent jaune ». La réponse a été qu'il n'y avait pas sur ses terres de place propice pour une mission. Cependant, le lendemain, il disait que l'on pouvait en avoir une sur l'Yakama, à environ 25 milles de Walla Walla, et il offrait d'y conduire lui-même les missionnaires pour voir la place. Le R.P. Ricard a été la visiter et les sauvages qui y font leur demeure l'ont reçu à bras ouverts, se sont offerts pour aller couper le bois nécessaire. Ayant trouvé l'endroit propice, il leur a promis d'y fixer sa demeure avec ses frères. Pour moi, je ne suis pas aussi avancé. Je croyais pouvoir me fixer tout de suite sur la terre de Tawatoe, chef des Cayouses, sur l'Umatilla (les Français le nomment le Jeune Chef), où le R.P. Joset¹⁴⁰ avait planté une croix quelques jours avant mon arrivée; mais ce chef étant absent, les gardiens de la propriété n'ont pas voulu me permettre d'y faire arrêter mes voitures, malgré les bonnes dispositions de ce chef pour les missionnaires. Sans M. McBean, commis ici, je me serais vu obligé de rester sous la tente, au moins pendant quelques mois, sinon tout l'hiver.

Depuis ce temps, j'ai eu occasion de voir plusieurs chefs de différentes nations qui paraissent bien disposés à recevoir des missionnaires, si j'en avais assez pour leur en donner. J'espère pourtant être capable d'en placer un aux Dalles, près des Cascades, le printemps prochain. La mission méthodiste y est finie : c'est le bon temps! Les Cayouses sont aussi dégoûtés du Dr Whitman, qui ne peut rester longtemps près de nous. Il le sent, c'est pourquoi il m'a dit qu'il allait nous opposer de tout son

pouvoir. Le missionnaire presbytérien, M. Spalding, chez les Sahaptin (Nez-Percés) ne tiendra pas plus longtemps. J'espère donc une bonne moisson d'ici à un an, si j'ai assez de missionnaires et de secours pécuniaires.

Le lieu de ma résidence n'est pas encore fixé, et ne le sera pas de sitôt, car je ne sais pas encore où va se porter la population française; car, pour les Américains, les sauvages ne veulent pas les souffrir sur leurs terres. Peut-être m'établirai-je aux Dalles, à l'extrémité de mon diocèse, mais le lieu le plus rapproché de l'archevêché où les barges viennent aisément du Wallamet. Ce poste doit servir d'entrepôt pour toutes les missions, car il en coûte beaucoup pour faire monter des bateaux jusqu'à Walla Walla à cause des portages qu'il faut faire. Je m'attends à hiverner ici; ensuite, je serai ambulant jusqu'à ce que j'aie pris une détermination sur le lieu de la maison épiscopale.

Pour le présent, je pense qu'il est mieux que l'évêque ne réside dans aucune des missions sauvages. J'espère, monseigneur, que vos bonnes dispositions en faveur des missions de l'Oregon continueront longtemps. Nous avons besoin du secours des prières, de bons prêtres, d'argent. Dans quelques années, la culture des terres nous donnera la vie en partie. Les animaux qui s'élèvent sans peine nous fourniront les viandes nécessaires. Ce sont les premières années qui sont les plus dures. Il faut tout acheter à prix d'argent. Je suis obligé de faire venir de Wallamet toutes les provisions de bouche. La dépense pour un seul bateau sera probablement de 50 £. Il me faudra bien des bateaux pour porter les provisions de toute la famille. En partant de St. Louis, je me trouvais avoir pris sur ma caisse de Montréal 1000 £. Mon voyage a presque tout absorbé. Il me reste peut-être 200 et quelques louis. Je m'étais bien trompé en disant que j'aurais de quoi commencer un établissement

épiscopal. Je suis obligé de prendre à crédit même pour la nourriture, sans savoir ce qui m'est alloué par les Conseils de Lyon et de Paris. Cependant je me priverai autant que je pourrai pour me procurer des sœurs pour l'instruction des jeunes filles sauvages, ou blanches, ou métisses. Si Québec et Montréal veulent m'allouer quelque chose, pour payer leur passage, je leur serai très reconnaissant. Je dis leur passage, car je n'ai pas intention de les faire venir par terre. Si les bateaux à vapeur de l'Oregon à Panama ne voyagent pas encore, je m'adresserai au gouvernement des États-Unis pour les faire transporter sur un vaisseau de l'État. Le zèle et l'ardeur que montraient plusieurs communautés de votre diocèse pour aller dans l'Oregon m'édifièrent beaucoup avant mon départ. Elles sont encore, j'en suis assuré, dans les mêmes dispositions. Que le Tout-puissant les bénisse et les fasse prospérer de plus en plus. C'est lui qui nous fera connaître celles qu'il faudra appeler ici; les autres auront toujours la récompense due à leur désir d'être utiles à ces pauvres Indiens qui vraiment font pitié.

Je vous en prie, monseigneur, ne manquez pas de me recommander aux prières de ces bonnes âmes. Qu'elles aient pitié de mes pauvres sauvages. Un memento encore pour mes prêtres et moi. MM. les chanoines voudront bien encore penser à moi, non pas pour mon bonheur ici-bas, mais pour l'autre monde. Ainsi tous les bons prêtres du Canada. Votre cœur, monseigneur, m'est connu. Vous ne sauriez oublier un pauvre évêque qui vous est dévoué en Jésus-Christ-Notre-Seigneur.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



À Mgr Turgeon
Québec
AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 178
AAS, A 2 : 41 (résumé)

Walla Walla, [octobre 1847]

Monseigneur,

Il y a bien déjà plus de six mois que je laissai le Canada avec tous mes amis, pour les revoir quand Dieu voudra. Parti de Montréal le 23 mars, je croyais pouvoir prendre les prairies au moins vers le milieu d'avril, mais il me fut impossible de quitter Westport avant le 8 de mai, et ce ne fut que pour aller à trois milles d'où je ne devais partir que le 12. Je devais durant ce temps éprouver des inquiétudes et des perplexités qui me serviraient pour le reste du voyage. En effet, si je ne les avais pas éprouvées alors, je crois maintenant que je n'aurais pu parvenir à mon poste. Si quelque prêtre veut venir ici par le même chemin, voici ce qu'il aura à faire pour ne pas se trouver comme moi dans l'embarras.

S'il est seul et sans bagages, le mieux pour lui sera d'abord de se procurer à Westport ou ailleurs un bon homme accoutumé à ces sortes de voyage; d'acheter des chevaux de selle ou de charge des sauvages (on les appelle chevaux de prairie) et de se réunir à une compagnie, à cause du danger qu'il y a de voyager seul ou en petit nombre, surtout en passant sur les terres des Pawnees et des Sioux.

S'il y a du bagage, il faut acheter un chariot (wagon) à St. Louis et se procurer des bœufs de 5 à 6 ans, pas trop gros. Si la charge ne dépasse pas 12 à 1 500 lb, trois paires suffiront pour la voiture, mais il faut en avoir une ou deux paires de plus, à

cause des accidents qui peuvent arriver. Les provisions de bouche sont du biscuit et de la *fleur*; une livre par jour doit suffire à chaque personne. Il faut de plus de la viande : lard fumé et bœuf salé ou sec. $\frac{3}{4}$ lb de lard par jour, c'est suffisant pour chacun; ensuite, thé, café, sucre, riz, etc. Une vache à lait est d'un grand service. Mes meilleurs bœufs m'ont coûté 40 à 50 piastres la paire; mes chariots, 80 piastres chacun; mes chevaux, de 25 à 30 piastres. Quoique j'aie acheté 12 paires de bœufs, j'ai eu de la peine à faire le trajet : plusieurs sont morts ou ont été abandonnés, ne pouvant plus marcher. Mais ce qui a été cause qu'un grand nombre de bêtes ont péri, cette année, c'est le manque de nourriture. Le nombre des chariots venus et à venir excédera 1000. Les premiers émigrants ont eu de l'herbe pour leurs animaux, mais ceux des derniers ne trouvent rien ou presque rien pour se nourrir. M. Brouillet me dit que du Fort Hall à Walla Walla, il n'y aura pas moins de 100 chariots abandonnés sur la route parce qu'il n'y a plus de bêtes pour les traîner. Mes voitures se sont rendues mais avec peine, les bêtes étant épuisées de fatigue, de faim et de soif, encore a-t-il fallu laisser sur le chemin des articles apportés de St. Louis, tels que charrue, etc., pour les soulager.

Ayant cru devoir prendre le devant à cheval, je n'ai mis que 20 jours à venir de Fort Hall à Walla Walla, mais les voitures parties du même fort le 10 d'août ne sont arrivées que le [3] d'octobre¹⁴¹.

Mes dépenses pour le voyage ont excédé de beaucoup mes prévisions. Je les avais estimées à 500 £ au plus; et elles ont presque doublé ce chiffre. Adieu donc l'espoir de commencer l'établissement de l'évêque avec les deniers souscrits par Québec et Montréal; car il faut vivre en attendant qu'il nous vienne des secours de France.

Les oblats ont établi une mission sur la rivière Yakama, à 25 milles au nord de Walla Walla. Pour moi, je suis obligé de rester au fort avec mes ecclésiastiques, jusqu'à ce que Dieu nous fasse connaître sa volonté pour l'établissement d'une mission. Ce sera chez les Cayouses, sans doute; mais les chefs sont absents et ne reviendront pas de sitôt peut-être, et je ne puis rien faire avant leur arrivée. L'un d'eux, Tawatoe, appelé par les Français Jeune Chef, demande des prêtres depuis plusieurs années, et est prêt à donner du terrain, mais il y a deux autres chefs, Tilocate et Gros-Ventre, que je voudrais faire réunir au premier, afin de ne faire qu'une seule mission pour toute la nation. Si je ne puis réussir, le Dr Whitman, presbytérien, laboureur, marchand, faisant la fonction de ministre, peut dire que ses jours sont comptés. Déjà les sauvages ne l'aiment pas et le voudraient loin d'eux. Vraisemblablement son établissement va tomber entre nos mains. On dit que c'est une belle place pour une mission. Il a moulins à farine et à scie, ce qui nous est nécessaire. Il m'a dit lui-même qu'il partirait dès que les sauvages lui en donneraient l'ordre mais non auparavant. Il semble que Dieu nous a préparé les voies d'avance.

La mission méthodiste des Dalles est finie. Les sauvages disent qu'ils ne veulent plus souffrir de ministres et témoignent le désir d'avoir des missionnaires. Des connaisseurs me disent qu'on y trouvera des endroits bien avantageux pour y asseoir une mission. Je ne serais pas éloigné d'y fixer mon palais! On y vient de la mer en bateau et l'on peut aller au Wallamet en trois ou quatre jours. Le saumon y est abondant, la terre y est bonne. Ce sera une place importante dans la suite. Il est vrai que c'est presque l'extrémité ouest de mon diocèse, mais les communications vont devenir de plus en plus faciles.

Dans mon diocèse il y a peu de place propice pour des missions. D'abord il y a assez peu de terres propres pour des cultivateurs, parce que l'eau manque. D'autres fois il y a de l'eau, mais point de bois. Le R.P. Ricard sera obligé de faire descendre le bois par eau du rapide du prêtre. Sur la rivière Walla Walla, en allant chez le Dr Whitman, il y a encore de la bonne terre, mais point de bois.

Sur la rivière Umatilla (Youmatillam), il y a du bois, là où la frappe le chemin des émigrants; en la remontant, la terre y est fertile. C'est là où sont les Cayouses. Aux Dalles, le bois et l'eau ne peuvent manquer.

La nation la plus misérable de toutes celles que j'ai pu rencontrer, c'est celle des Serpents. Leur pays s'étend depuis la Passe du Sud jusqu'au Grand Rond, mais il n'y a guère de possibilité de le cultiver à cause du froid, qui ne permettra pas au grain de venir à maturité. Il y a cependant de vastes champs de toute beauté, par exemple sur la rivière à l'Ours, que j'ai suivie durant quatre jours, au Fort Hall, et sur la rivière Boisé. Mais sur l'Ours, pas de bois. Malgré cela, lorsque j'aurai des prêtres, je ferai des tentatives en ces lieux.

De tous les sauvages que j'ai vus, c'est chez les Serpents et les Wallawallas que j'ai vu des enfants de 8 à 10 ans dans une nudité complète. En parlant au chef d'ici, j'ai obtenu que les enfants fussent couverts. Du moins, il n'en vient plus de nus dans le fort.

Le grand chef des Wallawallas, Piopio Moxmox, qui signifie Oiseau jaune, mais que les Français traduisent par Serpent jaune, ne paraissait pas trop bien disposé d'abord, mais à présent je crois que son cœur est meilleur. Dieu lui a enlevé sa femme et quelques enfants. J'espère qu'il se rendra tout à fait, lorsque la mission sera établie. Plusieurs de ses gens ont été

baptisés avant mon arrivée; d'autres, qui ne l'ont pas été, se disent catholiques et font le signe de la croix. Il y a un nommé Patatis, baptisé sous le nom de Pierre, qui fait le missionnaire en toute occasion, soit en parlant, soit en faisant la prière, quoiqu'il ne sache pas ses prières à moitié. Il va devenir Grand Chef et il aura beaucoup d'influence sur un grand nombre de jeunes gens, car il est aimé d'eux, au lieu que Piopio Moxmox est seulement craint.

Le « Jeune chef » (il a bien 60 ans) résiste aux sollicitations du Dr Whitman depuis plusieurs années.

Canassissi, chef des sauvages des Dalles, m'a dit que ses gens ne seraient pas aussi méchants qu'ils le sont, s'ils avaient des prêtres pour les instruire.

Les Sahaptin (Nez-Percés) sont loin d'être attachés au ministre presbytérien qui réside parmi eux. Je vais tâcher de leur donner un missionnaire bien vite.

Vous voyez que la moisson est abondante; *operarii autem pauci*¹⁴². Le nombre des maisons dans mon diocèse proprement dit se monte à cinq, il n'y a pas d'église ou chapelle, vous le savez. J'espère, monseigneur, que V.G. encouragera les vocations pour les missions et que vous me fournirez même quelques missionnaires. La Providence viendra à mon secours pour les faire parvenir ici.

Je croyais que nous aurions, cette année, une poste régulière. J'ai été trompé.

Permettez-moi, monseigneur, de vous charger de présenter mes sentiments affectueux aux messieurs du séminaire. *Memento mei coram Deo et Domino J.C*¹⁴³.



R.P. Ricard, o.m.i.
AAS, A 2 : 41-42 (résumé)

[Walla Walla, octobre 1847]

L'évêque lui envoie le dispositif du mandement de Mgr Blanchet, évêque de Philadelphie et vicaire apostolique de l'Oregon, en date du 22 novembre 1844, et l'informe qu'il demeure dans toute sa force, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans le mandement du 8 courant.



Lettres de mission
AAS, A 5 : 48-49 (résumé)

Walla Walla, 15 octobre 1847

P. Devos : Saint-Paul (Chaudières) et de S.F. Régis.
RR. PP. Gazzoli et Vercruisse : Sacré-Cœur de Jésus (Cœurs d'Alêne).
P. Menestrey : Saint-Ignace (Kalispels).
P. Ravalli : Sainte-Marie (Têtes-Plates).



R.P. Ricard, o.m.i.
AAS, A 2 : 42-43

Walla Walla, 28 octobre 1847

Mon révérend Père,

Votre lettre m'apprend votre détresse, vos peines et vos fatigues. Comment pourrais-je n'être pas affligé moi-même! J'avais bien prévu que vous auriez à souffrir, mais je croyais que vous auriez au moins de quoi vous nourrir, étant placé dans un endroit où le gibier et le poisson sont en abondance. Dieu sans doute a voulu que tout manquât au commencement pour éprouver votre foi. Aussi je ne doute pas que, si d'abord vous avez eu des pensées de découragement, vous n'ayez ensuite élevé votre cœur vers Dieu pour lui faire l'offrande d'un cœur soumis et résigné entièrement à sa volonté sainte et adorable. *Domine, adauge nobis fidem*¹⁴⁴, aurez-vous dit avec amour. Le Dieu qui nourrit les petits oiseaux laissera-t-il, abandonnera-t-il le missionnaire qui n'a d'autre désir que de faire connaître son saint nom et lui procurer des adorateurs en esprit et en vérité¹⁴⁵! Non, non, sa parole est infaillible et *haec omnia adjiciuntur*¹⁴⁶.

Après l'exposé de vos misères corporelles, vous me parlez du projet d'abandonner votre mission si les sauvages ne se montrent pas disposés à vous écouter, ce qui veut dire à suivre vos conseils. Votre projet me paraît d'une grande importance, et avant de le mettre à exécution, il faudra bien en apprécier toutes les conséquences. Car quelle idée auraient les sauvages et autres de la sagesse de nos délibérations et de nos entreprises si, après quelques jours, nous renoncions à ce que nous avons dû décider après une mûre réflexion, sous prétexte qu'il

se rencontre des difficultés qui sont après tout dans l'ordre des choses ordinaires, c'est-à-dire auxquelles nous devons nous attendre. (Le frère Blanchet vous dira pourquoi j'ai souligné les pronoms dans ce qui précède). Je n'ai pas cru que les sauvages se porteraient d'abord avec empressement à la mission que vous alliez établir, eussiez-vous-même un interprète pour communiquer avec eux. Lorsque vous aurez la facilité de vous comprendre les uns les autres, vous pourrez faire du bien, ne serait-ce qu'en baptisant les enfants et les adultes en danger de mort. Après un temps raisonnable, s'il n'y a pas d'espoir de faire entrer dans le sein de l'Église les sauvages qui vous environnent, alors il pourra être bon de partir et de secouer la poussière de vos souliers. Il ne faut pas oublier, mon révérend Père, ces belles et magnifiques paroles d'un saint roi : *Qui seminant in lacrimis, in exultatione metent*¹⁴⁷.

Je vais vous envoyer mon ouvrier et mon interprète¹⁴⁸ pour quelques jours, pour vous aider à vous loger d'une manière convenable, eu égard à la saison avancée, vous pourrez mettre à exécution le plan que j'ai approuvé et qui consiste à faire une maison de 20 x 12 pieds, si vous avez assez de bois. Vous pourrez peut-être y ajouter un apprentis pour votre cuisine. M. le grand vicaire Brouillet se transportera aussi sur les lieux pour vous aider de ses conseils, sur le choix du lieu où il faudra bâtir, après avoir consulté les sauvages.

Au reste, je ne demande pas que vous demeuriez tous dans la maison que vous allez construire pendant l'hiver. Vous pourrez, si vous le trouvez convenable, ou si vous trouvez ailleurs un logement suffisant, y envoyer quelques-uns des frères, qui pourront continuer leur cours de théologie. Lorsque je serai fixé, je pourrai peut-être vous venir en aide et les recevoir.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Première lettre à un ami¹⁴⁹

AAS, A 3 : 1-3

Walla Walla, octobre 1847

Vous désirez que je vous fasse connaître ce qui s'est passé à l'égard de mon élévation à la dignité épiscopale. Je vais le faire en peu de mots.

Déjà vous savez que monseigneur F.N. Blanchet, qui partit le 3 mai 1838 de Lachine, fut le premier missionnaire de l'Oregon. Après qu'il eut évangélisé, avec son compagnon M. Modeste Demers, ce pays, qui alors n'était connu que sous le nom de Colombie, à cause du fleuve de ce nom, le Saint-Siège, à la demande de l'évêque de Québec, le nomma vicaire apostolique. Les bulles sont du 1^{er} décembre 1843. Vous savez encore qu'il laissa l'Oregon en 1844, le 5 décembre, pour se rendre par mer en Angleterre et de là au Canada, pour y recevoir la consécration épiscopale. Il la reçut dans la cathédrale de Montréal, le 25 juillet 1845, sous le titre d'évêque de Drasa, *in partibus infidelium*, en même temps que Mgr J.C. Prince, qui était nommé coadjuteur de Montréal. Mgr Ignace Bourget fut le consécrateur.

Quelques semaines après sa consécration, Mgr le vicaire apostolique de l'Oregon s'embarquait à Boston dans le bateau à vapeur pour Liverpool, etc., et se rendit à Rome. Ce fut pendant son séjour dans la ville sainte, qui fut de plus de quatre mois, qu'il conçut le dessein de faire diviser son vicariat

apostolique en plusieurs évêchés. Il commença alors un *Mémoire* adressé à la Sacrée Congrégation de la Propagande, à l'appui de son plan.

Depuis son départ de Montréal, je laissais à peine échapper une occasion de lui écrire. Plusieurs mois s'étant écoulés sans que j'eusse reçu aucune lettre, je lui écrivais un jour que je ne savais que penser de son silence, qu'il paraissait m'avoir oublié.

Quelque temps après, je reçois une lettre dans laquelle se trouvaient ces mots : « Vous verrez en son temps que je ne vous ai pas oublié. » C'était pour moi d'abord un mystère. Car je n'avais rien demandé. Lui-même ne m'avait parlé de rien. À la fin, je ne fus pas tout à fait sans inquiétude. Je la communiquai à M. Hudon, grand vicaire. Il fallait attendre quelque éclaircissement. Il arriva; mais il s'en faut qu'il fût de nature à me satisfaire.

Le vicaire apostolique [F.N. Blanchet], après avoir présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande son *Mémoire* dans lequel il avait développé tout son plan, et avoir connu qu'il avait été approuvé par la majorité de ses membres le 4 mai 1846, m'écrivit que tout était consommé, que je serais évêque de Walla Walla, M. Demers, évêque de l'Île-de-Vancouver, etc., que le souverain pontife Grégoire XVI lui avait fait dire qu'il approuvait la décision de la Sacrée Congrégation.

Je n'en pouvais croire mes yeux, je lisais et relisais. Mais, me disais-je, ce n'est pas possible. Mais Mgr de Montréal recevait en même temps une lettre qui lui annonçait ce qui était réglé. Oh! qu'il fut cruel le moment où je reçus cette triste nouvelle! Le bon M. Paré, secrétaire, se trouvait à ma chambre. Il voit mon trouble, me donne le baiser de paix! Que faire ? Que faire ? Consulter le Seigneur. Oui, consulter le Seigneur.

Je fais aussitôt demander aux sœurs de la Providence de me préparer une chambre à l'hospice de Saint-Joseph, et je m'y rends pour tâcher de connaître par quelques jours de retraite la sainte volonté de Dieu et recouvrer le calme de l'âme que j'avais entièrement perdu.

Oh! qu'elle fut longue la première nuit que je passai à l'Hospice! Que je fus tourmenté par mille pensées diverses!

Les exercices spirituels auxquels je m'adonnai avec toute la ferveur dont j'étais alors capable me firent recouvrer la paix de l'âme et je fus en état de voir et examiner les raisons de refuser et d'accepter le fardeau que l'on voulait m'imposer. Je ne pris pourtant pas de détermination définitive. Je priai et fis prier, et j'attendis que Dieu fît connaître ce qu'il exigeait de moi. Vers la fin de mai, Dieu appela à lui le pape Grégoire XVI, âgé de 81 ans.

Aussitôt après l'élection et l'exaltation de Pie IX, son successeur, on s'occupa à Rome du plan adopté et le 24 juillet, le nouveau pape daigna approuver l'érection du vicariat apostolique de l'Oregon en province ecclésiastique, nomma l'archevêque et les deux évêques qui seuls devaient la former pour le présent.

Les bulles qui érigeaient le siège épiscopal de Walla Walla et m'en nommaient évêque, arrivèrent à Montréal le 20 septembre, qui était un dimanche, entre la messe et les vêpres.

Comme l'évêque de Montréal était sur le point de partir pour l'Europe, pour les affaires de son diocèse, et que cependant je désirais me faire sacrer par lui, il fut décidé que l'on annoncerait aux vêpres la consécration pour le dimanche suivant.

J'entrai en retraite le même jour à l'hospice de Saint-Joseph pour me préparer au sacrifice. Messieurs les chanoines voulurent bien se charger de faire tous les préparatifs de la cérémonie, ce qui me permit d'être tranquille.

Le 27 septembre arrivé, la consécration se fit à la cathédrale avec toute la pompe que l'on sait si bien y déployer dans pareille occasion. Un bon nombre de curés de la campagne s'étaient joints aux prêtres de la ville pour en augmenter l'éclat. Il en vint même du collège de Sainte-Anne.

Messeigneurs Gaulin, évêque de Kingston, et Prince, évêque de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, assistèrent l'élu. Le révérend Père P. Martin, supérieur des jésuites à Montréal, s'était chargé du sermon et s'en acquitta avec habileté, comme toujours.

Les cérémonies se firent avec précision et, en un mot, rien ne manquait pour une belle et brillante cérémonie. Tous paraissaient ravis. L'élu seul ne pouvait partager le ravissement et il ne le pouvait en aucune manière, parce qu'il connaissait qu'il n'était pas l'homme qui dût être élevé à l'épiscopat. S'il s'était décidé à ne pas refuser, ce n'avait été que par la crainte de résister à la volonté de Dieu, qui lui semblait s'être manifestée par les directeurs éclairés qui étaient chargés de la lui faire connaître. Le penchant et le goût n'y étaient donc pour rien. Il y avait plutôt le contraire. Néanmoins il a plié les épaules et a reçu le fardeau, comme Isaac reçut et porta le bois du sacrifice. Ô Dieu, si c'est vous qui m'avez appelé, vous m'avez trop honoré, faites que je ne vous déshonore jamais. Et si vous n'avez pas ratifié le choix de votre vicaire en terre, ne permettez pas que j'occupe longtemps un poste que je ne me sens pas capable de remplir.

Adieu, mon cher monsieur, et en attendant ma prochaine, qui suivra de près celle-ci, priez pour votre ami.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



Deuxième lettre à un ami
AAS, A 3 : 3-5

Walla Walla, 1^{er} novembre 1847

A.M.D.G.

Monsieur,

Je vous ai raconté, dans ma précédente, comment, sans le vouloir, j'avais été élevé à l'épiscopat. Ç'a été là le commencement de la scène. Vous ne serez pas fâché, je pense, d'en connaître les suites, et surtout ce qui s'est passé depuis ma consécration jusqu'à mon départ pour mon diocèse. Je vais donc continuer mon récit.

L'avant-veille ou même la veille de ma consécration épiscopale, j'eus le plaisir de voir M. Célestin Gauvreau, vicaire général de l'évêque de Québec, mon condisciple et ami au séminaire de Québec. Je lui avais écrit de venir pour être témoin de mon sacrifice. Il m'invita de la part de l'archevêque de Québec et de M. Mailloux, vicaire général, à aller faire la consécration de l'église de Sainte-Anne. Je le lui promis. Je partis donc de Montréal le 1^{er} d'octobre pour Québec.

Le lendemain de ma consécration, j'avais fait sortir une circulaire aux clergés de Québec et de Montréal pour demander des secours, afin que je pusse me mettre en route au printemps pour l'Oregon.

En arrivant à Québec, je présentai cette circulaire à l'archevêque, parce que je ne crus pas qu'il fût convenable de la faire circuler sans son approbation. Le temps n'était pas favorable. Le bon et pieux prélat la jeta sur la table et ne voulut pas en

prendre connaissance. La raison qu'il donna fut que l'on cherchait à le faire résigner, que l'évêque de Montréal paraissait s'en mêler et que j'étais censé avoir pris part au complot. Il ajouta bien d'autres raisons qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici. Toujours il n'en voulut pas démordre et il me dit qu'il ne prendrait pas connaissance de la circulaire. Cependant Dieu, qui sonde les cœurs, lui inspira ensuite d'autres sentiments, et il finit par recommander lui-même ma circulaire non seulement à son clergé, mais même aux laïques de tout son diocèse, et recommanda des quêtes. Mgr Turgeon, son coadjuteur, et M. Cazeau y contribuèrent beaucoup.

Sur ces entrefaites, je quittai l'ancienne capitale pour Sainte-Anne. Je me détournai un peu de mon chemin pour aller voir des frères et sœur que je ne pouvais revoir que dans le ciel, si Dieu nous en fait la grâce. Et puis, après avoir assisté à l'office à Saint-Pierre, le dimanche, je continuai mon voyage. Dans ce voyage, j'ai pu apprécier de nouveau la foi vive de la population agricole; mais je ne pouvais me lasser d'admirer les égards, les politesses dont j'étais l'objet de la part du clergé et des autres personnes d'éducation. La sympathie que j'éprouvais de toute part me fit comprendre, dès lors, que mon adresse aurait un bon effet, ou plutôt qu'elle avait eu un bon succès, car déjà les journaux s'en étaient emparés.

Je fis la consécration de l'église de Sainte-Anne le jour fixé (le 7 octobre). Elle avait commencé vers les huit heures, pour ne finir que vers trois heures et demie, la messe comprise.

M. Quertier¹⁵⁰ était le prédicateur du jour. Il n'oublia pas de dire quelques mots du prélat qui était présent et de donner quelques détails sur le pays qu'il allait évangéliser. Il en fit autant le lendemain à la cérémonie de la consécration de deux petits autels.

Je crus devoir aller jusqu'à Kamouraska dans l'intérêt de ma mission. J'y vis un homme généreux qui promit de donner pour sa part 600 francs. Le bon curé de Saint-Denis, M. Quertier, avait montré trop de zèle dans la chaire de Sainte-Anne pour rester tranquille chez lui.

M. le grand vicaire Mailloux montrait aussi le plus grand zèle et contribua beaucoup à enflammer celui des autres.

Mon voyage me fut donc très avantageux sous plus d'un rapport. Je retournai à Québec plein de consolation et d'espérance. Et cette espérance n'était pas vaine, comme je l'ai vu par la suite.

De retour à Québec, je voulais aller voir messieurs les curés de la côte Beaupré et en particulier M. Besserer¹⁵¹, qui avait été directeur du grand séminaire de mon temps; mais on m'en empêcha parce que les chemins étaient affreux. Après avoir assisté le dimanche à l'office de la cathédrale et y avoir dit quelques mots d'édification, et avoir visité les anciens amis, je repartis pour Montréal, le cœur plein des sympathies que m'avait montrées et témoignées le diocèse de Québec et en particulier Mgr le coadjuteur et les messieurs du séminaire.

J'y avais fait connaissance aussi avec plusieurs jeunes lévites qui avaient quelque vocation pour les missions. J'y avais même trouvé des prêtres d'un âge mûr qui étaient prêts à partir; mais la Providence les voulait ailleurs et ils n'ont pas persisté dans leurs premiers desseins.

Agréez les sentiments d'estime et d'affection avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble serviteur.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



Commission donnée
À M. Brouillet, V.G.
AAS, A 2 : 43

Walla Walla, 3 novembre 1847

Monsieur,

Je vous charge de la commission d'aller à l'établissement projeté et même déterminé de Sainte-Anne sur l'Yakama. Vous y verrez les sauvages qui ont invité les missionnaires oblats à s'établir parmi eux. Vous tâcherez de connaître :

1. Quel est le nombre approximatif des sauvages qui pourraient se réunir pour la mission.
2. Si le terrain donné aux missionnaires est propice.
3. Quelle est la qualité et la quantité du bois descendu pour les bâtisses, et s'il y aurait possibilité d'en avoir d'autre cet automne.
4. Si le terrain est baigné dans les hautes eaux.

Vous aurez la bonté de faire ensuite votre rapport par écrit et d'y joindre les suggestions que vous croirez utiles, le tout pour la plus grande gloire de Dieu.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Propositions du père Ricard, o.m.i.
 À l'évêque de Walla Walla
 AAS, A 2 : 61

Walla Walla, 4 novembre 1847

Les oblats désirent vivre conformément à leurs règles et comme leurs frères vivent en France, dans le Canada et ailleurs.

1. Ils n'acceptent pas de cures; ils sont considérés comme simples prêtres auxiliaires. S'ils se chargent de la direction d'une population, ce ne peut être que provisoirement et pour obliger l'ordinaire.
2. Ils désirent que l'évêque, après avoir désigné sa place pour une mission, qui doit dans la suite, selon toutes les apparences, devenir paroisse, fasse lui-même les frais d'établissement, en faisant construire un presbytère et l'église paroissiale, en choisissant également le terrain qui servira à l'entretien du curé et du culte et par conséquent le presbytère et l'église et le terrain susdits appartiendront à l'évêque. Mais si l'évêque se décharge du soin de ces établissements sur les missionnaires et que ceux-ci, soit de leurs propres deniers, soit avec les aumônes qu'ils auront reçues, fassent ces frais d'établissement, tout ce qu'ils auront fait appartiendra à leur congrégation.
3. Les oblats, comme simple communauté, c'est-à-dire sans exercer extérieurement les fonctions du culte, seront libres de se fixer où bon leur semblera.
4. Pour ce qui est de l'envoi et du placement des sujets dans tels et tels lieux, l'évêque s'entendra avec le provincial.

(Vu et approuvé par monseigneur Blanchet, évêque de Walla Walla, le 4 novembre 1847). Nota : Ceci a été écrit par le P. Ricard.

Aug. év. W.W.

(Commentaire de l'évêque) : l'évêque de Walla Walla ne signa ces propositions, parce qu'elles contiennent un principe faux, selon lui, savoir : que ce qui est donné par l'œuvre de la Propagation de la foi à des réguliers pour une mission devient tellement la propriété de ces réguliers qu'ils pourraient l'employer en toute autre mission, et même à toute autre œuvre; voyez ci-devant la lettre du P. Ricard aux évêques en date du 3 février 1848. Mais c'est surtout dans les conversations que le R.P. prétendait pouvoir faire ce qu'il voudrait avec ce qui proviendrait de la Propagation de la foi, dans le cas qu'il abandonnerait une mission.

Nota : Le 3 mai [1848], le P. Ricard regarde toutes ces propositions comme non avenues. Il a prié Mgr de Mazenod de les regarder ainsi.

† A.M.A., év. de W.W.



Lettre de mission
 À J.B.A. Brouillet, V.G.
 Pour Sainte-Anne
 AAS, A 5 : 53

Walla Walla, 26 novembre 1847

Monsieur,

Jusqu'à révocation vous serez spécialement chargé d'évangéliser toute la nation des Cayouses que vous tâcherez de réunir dans une mission. Vous aurez Sainte-Anne pour patron principal de votre église et de votre mission. Son grand crédit auprès de Dieu sera pour vous une ressource assurée dans tous vos besoins, et votre troupeau ne manquera pas de ressentir les effets de sa bienveillante protection.

Je vous prie instamment d'inspirer la dévotion au sacré Cœur de Jésus et au saint et immaculé Cœur de Marie à tous ceux qui doivent recueillir les fruits de votre zèle.



À Mgr Blanchet
 Archevêque
 AAS, A 2 : 45-48

Nehiaoui (Umatilla), 12 décembre 1847

Mon cher Seigneur et bien-aimé frère,

Depuis ma dernière, il s'est passé ici des événements qui peuvent avoir des conséquences bien graves, sous le rapport civil, comme sous le rapport religieux. Je m'empresse de vous en

donner connaissance. Pour les apprécier à leur juste valeur, il faut remonter plus haut et jeter un coup d'œil sur tout ce qui s'est passé depuis mon arrivée dans mon diocèse, au sujet des missions.

1° Ce fut le 23 septembre, au Fort Walla Walla, que je vis pour la première fois le Dr Whitman. Il revenait des Dalles. Il se montra fort mécontent de mon arrivée en ces lieux. Il parla de religion, répéta les accusations ordinaires contre les catholiques, leur reprocha les prétendues persécutions qu'ils avaient fait endurer aux protestants et dit que pour être chrétien il n'est pas nécessaire d'être baptisé; enfin, qu'il savait pour quoi j'étais venu; que Tawatoe m'avait demandé, ou plutôt que c'était par son influence que j'avais été élu évêque de Walla Walla! Qu'il allait m'opposer de tout son pouvoir; qu'il n'aimait pas les catholiques et qu'en cette qualité il ne nous viendrait pas en aide pour des provisions de bouche; qu'il le ferait si nous étions dans un besoin pressant.

Il commença tout de suite son œuvre, car il alla à la loge de Piopio Moxmox, chef des Wallawallas, et dit beaucoup de mal des Robes noires, si j'en puis croire le rapport d'un sauvage présent. Il demanda au même chef s'il voulait aller avec lui chez les Cayouses et aux Dalles, mais il ne fut pas exaucé. L'on a bien pu croire que cette excursion n'avait d'autre but que de détourner les sauvages de recevoir les missionnaires. Cependant, le docteur se sent toujours pressé de faire de l'opposition. Que fait-il ? Il va avec M. Spalding, au lieu où les émigrés frappent la rivière Nehiaoui, en sortant des montagnes Bleues, à quelques milles plus haut que la maison du Jeune Chef; et pourquoi ? Pour faire part aux Américains de ses vues à l'égard des missionnaires, et les y faire entrer, s'il est possible; aussi pour parler aux Cayouses de l'inutilité des Robes noires, etc. Le Dr Crosby et un

Irlandais rapportent aussitôt à M. Brouillet le sujet de leurs discours et ajoutèrent que le docteur avait dit tout haut que la *vie des prêtres était en danger*.

Depuis ce temps, j'ai vu le docteur plusieurs fois, mais il se possédait un peu plus que la première fois, si j'en excepte pourtant celle où il se rencontra au fort avec Tawatoe. Après lui avoir parlé assez longtemps sans rien gagner, et aussi après que je lui eusse expliqué l'échelle, il se trouva tellement hors de lui-même qu'il me dit qu'il ne se faisait catholique que par des motifs de malice.

Quelques jours avant mon départ du fort, c'est-à-dire dans la dernière semaine après la Pentecôte, je vis MM. Spalding et Rodgers. Ces révérends me parurent des gentilshommes, sans les préjugés ou le fanatisme du docteur. Le samedi, 27 novembre, jour de notre arrivée ici, le docteur et le révérend M. Spalding s'y trouvèrent aussi. Le docteur vint me faire visite le dimanche après-midi, fut invité à prendre le dîner, mais il ne voulut pas l'accepter, parce qu'il craignait d'être trop retardé, voulant se rendre chez [lui] ce soir-là même. On m'a dit depuis qu'un Cayouse l'avait averti que sa vie était en danger dans le lieu même de sa résidence. Le lendemain, M. Spalding prit le souper avec nous et parut satisfait de la réception que je lui avais faite; il se montra porté à donner à M. Brouillet ses renseignements sur la langue des Sahaptin (Nez-Percés). Dans une entrevue précédente, il nous avoua ingénument que depuis onze ans il avait baptisé 22 adultes. Il ne partit pas sans inviter M. Brouillet à aller le voir chez lui.

En arrivant ici, M. Brouillet avait décidé qu'après avoir vu les Cayouses de ce lieu, il irait visiter ceux qui étaient près du docteur, parce qu'il nous avait été rapporté qu'un grand nombre d'eux était malades, et qu'il en mourait beaucoup.

Il partit le mardi 30 novembre, mais il ne put se rendre que de nuit, parce qu'il lui avait fallu s'arrêter pour des malades. Mais hélas, quelle triste nouvelle en mettant pied à terre! On lui dit que « le docteur, sa dame et huit ou neuf Américains, y compris M. Rodgers, avaient été massacrés la veille dans la maison, ou dehors, et que les corps gisaient encore aux lieux où ils étaient tombés. »

Qu'elle dut être triste, la nuit qu'il fut obligé de passer dans la loge même d'un des plus chauds dans cette malheureuse affaire! Il s'empressa, le mercredi, d'ensevelir et d'enterrer les morts et alla visiter les veuves, les enfants et les orphelins, au nombre de 45. Il demanda qu'on les épargnât et qu'on en eût soin, et reprit le chemin de la mission, accompagné de l'interprète et du fils de Tilocate.

Il n'avait pas fait quatre milles qu'il rencontra le révérend M. Spalding; il fit demander sa grâce par l'interprète; mais le fils de Tilocate répondit qu'il ne pouvait prendre sur lui de donner sa grâce, qu'il fallait consulter les autres, et retourne aussitôt au camp. Pendant ce temps-là, le révérend put prendre la fuite, après avoir donné ses chevaux en soin à l'interprète. Des sauvages disent l'avoir vu le jour de la Conception [8 décembre].

Le jeudi, je fais venir Tawatoe et Achékaïa son frère : je leur exprime ma désapprobation de cette boucherie, et leur dis que j'espérais qu'ils ne feraient aucun mal aux femmes, enfants et orphelins, et qu'ils leur donneraient la nourriture suffisante, s'ils ne voulaient pas les laisser aller. Ils me répondirent qu'ils avaient pitié d'eux, et qu'il ne leur serait fait aucun mal, qu'ils vivraient comme auparavant. Quel a pu être le motif de ce massacre ? Lorsque je vis les chefs à Walla Walla, Kamaspelo (Gros-Ventre) dit que pour lui il ne renverrait pas le docteur; je lui dis que je ne demandais pas qu'il le fît, qu'il pouvait bien demeurer

chez lui; mais que s'il partait j'achèterais volontiers ses propriétés. Eh bien, c'est de ce même chef qu'est parti l'ordre de tuer tous. (J'ai appris depuis que le Gros-Ventre n'avait pas donné ordre ni de consentement).

Le motif de ce revirement, je ne le sais, mais voici ce que disent les Cayouses. Depuis que le docteur est avec nous, outre un grand nombre d'autres, presque tous les enfants des chefs s'en vont dans le tombeau. Ils ont compté 30 et quelques morts depuis quelques mois que la rougeole et la dysenterie sont entrées dans leur camp. Il s'agit ici du camp qui est dans le voisinage du docteur. Ils l'accusent donc d'avoir empoisonné les malades qu'il soignait. De plus, ils disent que quelques jours auparavant, M. Whitman et M. Spalding, dans un entretien sur les sauvages, en étaient venus à dire que bien vite il n'y aurait plus de sauvages dans l'Oregon, que ces paroles avaient été entendues par un sauvage qui comprenait l'anglais et qui avait fait son rapport aux chefs. Voilà ce qu'ils disent pour excuser le massacre.

Leur action me paraît être une déclaration de guerre aux Américains. On parle même d'une coalition. Jusqu'où s'étendra-t-elle ? Je ne puis le prédire. J'espère qu'un gouverneur prudent trouvera moyen de les apaiser sans en venir aux armes. Peut-être jugera-t-il à propos de faire faire une enquête pour connaître s'il y a du vrai dans ce qui paraît avoir été le motif de la boucherie.

Nous avons de grandes actions de grâces à rendre à Dieu de n'avoir pas permis que nous pussions nous placer près du docteur pour l'hiver. Nous aurions eu la douleur d'être témoins de la scène tragique, et l'on aurait peut-être essayé de nous en rendre coupables.

Les sauvages s'aperçoivent eux-mêmes que les missionnaires pourraient souffrir de leur acte. Ils sentent que nous ne pouvons habiter une maison teinte de sang humain; c'est pourquoi ils ont pris la résolution de la brûler. C'est, je crois, ce qu'ils ont de mieux à faire.

Nous allons nous hâter de leur inculquer les principes de la religion, afin d'adoucir leur caractère. Il n'y a pas d'autre moyen d'y parvenir. Un certain nombre montre du zèle pour assister aux instructions que donne M. Brouillet. Ils aiment beaucoup le chant des cantiques. Nous les attirerons de plus en plus par ce moyen. M. Kay, celui-là même qui ne jugea pas à propos de me laisser dans la maison de Tawatoe, avant son arrivée, a été un des premiers à écouter et apprendre les premiers avec toute sa famille. Il a dans le ciel un enfant qui prie pour lui, car quelques jours avant mon arrivée, M. Rousseau, qui faisait préparer la maison, fut appelé pour le baptiser. Cet enfant de 7 ans environ, se voyant malade, avait dit à son père : « Vous voyez que je suis malade, ne me laissez pas mourir sans faire venir les Robes noires pour me donner le baptême. » Peu de jours après, il était au ciel, où il intercède pour ses proches parents et pour toute la nation. Il y en a bien d'autres, tant des Cayouses que des Wal-lawallas qui sont morts après avoir reçu le baptême et qui vont nous aider par leurs prières.

M. Brouillet est entièrement livré à l'étude de la langue. Déjà il a pu traduire l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole et le commencement du catéchisme. J'ai lieu de croire que dans quelques mois il s'en tirera fort bien, quoiqu'il trouve la langue difficile.

Je suis bien affectueusement, mon cher Seigneur, votre dévoué frère.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



À Son Excellence G. Abernethy¹⁵²
 Gouverneur de l'Oregon
Les Mélanges religieux, 8 août 1848
 RMDQ, avril 1849, N° 8, p. 22-23
 AAS, A 5 : 54-56

Umatilla, 21 décembre 1847

Excellence,

Les Cayouses, dans un moment de désespoir, se sont portés à des actes de cruauté. Déjà, sans doute, vous l'avez appris, et comme moi vous en avez été affligé jusqu'au fond du cœur. Ils ont massacré le Dr Whitman, son épouse et les Américains qui étaient chez lui. C'est le lundi 29 novembre qui a été choisi pour cette boucherie. M. Brouillet, Vicaire général, qui allait à Waiilatpou pour sa mission, eut la douleur d'apprendre cette nouvelle en mettant le pied à terre, le mardi entre 7 et 8 heures du soir.

Le mercredi, il s'empressa de faire ensevelir les morts et de les enterrer, puis, avant de partir, demanda instamment que l'on ne fit pas de mal aux femmes et aux enfants dont le sort n'était pas encore décidé. Mais, les chefs n'étant pas présents, il ne peut avoir aucune certitude que sa demande serait exaucée. Dès qu'il fut arrivé et qu'il m'eut annoncé ce qui s'était passé, je m'empressai de faire venir les deux chefs qui ont leur logis près de ma maison. Je leur fis connaître sans détour combien j'étais chagrin que l'on eût commis un acte aussi barbare.

Je leur dis ensuite que j'espérais qu'ils épargneraient les femmes et les enfants et qu'ils les nourriraient jusqu'à ce qu'ils pussent descendre au Wallamet. Ils me répondirent :

– Nous avons pitié d'eux : on ne leur fera pas de mal et ils vivront comme auparavant.



Massacre du Dr Whitman

J'ai eu la consolation d'apprendre qu'ils n'avaient pas manqué à leur parole et qu'ils avaient pris soin de ces malheureux.

Quelques jours après, deux autres Américains malades furent encore massacrés, je ne sais sous quel prétexte.

À l'arrivée des chefs Sahaptins (Nez-Percés) Inimilpilp, Tipialanatékéït, j'ai pu faire de nouveaux efforts pour sauver non seulement les orphelins et les femmes, mais même M. Spalding avec sa famille et tous les Américains qui se trouvent chez lui.

Après quelques entrevues avec les chefs séparément, j'ai pu obtenir un conseil de tous les chefs. C'est hier qu'il eut lieu : il

dura quatre heures et demie. Chacun des chefs y fit son discours, avant de donner son opinion. Le document qui accompagne la présente vous fera connaître leurs dispositions. Il me suffit d'ajouter que tous les discours avaient pour but de prouver que, depuis qu'ils ont été instruits par les blancs, ils ont eu la guerre en horreur; que la scène tragique du 29 du mois dernier n'a eu lieu que dans des vues de préservation; et que ce sont les propos vrais ou supposés du docteur et de quelques autres qui en ont été la cause et qu'ils désirent que l'on oublie tout le passé et que l'on vive en paix comme auparavant.

C'est à vous, Excellence, de juger de la valeur du document que je suis prié de vous transmettre. Cependant, sans avoir l'intention d'influer d'une manière indue sur vos délibérations, je me crois obligé de vous dire que faire la guerre avec les Cayouses serait vraisemblablement avoir affaire à tous les sauvages de cette contrée. Serait-il dans l'intérêt d'une jeune colonie de s'y exposer ? C'est ce que vous aurez à décider dans votre sagesse.

La lettre de M. Spalding, que j'ai l'honneur de vous faire parvenir, n'a pas besoin de commentaire et mérite considération.

Recevez l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis, Excellence, votre très humble serviteur.

† A.M. év. de Walla Walla



À Mgr Blanchet
Archevêque
DW, Nesqualy, 15 / 1
AAS, A 2 : 49-50 (résumé)

Sainte-Anne, Walla Walla, 24 décembre 1847

Mon cher Seigneur,

À la nouvelle du massacre fait à Waiilatpou, je sentis quelque inquiétude, parce que je ne savais pas d'où était parti le coup. Mais bientôt je crus pouvoir me rassurer. Le Jeune Chef n'y avait point pris part et ses bonnes dispositions précédentes pour les prêtres me donnaient l'assurance que l'on ne les molesterait pas. Et puis, je ne doutais pas que celui qui m'avait protégé jusqu'alors, ne m'abandonnerait pas, puisque nous étions ici pour sa gloire. Ce qui m'inquiétait davantage, c'était le sort des orphelins et des veuves. Je fais venir le Jeune Chef avec son frère Achekaïa. Je lui fais des reproches de ce que les Cayouses ont commis une action aussi barbare et lui demande en grâces de conserver les orphelins, etc., et d'en avoir bien soin jusqu'à ce qu'ils puissent descendre à la vallée de Wallamet. La réponse fut qu'il n'avait pas donné son consentement au massacre; qu'il en avait entendu parler, quelque temps auparavant, mais qu'il n'en avait fait aucun cas, car il ne croyait pas qu'on en parlât sérieusement. Quant aux orphelins, etc., il m'assura qu'on ne leur ferait aucun mal et qu'ils seraient nourris comme auparavant. Il a été fidèle à sa parole. Quelques jours après, j'appris que Tilokaïte était le seul des quatre chefs qui fut compromis avec quelques-uns de ses jeunes gens.

M. Brouillet se livra à l'étude de la langue avec toute l'ardeur d'un bon missionnaire, et put à l'aide de l'interprète composer

les premières prières en nez-percés et les faire apprendre. Les Cayouses ont une langue qui leur est propre, mais ils ne la parlent qu'entre eux. Dans leurs rapports avec les étrangers, ils font toujours usage de la langue nez-percés. Le missionnaire fut bien dédommagé de ses peines lorsque, quelques semaines après, il eut un bon nombre capables de réciter le chapelet et de chanter quelques cantiques. Les Cayouses, comme tous les autres sauvages, sont vraiment passionnés pour le chant. Pour les attirer, je commence à leur montrer le *Kyrie* sur le ton royal :

lata haïcatha, nouna nach yaounim

Père en haut.

Nous employons ainsi le temps, et les jours s'écoulaient rapidement, sans trop faire attention à mille nouvelles diverses que faisaient circuler les Cayouses et les Wallawallas. Au Fort Walla Walla, on paraissait y mettre plus d'importance, car le révérend père Ricard crut devoir expédier pendant la nuit un courrier avec une lettre pour me prévenir que notre vie paraissait être en danger, à cause de l'évasion du révérend M. Spalding. J'écrivis au bon père que je ne voyais aucun danger, qu'il ne fallait pas donner trop d'importance à tous ces bruits que l'on fait courir en temps de guerre ou de trouble.

Le 16 de ce mois, deux chefs nez-percés, Inimilpilp et Tipia-lanahtkeïs sont venus avec une lettre du Rev. M. Spalding. Ils craignent une guerre avec les Américains et veulent l'arrêter. Six jours après avoir laissé M. Brouillet, M. Spalding a eu le bonheur de se rendre à sa demeure, sans accident, toutefois après avoir beaucoup souffert. En arrivant, il a été pris et gardé comme prisonnier par les Nez-Percés. Quelques jours après, il s'est obligé d'écrire aux autorités civiles, pour les supplier de ne pas faire la guerre aux sauvages. Mais les sauvages avec qui il vivait depuis plus de dix ans, ne lui ont pas permis d'envoyer sa lettre avant

de me la montrer. Alors il m'a adressé une lettre en me priant de la faire parvenir au gouverneur. Ceux qui me l'ont apportée m'en ont demandé la lecture et l'interprète leur en a donné le contenu.

Sollicité d'écrire au gouverneur, j'ai répondu que je ne le ferais pas avant de connaître les sentiments des chefs des Cayouses. J'ai encouragé les deux chefs à continuer leur mission de paix et à parler aux chefs des Cayouses pour leur faire goûter leur plan.

Le 18, Kamaspelo, chef militaire, est venu me voir. J'ai essayé de relever son courage très abattu et lui ai conseillé d'engager les autres à tenir un Conseil pour délibérer sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Il a goûté mon projet et l'assemblée a été fixée au lundi, le 20. Le lundi, au point du jour, arrive de Walla Walla un exprès qui m'apportait une lettre m'invitant à me rendre au fort avec les chefs pour une assemblée qui devait avoir lieu le mardi. Que faire ? Je me détermine à rester pour assister au Conseil fixé pour ce jour.

À 10 h, tous les grands chefs sont dans mon palais! Un grand nombre d'autres sont présents. Selon la coutume, il se fait un grand silence qui dure quelques minutes; puis j'ouvre la séance par truchement. Je leur ai témoigné ma joie de les voir tous réunis et leur ai dit qu'avant d'entreprendre aucune affaire importante, ils doivent se réunir pour délibérer, et non pas donner leur opinion, isolés les uns des autres; que le massacre du 29 novembre n'aurait pas eu lieu si les chefs avaient tenu un Conseil, s'ils s'étaient consultés. Je leur ai annoncé l'objet de l'assemblée, tâchant de leur faire sentir le bonheur de la paix et les maux qu'entraîne toujours la guerre.

Kamaspelo prend la parole pour dire qu'il est ignorant et aveugle et sourd, mais que je lui ai ouvert les yeux et les oreilles,

qu'il désespérait du salut de sa nation; mais que les paroles du grand chef des prêtres le consolent et relèvent son courage, qu'il a une grande confiance en lui, etc. Les trois autres parlent aussi. Tous sont d'avis qu'il faut envoyer au grand chef des Américains une lettre pour lui exposer les motifs qui ont porté quelques-uns de leurs jeunes gens à commettre les meurtres, et lui demander de ne pas venir faire la guerre; mais plutôt d'envoyer des grands hommes (seconds chefs, ou petits chefs) pour traiter de la paix. Tilokaïte est sans contredit celui qui a parlé le mieux. Il a commencé par s'excuser, en disant qu'il ne savait pas parler et qu'il ne parlerait pas longtemps, puis il est entré en matière. Il a commencé l'histoire de sa nation depuis l'arrivée des blancs (par blancs, il entend les Canadiens français et non les Américains) dans leur pays. « Avant leur arrivée, a-t-il dit, les sauvages ne cherchaient qu'à se détruire les uns les autres. À Walla Walla, la terre était rougie de sang. Les blancs leur ont appris qu'il y avait un Dieu et qu'il défendait de se tuer; dès ce moment, les Cayouses ont toujours vécu en paix avec les nations voisines. » Il fait un discours très suivi et très raisonné, pour prouver qu'ils ont été comme forcés de tuer les Américains et qu'ils ne les ont tués que parce qu'ils croyaient qu'ils ne pourraient autrement échapper à la mort.

Je fais écrire aussitôt les propositions approuvées par les chefs, et je leur promets de les envoyer et d'écrire moi-même au gouverneur en leur faveur. L'assemblée a duré quatre heures et demie et tous ont paru contents du résultat.

Le mercredi suivant, arrive un autre exprès pour m'engager à me rendre au fort avec les chefs.

Le lendemain, 23 décembre, j'étais présent à l'assemblée convoquée par M. Peter Ogden, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui partit de Vancouver aussitôt qu'il eut connu ce

qui s'était passé à Waiilatpou pour venir au secours du Fort Walla Walla, qu'il croyait en danger, et en même temps pour retirer les femmes et les orphelins que les sauvages tenaient en captivité.

Ce monsieur a obtenu ce qu'il désirait. Les captifs lui sont remis et le révérend M. Spalding a aussi la liberté de laisser son établissement pour descendre dans la vallée de Wallamet. Il en profite, bien déterminé de ne plus montrer son zèle pour la conversion et l'instruction des sauvages que lorsque le gouvernement pourra le protéger.

Voilà, monseigneur, un abrégé de ce qui s'est passé depuis mon arrivée. Le démon ne pouvait rester tranquille, en voyant les prêtres qui allaient diminuer son empire. C'est pour lui une jouissance que de pouvoir retarder la prédication de l'évangile. Pendant ce temps il sait qu'il pourra entraîner dans l'abîme quelques âmes rachetées du sang de Notre Sauveur. Si les Américains viennent faire la guerre, il est certain d'en avoir encore un plus grand nombre. Prions le Seigneur qu'il daigne arranger toute chose de manière à ne pas empêcher les prêtres de rester à leurs postes. Je crois néanmoins qu'il ne sera pas facile d'y rester, si la guerre a lieu, comme on peut le craindre.

† Aug. Magl. Alex. Blanchet, év. de Walla Walla



À J.B.A. Brouillet, V.G.
AAS, A 2 : 50-51

Walla Walla, 30 décembre 1847

Monsieur,

Avant de partir, je vous recommande M. Leclair et je vous charge de lui enseigner la théologie. Si vos occupations ne vous laissent pas le temps de faire plus, vous aurez la bonté de l'interroger au moins tous les samedis sur ce qu'il aura vu durant la semaine. Il devrait apprendre quatre pages par jour, puisqu'il n'a nulle autre chose à faire que d'étudier.

Je ne me souviens pas d'avoir promis aux Cayouses d'envoyer un exprès pour leur apprendre la détermination des Américains. Je ne me suis chargé que d'envoyer leur proposition, n'étant pas alors déterminé à descendre. Mais il va sans dire que je ferai ce que je pourrai pour vous mettre au courant des événements. Les Cayouses ont aggravé leurs torts en prenant les couvertes et autres choses pour la reddition des captifs. S'ils les eussent remis sans rien recevoir, c'était le moyen d'apaiser les Américains. Espérons néanmoins que Dieu disposera toute chose de manière qu'il n'y ait plus de sang de répandu.

M. Spalding a écrit qu'il serait ici samedi avec sa famille. S'il arrive en ce jour, nous pourrions partir dimanche.

Je ne vous conseille pas de commencer à présent deux missions chez les Cayouses. Ils ne s'y attendent pas; ce serait doubler les dépenses et retarder le progrès de tous dans la science du salut. Il vaut mieux travailler à les réunir. Peu m'importe en quel endroit vous vous fixerez, pourvu que tous puissent recevoir le pain de la divine parole.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Au colonel Gilliam
AAS, A 2 : 51-53

Saint-Paul, janvier 1848

Sir,

As we live in a time of trouble and excitement, it is very probable that reports more or less ridicule would get in circulation. All persons righteous persons can value them according to the law of the good sense. Consequently pain should not be taken to confute them. But when it comes to accusations brought against ministers of Religion, in order to throw contempt on the religion itself, a duty forbids silence. According to that principle, I feel myself bound to address you a few words; not that I think you can be caught in the snares which may be set before you, in order to create prejudices in your mind against the Catholic Religion and its Ministers. A high station is intrusted to you, and by it, I am satisfied, I can form a correct notion of your character, and by the same drive away all fear in that subject. Therefore I am confident that you will pay attention to the correct information which I do hereby send you, and should it be required, will bring them forward.

Therefore according to the information that reached me, if it be true, you would have been told, and many others too, that Rev. Mr. Brouillet, my Vicar General, had baptized nineteen of the murderers, at Waailatpou, on the very same day he buried the dead! Possible! I do believe that no Catholic Minister,

neither here nor elsewhere, would ever administer the most blessed Sacrement of Baptism to a murderer the next day after which an awful perpetration, except on the point of death, even then must he have a sincere repentance. Rev. Mr. Brouillet was going at the place to see sick children whom he also baptized, being sick of the measles.

I have no doubt that they have a very little notion of the principles of our holy Religion those who bring such unfounded accusations. They do not know that public sinners have to go through a course of penance, previous to their being admitted.

The next charge against us is that we are building on Dr. Whitman's place. I ask you, Sir, is there any shadow of common sense in that ? I cannot believe it ever got credit in your mind. For many reasons, which it would be too long to enumerate, we could not decently do it. How in the name of the law, both divine and human, could we occupy another's property, a property still stained with his blood! But what I cannot explain to myself is this, that Mr. Spalding himself would have made such a report! No, it is not likely, it is impossible, when he owes his life to Mr. Brouillet, who asked the young man who was along with him to spare his life to the risk of his own life, after that gave him an advise to make him escape. Mr. Spalding in his letter lately published says that his dear friend furnished him with provisions; he speaks of Mr. Brouillet, no other person being with him, except his interpreter. Things being so, and so they are too, should Mr. Spalding be capable of the slanderous reports which are laid on him, he would save me the trouble of drawing the consequence, it would be evidence itself.

† Aug. Magl. Alex. Blanchet
Bishop of Walla Walla



M. Brouillet, V.G.
AAS, A 2 : 53-54

Saint-Paul, 30 janvier 1848

Monsieur,

Mon huitième jour de retraite est bien écorché. Pour profiter de la bonne volonté de M. McKay¹⁵³, qui part demain avec une trentaine de jeunes gens, il m'a fallu lui dérober un petit moment. J'ai écrit au général Gilliam. On lui avait dit que vous aviez baptisé les meurtriers, lorsque vous vous trouvâtes à Wailat-pou après le massacre, et que nous aurions occupé l'emplacement du Dr Whitman. M. Delevaud, missionnaire au Fort Vancouver, avait dit au général que rien de cela n'était conforme à la vérité, et le général avait paru satisfait en disant qu'il fallait que M. Spalding eût perdu la tête pour faire courir de semblables nouvelles. Malgré cela, j'ai cru qu'il était mieux que je lui écrivisse moi-même.

Il y avait beaucoup de préventions contre nous parmi les Américains à notre arrivée. La publication des documents en ont fait disparaître. Ils sont si clairs qu'il faudrait être bien préjugé pour n'y pas trouver la vérité. Je n'oublie pas de recommander tous les jours cette affaire au sacré Cœur de Jésus et au saint et immaculé Cœur de Marie et à tous les saints, afin que tout se passe pour la plus grande gloire du Dieu des miséricordes. Toutes les bonnes âmes ici prient avec ferveur pour que Dieu éclaire les coupables et ceux qui ne le sont pas. Courage donc! Nous sommes dans les épreuves, mais celui qui nous y a

mis saura bien nous en faire sortir, quand il sera temps, pour sa gloire. Que sa sainte volonté soit faite!

Mais prenez tous les moyens possibles pour n'être pas compromis, dussiez-vous quitter votre poste pour un temps indéterminé, en mettant le ménage et le bagage en sûreté.

J'ai entendu dire que les captifs faisaient des aveux qui viennent à l'appui de l'exposé des sauvages au grand chef des Américains. M. Newell pense que le docteur avait perdu la tête.

S'il est vrai que les sauvages des Dalles ont attaqué la compagnie qui se rendait à Walla Walla, l'établissement d'une mission chez eux va nécessairement être ajourné indéfiniment.

Priez pour la paix.



Au P. Ricard
Supérieur o.m.i.
AAS, A 2 : 62-64

Saint-Paul, 18 février 1848

A.M.D.G¹⁵⁴. – Au R.P. Ricard, supérieur des oblats de la très sainte et immaculée Vierge Marie dans l'Oregon.

Mon révérend Père,

J'ai reçu votre lettre en date du 16 du présent. Vous concevez que la lettre que vous avez adressée le 3 de ce mois aux Seigneurs l'archevêque d'Oregon City, les évêques de Walla Walla et de l'Île-de-Vancouver, ne me regardait pas. Cela me suffit.

Vous espérez obtenir de votre supérieur général de nouveaux ouvriers et les secours qui peuvent vous être nécessaires (ce que vous désirez de tout votre cœur) en lui faisant part des

garanties que vous ont données Mgr l'archevêque d'Oregon City et Mgr l'évêque de l'Île-de-Vancouver. Je dois m'en réjouir, et je m'en réjouis bien sincèrement, parce que si vous réussissez, comme je le crois fermement, vous contribuerez à augmenter le nombre des enfants de l'Église, et la gloire de votre Congrégation n'en sera pas diminuée.

Enfin, vous désirez que je ne prenne pas en mauvaise part, que je n'attribue pas à un manque de confiance les instances que vous faites pour obtenir une approbation par écrit des conventions que vous présentez, afin que l'on ait sous les yeux la règle d'après laquelle on doit agir. Et vous dites qu'il ne conviendrait pas de laisser à ceux qui viendront après nous des conventions verbales que la mémoire pourrait retenir plus ou moins fidèlement.

Cette dernière partie de votre lettre, mon révérend Père, peut donner lieu à bien des réflexions pénibles. Mais il ne faut pas s'y arrêter.

Voici ma réponse :

Lorsque, environ deux mois après notre arrivée au Fort Walla Walla, vous me parlâtes pour la première fois de *conventions*, je fus des plus surpris, car je ne voyais pas quel bien elles pouvaient opérer, ni quel mal elles pouvaient prévenir. Les pouvoirs de l'ordinaire et des auxiliaires me paraissent si bien définis qu'il n'y avait pas à s'y méprendre. Je dus cependant vous prier de coucher sur le papier tout ce que vous désiriez, pour l'examiner à loisir et y porter toute mon attention. Après l'examen attentif de votre mémoire, je vous donnai ma réponse, qui parut alors vous satisfaire.

Maintenant vous revenez à la charge pour des conventions en *bonne et due forme* ! Et sur quoi donc ? Sur des points qui sont indéfinis peut-être ? Point du tout ; mais sur des points qui

ne pourront présenter de difficultés que quand il y aura, d'une part ou d'une autre, un désir de se séparer, mais alors, à quoi serviront les conventions préalables faites dans les meilleures formes ?

Sachez-le bien, mon révérend Père, avant de venir dans l'Oregon, je connaissais ce que pouvaient faire les oblats de Marie et autres religieux; je n'ignorais pas ce que l'ordinaire devait faire pour eux, s'il voulait avoir la coopération de leur zèle pour travailler à la conversion des pécheurs et des infidèles. Je connaissais :

1. Que les religieux ne sont que des auxiliaires; que s'ils se chargent quelquefois de cures, ce ne peut être que provisoirement, s'il y a dispense du supérieur.
2. Que pour l'envoi et le placement des sujets dans tels et tels lieux, l'ordinaire doit s'entendre avec le supérieur local.
3. Qu'une fois placés dans une mission parmi les sauvages, les auxiliaires ne doivent être déplacés que pour des causes graves.
4. Que l'ordinaire est toujours libre de refuser un sujet qui lui est présenté, s'il ne le juge pas propre à la mission qu'il veut établir ou qui est déjà établie.
5. Que tous ceux qui travaillent au salut des âmes dans un diocèse sont sous la juridiction de l'ordinaire.
6. Que l'ordinaire ne peut forcer un religieux, quel qu'il soit, à rester au poste qui lui a été confié, comme il ne peut le prier à venir ou à demeurer dans son diocèse.
7. Qu'il était convenable qu'un religieux ne quittât pas son poste avant que l'ordinaire n'en fût prévenu par qui de droit.

8. Qu'il n'est pas possible qu'un missionnaire séculier ou régulier observe la résidence, comme un curé.
9. Que les oblats de Marie, comme les autres religieux, ne vont ordinairement prêcher l'évangile que *bini et bini*¹⁵⁵.
10. Qu'il était à propos que les religieux eussent tôt ou tard une maison d'attente et de résidence, et que les supérieurs pouvaient choisir dans le diocèse le lieu le plus convenable.
11. Enfin, que les règles des religieux les suivent partout et que la déviation de ces règles ne pouvait être qu'une exception.

Oui, mon révérend Père, je connaissais tout cela, lorsque je me sentis pressé de solliciter des membres de votre congrégation pour mon diocèse et les autres diocèses de l'Oregon. Et puis, pouvais-je ignorer qu'en voulant mettre de vaines restrictions à l'observation de vos règles, je n'aurais pas atteint le but auquel je visais ?

Monseigneur de Mazenod, votre supérieur général, savait aussi tout cela comme moi. C'est pourquoi il n'a pas imaginé qu'il fût nécessaire de formuler des conventions avant de vous faire partir de France. Ce saint et illustre prélat a trouvé si facilement le moyen de me satisfaire qu'il a cru y voir du surnaturel. J'aime à croire qu'en m'accordant sans condition des sujets de sa congrégation, qui sont dévoués au service de l'épiscopat, il n'a pas manqué de prudence. Il a eu raison de croire qu'il pouvait suivre cet avis de saint Paul aux Romains : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem*¹⁵⁶.

Je puis donc conclure que votre demande n'était pas nécessaire; même, qu'elle ne pouvait être utile. Et j'ajoute qu'elle est de nature à produire des effets déplorables. *Quod Deus avertet*¹⁵⁷.

J'ai pu connaître l'esprit qui anime les oblats de Marie qui sont dans le diocèse de Montréal et apprécier leur mérite. L'opinion que j'ai conçue de leur dévouement est tout à leur avantage. J'ai dû croire que le même esprit devait se trouver dans tous les membres, qu'ici comme ailleurs, les oblats ne devraient suivre que des conseils sages et prudents, repoussant bien loin ce mauvais esprit qui se plaît à répandre la zizanie parmi le bon grain, pour l'étouffer à sa naissance, ou l'empêcher de croître et de venir à maturité.

† Aug. Magl. Al., év. de Walla Walla

Nota : le 3 mai 1848, le révérend P. Ricard disait à l'évêque de Walla Walla qu'il avait écrit au supérieur général, qu'il fallait regarder comme *non avenu* tout ce qui avait été écrit aux évêques par lui-même pour des conventions. A.M.A., év. de W.W. (Rétractation du P. Ricard).



À Mgr l'évêque de Martyropolis
Coadjuteur de Montréal
AAS, A 3 : 35-40

Saint-Paul du Wallamet, 22 février 1848

Monseigneur,

Depuis ma lettre d'octobre, il s'est passé des événements passablement graves pour notre pays. Je dois vous en faire part, car il est nécessaire que l'on puisse en Canada réfuter les accusations que l'on pourrait porter contre les missionnaires

catholiques. L'on voudra peut-être chez vous ou dans les États-Unis faire croire que la religion est pour quelque chose dans ces tristes événements; vous n'aurez pas grand peine à vous convaincre qu'il n'en est rien.

Depuis mon arrivée à Walla Walla, dans toutes les occasions, le Dr Whitman s'était montré tout à fait opposé aux missionnaires. Il avait poussé le fanatisme assez loin pour refuser de me vendre des provisions de bouche, en disant qu'il le ferait seulement s'il nous voyait réduits à la dernière misère (*in starvation*). Il avait même pris la peine de se rendre avec le révérend P. Spalding sur la rivière Umatilla, à 25 milles de sa demeure, pour y rencontrer les émigrés et surtout pour y voir les Cayouses qui appartiennent au camp de Tawatoe (Jeune Chef), afin d'inspirer aux premiers les sentiments de haine qu'il avait pour les catholiques, et au second, de l'éloignement pour les prêtres. Il avait même osé dire en cette occasion devant les Américains que la vie des prêtres était en danger. M. Brouillet se trouvait campé près de là, et se moqua en lui-même de ces menaces.

Malgré cette conduite du docteur à notre égard, nous fîmes ce que la religion ordonne en pareil cas. Dans toutes les occasions, devant les sauvages mêmes, nous prenions sa défense; car nous savions qu'il n'était pas aimé d'un grand nombre de Cayouses. Ce qu'il y avait de plus surprenant pour nous, c'est que c'étaient les sauvages qui demeuraient auprès de lui qui en parlaient plus mal. Ceci nous étonnait parce que c'étaient ceux-là qui avaient dû recevoir de lui l'instruction religieuse.

La nation des Cayouses est gouvernée par quatre chefs : Tawatoe, Achekaïa, Kamaspelo et Tilokaïte, dont trois seulement ont sous eux des jeunes gens.

À mon arrivée à Walla Walla, je ne pus voir Tawatoe, le plus grand des chefs des Cayouses, à qui les Canadiens ont donné le

nom de Jeune Chef. (Quand il reçut ce nom, il était jeune; maintenant, je le crois au-dessus de 50 ans). Il ne revint de la chasse que vers la fin d'octobre. Quelques jours après, il était au Fort Walla Walla. Il a été instruit par les missionnaires depuis plusieurs années et s'est toujours montré ferme depuis ce temps, quoiqu'il n'eût pas reçu le baptême. Il a eu à essuyer bien des attaques de la part du Dr Whitman, mais il lui a toujours répondu qu'il ne le ferait jamais changer.

Je lui parlai de sa maison. Il me dit que je pouvais la prendre; mais ensuite je lui parlai du projet que j'avais formé de réunir tous les Cayouses, qui étaient divisés en trois partis, sous autant de chefs, en un seul lieu, pour qu'il n'y ait qu'une seule mission pour toute la nation. Les raisons que je fis valoir le satisfirent, au point qu'il me dit qu'il en serait très content et qu'il viendrait avec ses jeunes chefs (c'est ainsi que les chefs appellent les sauvages qui leur obéissent ou sont leurs sujets). Il me dit lui-même que la mission serait mieux placée à l'endroit où se trouve le camp de Tilokaïte, autre chef des Cayouses; c'est précisément là qu'était établi le docteur. Heureux de le trouver si bien disposé à entrer dans mes vues de réunion de toute la nation, je fais aussitôt demander à Walla Walla Tilokaïte et Kamaspele (Gros-Ventre).

Je les vis le 4 de novembre. Ce fut en cette occasion solennelle que j'entendis porter contre le docteur des accusations de meurtre ou plutôt d'empoisonnement. Non pas par les grands chefs eux-mêmes, mais par quelque autre en leur présence et en présence de M. McBean, commis du fort, et de bien d'autres. Je pris la défense du docteur alors comme après cette entrevue.

Dans cette assemblée, ne se trouvait pas le Jeune Chef, parce qu'il était malade. Ce fut après le souper qu'elle se tint. Tilokaïte fut celui des deux chefs qui parla. Il fit beaucoup de questions,

qui lui avaient été sans doute suggérées. Remarquez bien qu'il passait pour protestant et allait à la prière du docteur, dont il était le bras droit. Entre autres choses, il demanda « si c'était le pape qui m'avait envoyé; s'il m'avait dit de demander du terrain pour les missionnaires; comment vivaient les prêtres dans mon pays; si les prêtres feraient des présents aux sauvages; s'ils feraient labourer leurs terres; s'ils aideraient à bâtir des maisons; s'ils nourriraient et vêtiraient les enfants », etc.

Je lui dis ce que je pensais sur toutes ces questions. Il répéta plusieurs fois qu'il écoutait attentivement. Enfin il reprit la parole, dit que tout ce qu'il ferait serait approuvé par ses jeunes gens, et termina en disant : « Je n'irai pas contre la parole du Jeune Chef et je donnerai du terrain pour la mission », et demanda aussitôt quand nous irions la voir.

Quelques jours après, M. Brouillet alla visiter le terrain, mais les jeunes gens ne voulurent pas qu'il en prît alors possession et lui dirent qu'il pouvait bâtir une petite maison pour l'hiver dans un lieu qu'ils montrèrent, et qu'au printemps assez tôt pour pouvoir semer, il aurait la propriété du Dr Whitman qu'ils allaient chasser.

La réponse de M. Brouillet ne se fit pas longtemps attendre; il leur dit qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre que celui d'aller demeurer dans la maison de Tawatoe; puis il s'achemina vers l'Youmatallam [Umatilla], pour en prévenir ce chef. Aussitôt qu'il fut de retour, je fis partir des hommes pour préparer notre logement d'hiver, sous la conduite de M. Rousseau. C'était le 11 de novembre. La maison n'était autre chose qu'une vraie étable de Bethléem. Elle n'avait ni châssis, ni couverture. Il n'y avait vraiment que quelques pièces les unes sur les autres. Il fallait donc faire : cheminées, couverture, planchers, portes, châssis,

bousiller. Malgré cela, tout était assez avancé pour me permettre d'aller habiter le nouveau palais.

Je partis le 27 avec M. Brouillet et M. Leclaire. Nous étions à cheval et nous fîmes en huit heures et sans arrêter que peu de minutes, les 40 milles que nous avions à parcourir. Contents de nous voir enfin chez nous, nous pûmes manger avec assez d'appétit, car nous avions oublié de prendre des vivres avant de partir. Au reste, les hommes comme les chevaux ont coutume de faire ce trajet sans rien prendre qu'un peu d'eau à quelques milles du Fort Walla Walla.

Ne seriez-vous pas curieux de connaître mon petit palais plus à fond ? Je vais vous dire ce que c'est. Au pied des montagnes Bleues, à quatre milles plus ou moins de l'endroit où le chemin des émigrés frappe la rivière Youmatallam, sur un bas-fond de peut-être deux milles de longueur sur un demi de largeur, se trouve sur la rive gauche une maison de 30 x 20. Elle est en bois fendu et couverte de terre; les cheminées aussi de terre à laquelle on a mêlé des pierres de toute espèce, pour lui donner un peu de solidité. Les châssis sont de neuf verres. Elle est divisée en deux : une partie a 17 pieds et l'autre, 12 pieds. Les planches ne sont pas tout à fait à joints perdus ni embouvetées. Voilà le palais de l'évêque de Walla Walla pour le moment.

Quelques jours après, M. Brouillet put commencer les fonctions de missionnaire à Sainte-Anne. C'est le nom de cette mission chez les Cayouses.

Le jour où j'arrivai à mon palais ci-dessus désigné, le 27 novembre, le Dr Whitman et le révérend M. Spalding (ministre presbytérien établi chez les Sahaptin (Nez-Percés) se rendirent au même lieu. Ce n'était pas pour nous introduire, je présume, mais bien sous le prétexte de donner des médecines aux sauvages dont un grand nombre était malade, soit de la dysenterie,

soit de la rougeole. J'eus l'honneur de la visite du Dr Whitman, le dimanche après le dîner; et lui offris à dîner, mais il refusa, craignant d'être trop retardé. Il devait retourner chez lui (à Waiilatpou) ce même soir. J'appris quelques jours après qu'il était averti par un sauvage Cayouse que sa vie était en danger chez lui. Le révérend M. Spalding ne partit pas avec le docteur, vint me faire visite le lundi soir et soupa avec nous, paraissant très gai, ce qui me porta à croire que le docteur, avant son départ, ne lui avait pas fait part de l'avis qu'il avait reçu du sauvage.

Le lendemain, mardi, M. Brouillet partit pour aller visiter les sauvages du camp de Tilokaïte, dont un grand nombre étaient malades, pour leur porter les secours spirituels. Il était accompagné de l'interprète. Il arrive tard à la loge du chef et qu'apprend-il ? que le Dr Whitman, son épouse, etc., ont été assassinés, le jour précédent, et que leurs corps gisent encore là où ils sont tombés. Quelle triste nuit pour ce bon M. Brouillet! Qu'il dut la trouver longue!

Le mercredi, il s'empresse de procurer la sépulture aux morts, baptise quelques enfants, voit les orphelins et les femmes pour leur dire quelque parole de consolation et repart pour sa mission. Le fils de Tilokaïte le suit, pour aller parler, dit-il, au chef militaire Kamaspelo.

Mais à peine a-t-il fait trois ou quatre milles qu'il voit venir à sa rencontre le révérend M. Spalding. Tout de suite il dit à l'interprète de demander sa grâce au fils de Tilokaïte, car il avait appris qu'on en voulait aussi à sa vie. L'interprète fit sa commission; mais il ne put obtenir que cette réponse : « Je ne puis le faire sans consulter les autres », et le sauvage rebroussa chemin aussitôt. Alors M. Brouillet raconta à M. Spalding ce qui était arrivé et dit à ce monsieur, qui voulait savoir comment cela

s'était fait et pourquoi on voulait le tuer : que ce n'était pas le temps de parler de tout cela, que s'il voulait s'échapper, il n'avait pas de temps à perdre. Puis il lui donne tous ses vivres et se sépare de lui.

Quelque temps après, le jeune sauvage revient avec deux ou trois autres demander où est M. Spalding. L'interprète répond de manière à ne pas faire connaître le chemin qu'il a pris. Ils se mettent à sa poursuite, mais la nuit les arrête. Ce qui donne à M. Spalding le temps de faire beaucoup de chemin, car il avait été averti de ne marcher que la nuit et de se cacher durant le jour. M. Brouillet continua son chemin, se rendit jusqu'à la rivière. Mais comme l'eau était haute, il coucha sur le bord, à un mille de la maison, sans souper, parce qu'il n'avait rien gardé. Ce bon monsieur arriva le jeudi, de bonne heure, un peu frappé du spectacle qu'il avait vu à Wailatpou, ainsi que du danger auquel il s'était exposé en faisant évader M. Spalding. La lettre de ce dernier fait voir ce qu'il a eu à souffrir avant d'arriver à sa maison.

Nous ne savions pas trop comment on allait nous voir. Cependant en apprenant que le Jeune Chef n'avait pas pris part au massacre, il nous semblait qu'il n'y avait rien à craindre pour les missionnaires à qui il paraissait attaché. Les jeunes gens de Kamaspelo qui étaient aussi à une petite distance de nous, ne s'étaient pas joints à ceux de Tilokaïte. Encore une raison de nous rassurer.

Je fais venir le Jeune Chef et son frère Achekaïa pour parler en faveur des orphelins. La réponse fut favorable, comme on peut le voir dans ma lettre au gouverneur Abernethy.

Qu'est-ce qui avait pu porter les Cayouses de Wailatpou à commettre cet attentat ? C'est ce que je ne pouvais expliquer qu'avec peine. Il y avait dix à onze ans que le docteur était avec

eux; il y en avait quelques-uns qui paraissaient attachés à sa doctrine; dans l'assemblée tenue à Walla Walla, quelques semaines auparavant, quelqu'un avait dit qu'il ne lui dirait pas de s'en aller, ce que je ne demandais pas. Les chefs exposent eux-mêmes les raisons qui les ont fait agir, dans un mémoire envoyé au gouverneur.

Je remets à un autre temps le détail des événements subséquents.

† Aug. Magl. Al., év. de Walla Walla
Vraie copie
L.P.G. Rousseau, ptre, pro secret.



Monsieur Hudon, V.G.
et doyen du chapitre
AAS, A 3 : 40-43
Les Mélanges religieux, 8 août 1848

Saint-Paul, 24 février 1848

Mon cher monsieur,

Il faut que je partage les nouvelles entre mes anciens amis, c'est pourquoi, dans ma lettre à Mgr le coadjuteur, je me suis arrêté à la malheureuse affaire de Wailatpou, arrivée le 29 novembre, qui se trouvait le lundi. Il me reste à vous parler de la suite de cette catastrophe.

Après avoir connu les bonnes dispositions des Cayouses à l'égard des missionnaires, nous fûmes un peu plus à notre aise. Pourtant il n'y a pas de mal à dire que, pour moi, je n'étais pas

inquiet; d'autres l'étaient assez. M. Brouillet commença l'instruction des sauvages en sahaptin (nez-percé) aussitôt après qu'il fût revenu de Waiilatpou. Il s'y livra avec toute l'ardeur d'un vrai missionnaire. Par le moyen de l'interprète, il traduisit les prières en sahaptin, langue que parlent ordinairement les Cayouses. Quant à leur propre langue qui, dit-on, est très belle, ils n'en font usage qu'entre eux, ou devant une assemblée d'étrangers, quand ils ne veulent pas être compris.

Donc quelques semaines après notre arrivée, il y avait déjà un bon nombre de sauvages de tout âge et des deux sexes qui pouvaient réciter le chapelet et même chanter quelques couplets de cantiques. J'avais aussi commencé à leur apprendre le Kyrie royal avec ces mots : *tota haikatpa, nouna nerh yaounim*. (– sous la lettre h indique qu'il faut la prononcer du gosier, fortement). Vous savez que dans les langues sauvages, toutes les lettres sonnent, comme en latin. Nous passions ainsi notre temps lorsque le 16 décembre, arrivèrent à la mission d'Umattilla deux Nez-Percés, Inimilpilp et Tipialanatékéït, avec une lettre de M. Spalding. Ils venaient pour engager les Cayouses à prendre les moyens d'éviter la guerre avec les Américains.

En arrivant chez lui, M. Spalding avait été pris par les Nez-Percés et gardé comme prisonnier. Dans une assemblée qui eut lieu quelques jours après, M. Spalding s'engagea, pour sauver sa vie qu'il croyait en danger, à écrire au Wallamet pour prier les Américains de ne pas faire la guerre aux sauvages. C'est à la suite de cette assemblée qu'il m'écrivit sa lettre. Cependant les Nez-Percés ne voulurent pas lui permettre d'écrire directement au gouverneur. Ils lui dirent :

– Écrivez et nous porterons la lettre au grand chef des prêtres et, s'il la trouve bonne, il l'enverra lui-même au grand chef des Américains.

Je fus très content de voir ces deux chefs. Je lus la lettre du révérend M. Spalding et leur dis ce qu'elle contenait; mais je leur observai que je ne pouvais écrire au gouvernement, comme ils m'en priaient, avant de connaître les sentiments des Cayouses. Je les engageai à continuer leur mission de paix et leur dis que, pour moi, je leur aiderais de tout mon pouvoir. Ils partirent très satisfaits et allèrent sur-le-champ parler aux chefs.

Le 18, samedi, Kaspelo, le chef militaire, vint me voir. Il parut d'abord un peu découragé, parla de tuer tous les animaux; mais je tâchai de l'en dissuader et lui conseillai d'engager les autres chefs à tenir un conseil. Il se rendit à mon avis et le conseil fut fixé au lundi suivant.

Mais, le lundi au matin, vers le jour, j'entendis frapper à la porte de la maison : c'est un courrier qui arrive de Walla Walla avec une lettre de M. McBean, qui m'apprend que M. Peter Ogden¹⁵⁸ est arrivé le dimanche 19. Aussitôt que M. McBean avait appris le massacre du 29, il avait expédié un courrier au Fort Vancouver et, deux jours après, M. Ogden refoulait, en bateau, le courant du Columbia avec 15 à 18 hommes, pour protéger le Fort Walla Walla, si cela devenait nécessaire et pour descendre les femmes et orphelins qui étaient restés au milieu des sauvages de Waiilatpou. Ce monsieur me faisait écrire pour m'engager à me rendre au Fort de Walla Walla avec les chefs, qu'il faisait aussi mander par le même courrier. Que faire ? Faut-il renoncer à l'assemblée du conseil fixée pour ce jour ? Après mûre réflexion, il est décidé que le conseil aura lieu. Tous les grands chefs s'y trouvent. Ce sont Tawatoe, le premier d'entre eux, Achekaïa, son frère, Kaspelo, chef militaire, et Tilokaïte qui, seul, demeure à Waiilatpou avec ses jeunes gens, et qui est

spécialement inculpé. Il y a aussi plusieurs grands hommes (se-
conds chefs) et plusieurs autres hommes *sans dessein*.



Peter S. Ogden

Vers 10 heures du matin, tous les préparatifs sont terminés.
Selon la coutume, il y a grand silence pendant quelques

minutes; puis je commence à parler par truchement¹⁵⁹. Après avoir exprimé combien j'étais content de les voir tous réunis pour délibérer ensemble, leur avoir fait sentir que, dans toutes leurs affaires importantes, ils devaient en agir ainsi, leur avoir dit que le massacre du 29 n'aurait vraisemblablement pas eu lieu, s'ils s'étaient consultés ensemble; je leur dis quel était l'objet de l'assemblée, tâchant de leur faire comprendre le bonheur de la paix et le malheur de la guerre; que j'avais été prié par les Nez-Percés d'écrire au grand chef des Américains, mais que je ne pouvais le faire avant de connaître leurs sentiments, etc.

Après un silence de quelques minutes, Kamaspelo prend la parole pour dire, entre autres choses, qu'il est ignorant et aveugle, qu'il désespérait du salut de la nation, mais que les paroles du chef des Robes noires lui donnent du courage, qu'il a confiance en lui, qu'il approuve les propositions des Nez-Percés, etc. Vient ensuite Achekaïa, qui dit peu de choses, mais des choses sensées. Tilokaïte lui succède; il dit qu'il ne sait pas beaucoup parler, qu'il ne parlera pas longtemps; puis il commence l'histoire de la nation depuis l'arrivée des blancs (c'est ainsi qu'ils appellent les Canadiens) et tous les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson : les Américains ne sont jamais compris sous la désignation de blancs; ils les appellent *souillapat*, et avant leur arrivée, les sauvages ne cherchaient qu'à se détruire. À Walla Walla, la terre était toute couverte de sang. Les blancs leur ont appris qu'il y a un Dieu qui défend la guerre; depuis lors, ils ont toujours vécu en paix avec les nations voisines, et même ils les ont exhortées à ne point se faire la guerre.

Il continue pendant plus d'une heure le discours le plus suivi qu'on puisse imaginer. M. Brouillet a pris des notes et aura occasion de les publier un jour. Tawatoe parla le dernier en peu de mots, et finit par dire comme les autres, qu'il était en faveur des

propositions de paix. Les propositions sont agréées; elles doivent être envoyées par l'évêque. Elles sont sur l'*Oregon Spectator* que je tâcherai de vous envoyer.

Allons, mon cher grand vicaire, il faut encore que je m'arrête pour faire une petite part à M. Truteau et M. Paré, s'il est possible. Continuez à me donner une petite place dans votre cœur, après Dieu, et croyez-moi votre dévoué et ancien ami.

† Aug. Magl., év. de Walla Walla

Vraie copie

Ls.P.G. Rousseau, ptre, pro secret.



À Monsieur Truteau, arch.

Montréal

AAS, A 3 : 43-46

Les Mélanges religieux, 11 août 1848

Saint-Paul [du Wallamet], 24 février 1848

A.M.D.G.

Mon cher archidiacre

J'ai commencé à raconter à Mgr le coadjuteur quelques-uns des événements qui se sont passés dans le pays et en particulier dans mon diocèse, depuis mon arrivée. J'ai cru vous donner à tous (MM. les chanoines) une marque de bienveillance en vous donnant à chacun une petite part. M. le grand vicaire, doyen du chapitre, a dû recevoir la sienne; veuillez bien aussi recevoir la vôtre.

À la fin de l'assemblée du 20, je ne manquai pas de faire voir aux coupables que les Américains seraient bien mécontents, si les filles américaines prises pour femmes par les sauvages depuis le massacre n'étaient renvoyées à la maison qu'elles occupaient auparavant, et qu'il fallait les renvoyer immédiatement, afin que je pusse écrire au gouverneur que tout était en règle de ce côté-là. Cependant je ne pus obtenir ce que je demandais. Le chef persista à vouloir garder la sienne jusqu'au moment où les autres seraient envoyées au Wallamet.

Le surlendemain, c'est-à-dire le mercredi au matin, arrive un autre courrier. Comme le premier, il avait marché ou plutôt voyagé toute la nuit. M. Ogden, ne me voyant pas à Walla Walla le mardi, l'avait expédié pour m'apporter une seconde lettre dans laquelle j'étais engagé à me rendre avec les chefs; et comme je n'avais pas de chevaux, il m'en envoyait deux. Je n'hésitai pas un moment et après environ sept heures de galop (on ne va pas autrement par ici), je pressais la main de M. Ogden, de M. McBean, des oblats, etc. Ce M. Ogden est le frère de l'ancien procureur général au Canada. Il y eut donc à cette occasion quelques réminiscences, mais elles furent purement intérieures. Il me traita avec tous les égards que je pouvais attendre d'un gentilhomme d'une bonne éducation et comme se font une gloire de le faire tous les MM. de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ce fut le lendemain, 28 décembre [1847] que je tins l'assemblée désirée par M. Ogden. Tawatoe et Tilokaïte s'y trouvèrent avec plusieurs des jeunes gens (c'est le nom qu'on donne aux guerriers). M. Ogden commença par leur donner une forte réprimande pour les meurtres dont s'étaient rendus coupables les gens de Tilokaïte; il blâma les chefs qui ne savaient pas retenir

les jeunes gens; il dit que les chefs sont inutiles si on ne les écoute pas, etc.



Hommes de la nation cayouse

Son discours est rapporté sur l'*Oregon Spectator* que vous devez recevoir. Il termine en demandant les captifs, hommes, femmes et enfants, promettant aux sauvages de leur donner 50 couvertes, 10 fusils, 50 chemises, 10 livres de tabac, 50 mouchoirs ou couteaux, et 400 balles avec de la poudre; ajoutant cependant qu'il ne leur promet pas que les Américains ne viendront pas leur faire la guerre; qu'il tâchera de les en détourner, mais qu'il ne sait s'il le pourra.

Tawatoe remercie M. Ogden des bons avis qu'il leur a donnés, dit quelques mots pour approuver ce qui a été dit, et laisse la décision au vieux Tilokaïte.

Celui-ci parle de l'accord qui a toujours régné entre les blancs et eux; et, en preuve, dit que les blancs épousent leurs filles; qu'ils sont enterrés dans les mêmes cimetières, et il termine par ces paroles :

– Je te remets les prisonniers parce que tu as les cheveux blancs et que je te connais depuis longtemps; un autre, plus jeune que toi, ne les aurait pas.

Le soir, les chefs Nez-Percés se présentent en promettant de livrer M. Spalding avec sa famille et les Américains qui sont chez lui. M. Ogden leur promet 12 couvertes, 12 chemises, 12 mouchoirs, 200 balles avec de la poudre, 5 livres de tabac et 2 fusils.

C'est ainsi que finit cette grande affaire des captifs, une des fins principales du voyage de M. Ogden, la source de beaucoup d'inquiétudes pour moi, surtout dans le commencement.

L'on convient du temps où les captifs devront être conduits au Fort de Walla Walla. Les Cayouses promettent de fournir la farine et le bœuf nécessaires pour le voyage de Walla Walla à Oregon City, et l'on dissout l'assemblée.

Je n'avais pu descendre à la mer depuis mon arrivée, pour y voir Monseigneur l'archevêque¹⁶⁰ et l'évêque de Vancouver. L'occasion était assez favorable. M. Ogden se prêta volontiers à mes désirs et m'accorda passage dans ses bateaux. Je profitai du temps pour me préparer et faire venir de Sainte-Anne (c'est le nom de la mission d'Umatilla) M. Rousseau et les choses de nécessité.

Le R.P. Ricard voulait aussi descendre. Je donnai les ordres du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise aux frères Chirouse et Pandosy, dans la maison du fort qui sert de chapelle,

de salle à manger, de récréation et de dortoir. Tout fut fait en huit jours. Alors le révérend père put descendre sans inquiétude.

Pendant le temps qui s'écoula jusqu'à l'arrivée des captifs, M. Ogden n'était pas tout à fait tranquille. Différentes rumeurs circulaient parmi les sauvages. On disait qu'une armée d'Américains était arrivée aux Dalles et venait venger le meurtre de leurs compatriotes. Il était à craindre que les sauvages, en apprenant ces nouvelles, ne changeassent d'opinion et ne se décidassent à retenir les captifs en otage. Ils venaient de temps en temps s'informer s'il était vrai qu'il y eût tant d'Américains aux Dalles. M. Ogden ne le savait pas. Il se contentait de leur dire qu'il ne le croyait pas. En effet, il n'était guère croyable que les Américains se fussent décidés à monter, au moment même où M. Ogden devait faire tous ses efforts pour délivrer les captifs; cette démarche pouvant le faire échouer complètement. Cependant ces rumeurs n'étaient pas sans fondement, comme je le dirai bientôt; mais M. Ogden s'y était si bien pris, il s'était si bien expliqué, que les sauvages ne pouvaient lui faire aucun reproche, quelque chose qui arrivât.

Ce n'est pas encore la fin du drame. Il faut qu'il y ait guerre en forme. J'en parlerai dans une autre que je réserve à M. le secrétaire Paré.

† Aug. Magl. AL., év. de Walla Walla

Vraie copie

Ls.P.G. Rousseau, ptre, secret.



M. J.O. Paré
Chanoine, secrétaire
AAS, A 3 : 46-50
Les Mélanges religieux, 11 août 1848

Saint-Paul, 26 février 1848

Mon cher secrétaire,

Vous auriez raison de m'en vouloir tant soit peu, si je ne vous donnais, comme aux autres messieurs du chapitre, un petit signe de vie. Je vous le dois. C'est vous qui aurez la fin de l'histoire du 29 novembre, à Waillatpou. Je dis la fin et je m'exprime mal, car, malgré les prières de bien des âmes ferventes, je ne sais quand on verra la fin. Quoi qu'il en soit, je continue ma narration simple en la prenant où je l'ai laissée dans ma lettre à M. l'archidiacre.

Les captifs de Waillatpou se firent attendre un peu plus qu'on ne pensait. Ils n'arrivèrent au Fort de Walla Walla que le 29 décembre, au nombre de 46, hommes, femmes et enfants. Cinq s'y trouvaient déjà. Mais M. Spalding avec sa famille était encore chez les Nez-Percés. Ce monsieur n'arriva que le samedi, 1^{er} de janvier [1848], avec tout ce qu'il avait pu mettre sur le dos des chevaux, car il ne paraissait pas disposé à exposer de nouveau sa vie pour procurer l'instruction religieuse aux sauvages.

Nous nous préparons à partir le lendemain, après la messe. Il n'était pas facile de retarder le départ jusqu'au lundi. Il y avait plus de 80 personnes au fort, sans compter les sauvages dont le nombre était de plus de 40. Et puis, il y avait à craindre que le froid ne fît glacer la rivière et ne nous obligeât à nous arrêter en chemin pour plusieurs jours. Les Nez-Percés qui avaient conduit le révérend M. Spalding, dirent à M. Ogden qu'ils ne se

mettaient pas en route, ce jour-là, parce que c'était le dimanche, ce qui força ce monsieur de leur donner les raisons qui lui faisaient hâter le départ.

Donc le 2 janvier, je fais l'ordination de mes deux prêtres, à 5 h du matin, pour ne point retarder le départ. Mais on eut beau faire diligence, ce n'était pas une petite affaire de placer ces femmes, ces enfants de tout âge, ces hommes, les uns malades, les autres convalescents; chacun d'eux aurait bien voulu emporter son petit bagage; impossible : les bateaux ne pouvaient tout contenir.

Enfin, une demi-heure après midi, tout est prêt, chacun prend la place qui lui est assignée dans l'un des trois bateaux, et nous voguons à force de rames vers la mer. Le temps est passablement beau, ensuite sec et froid. Plusieurs captifs mal vêtus souffrent beaucoup : chacun se met à contribution pour couvrir les veuves et les orphelins. Vers 3 h, nous sommes à la mission protestante, après avoir sauté les dalles sans aucun danger. En arrivant à cette mission, il nous fut facile de voir que les nouvelles de l'arrivée des Américains aux Dalles étaient fondées.

M. Ogden et moi, nous prîmes la liberté de faire remarquer à quelques officiers l'imprudence de cette précipitation; mais on me répondit que l'on était venu pour protéger la mission et que l'on devait y attendre des ordres avant de partir. Mais d'un autre côté, M. Ogden entendit M. Spalding dire au capitaine :

– Hâtez-vous de monter pour surprendre les sauvages et sauver les animaux de la mission.

J'eus le plaisir de rencontrer M. McGone [McGowan] qui avait été le capitaine de notre compagnie durant une longue partie de notre voyage dans les prairies. Il est lieutenant dans l'armée. Il me dit avec sincérité :

– Nous avons été bien inquiets pour vous; nous avons craint pour votre vie de la part des sauvages.

Le 7, après avoir fait le portage des Cascades, nous allâmes camper près du cap Horn. Depuis Walla Walla jusqu'à la mission, on ne voit qu'un pays aride; il n'y a pas même de bois pour les plus pressants besoins. À la mission, l'on commence à voir des arbres sur les montagnes; et de ce lieu à Vancouver¹⁶¹, le voyageur peut se réchauffer aisément en faisant autant de feu qu'il lui plaît devant sa tente, même dans le mois de janvier.

En quittant les montagnes des Cascades, on voit de distance en distance des endroits propres à la culture : plusieurs Américains y sont établis. En somme je vous avoue qu'il n'est pas aussi pénible de coucher sous la tente, même en hiver, qu'on se le figure au Canada. Il est vrai que le froid par ici ne monte pas à 25° de Réaumur¹⁶². C'est différent dans la Calédonie où le R.P. Nobili¹⁶³ fait des missions. Là on ne se couche pas sous la tente en hiver, mais dans des trous que l'on creuse dans la neige; on allume un grand feu, et l'on prend son repos.

J'eus le plaisir de rencontrer à Vancouver Mgr Demers, qui avait reçu la consécration le jour de Saint-André¹⁶⁴. Nous passâmes ensemble le dimanche dans l'octave.

Le lundi, les captifs s'embarquèrent dans deux bateaux pour aller à Oregon City, que l'on nomme plus souvent la Chute. Les deux évêques y prirent leurs places avec le R.P. Ricard et M. Rousseau. Il fallut deux jours pour se rendre, par un temps pluvieux et orageux. Avant d'arriver à Portland, nous apercevons, sur les bords de la rivière Wallamet, des rassemblements d'hommes. On nous dit que ce sont des volontaires qui se préparent à monter à Walla Walla pour venger les meurtres. Le colonel Gilliam¹⁶⁵ vint à bord pour prendre des informations de M.

Ogden. Il dit qu'il ne se laisserait pas surprendre par les sauvages jusqu'au-delà des montagnes Rocheuses.

En arrivant à Oregon City, M. Ogden, qui mérite toute sorte d'éloges pour les attentions qu'il a toujours eues pour tous les voyageurs et surtout pour les captifs, présenta tous les documents capables d'éclairer le public sur ce qui s'était passé, pour qu'ils fussent publiés. Je l'avais prié de présenter ma lettre au gouvernement et lui avais remis la lettre du révérend M. Spalding. On fit d'abord quelque difficulté pour publier les documents; on voulait en retrancher quelque chose; mais à la fin, on vit qu'il serait odieux de le faire, et on les publia tels qu'ils étaient.

Le vendredi 14 janvier, je m'embarquai avec Mgr Demers dans le bateau de la mission, qui se trouvait à Oregon City. Le 15, un peu après le coucher du soleil, je pouvais donner le baiser de paix à Mgr l'archevêque [F.N. Blanchet], qui ne m'attendait pas et qui était inquiet. Depuis mon arrivée, l'on a continué les préparatifs de guerre.

Voilà où en sont nos affaires. Je ne puis pas perdre grand-chose dans cette guerre, si elle continue, parce que je n'ai pas encore de maison qui m'appartienne; mais mes bêtes à cornes au nombre de 25, mes chevaux au nombre de 5 à 6, pourraient être détruits. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'établissement va être retardé. Pour M. Brouillet et M. Leclaire, que j'ai laissés à Sainte-Anne, je ne pense pas qu'ils soient maltraités par les Américains. Pour moi, quand pourrai-je retourner dans mon diocèse ? Je l'ignore. Aussitôt que la Providence m'en donnera la facilité, je la saisirai bien volontiers. Allons, priez toujours pour les missionnaires voyageurs ou stationnaires. Ne cessez pas de nous recommander au saint et immaculé Cœur de Marie.

† Aug. Magl. AL., év. de Walla Walla
 Vraie copie
 Ls.P.G. Rousseau, ptre, pro-secret.



À Mgr Bourget
 Montréal
 ACAM, 195.133; 848-1

Saint-Paul de Wallamet, 1^{er} mars 1848

Monseigneur,

Il y a à peine quinze jours que je vous ai écrit, et Mgr Demers a bien voulu de ma lettre. Le départ de plusieurs citoyens qui vont à St. Louis par les montagnes et les prairies m'offre l'occasion de vous dire encore quelques mots, et j'en profite. Je ne serais pas surpris que celle-ci ne vous fût remise avant l'arrivée de l'évêque de Vancouver au Canada¹⁶⁶.

Dans mes lettres précédentes, adressées soit à V.G., soit à MM. les chanoines, je faisais une relation de mon voyage et de divers incidents passés depuis mon arrivée à Walla Walla. Je parlais surtout de la guerre entre les Cayouses et les Américains, suite des meurtres commis à Waiilatpou. Alors il n'était pas facile de prévoir la fin de ce grand fléau, engendré par Satan pour précipiter dans l'abîme des âmes rachetées du sang d'un Dieu-Homme, que nous devons faire entrer dans la bergerie du bon pasteur. Depuis, les missionnaires que j'avais laissés dans mon diocèse ne pouvant rien faire à cause de l'excitation des esprits, ont pris le parti de descendre. Les séculiers ont reçu l'hospitalité de Mgr l'archevêque et les réguliers, des RR. PP.

jésuites. Ce ne sera pas un temps perdu, car en ce moment ils sont en exercices spirituels, sous la direction du bon P. Accolti¹⁶⁷. J'espère qu'ils vont faire assez de violence au ciel pour obtenir de retourner bientôt au milieu des sauvages qu'ils ont déjà commencé à instruire et qui ont montré de bien bonnes dispositions.

La guerre ne peut durer longtemps, si j'en puis croire les rapports de plusieurs personnes. Les sauvages, qui s'étaient réunis pour se battre avec les Américains, se sont retirés dès qu'ils ont eu connu que ceux-ci n'en voulaient qu'aux meurtriers. Les chefs mêmes des Cayouses, qui n'avaient pris aucune part dans les meurtres, tels que Tawatoe, Achekaia et Kamaspelo, demeurent tranquilles avec la plupart de leurs jeunes gens. Il n'y a donc plus que les meurtriers et quelques autres qui n'osent les abandonner, qui sont l'objet des poursuites de l'armée. D'où je conclus que la guerre peut être considérée comme terminée. En effet, que servirait-il de tenir sur pied une armée de 300 à 400 hommes pour poursuivre 10 à 12 sauvages qui trouveront toujours le moyen de se cacher dans les montagnes, qu'ils connaissent à fond ? Je crois que le gouvernement provisoire aurait pu épargner une dépense de quelques centaines de mille piastres, s'il eût envoyé des grands hommes pour traiter de la paix, comme l'avaient demandé les chefs cayouses, au lieu d'envoyer tout de suite une armée. Toujours, je ne remonterai à Walla Walla que dans le beau temps. Car la maison que j'avais fait réparer l'automne dernier est réduite en cendre, et la saison n'est pas encore assez avancée pour coucher longtemps sous la tente sans souffrir beaucoup. Encore je ne suis pas trop certain de pouvoir retourner quand je voudrai. Car on dit qu'il existe dans l'Union une loi défendant à qui que ce soit de s'établir sans autorisation sur un territoire sauvage. On parle de la mettre à

exécution. J'écris en conséquence à M. J. Buchanan, secrétaire d'État à Washington, pour avoir cette autorisation, que l'on a coutume d'accorder assez facilement aux missionnaires.

Les préjugés qu'avaient excités ou augmentés les événements de Waiilatpou ont disparu entièrement, malgré l'entêtement du révérend M. Spalding, qui a fait tout pour les propager. Mais Dieu conduit si bien les choses que, plus il parle contre les missionnaires ou les catholiques, moins on le croit. Tout le monde sait qu'il doit la vie à M. Brouillet. Lui seul n'ose le dire; il essaye même de faire croire tout le contraire.

Si la relation que j'ai envoyée à Mgr le coadjuteur et à MM. les chanoines pouvait être de quelque utilité à M. Cazeau, de Québec, pour les rapports de la Propagation de la foi, je n'aurais pas d'objection qu'on les lui communiquât, pourvu qu'il consente à ne prendre que le fond. Car elle n'est pas faite pour paraître en public, telle qu'elle est, outre qu'il y a des détails qu'il faudrait absolument retrancher. Au reste, je serais bien aise de pouvoir satisfaire ce bon secrétaire de Québec, lui qui, avant mon départ, me priait de lui envoyer quelques détails sur les incidents de mon voyage.

Je me félicite de plus en plus d'avoir consacré mon diocèse au saint Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie. Depuis notre départ, nous n'avons cessé de ressentir les effets d'une protection toute particulière, et c'est sans doute à leur charité bienfaisante que nous les devons.

Je m'unis de nouveau à toutes les prières qui se font à votre cathédrale tous les dimanches au soir, et je vous prie de recommander aux fidèles dévots à Marie de se souvenir de temps en temps dans leurs prières des missionnaires de l'Oregon, afin d'obtenir de Dieu que nous soyons fidèles à notre vocation, *ne cum aliis praedicaverimus, ipsi reprobi efficiamur*¹⁶⁸.

Je ne connais encore rien de ce qui s'est passé l'an dernier à Lyon et Paris à l'égard de mon diocèse. Mais j'attends de jour en jour des nouvelles par le vaisseau de la Compagnie. Tout ici est horriblement cher, et l'on ne peut subsister qu'à force d'argent; que sera-ce quand il faudra bâtir maisons, chapelles ? Mais Dieu pourvoira à tout, je suis toujours soumis à tout ce qu'il voudra.

Je demande aux sœurs de la Providence qu'elles veuillent faire une communion à mon intention, le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge. Votre Grandeur le leur permettra, j'espère, et aussi elle pourra y ajouter un memento, ainsi que Mgr le coadjuteur et MM. les chanoines.



À M. Truteau, archidiacre
AAS, A 2 : 65-66

Saint-Paul, 2 mars 1848

Monsieur,

Je me flatte que vous ayez reçu les lettres que je vous adressai l'an dernier, de St. Louis, et surtout celle qui vous avertissait que vous auriez à payer un billet de 400 £ pour autant pris à St. Louis pour mon voyage.

Je reçus à Kansas par M. Grant le compte des deniers que vous aviez en main à son départ, avec les autres lettres et le parchemin avec plomb qui m'est parfaitement inutile et que je renvoie à Rome pour être remis à qui de droit. Le R.P. Accolti a pu le déchiffrer et reconnaître qu'il s'y agissait d'une collection de bénéfice.

Je n'ai reçu aucune lettre du Canada depuis mon arrivée en ce pays. L'express, parti en mai de Lachine, était attendu avec empressement. Je me réjouissais d'avance des nouvelles que je croyais recevoir par lui, mais mon attente était vaine. En tout, il n'avait dans son coffre que des lettres de vicaire général de Mgr Provencher. Cependant je n'ai jeté la faute sur nul autre que sur moi-même, parce que j'avais écrit de St. Louis qu'il y aurait des malles de St. Louis en Oregon, ce qui n'a pas eu lieu.

Je n'ai donc aucune nouvelle de ce que les Conseils pour la Propagation de la foi m'ont accordé l'an dernier. Cependant avec la conviction que j'ai qu'ils ne m'ont pas oublié, j'envoie un ordre à M. Voisin pour qu'il paie au bureau de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Londres entre 300 £ et 400 £, cours actuel du Canada.

Quant aux quelques louis qui vous restent, je ne veux pas y toucher à présent, à moins que je ne m'y trouve forcé. Je les réserve pour payer les passages ou les dépenses des prêtres et d'autres qui voudront venir partager nos travaux et nos consolations. Si donc il se présente cette année un bon prêtre qui veuille se dévouer à la conversion des infidèles, vous l'acheminerez ou par des vaisseaux américains qui partiront pour la Californie ou les Îles Sandwich [Hawaii]; ou bien vous les ferez passer par St. Louis et les prairies, s'il y en a d'autres qui viennent par cette voie pour Mgr de l'Île-de-Vancouver. Dans ce cas, ils devraient se rendre de bonne heure à Kansas ou Westport, y engager un bon guide habile pour conduire les bœufs; et faire acheter par le même les bêtes de somme nécessaires. Pour les provisions de voyage, je pense qu'il est bon de les acheter à St. Louis. Ils ne devraient emporter avec eux qu'une valise pour les habits et envoyer le reste par la mer. Alors, un seul wagon suffira pour trois ou quatre personnes et les provisions de bouche. Il

serait à propos qu'ils eussent des chevaux, soit pour aller à cheval de temps en temps, soit pour rassembler les bœufs tous les matins.

Nous n'avons pas acquitté un grand nombre des intentions de messes que vous aviez mises à part pour nous. Mgr l'archevêque se trouve en avoir autant qu'il lui en faut. Vous pouvez toujours en toute sûreté mettre les 100 £ avec le reste de mes deniers. Nous dirons la messe plus régulièrement à l'avenir. J'en donnerai aux oblats. En sorte que, dans le cours d'un an, toutes seront acquittées.

J'ai besoin de deux hommes pour être serviteurs et travailler à la culture de la terre, etc. Prenez-les sur la recommandation expresse des curés de la campagne. L'an dernier, deux sont venus de Blairfindie par les prairies et les montagnes, et ont conduit des voitures pour faire transporter leurs vivres. Ici, les hommes sont rares et demandent de très hauts prix. Un bon homme qui vous demandera 20 £ par année, rendu dans l'Oregon, vous pourrez les lui donner pour moi. S'il vient des prêtres, il leur sera utile dans le voyage.

J'attends le bâtiment de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a dû quitter Londres en août ou septembre dernier. Il arrivera, j'espère, dans ce mois et m'apportera des lettres d'Europe.

Je me recommande aux prières de vos filles de la Providence auxquelles je souhaite beaucoup de ferveur.

Mes amitiés et compliments et souhaits à tous les prêtres du diocèse.



À Mgr Bourget
 Montréal
 ACAM, 195.133; 848-2
 AAS, A 2 : 70 (résumé)

Saint-Paul, 3 mars 1848

Monseigneur,

Je ne puis laisser passer la bonne occasion qui se présente sans vous écrire quelques mots, pour vous dire ce que j'ai pu faire depuis ma lettre du 14 octobre adressée à Votre Grandeur. L'intérêt que vous portez à la mission ou plutôt aux missions de l'Oregon me porte à croire que vous apprendrez avec joie tout ce qui s'y passe.

Malgré mon désir de me mettre à l'œuvre, dès mon arrivée à Walla Walla, cela me fut impossible, comme je crois vous l'avoir déjà écrit. Je fus obligé de rester au fort près de trois mois. Cependant, ce ne fut pas un temps tout à fait perdu. Les missionnaires s'y occupèrent à étudier les langues qui leur étaient nécessaires. M. Brouillet, le nez-percé (Sahaptin); et le révérend P. Ricard, le wallawalla. Pour moi, je profitai de ce temps pour prendre des renseignements sur les missions soumises à ma juridiction et faire mon mandement d'entrée, et établir de suite la marche que je me proposais de suivre.

Le 8 d'octobre, je fis sortir mon mandement¹⁶⁹ qui, entre autres choses, réglait ou déterminait les pouvoirs ordinaires de chaque missionnaire et qui annonçait le titulaire de la cathédrale future et le premier patron du diocèse. J'ordonnai des prières pour obtenir les lumières de l'Esprit pour le concile où se devaient régler les autres choses.

Sur ces entrefaites, arriva le R.P. Joset, supérieur des RR. PP. jésuites. Je lui présentai trente-six questions auxquelles je le priais de répondre. Elles avaient rapport à tout ce qui était fait et à ce qui restait à faire. Il y répondit sur-le-champ et termina ses remarques par ces paroles :

– Quoique je pense qu’il soit plus avantageux de consolider les missions établies, d’où l’on pourrait travailler plus solidement et plus efficacement au salut des âmes des nations voisines, cela n’empêchera pas que nous ne soyons prêts à nous employer de toutes nos forces à toutes les œuvres auxquelles V.G. voudra nous occuper.

Le révérend père emmenait du Wallamet plusieurs pères dont deux étaient arrivés d’Europe avec Mgr l’archevêque. Je leur donnai aussi des lettres de mission. Tout parut se passer d’une manière satisfaisante. Et pour ma part, je fus content du R.P. Joset et des autres. Je fis ensuite donner tous les pouvoirs extraordinaires nécessaires à chaque missionnaire, selon l’inspiration du Saint Esprit, et je promis d’aller donner la confirmation dans toutes les missions l’été suivant (1848).

Tout était ainsi réglé pour les missions déjà étudiées, lorsque Tawatoe (le Jeune Chef) arrive enfin de la chasse de la vache dans les prairies. Le 26 octobre, il vint au Fort Walla Walla. Il répond à mes questions d’une manière satisfaisante et témoigne le désir d’avoir une mission et dit que je puis prendre sa maison, qu’il n’a jamais occupée. Cependant, tout en lui témoignant ma satisfaction, je lui dis que je désirais que tous les Cayouses fussent réunis et lui demandai s’il agréerait que la mission fût placée près du Dr Whitman, dans les cas où les Cayouses de cette place le désireraient. Il approuva et parut bien goûter ce plan, m’encouragea à réunir tous les chefs pour connaître leur opinion, et ajouta qu’il avait là des droits sur les

terres et qu'il m'en donnerait si le vieux chef Tilokaïte y consentait. Tout allait jusque-là selon mes désirs.

Nous célébrons la Toussaint aussi solennellement que possible et j'administre le sacrement de confirmation à trois personnes, les dames McBean¹⁷⁰, Maxwell¹⁷¹ et Crete¹⁷².

Le 4 (novembre), Tilokaïte et Kamaspelo vinrent au fort à mon invitation. Après un assez long pourparler, le premier me dit que je pourrais m'établir sur ses terres, c'est-à-dire près du docteur, que c'était le désir de ses jeunes gens. Cependant Dieu ne permit pas que je pusse alors m'y fixer, pour les raisons rapportées ailleurs et sans doute afin que nous ne fussions pas compromis par les meurtres commis par les sauvages quelque temps après.

La mission de Sainte-Anne donnait déjà de grandes espérances à mon départ. Maintenant, que va-t-elle devenir ? Je n'en ai pas eu de nouvelles depuis mon départ. Le fléau de la guerre aura forcé M. Brouillet de l'abandonner pour un temps et m'empêchera d'aller le rejoindre aussitôt que je le désirerais. Comme je n'étais pas nécessaire en haut, je pris le parti de descendre ici pour assister au sacre de Mgr Demers (de l'Île-de-Vancouver) et assister au concile. Mais en arrivant au Fort Vancouver, j'eus l'honneur d'y trouver le prélat avec tous les insignes de l'épiscopat. Il avait reçu la consécration épiscopale le jour de Saint-André [30 novembre].

Je n'avais plus à m'occuper que des règlements à faire pour mon diocèse. Mais chaque évêque désirant que la discipline fût la même dans tous les diocèses de la province, nous avons tenu le premier concile. Et comme il y avait déjà des usages venant de Québec et d'autres de Baltimore, les pères du concile ont cru qu'il fallait faire mention de tout, comme s'il n'y avait eu rien de fait ou d'établi, afin que par la suite on pût facilement trouver

l'origine de la discipline de toute la province par la lecture des décrets du premier concile d'Oregon City. Mgr de Vancouver pourra vous donner de plus grands détails, c'est pourquoi je m'en abstiens.

Comme je ne connais pas encore mes moyens pécuniaires, je n'ose aller de l'avant. Cependant si un bon prêtre se présentait pour mon diocèse, vous pourriez me l'envoyer. J'ai bien trois séculiers, mais je ne puis compter que sur deux, puisque l'un menace de me quitter pour se faire jésuite. Je pourrais même être obligé de le renvoyer à Montréal, s'il continuait, etc. Avec deux prêtres séculiers, je me propose deux missions, et alors il ne me restera pas de secrétaire, ce qui n'est pas commode.

Lorsque les Yakamas, nation sauvage à l'extrémité nord de mon diocèse, sur la rivière Yakama, eurent appris le massacre de Waiilatpou, un des chefs vint me trouver au Fort Walla Walla. Il était venu, dit-il, pour demander des Robes noires, parce qu'il pensait qu'elles ne seraient peut-être pas en sûreté parmi les Cayouses qui venaient de tremper leurs mains dans le sang des Américains. Je fis partir aussitôt un oblat pour examiner le pays et connaître les dispositions de la nation. Parmi les Nez-Percés qui vinrent conduire le révérend M. Spalding, il y en avait plusieurs qui avaient reçu le baptême. Eux aussi me firent demander des missionnaires, précisément pour le lieu dans lequel se trouve l'établissement de M. Spalding, c'est-à-dire à environ trois jours de marche de la mission de Sainte-Anne, qui est sur la rivière Youmatillam (Umatilla). Ce serait une place très avantageuse. Vous le voyez, la moisson paraît sûre partout. J'oubliais de dire que lors de ma descente au Wallamet, les sauvages des Dalles me prièrent aussi de leur donner un prêtre. Ce ne sont pas à la vérité les meilleurs sauvages du pays, loin de là : on leur reproche bien des défauts. Cependant, il ne faut les rejeter. Je

leur promis que je leur donnerais un missionnaire ce printemps. Si la guerre peut finir, je tiendrai ma promesse.

Comment donc faire pour remplir tous ces vides ? *Parvuli petunt panem et non est qui frangat eis*¹⁷³. Il faut que je me repose sur la divine Providence, qui sait ce qu'il y a de plus avantageux à faire, et qui doit me donner les moyens de l'accomplir. Priez toujours pour que Dieu veuille bien, dans sa miséricorde, me donner des ouvriers pour travailler à sa vigne.

La mission des Yakamas est donnée aux oblats. Ils auront aussi une petite chapelle, près de l'embouchure de l'Yakama pour les Wallawallas qui y passent une bonne partie de l'année.

M. Rousseau sera placé aux Dalles. Cette mission servira d'entrepôt pour toutes les missions de l'intérieur. M. Brouillet continuera sa mission de Sainte-Anne, si les Cayouses ne sont pas réduits au néant par la guerre que leur font les Américains. Ces quatre missions sont dans mon diocèse proprement dit.

Les jésuites ont à présent quatre missions régulières, la première chez les Têtes-Plates, la deuxième chez les Kalispels ou Pend'Oreilles, la troisième chez les Cœurs d'Alêne, et la quatrième aux Chaudières, près de Colville. Ces quatre missions se trouvent, je crois, dans la région de Colville; peut-être que celle des Têtes-Plates se trouverait dans la région de Fort Hall, d'après le mémoire de Mgr l'archevêque.

Si Dieu bénit mes efforts et le travail de mes ouvriers, je pourrai compter huit missions sous ma juridiction, l'automne prochain. Celle des Dalles sera bien à 1 500 lieues de celle des Têtes-Plates, et ce trajet devra se faire à cheval, lorsque j'irai donner la confirmation. Je ne me décourage pas. Je sais ce que peut faire la grâce. Ce que je demande, c'est de ne pas la repousser. Je vous prie aussi en vertu de nos premières liaisons de joindre vos prières ardentes à celles de celui qui est avec

considération, confiance et affection, et cependant avec respect...



À M. l'abbé Voisin
Propagation de la foi
AAS, A 2 : 70-71

Saint-Paul, 4 mars 1848

Monsieur,

Votre lettre du 20 février 1847 ne put m'atteindre qu'à St. Louis, Missouri. Je me flatte que vous aurez pu payer ma dette à Paris dans le cours de l'été dernier. Je n'ai reçu aucune lettre de France ou du Canada depuis mon arrivée. En conséquence, je ne sais rien de ce que les Conseils de Lyon et de Paris ont fait pour moi; et je n'ose faire de grandes dépenses. Il me faut donc mettre à un autre temps la question des prêtres que vous pourriez me procurer.

D'ailleurs je dois commencer par me procurer un logement avant d'augmenter le nombre de mes missionnaires.

Vous allez recevoir un billet, signé de M. Louis P.G. Rousseau, prêtre, mon procureur, au montant de 10 000 francs, plus ou moins, payable au bureau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Londres; vous voudrez bien l'honorer, et vous en recevrez de même probablement deux fois par année, c'est-à-dire le printemps et l'automne.

Afin que mon argent puisse profiter à Paris, je ne vous demande pas de faire des dépôts au bureau de la Compagnie.

En donnant ici des billets pour des effets que je prendrai dans le cours de l'été, j'obtiens une déduction de 5 par 100, ce qui, joint au profit de l'argent en France pendant six mois, mérite attention.

Mgr Demers, évêque de l'Île-de-Vancouver, aura le plaisir de vous voir à Paris et de vous donner des nouvelles.



Aux membres des Conseils
De la Propagation de la foi
M. De Jessé¹⁷⁴, Lyon
M. De la Bouillierie¹⁷⁵, Paris
AAS, A 2 : 71-72

[Saint-Paul, mars 1848]

Messieurs,

J'ai reçu en son temps votre lettre en réponse à celle que je vous ai adressée de Montréal en date du 20 octobre 1846. J'ai vu avec peine que vous n'aviez pu détacher de votre fond de réserve aucune somme en ma faveur. Cependant je me suis consolé en vous voyant dans la disposition de venir à mon secours au printemps de 1847.

Depuis que j'ai quitté le Canada, j'ai attendu des informations de vos procédés ultérieurs. Je n'ai rien appris, ce qui ne laisse pas de m'inquiéter.

Que pourrais-je faire si j'étais abandonné à mes propres sources ? Vous le savez, tout est à créer dans mon diocèse. Il n'y a ni chapelle, ni maison pour les missionnaires. Les vivres doivent être transportés à grands frais de plus de 300 milles de

distance. Et puis les voyages nécessaires, soit pour visiter les lieux, soit pour autre chose, se font aussi à prix d'argent. Ajoutons les frais pour bâtisses de chapelles, pour ornements, pour le logement des missionnaires. Vous savez tout cela; je n'ai pas besoin d'entrer dans plus de détails.

Je me repose sur votre sagesse, bien persuadé que vous avez à cœur de secourir surtout les missions qui ne font que de commencer. J'ai la consolation de pouvoir vous dire que mon arrivée a fait sortir plusieurs nations sauvages de l'assoupissement dans lequel elles vivaient. Les Wallawallas, les Cayouses, les Yakamas, les gens des Dalles et les Nez-Percés m'ont demandé des Robes noires. La moisson paraît mûre. Mais il me manque des ouvriers pour la cueillir. Les dons généreux de la Société me mettront en état de donner le pain de la parole à tous ceux qui le demandent avec instance. C'est le temps le plus favorable parce que les ministres presbytériens et autres sont tombés dans le mépris auprès des sauvages. Je voudrais profiter de ce moment pour leur ôter toute envie de recommencer à égarer de plus en plus ces pauvres enfants de la nature. Quelques missionnaires de plus m'en donneront la facilité. Vous en aurez la gloire.



Liste des effets demandés
Par Mgr Demers pour Mgr de W.W.
AAS, A 2 : 72

[Saint-Paul, mars 1848]

1. 3 ou 4 pièces d'étoffe noire pour soutanes d'été.

2. 2 pièces de drap noir pour soutanes d'hiver.
3. 1 pièce d'étoffe violette pour soutane d'été.
4. Drap violet pour deux soutanes d'hiver.
5. 6 pièces de toile fine pour surplis, aubes, etc.
6. Ruban violet pour deux ou trois ceintures.
7. Petit ruban blanc, rouge, violet, noir, pour différentes choses.
8. 3 pièces d'indienne pour rideaux.
9. Quelques pièces de tapisserie, pour parements d'autels, etc.
10. Ceintures noires fortes, en laine, pour ecclésiastiques.
11. *Compendium saint Liguori* par Neyraguet¹⁷⁶.
12. Six rames de beau papier à lettres.
13. Trois cloches pour église (1 de 450 lb), 2 de 200 lb.
14. Six petites cloches (sonnettes) pour église, un bénitier, un violon.
15. Velours rouge, 3 verges. Un instrument de paix¹⁷⁷.
16. Quatre christs pour croix de procession.
17. Six petits chandeliers de cuivre pour chapelle, de 15 à 16 pouces de hauteur.
18. Deux petits poêles de chambres de deux pieds. Taule pour tuyau. Deux ostensoirs de 12 à 18 pouces de haut.
19. Ampoule pour les saintes huiles, semblable à celle de Mgr l'archevêque.
20. Médailles des saints Cœurs de Jésus et Marie : 6 grosses¹⁷⁸.
21. *Dictionnaire liturgique* de M. l'abbé Pascal¹⁷⁹.



À Mgr de Marseille
AAS, A 2 : 73

Saint-Paul de Wallamet, mars 1848

Monseigneur,

En partant de Montréal, je n'attendais plus les oblats par New York. Je les croyais partis par le vaisseau qui conduisait Mgr l'archevêque. Je fus donc surpris de les voir arriver à St. Louis, douze heures après moi. Il n'était pas avantageux alors d'en envoyer deux à Montréal; je préfèrai les emmener tous pour éviter des dépenses inutiles. Nous fûmes tous un peu moins à notre aise durant le voyage; cependant nous nous rendîmes à bon port.

En arrivant à Walla Walla, les RR. PP. ont eu à souffrir, comme moi et mes ecclésiastiques. Il nous a fallu languir plusieurs mois avant de pouvoir nous fixer, à préparer un logement tel que tel. Pour surcroît de contretemps, nous étions à peine logés que la guerre a commencé entre les sauvages et les Américains. Et je ne sais maintenant quand nous pourrons nous remettre à l'ouvrage.

J'espère que la divine Providence voudra bien ramener la paix dans mon diocèse.

Je ne connais ni vos ressources ni les miennes, n'ayant eu aucun rapport des allocations faites l'an dernier par les Conseils pour l'œuvre de la Propagation de la foi. C'est pourquoi je ne fais aucune demande. D'ailleurs, avant d'augmenter le nombre des missionnaires, il convient que je me procure un logement et que je pourvoie à la dépense de la mission déjà établie par un de mes prêtres.

Quant aux oblats, ils feront leurs établissements par le moyen des allocations qui leur seront faites par les Conseils. S'il arrivait qu'on ne leur en eût fait aucune, il me faudra y pourvoir. J'en suis convenu avec le R.P. Ricard.

Mgr Demers, évêque de l'Île-de-Vancouver, aura l'honneur de voir V.G. et de lui parler des besoins de son diocèse et de ceux de Mgr l'archevêque d'Oregon City.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



Mémoire à Mgr Demers
AAS, A 2 : 79 (résumé)

Saint-Paul du Wallamet, 8 mars 1848

L'archevêque d'Oregon City et l'évêque de Walla Walla ont l'honneur d'informer Mgr l'évêque de l'Île-de-Vancouver que le R.P. Ricard leur a dit, avant son départ, qu'il demandait :

1. Que, lorsque le supérieur ou le provincial des oblats jugerait à propos de retirer les pères de sa Congrégation d'une mission qu'ils auraient établie, l'évêque leur rembourserait les dépenses qu'ils auraient faites.
2. Qu'ils feraient ce qu'ils voudraient des sommes remboursées.

Il a terminé en disant que les oblats ne se chargeraient d'aucun établissement; que toutes les bâtisses seraient aux frais de l'évêque, et qu'il ne demanderait aux Conseils de Lyon et Paris que ce qui serait nécessaire pour la subsistance des pères.

Les évêques soussignés sont d'avis que les Conseils doivent être prévenus de cette disposition des oblats, si toutefois le supérieur général approuve la détermination du provincial.

† F.N. év. d'Oregon City
 † Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



À Mgr l'év. de St. Louis
 AAS, A 2 : 74

Saint-Paul de Wallamet, 30 mars 1848

Mgr de Walla Walla écrit à l'évêque de St. Louis pour lui faire une relation bien abrégée de son voyage, et des divers événements qui ont eu lieu depuis son arrivée dans son diocèse. Après quoi il lui dit :

Je viens d'apprendre qu'il existe dans l'Union une loi qui défend à tout Blanc de se fixer au milieu des sauvages, sans l'autorisation de l'exécutif. On parle depuis peu de la mettre à exécution dans notre petite contrée. Comme l'exécutif ici se compose de sectaires plus ou moins opposés au catholicisme, il est à craindre que je n'éprouve des entraves. C'est pourquoi j'ai pris la résolution de m'adresser au secrétaire à Washington.

Je vous envoie la lettre que je lui adresse pour obtenir l'autorisation de placer des missionnaires chez les nations sauvages; je vous prie de la faire présenter par un prêtre qui réside près de l'exécutif, et que vous connaîtrez capable de prendre les intérêts de la religion. Mais si le monsieur à qui vous voudrez bien

écrire trouvait plus à propos de traiter lui-même quelqu'un qui voulût s'en charger, je ne voudrais vous troubler pour cela le moins du monde. Quoi qu'il en soit, je sais bien que vous me rendrez volontiers le service que je vous demande, puisqu'il s'agit de la gloire de Dieu que vous recherchez de tout cœur.

Veillez bien offrir à Mgr Barron mes respects profonds et agréer pour vous-même les sentiments de la considération avec laquelle je suis bien respectueusement.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



À l'honorable Buchanan
Secrétaire d'État
AAS, A 2 : 74-77

Saint-Paul du Wallamet, 31 mars 1848

Honorable Monsieur,

Je saisis avec empressement la première occasion favorable pour vous écrire et mettre par votre entremise le président de l'Union au courant de mon voyage, des circonstances particulières de mon séjour dans l'Oregon et des événements déplorables qui ont eu lieu depuis mon arrivée.

J'étais parti de Westport le 12 mai, avec quelques missionnaires du Canada et de la France. Mais quoique nous eussions voyagé aussi rapidement que les émigrés des États, nos voitures ne purent atteindre le Fort Walla Walla que le 6 octobre. On peut difficilement se faire une idée de la misère, des fatigues, des dégoûts, de l'ennui et du découragement de la plupart des

familles que nous vîmes le long de la route, par suite de la longueur du chemin, de la maladie, des chaleurs excessives, de la poussière, de l'épuisement de tous les animaux de travail et de la mort d'un grand nombre. Toutes ces souffrances pourront-elles être compensées par les avantages que peut offrir le territoire de l'Oregon, de quelque nature qu'il soit ? C'est aux émigrés qu'il appartient de le dire. Mais ce que je puis bien dire sans craindre de me tromper, c'est que ces émigrés ont droit de compter sur une protection paternelle du gouvernement général, en dédommageant de leurs souffrances et de leurs pertes. Et elle ne leur sera pas refusée.

Accompagné de trois missionnaires, je pris le devant au fort Hall, avec la brigade de l'honorable Compagnie, afin de choisir de suite, avant l'arrivée de mes voitures, des lieux convenables pour y établir des missions. J'arrivai à Walla Walla le 5 septembre, après 20 jours de marche; et, après examen préalable, je décidai qu'une partie des missionnaires se fixeraient au nord de la Colombie, sur la rivière Yakama ou aux environs; et que les autres établiraient une mission chez les Cayouses, près du camp de Tawatoe (ou Jeune Chef), qui n'avait cessé de demander des prêtres depuis plusieurs années. Ce chef principal de toute la nation avait une maison qu'il réservait pour les missionnaires. Mais comme il était alors à la chasse, il me fallut attendre son retour pour prendre possession de cette maison. Aussitôt qu'il fut revenu, il me fit connaître qu'il était toujours dans ma disposition. Les bonnes dispositions que montraient la plupart des sauvages de la nation m'encouragèrent à faire réparer aussitôt la maison. Ce ne fut cependant que le 27 novembre que je pus aller en prendre possession avec quelques missionnaires. Ce n'était ni un château royal, ni une maison d'état; mais à la faveur de la terre qui en faisait la couverture, ou qui tenait lieu de

bardeau, et avec laquelle on avait tiré les joints et fait les cheminées, je me trouvais à l'abri du mauvais temps. Je n'en demandais pas davantage. Je me réjouissais avec mes prêtres de pouvoir commencer à travailler au salut et à la civilisation de mes sauvages.

Hélas! deux jours après arrivait la scène affreuse de Waiilatpou, que l'ennemi du genre humain avait sans doute opérée en dépit des pertes qu'il devait éprouver par la prédication de l'évangile de Jésus-Christ notre Sauveur dans l'empire où il régnait depuis si longtemps.

La relation très circonstanciée que M. Brouillet, mon vicaire général, a adressée au colonel Gilliam et que je joins à la présente, est suffisante pour vous faire connaître tout ce qui regarde cette catastrophe. Il serait superflu de chercher à vous dire quelque chose de plus positif. Je m'abstiens aussi de parler de ce qui a été fait à la fin de décembre par la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la délivrance des captifs, des efforts que j'avais faits et des mesures que j'avais prises auparavant pour la préservation de leur vie, ainsi que des dispositions des chefs et de leur désir de voir des grands hommes pour traiter de la paix. Les documents publiés dans l'*Oregon Spectator* du milieu de janvier vous diront tout cela.

Mais parce que tous les chefs des Cayouses se sont réunis pour faire des propositions au gouverneur Abernethy, il ne faut pas croire qu'ils aient tous pris part aux meurtres. Tawatoe et Kamaspelo s'y étaient pour rien, ainsi que leurs jeunes gens qui alors avaient leurs loges dressées à 25 milles de Waiilatpou, c'est-à-dire près de la maison que j'habitais. Les jeunes gens de Tilokaïte qui demeuraient près du Dr Whitman sont les seuls concernés dans l'affaire; encore ne le sont-ils pas tous, puisqu'il y en a qui ont sauvé la vie à des Américains.

Si ceux des chefs qui n'étaient pas inculpés ont pris les armes pour résister aux volontaires, il paraît bien qu'ils ne l'ont fait que parce qu'ils croyaient que l'on voulait détruire toute la nation, puisqu'aussitôt qu'ils ont été informés du contraire, ils se sont séparés des meurtriers et ont cessé de résister à l'armée du colonel Gilliam, selon les rapports qui ont circulé ces jours derniers et que je crois véritables.

Si la paix se fait, comme ça ne peut tarder, si l'on ne poursuit que les meurtriers, je ne crois pas que l'on ait jamais à déplorer par la suite un malheur semblable à celui qui est arrivé à Waiilatpou. Car il n'est pas douteux que lorsque les sauvages comprendront la grandeur du crime de l'homicide, ils éviteront avec plus de soin de le commettre. Or c'est en leur apprenant à connaître Dieu, à le craindre et le servir, qu'on leur inspirera cette horreur de tous les crimes affreux qu'ils commettent maintenant avec tant de facilité et même de gaieté de cœur. C'est là notre tâche, à nous missionnaires, et nous espérons l'accomplir avec l'aide de la grâce de notre Dieu. Une liberté entière de la part du gouvernement, c'est tout ce que nous désirons.



À l'honorable J. Buchanan
Secrétaire d'État
AAS, A 5 : 62

Saint-Paul du Wallamet, 1^{er} avril 1848

Monsieur,

Lorsque j'eus l'honneur de vous adresser quelques lignes l'an dernier, au moment de mon départ de Pittsburgh pour

l'Oregon, je ne savais pas qu'il existait dans l'Union une loi qui défend aux missionnaires catholiques de se fixer au milieu des sauvages. Si je l'eusse connu, je n'aurais pas manqué de prendre des mesures pour obtenir ce que la loi requiert en pareil cas.

Ce n'est que dernièrement que j'en ai entendu parler. C'est pourquoi, conformément à la mission que j'avais reçue du souverain pontife Pie IX, je pris la possession de mon diocèse en arrivant et j'envoyai des missionnaires pour annoncer à diverses tribus sauvages la bonne nouvelle de l'évangile de Jésus-Christ.

Connaissant maintenant les dispositions de la loi, je me hâte de m'y conformer et je vous prie de me faire obtenir l'autorisation, c'est-à-dire la liberté de placer mes missionnaires chez les nations qui témoigneront le désir d'en avoir pour se faire instruire et apprendre ce qu'elles doivent à Dieu, au prochain, à l'autorité civile et ce qu'elles se doivent à elles-mêmes.

La connaissance de ce que vous avez de ce que peuvent faire mes missionnaires pour la civilisation des sauvages, non moins que les sentiments qui ont guidé l'exécutif, surtout dans ces dernières années, à l'égard des catholiques, me font croire que vous n'aurez aucune peine à me procurer l'autorisation que je sollicite.



[À l'honorable Buchanan
Secrétaire d'État]
AAS, A 2 : 77-78

[Saint-Paul], 1^{er} avril 1848

Monsieur,

Je crois devoir vous communiquer les faits suivants qui sont mentionnés dans une lettre d'un monsieur digne de foi, dont je viens de prendre la lecture :

« Depuis plusieurs années les Cayouses avertissaient le Dr Whitman de s'en aller de leur pays et le menaçaient. Des lettres écrites au docteur en 1844 et trouvées par les Américains pendant leur séjour à Waiilatpou en mars, constatent que dès ce temps même les sauvages parlaient d'envoyer le docteur. Un des bourgeois de la Compagnie qui a été stationnée à Walla Walla pendant cinq ans et qui en est parti depuis trois ans, m'a dit à moi-même et à plusieurs autres que, pendant son séjour au fort, il avait averti plusieurs fois le docteur qu'il ferait mieux de s'en aller; que les sauvages étaient mal disposés envers lui et qu'il lui arriverait quelque malheur, s'il persistait à rester au milieu d'eux. Les mêmes avis lui avaient été répétés à plusieurs reprises par ses amis du Wallamet. Malgré tous les avis de ses amis, le docteur avait toujours persisté à tenir sa mission, ayant l'air de mépriser les menaces des sauvages et les craintes de ses amis. Lorsque dans le cours de l'automne dernier, la rougeole et la dysenterie firent de grands ravages chez toutes les tribus sauvages de nos contrées, les Cayouses perdirent au-delà de 30 de leurs gens en peu de semaines, quoique le docteur leur distribuât des médecines en abondance. Avec leurs préjugés contre le docteur, la haine qu'un certain nombre lui portait, il était

facile de leur faire entrer dans l'esprit que le docteur leur donnait de mauvaises médecines et les faisait mourir. Un métis du nom de Joseph Lewis¹⁸⁰ n'y réussit que trop. Il dit aux sauvages qu'il était leur ami, qu'il connaissait les Américains et le docteur, qu'il les avertissait que, s'ils ne se hâtaient pas de tuer le docteur, ils seraient tous morts au printemps. Les sauvages, alors troublés par la douleur de voir mourir tous leurs parents et persuadés qu'on voulait les faire mourir aussi, eux, et poussés par les conseils du métis, se portèrent aux excès déplorables du 29 novembre qui ont entraîné tout le pays dans un labyrinthe de difficultés dont on peut difficilement prévoir la fin. » Etc.



À Guillaume Leclaire, S.D.
AAS, A 5 : 65

Saint-Paul du Wallamet, 24 avril 1848

Monsieur,

Dans votre lettre du 21, vous me témoignez de nouveau le désir de vous consacrer au Seigneur, en entrant dans un état de vie plus parfait, et vous exposez la crainte que vous avez de ne pouvoir vous sanctifier en demeurant dans le clergé séculier.

Puisque vous êtes persuadé que Dieu vous appelle à l'état religieux, je ne m'opposerai pas à votre vocation; vous êtes libre de faire ce que Dieu demande de vous. Seulement, je dois vous faire remarquer qu'il est juste que vous cherchiez et trouviez le moyen de couvrir les frais de passage ou de transport du missionnaire qui vous remplacera tôt ou tard.

† Aug. Magl. Al., évêque de Walla Walla



Au gouverneur Abernethy
AAS, A 2 : 79-81

Saint-Paul du Wallamet, 29 avril 1848

Monsieur,

En venant en ce pays qui devait être ma patrie adoptive, j'ai compris que j'avais deux devoirs bien importants à remplir : l'un envers Dieu, dont je suis le ministre et l'ambassadeur, quoique indigne; le second, envers la patrie et la société.

Vous le savez, ces deux devoirs sont tellement liés l'un à l'autre, que vouloir les séparer serait se rendre coupable de prévarication. J'ose me flatter, monsieur, que je n'y ai pas manqué, le temps que j'ai passé dans mon diocèse, et je puis en dire autant de tous mes collaborateurs dans le saint ministère. Car pourquoi avons-nous été envoyés par le chef de l'Église ? N'est-ce pas pour faire de nos pauvres infidèles des chrétiens, des serviteurs de Dieu ? Or, travailler à faire des chrétiens et des serviteurs de Dieu, qu'est-ce autre chose sinon enseigner ce que l'on doit à Dieu et aux hommes, c'est-à-dire à aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même, et donner ensuite le baptême ? Pourquoi ces pauvres sauvages sont-ils si malheureux, sinon parce qu'ils n'ont aucune connaissance de cette loi du créateur, ou qu'ils ne la connaissent pas suffisamment ?

Apprenons-leur que celui qui les a créés exige d'eux une soumission parfaite à sa volonté sainte et la pratique des commandements qu'il lui a plu de révéler aux hommes. Apprenons-leur

que, selon la parole du Sauveur, tous les commandements se résument en deux, savoir l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Du moment qu'ils auront acquis ces connaissances, ils ne se laisseront plus aller à ces désirs de vengeance, de meurtre et à bien d'autres crimes qui leur sont devenus comme naturels par l'habitude. Qui donc doit leur enseigner ce devoir ? Le ministre du Seigneur, sans doute. Oui, monsieur, vous le savez, c'est là notre tâche. Elle est grande, je l'avoue; mais elle n'est pas au-dessus de nos forces, si Dieu daigne bénir nos efforts, ce qu'il fera, j'espère. C'est pourquoi je me sens pressé de continuer l'œuvre que nous avons déjà commencée avec quelque succès. Oui, j'ai hâte que les circonstances nous permettent de retourner chez ces sauvages qui désirent connaître Dieu, comme nous, pour l'adorer et l'aimer de tout leur cœur, et j'ai intention de le faire le plus tôt possible.

Les deux lettres dont j'ai l'honneur de vous transmettre des copies avec la présente, l'une de Tiagès, l'autre de Tawatoe (Jeune Chef), demandant à leurs missionnaires de retourner au plus tôt parmi eux, nous prouvent leur désir de s'instruire. Qui ne se réjouirait en voyant que Dieu leur inspire de si bons sentiments ? Et nous qui savons tout le bien qu'il y a à faire, comment pourrions-[nous] refuser de voler à leur secours ? Car je suis bien persuadé que les conseils des prêtres, en qui les sauvages auront confiance, serviront grandement à les retenir dans les bornes de leurs devoirs. On verra, ailleurs que chez les Yakamas, les sauvages prendre et suivre l'avis de leurs missionnaires. Ceux-ci, en procurant à Dieu des adorateurs en esprit et en vérité, se réjouiront d'avoir pu travailler au bien de la patrie, au bonheur de la société. C'est là toute la gloire que peut désirer un ministre de l'évangile de Jésus-Christ.



Aux grands chefs
AAS, A 2 : 81-83

Saint-Paul du Wallamet, 3 mai 1848

Augustin-Magloire-Alexandre Blanchet, évêque de Walla Walla, des régions de Colville, du Fort Hall. Aux grands chefs des Wallawallas, des Cayouses, des Yakamas, des Nez-Percés, des Palouses, des gens des Dalles et des Chutes, etc., salut.

Je suis votre père et vous êtes mes enfants. Le pape, qui est le premier grand chef de la prière, m'a envoyé pour vous montrer à être bons pendant la vie, sur la terre, pour être toujours contents dans l'autre vie, dans le ciel. Je suis venu vous montrer le bon chemin pour aller en haut avec Dieu. Je suis venu pour faire du bien à vos âmes, pour guérir vos cœurs qui sont malades depuis longtemps.

Monsieur Peter Ogden disait aux chefs des Cayouses, l'hiver dernier : « Les prêtres ne viennent pas faire la guerre. Ils n'ont pas de fusils. Ils n'ont que des croix et des crucifix : ils ne peuvent tuer avec cela. Ils viennent vous apprendre à servir Dieu », etc.

Son cœur vous a dit la vérité. C'est vrai : les prêtres ne font pas la guerre. Ils n'aiment pas la guerre, même quand elle est juste, parce qu'elle fait répandre le sang. Les prêtres aiment tout le monde, les sauvages comme les blancs. Ils désirent que tous soient bons, ou deviennent bons et que les méchants cessent d'être méchants.

Les chefs des Cayouses connaissent bien mon cœur. Ils ont vu mon cœur, après que j'ai eu connu le mauvais cœur de

quelques-uns de leurs jeunes gens. Je leur ai dit que ces jeunes gens avaient eu un mauvais cœur, puisqu'ils avaient tué le docteur et les autres Américains. Ils ont ouvert leurs oreilles pour entendre mes paroles. J'ai été content. Ces chefs ont compris que je disais la vérité. Ils m'ont remercié des bons conseils que je leur donnais. L'un d'eux me disait qu'il était aveugle et qu'il était content de ce que je lui ouvrais les yeux. Ils m'ont dit que j'avais relevé leur courage en leur disant qu'ils pouvaient avoir la paix avec les Américains, s'ils la demandaient et prenaient les moyens de l'obtenir. Voilà pourquoi ils ont fait écrire au grand chef pour qu'il envoyât des grands hommes pour parler de la paix. Mon cœur est encore bon pour eux, comme il l'était dans ce temps-là.

Oui, mon cœur est bon pour tous les sauvages et les Américains. Écoutez donc ma parole. Elle est bonne et elle sera toujours bonne. Ne vous mettez pas du côté des méchants. Le Maître de la vie le défend. Priez plutôt le grand Maître qu'il ait pitié d'eux, mais ne soyez pas méchants pour leur plaire. Ils font pitié, ces enfants, vous devez les plaindre; mais ne les encouragez pas à être méchants.

Moi aussi, j'ai pitié d'eux. Mon cœur est chagrin à cause du mal qu'ils ont fait. Je prie Dieu pour eux. Je fais prier Dieu pour eux. Mais s'ils font encore le mal, mon cœur sera encore plus chagrin. C'est déjà trop d'avoir été méchants une fois. Qu'ils cessent d'être méchants!

Grands chefs, je vous ai ouvert mon cœur. Vous entendez ma parole. Ma parole est bonne et droite. Si votre cœur est bon, écoutez ma parole et votre cœur deviendra content.

Je n'ai plus rien à vous dire.

† Aug. Magl. Alex., évêque de Walla Walla



Autre lettre à un ami
AAS, A 3 : 58-59

Saint-Paul du Wallamet, 5 mai 1848

Mon cher ami,

Voilà bientôt quatre mois que je suis ici. Assurément, je n'étais pas descendu avec l'intention d'y être si longtemps. Tant il est vrai que c'est toujours Dieu qui dispose, quels que soient les propos de ses créatures. Et je ne suis pas seul. Mon clergé séculier et régulier, ne voyant rien à faire dans le diocèse, à cause de la guerre, est descendu au commencement de mars.

Cependant je ne puis pas dire que nous ayons perdu notre temps. Au contraire, nous avons profité de ce contretemps pour travailler soit à notre propre sanctification, par des exercices spirituels, soit pour tenir le premier concile de la province, pour régler certaines choses, afin qu'il y ait uniformité dans toute cette province ecclésiastique. Ce qui m'empêche de partir maintenant, c'est la crainte que le gouvernement ne soit mécontent et ne nous arrête, pour nous empêcher d'aller parmi les sauvages. Car quelques-uns de ceux qui sont à la tête du gouvernement provisoire ne sont pas tout à fait indifférents, par rapport à notre séjour au milieu des sauvages, tandis que les ministres n'osent se risquer d'y retourner. Quoi qu'il en soit, je ne tarderai pas à faire partir les missionnaires pour aller voir ce qui [se] passe, et faire des missions, s'il n'y a pas moyen de se fixer. J'espère voir bientôt la fin de la guerre, si les meurtriers s'éloignent.

Quoique les Américains fussent partis pour poursuivre les meurtriers et non les autres, il y a eu cependant plusieurs

escarmouches avant que l'on ait eu atteint les terres des Cayouses. Ce n'est proprement que le 24 ou le 25 de février que les Cayouses en masse se présentèrent pour s'opposer aux Américains, à quelques milles au-dessous de l'embouchure de l'Umatilla. Ils avaient toujours cru qu'on leur enverrait des grands chefs pour parler de paix, avant de conduire une armée contre eux. Aussi, lorsqu'on voulut leur parler de paix, ils ne pouvaient croire que ce fût sérieusement. Car, disaient-ils, quand on veut parler de paix, on n'a pas besoin de se faire accompagner d'une armée. Cependant quand ils virent que les métis, commandés par M. Th. Mckay, étaient du côté des Américains, ils furent comme foudroyés, en sorte que le Jeune Chef et plusieurs autres ne voulurent pas prendre part à l'engagement. Achekaïa, frère du Jeune Chef, y fut blessé au bras, et deux ou trois sauvages tués.

Les volontaires, en passant par le Fort Walla Walla, se rendirent à Waiilatpou, y bâtirent un fort nommé Fort Waters. Les Nez-Percés, les Wallawallas et Tawatoe et Kamaspelo firent la paix ou promirent de rester tranquilles.

Depuis que les volontaires sont à Waiilatpou, ils ont été à la poursuite des meurtriers jusqu'auprès de la rivière des Nez-Percés, et peu s'en est fallu qu'ils ne les aient tous pris. Après une marche forcée durant la nuit, les volontaires arrivèrent au camp ennemi; mais les sauvages se voyant pressés, eurent recours à la ruse. Ils envoyèrent un des leurs protester qu'ils étaient tous leurs amis. Ayant ainsi trompé les chefs de l'armée, ils commencèrent à faire passer leurs animaux sur la droite de la rivière et laissèrent les Américains emmener quelques centaines d'animaux. Mais aussitôt qu'ils eurent mis leurs femmes, leurs enfants et leurs animaux en sûreté, on rapporte qu'ils se mirent à poursuivre et harceler les volontaires, jusqu'à ce qu'ils eussent

recouvré tous les animaux qui leur avaient été enlevés. Les volontaires, qui n'étaient pas nombreux, eurent beaucoup à souffrir pendant un jour et une nuit.

Après cet échec où il y eut plusieurs morts chez les sauvages et plusieurs blessés parmi les volontaires, une partie de l'armée est restée au fort Waters à Waiilatpou, et l'autre est descendue au Fort Lee, aux Dalles. Un appel a été fait aux habitants pour des hommes et des provisions, avec succès. Un renfort d'environ 200 hommes est parti le mois dernier avec des provisions et l'on espère que l'on pourra dompter les sauvages, s'ils s'exposent à un nouveau combat.

Les nouvelles de la fin d'avril du Fort Walla Walla sont que les meurtriers sont dispersés, que tout est tranquille et que l'on peut voyager en sûreté dans le pays.



À Mgr Turgeon
Évêque de Sidyme
Coadjuteur de Québec
AAQ, 36 CN, C.A., 2 : 170
AAS, A 3 : 61-66

Saint-Paul de Wallamet, 15 mai 1848¹⁸¹

Monseigneur,

Le 27 septembre 1846, je recevais la consécration épiscopale des mains de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. De ce moment, je me sentis pressé intérieurement de hâter mon départ pour mon diocèse. Comme je manquais de tout, je m'adressai à celui qui m'avait appelé à l'épiscopat et qui

connaissait mieux que moi ma pauvreté sous tout rapport. Ce ne fut pas en vain. Les secours pécuniaires pour frais de voyage me furent donnés par les Canadiens, mes compatriotes qui, en cela, ne firent qu'ajouter une nouvelle preuve de leur foi et de leur générosité. Quant aux collaborateurs, Dieu voulut m'éprouver; car déjà le temps fixé pour mon départ était proche et je n'avais pour m'accompagner que deux ecclésiastiques qui n'étaient pas préparés à recevoir l'imposition des mains. J'avais mis à contribution toutes les bonnes âmes que je connaissais, surtout les communautés religieuses et les associés de l'Archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie. Je croyais que Dieu exaucerait leurs ferventes prières. Je ne fus pas trompé.

Ce fut environ trois semaines avant le jour fixé pour le départ que j'eus le cœur comblé de joie et que je dus bénir de nouveau le Seigneur de sa miséricorde, car la malle partie le 4 février de Liverpool m'apporta deux lettres tout à fait consolantes : l'une, de Mgr l'évêque de Marseille, m'annonçant le départ de quatre oblats de la congrégation de Marie-Immaculée pour mon diocèse; l'autre, de Mgr Bourget, qui était alors à Rome, renouvelant la permission qu'il m'avait déjà donnée de vive voix de prendre et d'amener ceux des membres de son clergé qui se croiraient appelés aux missions de l'Oregon.

M. Jean-Baptiste-Abraham Brouillet, curé de Sainte-Marguerite de Blairfindie [L'Acadie], qui avait examiné sa vocation auparavant, se trouva en pleine liberté de suivre et de s'attacher au diocèse de Walla Walla.

J'avais retardé mon départ de huit jours pour attendre les oblats. Quoiqu'ils ne fussent pas arrivés le 23 mars, je partis de Montréal. La glace qui couvrait le Saint-Laurent tenait bon et ne paraissait devoir fondre et disparaître de sitôt. C'est pourquoi

je ne pouvais passer par Kingston, les Lacs et Chicago. C'était la voie la plus courte pour aller à St. Louis du Missouri. Il me fallut donc passer à Troy, dans le Vermont, pour y prendre le chemin à lisses qui conduit à Buffalo, sur le lac Érié.

Le 4 avril, malgré le retard causé par les mauvais chemins, j'étais à Pittsburgh, ville située au confluent des rivières Monongahéla et Alleghany, qui forment l'Ohio, pour y célébrer le grand mystère de la Résurrection. Je ne pus me refuser de me rendre à l'invitation que me fit Monseigneur O'Connor, de chanter la messe; mais je le regrettai ensuite, car je ne pouvais lever la main droite pour bénir et encenser sans l'aide de la gauche. Ce qui me causait cette infirmité, c'était une contusion que j'avais reçue en traversant de Montréal à La Prairie qui, dans les premiers jours, ne me permettait pas de prendre mes habits sans éprouver une grande douleur dans l'épaule.

J'avais encore 1 200 milles pour arriver à St. Louis. Le 15 avril, j'y arrivai sur le *Pioneer*. Il y avait trois semaines que j'avais quitté Montréal, et j'avais parcouru environ 2 000 milles, c'est-à-dire environ la moitié du chemin de cette ville au Fort Walla Walla; mais il s'en fallait que j'eusse fait le trajet le plus difficile. Il me restait à voyager dans des pays sauvages où se trouvent des nations très hostiles aux blancs, qu'ils ne manquent pas de tuer ou au moins de dépouiller, lorsqu'ils en trouvent la facilité.

Je n'attendais plus les oblats. Je croyais qu'ayant appris au Havre que Mgr l'archevêque d'Oregon City était encore à Brest, ils avaient pris le parti de faire le trajet par mer avec lui. Ce ne fut pas sans surprise que je les vis arriver le 16 avril à St. Louis.

Je me hâtais de faire préparer chariots, tentes, provisions, etc. Je me voyais en retard. Cependant l'hospitalité toute cordiale de Mgr Kenrick, évêque de St. Louis, et de Mgr Barron, évêque d'Eucarpia *in partibus infidelium*, était bien capable de

me dédommager de l'ennui que je pouvais éprouver. Mais cette pensée : J'ai près de 1 800 milles à faire avec des bœufs, me suivait partout et me faisait désirer de partir au plus tôt.

Le *Tamerlane* me reçut le 27 avril et en quatre jours me transporta à Kansas Landing, sur le Missouri, à 4 milles de Westport, d'où l'on entre sur le territoire des sauvages. J'y appris que plusieurs compagnies étaient parties depuis des jours pour l'Oregon, je ne pouvais les suivre alors.

Le 8 mai enfin, me croyant bien préparé et pourvu de tout, je partis de Westport. Mais quelle scène se passe sous mes yeux ! J'avais trois chariots tirés chacun par quatre paires de bœufs qui, pour la plupart, n'étaient pas domptés. Les hommes qui devaient les conduire n'entendaient rien à ce manège. Lorsqu'ils voulaient les faire avancer, ils reculaient ou se jetaient de côté et prenaient les champs.

Enfin, après bien des efforts et à l'aide de quelques personnes charitables, l'on put partir, mais pour arrêter à chaque instant. Enfin, on aura une idée de notre misère, lorsqu'on saura qu'en quatre heures l'on ne put faire qu'environ trois milles et encore nous avions à remercier quelques voyageurs qui eurent pitié de nous et nous donnèrent un coup de main. Ce n'était pourtant que l'ouverture de la scène. Le lendemain, qui était un dimanche, nous voulûmes avancer de quelques milles pour célébrer la messe et passer la journée près du bois et de l'eau. Nous partîmes à 6 h, mais les difficultés de tout genre que nous rencontrâmes firent qu'à deux heures de l'après-midi nous n'avions fait que trois milles. C'étaient des côtes, des mauvais pas qu'il avait fallu franchir avec peine, des chemins étroits où il avait fallu passer; il avait fallu décharger les voitures, etc. Si au moins nous avions avancé de quelque chose, je m'en serais

consolé. Loin de là, car tout ce que nous avons fait était inutile : nous étions en dehors de notre route.

Pour tout dire en peu de mots, après 12 heures de fatigue, nous n'étions qu'à trois milles de Westport, en suivant le chemin que nous aurions dû prendre et qui ne présentait pas la moindre difficulté. La nuit précédente, de cruelles inquiétudes m'avaient empêché de clore l'œil, mais en vérité je ne m'attendais pas à éprouver autant de sollicitude.

Ayant pris le déjeuner et le dîner en même temps, je retournerai sur mes pas avec M. Brouillet, et le lendemain sur le soir, nous étions de retour avec un guide expérimenté et un renfort d'animaux.

Le 12 mai, je partis enfin avec l'espoir de continuer avec bonheur, et remerciant Dieu de sa bonté; car si je m'étais mis en chemin sans guide, j'aurais été exposé à rester au milieu des prairies. Je n'ai pas besoin de dire qu'il est parfois ennuyeux de voyager avec des bœufs. Il faut aller si lentement! Car la marche ordinaire de ces animaux n'est que de 2 milles par heure. Si vous les hâtez et forcez leur train, vous les voyez succomber de fatigue avant que vous soyez au terme de votre voyage. En partant surtout, il ne faut pas oublier que ces pauvres quadrupèdes doivent traîner la charge pendant au moins 4½ mois dans les plus grandes chaleurs de l'année.

Le 25 juin, j'étais au Fort Laramie, sur la rivière de même nom, à environ 600 milles de Westport, sans avoir éprouvé d'accident grave...

Je laissais ce fort le 28, et le 17 juillet je me trouvais à la Passe du Sud (*South Pass*). La glace que nous trouvions le matin, la neige qui couvrait les montagnes que nous avions à nos côtés nous prouvaient que nous étions sur un terrain très élevé. C'était la hauteur des terres entre l'Atlantique et le Pacifique.

Cependant, sur le haut du jour, nous avons de grandes chaleurs. Nous avons à notre gauche la montagne appelée Table, parce qu'elle paraît en avoir la forme; à notre droite, la montagne de la rivière aux vents, d'où sortent les eaux de l'Eau sucrée qui se décharge dans la Platte, pour aller par le Missouri et le Mississippi payer le tribut à l'océan Atlantique, et les eaux de la rivière Verte qui va se décharger dans le golfe de Californie. La petite Sableuse est la première que nous frappons après avoir passé la hauteur des terres. Elle est tributaire de la Verte.



Fort Laramie en 1846

Avant d'arriver au Fort Hall, nous suivons pendant quelques jours, vers le 41° de latitude, la rivière à l'Ours qui coule majestueusement dans une belle vallée de 6 à 8 milles de longueur.

Le sol y est excellent, mais les voyageurs disent que les gelées fréquentes y seront toujours un obstacle à la culture du grain.

Le 7 août, j'étais campé près de Fort Hall, ayant fait près de 600 milles depuis que j'avais quitté le Fort Laramie. Les chaleurs, la poussière, etc., avaient contribué à m'affaiblir beaucoup. Mais ce fut sans conséquence.

J'avais résolu de faire le reste du trajet à cheval. La brigade de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui devait partir bientôt, m'en donna la facilité. Je laissai partir mes voitures le 10 août.

Le 14, j'étais assez bien rétabli pour suivre la brigade. Nous faisons entre 25 à 30 milles par jour, quelquefois même sans nous arrêter sur le haut du jour. Nous étions forcés de le faire, lorsque nous ne trouvions pas d'eau pour abreuver nos coursiers. En 20 jours de marche, nous avons fait le trajet du Fort Hall au Fort Walla Walla, qui est d'environ 500 milles. Ce fut dans cette course que, pour la première fois de ma vie, je fus privé de pain. Cependant, je l'avoue, je n'eus pas à souffrir de cette privation.

Le 5 septembre après midi, j'étais au Fort Walla Walla, pouvant à peine croire que j'avais fait plus de 4 000 milles depuis que j'avais quitté le Canada, dont environ un tiers au train des bœufs.

Le 6 septembre, pour la première fois, je célébrai la sainte messe dans mon diocèse, et je pus payer à Dieu le tribut de la reconnaissance que je lui devais pour la protection dont il n'avait cessé de nous couvrir depuis le 23 mars. J'avais aussi à demander de conduire à bon port les missionnaires que j'avais devancés. Un mois après, nous étions tous réunis pour faire monter au ciel tous ensemble de nouveaux cantiques d'action de grâce.

Dès le moment de mon arrivée, il fallut m'occuper des missions à établir, au moins au lieu où nous pourrions nous placer pour l'hiver. Il fallait aussi pourvoir à la subsistance des missionnaires. Comme nous avons épuisé les provisions du voyage et qu'il n'y avait pas moyen de s'en procurer dans les environs du fort, je me vis obligé d'envoyer à grands frais au Fort Vancouver, qui est à environ 250 milles, en descendant le fleuve Columbia.

Le diocèse de Walla Walla, avec les régions de Colville et de Fort Hall, qui lui sont annexées pour un temps, s'étend du 42° lat. jusqu'au 50° lat., et il est borné à l'ouest par les montagnes des Cascades et, à l'est, par les monts Rocheux. J'ai trouvé quatre missions établies par les RR. PP. jésuites dans la région de Colville. Mais, dans mon diocèse, je n'ai trouvé que quelques chrétiens baptisés par les missionnaires qui y sont passés de temps à autre. Il n'y avait ni chapelle, ni maison pour les missionnaires. Ainsi, tout est à créer. Les Wallawallas sont, de tous les sauvages sur le Columbia, les plus difficiles à réunir, parce qu'il n'y a pas de bois sur leurs terres. Les gens des Dalles et des chutes sont à l'extrémité ouest, ainsi que les Yakamas. Les Cayouses, les Nez-Percés (Sahoptin), les Palouses, à l'extrémité Est. Il y aura entre la mission des Dalles et celle des Cayouses une distance de 150 à 160 milles d'un terrain qui ne permettra jamais d'y fonder d'établissement, parce qu'on n'y trouve que des absinthes pour alimenter le feu.

Les sauvages qui résident dans le sud de mon diocèse ne sont pas connus, les blancs n'ayant pas parcouru ces lieux pour la traite des pelleteries. Ils doivent être tout à fait barbares. Ceux du nord sont assez connus et ont déjà fait quelques progrès dans la civilisation. Tous ou presque tous paraissent disposés à recevoir la parole sainte. La guerre qui a éclaté ne paraît pas avoir diminué leur ardeur pour la prière. Il est bien à

craindre que les ministres protestants ne cherchent l'occasion de s'introduire parmi eux. Cependant il m'est impossible de pourvoir à tous les besoins.

J'espère que le Dieu infiniment bon et infiniment miséricordieux, qui a commencé cette œuvre, ne l'abandonnera pas. Il sait ce que peuvent faire les vils instruments dont il veut se servir, s'ils sont laissés à leurs seules ressources. Il a dans ses trésors de quoi enrichir les pauvres, comme il a des lumières pour éclairer les aveugles. Il inspirera sans doute aux âmes charitables de m'aider par leurs aumônes à me procurer des missionnaires zélés qui augmenteront le nombre des enfants de l'Église notre mère, qui feront entrer dans le bercail de Jésus-Christ les brebis qui lui appartiennent, quoiqu'elles ne le connaissent pas encore. Les associés de l'œuvre de la Propagation de la foi, quelque part qu'ils soient, nous aideront par leurs prières ferventes, et nous obtiendront le courage et le zèle qui nous sont nécessaires, pour que nous soyons des ministres fidèles, afin qu'au dernier moment nous puissions dire avec confiance avec le grand apôtre :

– *In reliquo reposita est mihi corona justitiae, etc*¹⁸².

Agréez les sentiments de haute considération et de respect avec lesquels je suis, monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



M. De Jessé, président
 Du Conseil central de Lyon
 M. De la Bouillerie, président
 Du Conseil central de Paris
 AAS, A 2 : 83

[Saint-Paul, 19 mai 1848]

Préparés pour envoyer aux Conseils centraux de Lyon ou de Paris :

1. Une lettre de Mgr de Walla Walla à son frère Mgr l'archevêque d'Oregon City, de Sainte-Anne, 12 décembre 1847.
2. Une lettre du même au même, 24 décembre 1847.
3. L'exposé des chefs Cayouses au gouverneur Abernethy. Place de Tawatoe. Umatilla, 20 décembre 1847.
4. Lettre de l'évêque de Walla Walla au gouverneur. Umatilla, 21 décembre.
5. Relation de M. J.B.A. Brouillet au colonel Gilliam. Fort Walla Walla, 2 mars 1848.
6. Rapport de M. Brouillet à l'évêque de Walla Walla sur sa mission. Saint-Paul, 28 mars.
7. Lettre de l'évêque de Walla Walla aux chefs des sauvages de son diocèse. Saint-Paul de Wallamet, 3 mai 1848.
8. Abrégé du voyage du Journal de l'évêque de Walla Walla et quelques détails sur son diocèse. Saint-Paul, 15 mai 1848.



À Mgr l'archevêque de Vienne
 Préparé pour la Société Léopoldine
 AAS, A 2 : 84

Saint-Paul, 19 mai 1848

1. Lettre de l'évêque de Walla Walla à Mgr l'archevêque d'Oregon City. Sainte-Anne, 12 décembre 1847.
2. Lettre du même au même, 24 décembre 1847.
3. Relation de M. J.B.A. Brouillet au colonel Gilliam. Fort Walla Walla, 2 mars 1848.
4. Rapport du même à l'évêque de Walla Walla sur sa mission de Sainte-Anne. Saint-Paul, 28 mars 1848.
5. Abrégé du Journal de l'évêque de Walla Walla et quelques détails. Saint-Paul, 19 mai 1848.



À Son Excellence
 Mgr Pollizer
 Prince archevêque de Vienne
 AAS, A 2 : 84

[Saint-Paul, 19 mai 1848]

Monseigneur ou Excellence,

Je savais depuis quelque temps qu'il existait en Autriche une Société connue sous le nom de Société Léopoldine, établie pour aider les missionnaires qui consacrent leur vie à la conversion des infidèles. Mais ce n'est que dernièrement que j'ai connu que cette société prend un intérêt tout particulier aux missions de

l'Oregon. Je vous adresse et vous prie d'agréer plusieurs communications qui serviront beaucoup à donner à vos associés pour l'œuvre glorieuse que vous dirigez, une idée de la mission qui m'a été confiée par le vicaire de J.C., des difficultés que j'ai rencontrées en y arrivant, des espérances qu'elle donne pour l'avenir. Je souhaite que vous y trouviez de quoi exciter de plus en plus le zèle des chrétiens de vos contrées à prendre part à tout le bien qui se fait ou se fera dans les pays qui ont été si longtemps ensevelis dans les ombres de la mort. Mais vous voudrez leur dire surtout que les missionnaires ne s'attendent à réussir à convertir les infidèles qu'autant que les âmes pieuses et charitables élèveront vers le ciel des voix suppliantes pour attirer sur eux une rosée céleste qui les anime, au milieu des travaux continuels qu'ils ont à supporter, et qui les soutienne au milieu des inquiétudes dont ils sont comme accablés. Nous combattons en leur nom, ils doivent nous obtenir la victoire.

Si votre sainte société me fait une part de ses aumônes, elle pourra les faire passer à M. l'abbé Voisin, aux Missions Étrangères à Paris, qui est chargé de mes affaires en Europe.



M. l'abbé Voisin, prêtre
 Missions Étrangères
 Paris
 AAS, A 2 : 85 (résumé)

Saint-Paul W., 20 mai 1848

M. l'abbé Voisin,

Mgr de Walla Walla lui recommande un paquet de lettres, etc., pour les Conseils de la Propagation de la foi de Paris et de Lyon, et un autre pour l'archevêché de Vienne. Il lui parle du don de l'œuvre pour 1847; du prix excessif des marchandises ici, de l'intention de la Société de l'Océanie d'établir ici un magasin. Il demande :

1. Trois ou quatre douzaines de couvertes de laine blanche, de bonne qualité.
2. Douze douzaines de chemises de coton barré, pas trop salissantes.
3. Des étoffes pour pantalons, ou mieux des pantalons faits, 4 ou 5 douzaines.
4. Quelques douzaines de bonnets de laine et de caps écosais.
5. Quelques douzaines de bas de laine et de coton, et des chaussons.
6. Une caisse de thé.
7. Une tonne de vin de 60 gallons, pour la messe. Cet article doit passer avant tout autre.
8. Douze douzaines de mouchoirs de coton de diverses qualités; une douzaine de soie.
9. Quelques pièces de tapisserie pour les autels.

10. Quelques pièces d'indienne commune de différente qualité et espèce.

11. Serrures de porte, d'armoire, de custode et de coffre, de chaque espèce.

Il faudrait prier l'acheteur d'envoyer le prix de chaque article.

Il lui parle aussi du mémoire donné à Mgr Demers, d'un tableau du sacré Cœur de Jésus et du sacré Cœur de Marie. Il recommande de donner commission pour les achats à des personnes bien connues pour ne pas être trompé, comme Mgr d'Oregon City. Il termine en priant d'informer à temps les Conseils de la demande des évêques au Saint-Père, pour le changement projeté pour les évêques de la province.

† A.M.A. Bl., év. de WW



Lettre de mission

À M. L.P.G. Rousseau, prêtre

AAS, A 5 : 65

Saint-Paul du Wallamet, 24 mai 1848

Monsieur,

Je vous confie la mission spéciale d'évangéliser les sauvages des Dalles, de la rivière des Chutes et des environs, et tous autres qui se trouveront dans ce cercle de votre juridiction. Vous pourrez exercer en leur faveur tous les pouvoirs ordinaires de missionnaire curé. Vous aurez la consolation d'avoir pour patron principal de la mission des Dalles, le prince des apôtres, saint Pierre, dont la fête est célébrée par toute l'Église le 29 juin.

Allez donc, avec ce zèle et ce courage dont je sais que vous êtes animé, travailler à donner à l'Église des enfants à Dieu, des serviteurs qui l'adorent et le servent en esprit et en vérité. Faites entrer dans la bergerie du Bon Pasteur les brebis qui en ont été éloignées jusqu'à ce jour, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau, une seule bergerie.

Je prie Dieu qu'il vous soutienne dans vos travaux, qu'il vous donne sa grâce avec abondance et qu'il bénisse vos efforts et même vos désirs.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



À l'abbé Voisin
Paris
AAS, A 2 : 85 (résumé)

Fort Vancouver, 30 mai 1848

M. l'abbé Voisin,

Mgr lui donne un extrait de la lettre précédente, l'informe du naufrage du *Vancouver*¹⁸³ et de la probabilité d'une chance dans le cours de l'hiver prochain, pour envoyer ce qu'on demande. Il lui parle encore du plan des évêques.



Sœur Loyola
 Supérieure des Sœurs Notre-Dame¹⁸⁴
 Wallamet
 AAS, A 2 : 87-88

Waskapom, 15 juillet 1848

Ma révérende Sœur,

Votre lettre du 22 juin, apportée par le R.P. Joset, m'a fait connaître votre désir d'établir quelques-unes de vos sœurs dans mon diocèse, et les espérances que vous avez conçues de pouvoir y faire beaucoup de bien en instruisant les enfants et leurs mères; et vous demandez mon approbation pour mettre votre projet à exécution.

Ce sera certainement avec satisfaction que je vous verrai entrer dans mon diocèse. Dès l'année dernière, je demandais au R.P. Joset s'il ne serait pas à propos d'appeler quelque communauté pour nous aider à gagner des âmes à J.C. Ce bon père ne croyait pas alors que le temps fût venu. Je me réjouis de ce que Dieu a bien voulu exaucer mes vœux, en le faisant arriver. Cependant tout n'est pas encore fait. Le R.P. Joset ne sait pas encore comment les métis de Saint-François Régis recevront la proposition de vous faire un établissement. Et puis, vos bonnes sœurs auront à éprouver bien des privations, peut-être aussi des contradictions. Elles ne seront pas comme à Saint-Paul. Elles auront quelque malaise en se rendant à leur destination. Déjà, sans doute, vous avez tout prévu, tout pesé; et vous comptez pour rien les privations et les peines. Vous êtes, en un mot, préparées à tout pour l'amour de N.S.J.C.

Que le Seigneur bénisse le zèle qui vous anime et tous les établissements que vous ferez dans mon diocèse et ailleurs.

† A.M.Al., év. de Walla W.



M. Leclaire, S.D.

AAS, A 2 : 89-90

Waskapom, 15 juillet 1848

Pour la dernière partie de votre lettre, il serait à désirer qu'elle fût écrite avec un peu plus de sang-froid. Vous auriez pu vous imaginer que je savais, il y a longtemps, qu'un ecclésiastique peut, comme tout autre, quitter son état pour entrer dans un plus parfait, si Dieu l'y appelle. Mais aussi vous auriez vu, comme vous l'avez vu auparavant, que l'on ne peut en conscience voyager aux dépens des autres, ou de son évêque, pour entrer ensuite dans cet état plus parfait, sans avoir rendu aucun service à son diocèse. Je ne sache pas que l'Église ait prévu votre cas et l'ait décidé en votre faveur. Si vous trouvez quelque autorité respectable qui soit pour vous, faites-moi-la connaître, je vous en prie. Car vous êtes venu ici, comme les autres missionnaires, pour travailler à la gloire et au salut des âmes, sous la direction de votre évêque. Vous n'ignorez pas que ses ressources pécuniaires sont loin d'être considérables, et qu'il ne peut guère actuellement faire des sacrifices pour les autres.

Votre avant-dernière a été prise en considération, comme votre dernière; mais j'ai cru n'y devoir pas répondre, parce qu'elle allait trop loin, et je me suis persuadé que plus tard vous vous en apercevriez.

Quant au remboursement, je n'ai pas intention de trop vous charger, et même de rien exiger à prix d'argent. J'ai déjà

communiqué à Mgr l'archevêque mes désirs. Vous serez déchargé de toute obligation en demeurant au collège de Saint-Paul pendant deux ans, car le bien que vous y ferez, en le dirigeant, je le regarderai comme fait à mon diocèse. Et en effet, si vous réussissez à le mettre sur un bon pied, j'en profiterai tôt ou tard, comme les autres évêques de la province.

† Aug. M. Alex., év. de W.W.



Au R.P. Chirouse, missionnaire
AAS, A 2 : 88-89

Waskapom, 16 juillet 1848

Mon révérend Père,

Je vois par votre lettre du 18 juin que vous n'avez point perdu de vue votre mission de Sainte-Rose et que vous vous y êtes transporté pour voir s'il vous était possible d'y résider, malgré le trouble que la guerre a dû nécessairement exciter dans l'esprit de vos ouailles. En cela, je reconnais le zèle d'un bon pasteur, qui est toujours prêt à se sacrifier pour l'amour de ses brebis, et à courir après celles qui sont égarées, pour les amener dans le bercail. Mais ne pouvant rien faire pour le moment dans votre mission, parce que votre troupeau est dispersé, vous avez pris le parti, suivant la direction de votre supérieur, de retourner dans le territoire des Yakamas où l'on demande et désire ardemment des missionnaires, et vous êtes déterminé à commencer l'instruction du camp de Kamayarkan.

J'approuve votre détermination provisoire. Car nous devons faire comme les apôtres qui, ne pouvant faire du bien dans un endroit, passaient dans un autre, où ils trouvaient des cœurs préparés à recevoir la semence de l'évangile, en attendant que le temps des miséricordes arrivât pour ceux qu'ils avaient été obligés d'abandonner. Le camp de Kamayarkan et celui de Skelo pourront vous occuper pendant quelque temps. Et lorsque le R.P. Ricard, supérieur, sera de retour, peut-être sera-t-il possible de prendre une détermination finale à l'égard de votre mission.

Je prie le Seigneur de bénir vos travaux et ceux de vos confrères. Lorsque le R.P. Ricard sera arrivé, dites-lui, s'il vous plaît, que je désire connaître, autant que possible, le lieu de la mission du P. Pandosy; la distance qu'il peut y avoir entre cette mission et le terrain que veut donner Kamayarkan; et ensuite la distance de cette dernière à la demeure de Skelo; puis enfin la distance de celle-ci à la rivière Colombie. Le bon frère Blanchet qui a parcouru ce chemin deux fois peut en donner un plan qui pourra me satisfaire.

Priez pour les missionnaires du sud de la Colombie, dont les travaux sont arrêtés pour un temps.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



A.H. Saffarrans, écr
AAS, A 2 : 98-99

[Waskapom, 19 juillet 1848]

Sir,

Your very polite and friendly letter of yesterday apprizes me « that you are recently informed that I am still pursueing unhesitatingly the operations of my missionary affairs amongst the Indians at this place, contrary to an edict passed by the Superintendant of Indian affairs, previously », &c. &c.

Sir, I am thankful for this letter written in consequence of the informations you received. But I must believe that you have not received true informations. For, so soon as one of my collaborators had received the edict of the Superintendant, which was not addressed to me, I determine that no missionary labour should take place, according to the wish of the Superintendant; and, one or two days after, I caused that the chief Homeus were informed of that resolution. So were the Indians of the Chutes and others who came to see me. From that time the Indians, and specially Homeus has questioned me severally if the time were come on which they might receive religious instructions. My answer has been always : No, time is not come yet. More over, you are aware, I think, that I sent to Walla Walla that all goods of the mission be carried into this place, wherein they could be safe for this time of the stopping of missionary labours.

It is true some Indians came some time and asked some explanations on the creation of the world, and so forth, and I gave them just as you might have done yourself. But, did not comprehend that this was to be understood as missionary labours, but christian labours. However, if even that is understood as a

missionary labour, I am ready not to do it, because I do intend to fulfil the intention of the Superintendent.

But, Sir, you speak of *being compelled* to write to the Superintendent *about that part which relates to missionary establishments*. Indeed, Sir, I do not understand this part of your kind letter. For my perusing most attentively the letter of the Superintendent, I could find not a single word which induced me to believe that his intention were that I should not have in my diocese a house wherein I could live and fulfil my religious exercises, with my priests, my collaborators. Indeed, as a citizen, I was inclined to think that we were on foot of equality with all the citizens of Oregon, our adoptive country. So has been understood the letter of the Superintendent. If I am wrng, be so kind to tell me.

† A.M.Al. Blanchet, Bishop of Walla Walla



R.P. Ricard
Supérieur o.m.i.
AAS, A 2 : 91-92

Saint-Paul (Wallamet), 3 septembre 1848

Mon révérend Père,

Depuis huit jours, je suis chez Mgr l'archevêque, mais je pars demain pour les Dalles, passant par les montagnes.

M. Verret m'a appris que vous étiez venu au Fort Vancouver. Je regrette sincèrement que vous n'ayez pas refoulé le courant de la Wallamet, nous aurions pu nous entendre sur ce qu'il y a

à faire chez les Yakamas; mais vous ne saviez pas que j'étais descendu. Le révérend P. Chirouse m'écrivait de Walla Walla que n'ayant rien à faire à Sainte-Rose¹⁸⁵, il allait se diriger vers le camp de Kamayarkan, selon vos instructions. J'ai répondu que j'approuvais cet arrangement *comme provisoire*, parce que je croyais que dans le cours de l'été vous iriez voir votre mission de Notre-Dame de la Conception, où j'aurais pu communiquer avec vous par lettre, sinon de vive voix.

Maintenant j'apprends que vous ne passez pas les montagnes cet automne; et comme vous ne me dites rien concernant la mission ou les missions de vos pères, je suis dans une certaine inquiétude.

J'ai été véritablement affligé en apprenant que la Compagnie refusait de faire des avances et que vous courriez le risque de manquer de provisions de bouche. Il ne faut pas, mon révérend Père, vous laisser affaiblir par les privations de ce genre. Venez, venez plutôt partager les mets de ma table. Je n'ai pas encore de maison, mais j'espère être logé pour l'hiver et, quelque petit que puisse être mon logement, vous pouvez en avoir une partie.

Pour vos pères, je suis prêt à les secourir, autant que mes moyens le permettront. Les secours accordés cette année à l'évêque par les Conseils de l'œuvre de la Propagation de la foi ne sont pas considérables, il est vrai; mais il ne faut pas qu'aucun des missionnaires jeûne, en attendant que vous receviez des secours d'ailleurs. Je pourrais aussi leur procurer ornement et vase sacré, s'ils n'en avaient pas. Informez-les, s'il vous plaît, de mes intentions.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



Deuxième mandement
De Mgr de Walla Walla
AAS, A 5 : 66-73

Saint-Pierre des Dalles, 8 septembre 1848

Augustin-Magloire-Alexandre Blanchet, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Walla Walla, &c., au clergé et aux fidèles de notre diocèse, des régions de Colville et de Fort Hall, salut et bénédiction en Jésus-Christ notre Seigneur.

Depuis notre mandement qui vous faisait connaître les vues de miséricorde qu'avait le Seigneur sur ce pays en général et sur vous en particulier, N.T.C.F., nous avons pu juger combien le prince des ténèbres était opposé à la prédication de l'évangile de J.C., et nous avons vu les efforts qu'il a faits pour en arrêter les progrès. À peine étions-nous fixé au milieu de cette nation dont un chef demandait depuis des années des missionnaires, que la rage de l'esprit de malice s'est déchaînée pour porter quelques sujets d'un autre chef à souiller leurs mains de sang humain et à massacrer cruellement des citoyens qui ne croyaient pas devoir se tenir sur leurs gardes. La guerre qui devait s'ensuivre ne pouvait être que désastreuse pour la religion. Aussi avons-nous eu la douleur de voir nos collaborateurs dans cette partie de la vigne du Seigneur obligés d'abandonner leurs postes et de laisser un champ qui leur promettait des fruits abondants, sans savoir quand il leur serait permis de retourner pour le cultiver, et même de sortir du diocèse dans une saison rigoureuse. Ce n'était pas encore assez pour satisfaire l'ennemi de tout bien, il lui fallait essayer de faire naître contre les missionnaires des soupçons affreux et les charger d'accusations

atroces. Telle a été l'œuvre du père du mensonge. Il nous a semblé l'entendre dire à tous ses adeptes : *Brisons les liens qu'on nous présente et secouons le jour qu'on veut nous imposer.* Dirumpamus vincula eorum et projiciamus, etc. (Psal. 2-3-). Et pour cela usons de tous les artifices.

À la première nouvelle de tous ces maux, des prières publiques ont été ordonnées par l'illustrissime et révérendissime archevêque d'Oregon City. Le sacré Cœur de Jésus et le saint et immaculé Cœur de Marie, protecteurs spéciaux de notre diocèse, ont été invoqués. Des vœux ardents sont montés jusqu'au trône de Dieu. Et déjà nous avons des preuves indubitables que celui qui habite dans les cieux a pris la défense de ses ministres, en sorte que nous pouvons dire avec confiance que c'est inutilement que l'enfer a conjuré leur perte. Il ne leur reste qu'à se réjouir d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de J.C.

Pour nous, N.T.C.F., nous étions retenu hors de notre diocèse depuis près de cinq mois, à cause du fléau de la guerre. Mais aussitôt qu'il nous a paru que c'était le temps de retourner, nous nous sommes empressé de quitter la terre du repos pour recommencer une autre guerre avec ces esprits de malice et de ténèbres qui, jusqu'à naguère, ont régné en paix dans ce vaste territoire soumis maintenant à notre juridiction spirituelle. Nous nous disions : C'est à présent que le prince de ce monde va être mis en fuite et chassé pour toujours. Mais, ô sagesse éternelle! qui peut comprendre vos voies! À peine avons-nous eu touché le sol de notre diocèse que nos espérances se sont évanouies et qu'il nous a fallu suspendre, pour un temps indéfini, les travaux des missionnaires chez quelques-unes des nations sauvages.

Priez, N.T.C.F., ah! priez avec ferveur tous les protecteurs de ce pays et des différentes missions qui y sont établies; suppliez-

les de s'adresser au père des miséricordes, pour qu'il daigne abréger le temps de cette nouvelle épreuve et ouvrir à nos zélés missionnaires la voie qui les conduise au milieu des infidèles dont ils désirent avec tant d'ardeur procurer le salut.

Quoi qu'il en soit, N.T.C.F., nous devons nous dire que le Seigneur nous a donné plus d'une consolation dans toutes nos tribulations; car, d'un côté, nous avons appris avec quelle ferveur les nouveaux chrétiens marchaient ou plutôt couraient dans la voie de ses commandements, de l'autre, nous avons connu les désirs ardents que témoignent plusieurs nations infidèles de posséder des missionnaires, pour en recevoir *les paroles de la vie éternelle* et connaître la voie qui conduit au bonheur. Nous bénissons le Seigneur dans toute la sincérité de notre cœur de si bonnes dispositions; mais en même temps nous regrettons de ne pouvoir subvenir à tous les besoins.

Nous avons cru, N.T.C.F., devoir vous ouvrir notre cœur, et vous faire connaître en abrégé ce qui a pu nous affliger ou nous remplir de joie, depuis que nous avons pris le gouvernement de notre diocèse, afin que vous ne cessiez d'admirer et de louer avec nous cette Providence toute divine qui conduit tout à ses fins par des voies incompréhensibles à l'homme.

Maintenant, N.T.C.F., vous apprendrez avec joie sans doute que tout le temps que nous avons été obligé de passer hors de notre diocèse n'a pas été perdu. Dieu a conduit nos pas pour nous faire arriver à l'archevêché avant le départ de l'illustrissime et révérendissime évêque de l'Île-de-Vancouver pour l'Europe. Nous avons assisté au premier concile de la province, objet principal de notre absence, en janvier dernier, et nous avons aujourd'hui la consolation de vous faire part du fruit de ses travaux, et vous faire connaître les règles de discipline qu'il établit. Ces règles sont en petit nombre, mais elles sont fondamentales

et serviront de base à ce qui se fera par la suite. Vous les recevrez, N.T.C.F., nous en sommes assuré, avec cette foi et ce respect qui ont toujours animé les vrais enfants de l'Église à l'égard de ceux *que J.C. a chargés de régir l'Église de Dieu*, et vous n'oublierez pas que refuser d'écouter ses pasteurs, c'est refuser d'écouter J.C. lui-même, et se mettre au rang des païens et des publicains.

Or voici les dispositions du concile :

Des fêtes

1. Les fêtes d'obligation sont : la Circoncision de N.S.J.C., l'Épiphanie, l'Annonciation, l'Ascension, la Fête-Dieu, la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, la Toussaint, la Conception, la Nativité.
2. On fera la solennité de la Purification B.V.M. et la bénédiction des chandelles le dimanche qui suivra le 2 février, lorsque ce quantième ne tombera pas un dimanche.
3. Les fêtes de l'Assomption B.V.M., de Saint-Jean-Baptiste et des patrons ou titulaires tombant sur semaine, on en fera la solennité le dimanche suivant (en faisant l'office public, comme si c'était le propre jour de la fête).
4. Les secondes fêtes de Pâques et de la Pentecôte, et le jour de Saint-Étienne protomartyr¹⁸⁶ : l'office public ne sera pas d'obligation.

Du jeûne

Il y a obligation de jeûner :

1. Tous les jours du carême, excepté les dimanches.
2. Les vigiles de la Pentecôte, de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Tous les Saints, de la Nativité de N.S.J.C. et le samedi qui précède la solennité de l'Assomption.

3. Les Quatre-Temps.
4. Les 4^e et 5^e fêtes de l'Avent, jusqu'à ce que le Saint-Siège se soit prononcé sur la demande des Pères du concile.

Dispense de l'abstinence

1. Tous les samedis de l'année où il ne se rencontre pas un jeûne d'obligation.
2. Les jours de Saint-Marc et des Rogations.
3. Les dimanches, les secondes, troisièmes et cinquièmes fêtes du carême, les fêtes de la semaine sainte exceptées.

En attendant la confirmation des décrets du concile par le Saint-Siège apostolique, nous dispensons autant que cela peut être nécessaire, pour tout ce qui déroge à la discipline générale de l'Église, excepté pour les jeûnes et abstinences des mercredis de l'Avent qui seront de précepte jusqu'à ce moment.

Nous permettons de faire dans les missions sauvages les offices publics aux fêtes de saint Joseph, 19 mars, de l'Assomption, 15 août, de saint François-Xavier, 3 décembre, et aux fêtes patronales, en leurs jours propres, sans obligation de s'abstenir des œuvres serviles.

Pour vous, nos très chers et bien-aimés collaborateurs, le zèle dont vous êtes animés pour la gloire de Dieu et de son Église, nous fait croire que vous vous ferez un devoir de suivre avec exactitude les décrets du concile, car vous comprenez que votre ministère deviendrait infructueux, si vous ne teniez pas fortement à toutes les règles que l'Église établit pour l'édification des peuples, aussi bien que pour la sanctification des pasteurs. Entre autres choses, vous ferez attention à la règle du

Rituel romain qui exige qu'on soit revêtu du surplis pour l'administration des sacrements, pour vous y conformer strictement.

Enfin, nous ordonnons que tout ecclésiastique porte la tonsure dans la forme qui conviendra à son ordre.

Il nous reste, nos très chers collaborateurs, à vous faire part des faveurs qui nous ont été accordées pour dix ans par divers indults datés de Rome, le 15 novembre 1846, avec la faculté de les communiquer aux missionnaires pour leur avantage ou celui de leurs ouailles.

Donc en vertu de ces indults :

1. Nous communiquons aux missionnaires la faculté d'accorder une indulgence plénière à ceux qui abandonnent l'hérésie pour rentrer dans le sein de l'Église; et à l'article de la mort à tous les fidèles au moins contrits, s'ils ne peuvent se confesser (Indult in 29, art. 17).
2. Nous accordons aussi la faculté suivante : *Singulis secundis feriis non impeditis officio et lectionum, vel iis impeditis, die immediate sequenti, celebrandi missam de requie in quocumque altari etiam portatili, liberandi animas secundum eorum intentionem* (Indult 29, art. 20).
3. Il est permis de réciter le rosaire ou d'autres prières, si l'on ne peut porter son bréviaire, ou si, à cause de quelque empêchement, on ne peut réciter l'office divin (Indult 29, art. 26).
4. Les missionnaires et autres ecclésiastiques pourront réciter matines et laudes du lendemain à deux heures après-midi (Indult 18, art. 1).
5. Les missionnaires pourront bénir les chapelets, médailles, etc., et leur appliquer les indulgences accordées par les souverains pontifes (Indult 19, art. 17).

6. Nous déclarons privilégié, pour toutes les messes qui y seront célébrées, le maître autel des églises ou chapelles, dédiées à Sainte-Marie chez les Têtes-Plates, au Sacré-Cœur de Jésus, chez les Cœurs d'Alêne, à Saint-Ignace, chez les Kalispels, à Saint-Paul, aux Chaudières, à Saint-François Régis, à la Conception B.V.M., chez les Yakamas; et enfin, à Saint-Pierre aux Dalles (Indult 18, art. 16).
 7. Nous accordons aux supérieurs des réguliers la faculté d'ériger le pieux exercice du chemin de la croix, dans chacune des missions de leur société ou congrégation et de faire participer les fidèles à toutes les indulgences accordées par les souverains pontifes. Ils devront dresser un acte d'érection pour être conservé dans les archives de la mission et en envoyer une copie à l'évêché (Indult 18, art. 18).
 8. Nous accordons aux mêmes supérieurs la faculté d'ériger dans les missions de leur société ou congrégation l'archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie, d'y agréger ou faire agréger les fidèles de l'un et de l'autre sexe, et de les faire participer à toutes les indulgences accordées par les souverains pontifes. Ils devront faire inscrire dans un cahier tous les noms des associés, dont ils enverront une liste à l'évêché tous les ans après Pâques.
 9. Nous permettons aux missionnaires de prolonger le temps de Pâques jusqu'à l'Ascension inclusivement, s'ils jugent que ce soit nécessaire.
- L'évêque présent, les facultés communiquées aux N^{os} 5, 7, 8, 9 seront suspendues (Indult 18).

Nous ne pouvons terminer, N.T.C.F., sans vous faire connaître la générosité du clergé et des fidèles du diocèse de Québec, de

Montréal en Canada, car c'est d'eux que nous avons reçu les aumônes qui nous ont fait venir dans notre diocèse. N'oubliez pas devant Dieu ces âmes charitables qui prennent un si grand intérêt à votre bonheur et ne cessent de prier pour votre sanctification et la conversion de tous les infidèles de ce pays.

Enfin, nous recommandons à tous les missionnaires de faire connaître les bienfaits signalés de l'œuvre de la Propagation de la foi et de célébrer chaque année, le 3 mai et le 3 décembre, une messe à l'intention de l'association; et le 3 novembre, une autre pour le repos des âmes des associés défunts bienfaiteurs de l'œuvre.

Sera le présent mandement lu au prône de la messe principale (à l'exception de ce qui ne regarde que le clergé) le 1^{er} dimanche ou jour de fête après la réception.

Donné à la mission de Saint-Pierre des Dalles, le huit septembre mil huit cent quarante-huit, sous notre seing et sceau avec le contreseing de notre secrétaire.

Loco + sigilli

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla

Par mandement, Ls P. G. Rousseau, ptre secrétaire



Au P. Chirouse
 À La Conception
 AAS, A 2 : 90 (résumé)

Mission de Saint-Pierre, 9 septembre 1848

L'évêque lui parle de Skelo et de ses bonnes dispositions, au moins apparentes, et l'engage à l'instruire s'il va le trouver, lui suggère une petite excursion à son camp.

Il lui recommande de tâcher de faire comprendre aux Yakamas que chaque camp ne peut avoir un prêtre, mais que tous les sauvages d'une nation devraient se réunir pour ne former qu'un seul village.

† A. M. Alex., év. de Walla Walla



Au Révérend P. Joset
 Supérieur S.J.
 AAS, A 2 : 92

Mission de Saint-Pierre des Dalles, 9 septembre 1848

Mon révérend Père,

Aux questions contenues dans votre lettre du 4 août, je réponds comme suit :

1. Les blancs doivent être soumis au tarif. Il faut les instruire des règles de l'Église et leur en faire comprendre la sagesse, autant que possible. Si l'on ne les oblige pas de s'y soumettre tout de suite, on aura bien de la peine à le faire

plus tard. Et puis, il convient qu'il y ait uniformité en cela comme dans tout autre chose. Il est laissé à la sagesse de chaque missionnaire de ne pas exiger tout ce qui est marqué au tarif, quand les gens sont véritablement pauvres.

2. Les fêtes d'obligation seront observées dans les *forts* le mieux qu'il se pourra. Il faut tâcher de s'entendre avec les bourgeois, pour que les serviteurs aient la liberté d'entendre la messe; et si vous ne pouvez obtenir la cessation du travail, vous accorderez la dispense pour la plus grande gloire de Dieu.
3. Lorsque, pendant le carême, les engagés reçoivent de la viande pour leur nourriture et ne peuvent se procurer facilement du poisson ou autres vivres maigres, il ne faut pas les inquiéter, mais bien les engager à faire quelque autre pénitence.

Je vous envoie le tarif tel qu'approuvé pour la province. Vous voudrez bien vous charger de le communiquer à tous vos RR. PP. et leur dire que mon intention est qu'ils s'y conforment en tout, sauf les circonstances particulières qui exigent quelque adoucissement ou qui réclament quelque indulgence.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Au révérend Père Joset
AAS, A 2 : 93

Mission de Saint-Pierre aux Dalles,
17 septembre 1848

Mon révérend Père,

J'ai bien eu le désir de faire expédier à chacun de vos RR. PP. une copie du mandement du 6 septembre; mais je n'ai pu le faire. Mon secrétaire ne peut, malgré sa bonne volonté, suffire à copier. J'ai fait seulement expédier une copie au R.P. Mengarini¹⁸⁷, missionnaire chez les Têtes-Plates, parce qu'étant le plus éloigné, vous n'auriez peut-être pas la faculté de lui faire parvenir les informations nécessaires avant l'hiver. Je me repose donc sur vous, mon révérend Père, pour communiquer aux autres pères ce qui leur est nécessaire de connaître pour le moment.

Je suis bien décidé à entreprendre la visite de vos missions l'an prochain. Examinez vous-même quel sera le temps le plus convenable; déterminez l'itinéraire; et puis donnez, à temps, avis de ce que vous croirez être le plus expédient. Je me prêterai aux circonstances autant que je pourrai.

Le capitaine Ménès a écrit à Mgr l'archevêque qu'il retournerait en France pour revenir dans l'Oregon en mai prochain établir une maison de commerce. *Adjuvet Deus*¹⁸⁸!

La soif excessive de l'or donne un peu de repos aux missionnaires. La presse du R.M. Griffin¹⁸⁹ est arrêtée pour la même cause sans doute.

J'espère que Dieu va nous accorder la grâce de recommencer nos travaux apostoliques.

Je vous prie d'assurer tous vos pères de mes vœux ardents pour leur bien-être et de me croire bien affectueusement.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



Au Conseil central
Propagation de la foi
Paris
APFP, F-110, Fo 5279-5280
BAC, microfilm F-845

Mission de Saint-Pierre des Dalles
20 septembre 1848

Messieurs,

En mars dernier, j'adressai aux Conseils quelques renseignements sur l'état de mon diocèse à mon arrivée, sur les difficultés que je rencontrais, les obstacles que j'avais à surmonter, et sur les dispositions des sauvages. Il me semblait alors que bientôt je verrais les difficultés s'aplanir et les obstacles s'éloigner, et que je pourrais retourner dans mon diocèse dont j'étais éloigné à cause de la guerre, et voir mes missionnaires recommencer leurs travaux apostoliques. J'étais d'autant mieux fondé à le croire que la guerre paraissait toucher à sa fin, puisque les meurtriers étaient éloignés et que l'on n'en voulait qu'à eux seuls.

Cependant quoique je soupirasse après le moment de mon retour, les préjugés soulevés contre les catholiques en général et les missionnaires en particulier ne permettaient pas de

l'accélérer. J'adressai une lettre au gouverneur pour lui exposer mon intention, mon désir de partir au plus tôt, afin de lui donner occasion de me dire ce qu'il en pensait.

Ne recevant aucune lettre de Son Excellence, je crus que rien ne s'opposait à mon départ. Je partis de Saint-Paul le 26 mai, avec mon clergé séculier, avec l'intention de m'arrêter aux Dalles. Cette place est éloignée du Fort Vancouver d'environ 120 milles; c'est le premier poste du diocèse de Walla Walla où l'on trouve des sauvages, en sortant du diocèse de l'archevêque. Il me semblait important d'y établir immédiatement une mission pour les sauvages des environs. L'établissement est très favorable pour servir d'entrepôt pour toutes les missions de l'Est. Car du Fort Vancouver, il faut faire monter les provisions en bateau et les déposer aux Dalles, en attendant que chaque missionnaire envoie des chevaux de charge pour emporter ce qui est destiné pour sa mission.

Je remontai le fleuve Columbia au temps des plus hautes eaux, ce que l'on fait rarement à cause des écueils qu'on y rencontre alors, et le 10 juin, j'étais dans mon diocèse. Je choisis le lieu où je devais faire construire une petite cabane. Le 14 [juin], on commençait à préparer le bois.

Les sauvages qui nous visitaient se montraient très satisfaits de nous voir fixés au milieu d'eux, et je me flattais que bientôt leur missionnaire leur apprendrait les *prières*. Mais sans doute, ce n'était pas encore pour eux le temps de la miséricorde. Car, dès le lendemain, M. Lee¹⁹⁰, surintendant du département sauvage, écrivait à M. Rousseau, le missionnaire du lieu, qu'il ne voulait pas que l'on établît de mission chez les sauvages qui sont à l'Est des montagnes des Cascades, vu l'état des affaires et qu'il fallait attendre que les troupes fussent arrivées des États-Unis.

Cette défense renversait tous mes projets; cependant il fallait se soumettre ou s'exposer à mille avanies. Je crus qu'il était prudent de suivre le premier parti.

Mais je ne pouvais m'empêcher de parler de Dieu et d'expliquer l'*Échelle catholique*¹⁹¹ aux sauvages qui venaient me visiter. C'est ce qui donna occasion à quelque personne de rapporter à l'agent des sauvages, qui demeure au Fort Waskapom, que je continuais mes travaux apostoliques. Celui-ci se crut obligé de me faire connaître ce qu'on lui avait rapporté, me pressant fortement de discontinuer et m'avertissant que son devoir le forçait de dire à M. Lee ce qui se passait¹⁹².

Cette lettre donna lieu à une autre où l'agent reconnaissait qu'il avait été trompé et me parlait de lui pardonner la peine et le trouble qu'il m'avait donnés, m'assurant en même temps que je ne devais pas attribuer ce qui avait été fait à la malice, mais à l'ignorance sur ce qui regarde les affaires de mission (*missionary matters*). Voici la traduction de la dernière partie de la lettre :

« Quant à l'instruction des sauvages et l'explication des préceptes communs de la Bible, il ne peut y avoir aucune objection, parce que je regarde comme un acte de grande vertu et de grande magnanimité celui d'éclairer et d'instruire les pauvres êtres qui sont encore dans les ténèbres, et leur faire connaître le christianisme et la civilisation, toutefois sans faire de distinction de l'église ou du mode d'administration durant la crise actuelle des affaires. »

Enfin, il revient sur les établissements de mission, et termine ainsi :

« Vous ne devez pas entendre que, dans ma première lettre, je voulais vous faire cesser d'améliorer votre propriété. Loin de là, parce que très certainement, comme homme et citoyen libre

de l'Oregon, vous avez le droit incontestable de faire toute amélioration qu'il vous plaira. Et en agissant ainsi, je considère que vous vous conformez parfaitement à la lettre et à l'esprit de notre constitution libre et républicaine. Je vous prie de me pardonner le trouble que je vous ai causé en cette occasion et vous obligerez », etc.

Henry Saffarans, I.A¹⁹³. for Waskapom

Depuis cette correspondance, nous avons été tranquilles. Au milieu de juillet nous avons pu quitter la tente et entrer dans notre maison de 15 x 12 pieds, dont la couverture n'est pas assez bonne pour nous préserver de la pluie, mais qui nous garantit des ardeurs du soleil. Mes ressources pécuniaires ne permettent guère de bâtir une chapelle; mais j'ai fait commencer une maison un peu plus grande que la première, où je ménagerai un appartement pour y dire la messe et y conserver le Saint-Sacrement, ce qui ne sera pas la moindre de mes consolations au milieu des tribulations que Dieu m'envoie. Les travaux vont lentement, faute de bras. Un journalier, avant ce temps, devait avoir 6 francs par jour, et un ouvrier, beaucoup plus. Mais à présent, c'est très difficile de se procurer les uns ou les autres à quelque prix que ce soit. La mine d'or pur que l'on vient de découvrir près de la rivière Sacramento, en Californie, attire tout le monde, et il devient comme impossible de trouver des ouvriers, si ce n'est pour des prix excessifs. Il n'est pas probable que l'abondance de l'or les fasse descendre, en sorte que, nos ressources demeurant les mêmes pour l'avenir, les missionnaires se trouveront plus gênés que par le passé et pour le présent. Cependant les lys des champs¹⁹⁴ et les oiseaux du ciel, qui reçoivent gratuitement leur vêtement et leur nourriture, nous apprennent à ne pas nous défier de la Providence.

La guerre a été la cause d'une perte assez considérable pour mon diocèse. La maison que l'on avait réparée, l'automne dernier, une partie des bêtes à cornes et des chevaux ont été détruits ou perdus. La perte doit être de plusieurs mille francs. Que le nom de Dieu soit béni!

Ce qui peut me consoler un peu, c'est que les missionnaires réguliers n'ont pas été troublés et leurs travaux n'ont pas été arrêtés. L'évêque et son clergé séculier ont été seuls les objets contre lesquels s'est déchaînée la fureur du démon. En frappant le premier pasteur, il n'a pu disperser tout le troupeau.

Deux révérends pères oblats de Marie-Immaculée, sont au milieu des Yakamas, qui se montrent bien disposés à profiter de leur ministère.

Avant de terminer, je dois accuser la réception des lettres du Conseil de Paris, 21 août 1847, m'apprenant qu'une somme de 8 000 francs était allouée à mon diocèse; du 21 septembre 1847, demandant une messe le 3 novembre de chaque année pour le repos des âmes des associés et bienfaiteurs de l'œuvre; deux autres, l'une de Lyon, 29 octobre, et l'autre, de Paris, 7 août 1847, avec des tableaux. La première a été reçue avec reconnaissance. Les désirs de la seconde ont été accomplis immédiatement; mais je ne pourrai satisfaire les Conseils que bien imparfaitement à l'égard des renseignements qu'ils me demandent. La visite que je dois faire des missions l'an prochain me mettra en état de dire quelque chose de plus précis.

Toutes ces lettres ne me sont parvenues qu'à la fin d'août dernier.

Je suis bien sincèrement, messieurs, votre très humble et obéissant serviteur¹⁹⁵.

† Aug. Magl. Alex., év. de Walla Walla



À Mgr Bourget
Montréal
ACAM, 195.133 ; 848-3

Mission de Saint-Pierre des Dalles
24 septembre 1848

Mon cher Seigneur,

Je viens de recevoir votre lettre du 18 mars, apportée par M. l'abbé Lionnet¹⁹⁶, avec celles de Mgr le coadjuteur, de M. Truteau, de la sœur Gamelin¹⁹⁷, supérieure de la Providence, etc. Je n'ai le temps d'écrire qu'à vous seul pour le moment, pour profiter du canot qui descend au Fort Vancouver d'où doivent partir toutes les lettres à la fin de ce mois. Je crains même beaucoup d'être tardif.

Par la lettre de Mgr de Martyropolis du 9 août 1847, reçue 11 mois après, j'ai connu en partie les épreuves par lesquelles Dieu a voulu vous faire passer, mais en même temps, j'ai béni le Seigneur de tant d'actes héroïques de vertu faits dans la ville de Marie. J'ai admiré le zèle de vos communautés religieuses pour voler au secours des malades, sans en craindre les effets, à cette Providence toute spéciale qui a épargné celle qui doit avoir la première place dans votre cœur.

Vos tribulations m'ont presque fait oublier les miennes pour un temps. Je n'ai pas besoin de vous les raconter toutes. Déjà vous les connaissez. Mgr de l'Île-de-Vancouver vous a donné les lettres qui vous les faisaient connaître, et vous a raconté ce qu'il en savait. Il suffit de vous dire ce qui s'est passé depuis le départ de ce seigneur.

Alors, on ne savait pas trop comment finirait la scène. À en juger par le courage et l'énergie que montrait le peuple du territoire, sa promptitude à s'engager pour la guerre, on devait croire que bientôt tous les sauvages, ou au moins les meurtriers allaient sous peu disparaître de cette terre. Mais bientôt l'on s'est aperçu que ce n'est pas une chose facile que celle de les poursuivre dans les montagnes. Plusieurs fois même, l'on a été la dupe de leur mensonge et de leur détour. Puis le zèle des concitoyens diminuant, les bourses refusant de s'ouvrir pour donner la vie et l'habit aux soldats, il a fallu retourner dans ses foyers; cependant l'on a laissé quelques volontaires dans les forts pour les garder. Mais eux aussi ont fini par être abandonnés à eux-mêmes, et, le temps de leur service fini, chacun s'est empressé de rejoindre les premiers, peu satisfait de la manière dont il était traité. Les émigrés n'ont eu aucun démêlé avec les sauvages sur leur route; au contraire, ils n'ont qu'à se féliciter de leur conduite amicale. Voilà donc une guerre qui a coûté, l'on croit, plus de 200 000 piastres, dans laquelle on a tué trois ou quatre des meurtriers, et quelques autres innocents, sans que l'on ait atteint aucun des chefs. Plusieurs de nos concitoyens sensés croient qu'au commencement, au moyen de 1000 à 1200 piastres, l'on aurait pu amener les choses à l'état où elles se trouvent actuellement.

Pour nous, pauvres missionnaires, qu'avions-nous à faire au milieu de ces démêlés ? Attaqués nous-mêmes, calomniés de la manière la plus atroce par celui même qui doit sa vie à la charité de M. Brouillet. Puis, pour achever la scène et répandre la calomnie plus à l'aise, le révérend monsieur Spalding, *le sauvé du massacre*, s'entend avec le révérend monsieur Griffin pour mettre au jour une feuille. Et voilà le prêtre, l'évêque, le catholique, le pape même sur la scène, avec les insinuations les plus

malignes, les suppositions, les avancées les plus absurdes. Que ferons-nous ? Point de presse à notre disposition, beaucoup de prêtres qui puissent s'en servir avantageusement, parce qu'il faut écrire en anglais. Je sacrifie M. Brouillet à cette œuvre.

Depuis le départ de Mgr Demers, nous étions tous chez l'archevêque, ou chez les jésuites, à Saint-Paul. On me disait toujours qu'il n'était pas prudent de retourner dans mon diocèse, dans un temps où les préjugés paraissaient si grands contre nous. Cependant je m'ennuyais de demeurer aussi inactif. Je pris la résolution d'écrire au gouverneur. Je sondai ses dispositions en lui signifiant que je me proposais de monter au plus tôt.

Ne recevant rien de Son Excellence, je partis à la fin de mai. J'arrivai ici le 10 juin, ayant pris un mille de terre, on commença aussitôt à préparer le bois pour une maison ou cabane de 15 x 12 pieds.

Quelques jours après, je vis que le démon n'était pas encore satisfait. Et quand le sera-t-il ? L'Esprit infernal ! Arrive une défense de faire des missions chez les sauvages, de la part du surintendant des sauvages. Quoi qu'il en soit, content d'être dans mon diocèse, je fais continuer les travaux, pour avoir un logement pour l'hiver.

Depuis ce moment, une correspondance que j'ai eue avec l'agent m'a fait connaître que l'on n'avait aucune objection à ce qu'on instruisse les sauvages sur les *Common precepts of the Bible, without distinction however as to church or mode of administration during the present... of affairs with them.*

J'espère que dans peu de temps les sauvages, qui sont maintenant aux montagnes pour les fruits, seront de retour, et que le missionnaire pourra commencer à les instruire.

Mon clergé a diminué depuis l'hiver dernier. Le P. Ricard, supérieur des o.m.i., a jugé à propos de se fixer à Nesqualy contre ma volonté. M. Leclaire, *propter improbitatem*¹⁹⁸, a reçu la permission d'entrer chez les jésuites; cependant je ne crois pas qu'il y entre jamais. Je suis donc réduit à deux oblats et deux prêtres séculiers dans mon diocèse. Je ne vous dis rien des exigences du père supérieur. Mgr Demers vous en aura parlé.

Mais il y a un projet dont il n'a pu vous parler. Le voici. Tout bien considéré devant Dieu, il a été jugé convenable de demander ma translation au siège de Nesqualy et de faire nommer un jésuite à l'évêché de Walla Walla, avec une division provisoire qui pourra par la suite anéantir l'évêché futur de Colville ou celui de Walla Walla. Nous avons envoyé à Paris la supplique, afin que Mgr de l'Île-de-Vancouver la signe, s'il l'approuve.

Mgr l'archevêque a ses misères et ses épreuves comme nous. Une dette de 10 000 £ lui pèse beaucoup. La Compagnie lui a fait hypothéquer tous ses biens. On devait s'y attendre, et il faut qu'il trouve chez lui de quoi soutenir ses prêtres, car la Propagation de la foi en aura assez à payer annuellement la somme promise. Vous ne sauriez vous figurer le gaspillage qui a eu lieu pendant l'absence de mon cher frère. On a dépensé au moins 18 000 £, si je ne me trompe. Le pauvre Bolduc¹⁹⁹, selon moi, a prouvé qu'il n'y entendait rien. Cependant il rejeta la faute sur Mgr V. Permettez-moi de vous prier de me recommander au souvenir du chapitre et de vos communautés ferventes.

Votre dévoué confrère.

P.-S. M. Lionnet va s'offrir à Mgr l'archevêque, à qui il avait écrit de Montréal, l'an dernier. Il ne m'a pas dit qu'il venait pour moi. Je le laisse faire.



Lettre de mission
Au R.P. Chirouse, o.m.i.
AAS, A 5 : 73

Mission de Saint-Pierre des Dalles
11 octobre 1848

Mon révérend Père,

Je vous charge spécialement d'évangéliser les Indiens de la contrée de *Simkoué* [Simcoe] et vous autorise à faire votre établissement à Sarulvos. Cette mission sera sous le patronage de saint Joseph, dont la fête se trouve au 19 mars. Vous y exercerez les pouvoirs ordinaires de curé et tous les pouvoirs extraordinaires que je vous ai déjà communiqués.

† A. M. Al., év. de Walla Walla



Mgr l'archevêque
D'Oregon City
AAS, A 2 : 94-95

Mission de Saint-Pierre (Dalles)
16 novembre 1848

Mon cher Seigneur,

Le chef de Wasko m'a apporté votre lettre de la fin d'octobre. Je me réjouis bien sincèrement et du succès de votre apparition dans votre métropole et du bien qui y font déjà les sœurs et de celui que doit produire l'assemblée de votre clergé auprès de vous, pour délibérer sur les affaires spirituelles et temporelles de votre diocèse. De telles réunions servent aussi à lier tous les membres du clergé les uns aux autres et à faire disparaître les préjugés qui ont pu exister et à opérer cette fusion des différentes origines, de manière qu'on ne voie plus qu'un corps très uni, quoique formé de matériaux de qualité diverse, ou d'origine différente. C'est là le désir que me témoigna un de vos prêtres, à mon passage au Fort Vancouver, le printemps dernier. On ne devait, dit-il, voir ici que le clergé de l'Oregon, quelque que fût l'origine de ses membres. Je lui dis qu'il avait raison et que c'était le seul moyen de réussir à faire de grandes choses, et que j'espérais qu'il en serait ainsi.

Votre résidence dans la métropole est propre à avancer le règne de Dieu. Il est certain que plus les Américains protestants connaîtront la religion catholique et ses ministres, plus les préjugés diminueront. Or l'évêque résidant dans la ville aura évidemment des occasions plus fréquentes de s'entretenir avec ces brebis égarées et sans pasteur. Son influence ne pourra que

servir à la bonne cause. Ainsi je prie le Seigneur de vous donner les moyens temporels d'opérer votre translation à la cité.

Dans une de mes dernières, je vous disais que vous pouviez conférer à M. Leclaire l'ordre du diaconat. Par la vôtre, je vois que vous désirez qu'il reçoive *aussi* la prêtrise. Le pauvre enfant a peu de théologie. Cependant, pour vous mettre plus à l'aise pour ce qui regarde le collège, je vous autorise à lui donner cet ordre, pourvu que vous ayez reconnu quelque changement dans sa conduite à l'égard de ses supérieurs ou réels ou temporaires. Vous avez eu sans doute l'occasion de connaître comment il a reçu et supporté l'humiliation que je lui ai fait éprouver, lors de sa demande de la prêtrise. Cela vous servira à vous donner une idée de ses dispositions. Je crois que ce jeune homme a de la vertu, mais il n'a pas eu l'avantage d'être formé dans un grand séminaire, où il aurait appris à se défier de ses propres lumières, à dompter de son caractère et à respecter ses supérieurs, quelles que soient leurs imperfections.

J'espère que la grâce attachée à l'imposition des mains de l'évêque opérera en lui le changement désiré et en fera véritablement un *homme de Dieu*. Faites donc pour lui ce que le Saint-Esprit voudra bien lui inspirer. Je me repose entièrement sur votre jugement.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Tableau aux Conseils
De Lyon et de Paris
AAS, A 2 : 96

Automne 1848

Diocèse de Walla Walla et région de Colville et de Fort Hall.
(Ce tableau a été envoyé aux Conseils de Paris et Lyon par le vapeur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en automne 1848).

Population

Le révérend Père Joset écrivait à l'évêque, l'automne dernier : Je ne puis donner que des chiffres approximatifs. Le montant des Têtes-Plates est de 6 à 800 âmes. Je pense qu'ils sont tous baptisés. À Saint-Ignace, le nombre des chrétiens est de 3 à 400; 100 ou 200 sont encore à baptiser.

Au Sacré-Cœur de Jésus, le nombre des fidèles à peu près le même. Le nombre des infidèles est moindre.

Les Chaudières passent, dit-on, 1000 âmes; plus de la moitié sont baptisés.

Après la visite pastorale, les renseignements seront plus exacts.

Clergé

6 pères jésuites, 2 oblats, 2 prêtres séculiers.

Églises et chapelles

Deux églises dans les régions de Colville et Fort Hall; aucune dans le diocèse de Walla Walla proprement dit. Trois chapelles

dans la région de Colville; aucune dans le diocèse de Walla Walla.

Observations générales

Le fléau de la guerre et aussi le manque de moyens pécuniaires ont empêché l'évêque et les R.P. oblats de bâtir des chapelles. Le premier dit encore la messe dans sa maison de 15 x 12 pieds. S'il peut achever l'autre maison, une chambre sera consacrée pour y dire la messe et y conserver le Saint-Sacrement. Les oblats n'ont aussi qu'une petite maison qui leur sert de chapelle chez les Yakamas.

Depuis quelque temps, la Compagnie de la Baie d'Hudson se montre difficile pour faire des avances aux missionnaires. Il faut donc bon gré ou mal gré que ceux-ci soient réservés dans leurs dépenses.

L'évêque de Walla Walla ne recevant de l'œuvre que 6 000 francs pour 1847, reçoit assez pour couvrir sa dette contractée à Paris pour son trousseau et les ornements, etc., pour sa mission, mais il ne lui reste que quelques centaines de francs pour dépenser ici et payer les frais de transport des oblats de New York ici. Cependant les dépenses journalières ici vont leur train et, malgré la plus stricte économie, j'en suis pour une dépense qui passe 10 000 francs depuis mon arrivée, à cause des difficultés et obstacles qui se sont présentés de tous côtés.

Ceci n'est pas dit en forme de plainte, mais seulement pour faire connaître ce que demande l'établissement d'une mission nouvelle ou d'un diocèse nouveau.



À Mgr Turgeon
Évêque de Sidyme
AAS, A 2 : 97 (résumé)

Janvier 1849

L'évêque de Walla Walla lui envoie :

1. Une relation de son voyage, comme celle qui est envoyée aux Conseils de la Propagation de la foi.
2. Le rapport de M. Brouillet sur sa mission.

Et lui dit qu'il fera connaître les travaux des missionnaires pour l'avenir.



À M. Célestin Gauvreau, V.G.
AAS, A 2 : 97 (résumé)

Janvier 1849

L'évêque de Walla Walla lui envoie son Journal, ou plutôt des *extraits* de son Journal, en six lettres²⁰⁰, le priant d'en faire tirer ce qui pourrait intéresser les lecteurs des *Rapports de Québec*.

Il lui communique aussi, dans deux lettres qui sont privées, ce qui s'est passé à l'égard de son élévation à l'épiscopat, et depuis son sacre jusqu'à son départ du Canada.



À Son Éminence
 Le cardinal Frasoni
 Préfet de la Propagande
 AAS, A 5 : 73-75

Mission de Saint-Pierre à Waskapom
 22 janvier 1849

Éminentissime Seigneur,

Parmi les pouvoirs extraordinaires que le Saint-Père a daigné m'accorder, se trouve le suivant : « Declarandi privilegiatum unum altare in qualibet eccl. praecd. Diocesis pro cunctis. » &c. Ex Indulto in 18 art.

Je prie Votre Éminence de me dire si je puis, en vertu de ce pouvoir, déclarer privilégié, dans chacune des églises ou chapelles de mon diocèse, un autel portatif, ou s'il faut que l'autel soit fixé.

Je prie encore Votre Éminence de m'obtenir du Saint-Père les faveurs suivantes :

1. Une indulgence plénière pour l'évêque et tous les membres de son clergé qui feront une retraite de cinq jours et pour tous les fidèles qui en feront une de trois jours.
2. Une indulgence plénière pour tout confesseur qui fera faire une confession générale jugée nécessaire ou utile, et une indulgence partielle pour toute confession ordinaire. Aussi, semblables faveurs pour les pénitents.
3. Indulgence plénière pour les fêtes du Sacré-Cœur de Jésus, titulaire de la cathédrale; du saint et immaculé Cœur de Marie, premier patron du diocèse, et des titulaires ou patrons principaux de chaque église ou chapelle, les jours

où ces fêtes seront célébrées, selon le calendrier du diocèse ou de la province; que l'indulgence du saint et immaculé Cœur de Marie soit accordée pour toutes les églises ou chapelles du diocèse.

4. Indulgence plénière pour tous les fidèles, tous les jours de la visite épiscopale dans chaque paroisse ou mission.
5. La faculté d'appliquer aux chapelets les indulgences de sainte Brigitte²⁰¹.
6. La faculté à l'évêque et à son clergé de pouvoir gagner les indulgences sans se confesser, lorsqu'ils seront seuls.
7. La faculté de communiquer les pouvoirs extraordinaires au grand vicaire qui gouvernera le diocèse *sede vacante*²⁰².
8. La faculté de communiquer les pouvoirs extraordinaires aux évêques et aux prêtres d'un autre diocèse, en faveur de mes diocésains.
9. La faculté d'appliquer les indulgences du pieux exercice du chemin de la croix à des *crucifix*, surtout en faveur des missionnaires.
10. Si les autels doivent être fixes pour être *privilegiés*, d'après les pouvoirs qui ont été accordés ci-devant, l'évêque demande que cette obligation soit ôtée et qu'il puisse déclarer *privilegiés* les autels portatifs.

[9. et 10., ajoutés le 10 mars 1849].

Enfin, je demande humblement que tous les pouvoirs accordés à l'évêque de Walla Walla soient accordés à l'évêque de la région de Nesqually, si le Saint-Siège se rend aux désirs des évêques de la province.

Votre Éminence, en présentant ma supplique au Saint-Père, voudra bien lui dire que c'est avec une reconnaissance bien vive que j'ai reçu la nouvelle de la bénédiction apostolique qu'il avait

accordée à l'évêque de Walla Walla et à son clergé, et que je forme sans cesse des vœux pour que Dieu l'éclaire et le conduise dans toutes ses voies et dans tout ce qu'il entreprendra pour faire triompher l'Église de J.C. dont il est le digne vicaire.

Enfin, Votre Éminence est priée d'agréer pour elle-même les vœux ardents de celui qui est bien respectueusement

† Augustin M. Al., év. de Walla Walla



À M. Truteau, V.G.
Doyen du chapitre
Montréal
AAS, A 2 : 101 (résumé)

Saint-Pierre de Waskapom, 26 janvier 1849

L'évêque de Walla Walla lui écrit :

Qu'il ignore si le P. Lampfrit est pour son diocèse; que, s'il est destiné pour un autre, il remettra les 200 \$ qu'il a reçus à Montréal.

Qu'il n'a pas eu de nouvelles des caisses de livres laissées à Montréal.

Que M. Lionnet et le P. Lampfrit se sont fait transporter de Saint-Joseph dans l'Oregon pour 50 \$ chacun, en se nourrissant, ce qui est avantageux; que d'autres missionnaires feraient bien d'essayer ce moyen.



À Mgr Prince
 Évêque de Martyropolis
 Coadjuteur de Montréal
 AAS, A 2 : 101-102 (résumé)

Saint-Pierre de Waskapom, 27 janvier 1849

L'évêque de Walla Walla lui écrit ce qui s'est passé depuis l'hiver dernier et lui envoie copie des lettres : au colonel Gilliam, N° 1; au gouverneur, N° 2; aux chefs, N° 3; de M. Lee, N° 4; de H. Saffarans, N° 5; au même, N° 6; du même, N° 7; du Jeune Chef, N° 8.

L'évêque de Walla Walla demande à monseigneur de communiquer ce rapport et ces documents à Mgr Turgeon.



À Mgr Prince
 AAS, A 3 : 71-76

Saint-Pierre de Waskapom, 27 janvier 1849

Monseigneur,

En février dernier, j'écrivis à V.G. et à MM. les chanoines et vous communiquai à la hâte quelques-unes des épreuves dont le Seigneur nous a favorisés en arrivant. Hélas! le bon, aimable et vertueux doyen²⁰³ avait quitté le lieu de son pèlerinage depuis 6½ mois, et je ne l'appris qu'en juin par votre lettre du 9 août écrite auprès de son lit de mort! Ne semblait-il pas prévoir que nous ne nous reverrions plus ici-bas, lorsqu'au moment de l'adieu, il fut si affecté qu'il ne put retenir ses larmes. Le ciel doit

être son partage, puisque c'est la charité qui l'a conduit au tombeau. *Ibunt justi in vitam aeternam*²⁰⁴.

Depuis ma dernière, Dieu a daigné nous éprouver encore. Que son saint nom soit béni! Chez un certain membre des citoyens, les préjugés étaient très grands et ils étaient nourris, excités par la malveillance et l'esprit de secte de quelques révérends ministres, et même – qui l'aurait pu croire ? – par celui-là²⁰⁵ qui devait sa vie à M. Brouillet. On croyait que les missionnaires étaient les véritables auteurs du massacre par leurs conseils. Aussi le colonel Gilliam, en passant au Fort Vancouver, déclara-t-il qu'un certain nombre de volontaires disaient ouvertement que les prêtres seraient les premiers immolés. Jusqu'à quel point le colonel partageait-il les sentiments de ses soldats ? je ne puis le dire. Quoi qu'il en soit, les explications que lui donna M. Delevaud, missionnaire du fort, parurent l'avoir convaincu de la fausseté des accusations portées contre eux; et il ne pouvait, disait-il, expliquer la conduite du révérend qui en était l'auteur. Un des commissaires qui était présent en était tout étonné.

Cette nouvelle et bien d'autres de même nature étaient bien propres à me faire craindre pour les missionnaires qui étaient à Sainte-Anne, par où devait passer l'armée. Je me reposais pourtant sur la bonté de *celui qui sonde les cœurs*, qui connaissait notre innocence, sur la protection des saints, protecteurs de mon diocèse, qui étaient invoqués avec confiance et persévérance, et sur la prudence de M. le grand vicaire qui ne s'exposerait pas, en demeurant à son poste, aussitôt qu'il apprendrait le commencement des hostilités. En un mot, j'avais une ferme confiance qu'il n'arriverait aucun malheur aux missionnaires.

Cependant, j'écrivis au colonel Gilliam, pour dissiper ses préjugés, s'il lui en restait encore quelques-uns. Voyez la lettre N° 1.

L'arrivée de M. Brouillet à Saint-Paul me tira d'inquiétude et me fit connaître qu'à l'armée on ne jugeait plus les missionnaires comme on l'avait fait d'abord.

Dans les mois de février et mars, il semblait que les préjugés étaient bien diminués, auprès des gens réfléchis; mais ils étaient encore grands auprès des autres. Les bruits divers que l'on faisait circuler sans relâche étaient de nature à faire craindre que l'on ne se portât à des excès sur les établissements religieux de la vallée du Wallamet. Cependant, le zèle des métis, fils de Canadiens, pour aller grossir l'armée, avait fait une bonne impression. Les prières publiques ne discontinuèrent pas. De temps à autre, on avait des nouvelles du siège de la guerre; on parlait d'engagements, et comme bien vous pouvez [l'imaginer], on ne disait pas toujours la vérité, ni toute la vérité.

Dans le mois d'avril, je crus que la guerre tirait à sa fin. Ce qui me portait à le croire, c'est que les sauvages innocents, ayant enfin compris que les Américains ne voulaient pas les exterminer tous, mais punir seulement les coupables, s'étaient séparés des coupables et avaient fait la paix. Ceux-ci, se trouvant ainsi laissés à leurs propres ressources, ne pouvaient résister longtemps. Outre cela, le zèle qu'on avait d'abord montré pour fournir des provisions aux troupes paraissait s'être amorti considérablement. Au point que les volontaires [se plaignirent] de ce qu'on les laissait jeûner, lorsqu'ils se sacrifiaient pour la patrie.

Quelque agréable que fût pour moi mon séjour à Saint-Paul, je me sentais pressé de retourner dans mon diocèse et je devais profiter de la première chance. Dans l'intention de connaître les dispositions du gouvernement, j'adressai une lettre à Son

Excellence le gouverneur G. Abernethy (voyez la lettre N° 2) et lui transmis copie des lettres que Tawatoe (Jeune Chef), premier chef des Cayouses, et Tisiès, un des chefs des Yakamas, avaient envoyées à leur missionnaire pour les engager de retourner à leurs postes (voyez N° 8).

Persuadé qu'une adresse aux chefs des diverses nations sauvages de mon diocèse pourrait être très utile alors, j'envoyai à chacun d'eux une copie de la circulaire que je composai, autant qu'il me fut possible, suivant leur style (voyez N° 3).

Quelques jours après, ma lettre au gouverneur ne provoquant pas une réponse, je regardai le silence de Son Excellence comme un signe approuvatif de ma détermination. En conséquence, je dépêchai M. Rousseau aux Dalles, pour connaître les dispositions des sauvages appelés Waskos à l'égard de la *prière*.

Le 22 mai, il était de retour, non sans être bien fatigué, et m'annonçant l'heureuse nouvelle que les Waskos et les sauvages qu'il avait rencontrés, sur une branche de la rivière des Chutes, désiraient beaucoup des prêtres. Tout me paraissait favoriser mon retour. Aussi, le 26 mai, je dis adieu à Mgr l'archevêque et à son clergé, et je partis avec mes deux prêtres pour les Dalles (Waskapom), terre des Waskos.

Une berge fut louée au Fort Vancouver pour transporter les provisions pour une année. C'était la saison la moins favorable, parce que c'était le temps des plus hautes eaux. Le voyage se fit néanmoins sans accident grave. Les mitres précieuses et auri-frigates furent mouillées, avec quelques autres effets de peu d'importance. J'avais entrepris de monter dans un canot tchinouk, mais après que le vent eut failli le faire chavirer, je le quittai pour prendre la berge.

Le 9 juin, nous fîmes le portage des Cascades, qui est un peu plus qu'à mi-chemin du Fort Vancouver; et après environ 12

heures de marche, nous étions, le 10 juin, à deux heures après minuit, à Waskapom.

À la demande des sauvages, le lendemain, jour de la Pentecôte, je célébrai les saints mystères à leur camp. Je remarquai que les femmes n'y assistèrent pas.

Le terrain sur lequel je voulais bâtir avait été pris par un Américain. Après quelques courses, nous en trouvâmes un autre et il fut décidé que l'on y fixerait l'établissement. Il est contigu à celui de la mission méthodiste et presbytérienne, à un mille environ au sud-ouest du fleuve.

Le 14 juin, l'on commença à transporter le bois pour une cabane provisoire. Tout allait bien; je me félicitais de me trouver dans mon diocèse et de pouvoir bientôt me trouver à l'abri des ardeurs du soleil, ne me doutant pas que je dusse rencontrer des obstacles, lorsque M. Rousseau reçut une lettre de M. Lee, 2^e colonel de l'armée et en même temps surintendant du département des sauvages (voyez la lettre N^o 4). Le prince des ténèbres ne se donnait aucun repos et voulait à tout prix retarder l'instruction des sauvages. Cependant, comme il n'y avait pas de défense de demeurer et de bâtir, l'on continua à préparer les matériaux.

Le départ du gros de l'armée de Waiilatpou, pour retourner à la vallée, me fit croire que M. Brouillet, sans s'établir parmi les Cayouses, pourrait leur être utile. Il partit avec l'intention de demeurer au Fort Walla Walla pendant quelque temps. Là l'attendait une nouvelle épreuve. Il était porteur d'une lettre de Peter Ogden, écuyer, bourgeois du Fort Vancouver, qui défendait de le loger dans le fort, si ce n'est pour quelques jours (*few days*) etc. M. Brouillet n'avait d'autre parti à prendre que de se retirer immédiatement et d'aller camper à quelque distance, et il l'aurait fait si ce n'eût été des prières de M. McBean, commis

et gardien du fort, qui le supplia de ne le pas faire. Ce bon monsieur, qui déjà ne se croyait pas trop en sûreté, craignait que le refus de loger M. Brouillet n'exaspérât les sauvages et ne les engageât à se diriger sur le fort pour le détruire et peut-être massacrer ceux qui s'y trouvaient. Pour cette raison, M. Brouillet crut devoir passer par-dessus *l'injure* et agir dans l'intérêt même de ceux qui la lui avaient faite. C'était on ne peut plus évangélique.

M. Douglas²⁰⁶ et M. Ogden s'étaient montrés très polis, lorsque nous étions logés près du Fort Vancouver; et le premier, en ne me voyant pas prendre mes repas dans le fort, m'avait répété plusieurs fois que je ne *devais pas me regarder comme étranger chez eux; que je ne devais pas me gêner d'y aller prendre mes repas*. Quelle pouvait être la cause de ce revirement ? On a dit qu'ils n'approuvaient pas que les missionnaires se rendissent alors à leur poste. Cela est probablement vrai, mais la politique devait y être pour quelque chose.

Pendant que cette scène se passait à Walla Walla, il s'en préparait une autre à Waskapom. Depuis le départ des missionnaires pour Walla Walla, je voyais tous les jours des sauvages et je faisais usage de la petite science que j'avais acquise dans le tchinouk pour leur parler de la *prière* et leur expliquer quelques parties de l'Échelle catholique. M. le Dr Saffarans, agent de M. Lee pour les sauvages, est informé que, malgré la défense du surintendant, je continue l'instruction des sauvages. Fidèle à son devoir, il m'écrivit aussitôt pour m'engager à discontinuer (voyez les lettres N^{os} 5, 6 et 7).

Le dénouement de cette dernière scène fut plus heureux que je ne l'espérais; je me félicitais en quelque sorte d'y avoir donné occasion. Je ne doutais plus que nous pussions commencer les instructions en agissant avec prudence.

Mais si l'on cherchait à nous gêner et arrêter les effets de notre zèle à l'est des montagnes des Cascades, pour cela nous n'étions pas oubliés à l'ouest. La presse du révérend M. Griffin, dans *Twalatay Plain*, servait merveilleusement bien la déman-gaison d'écrire du révérend M. Spalding contre nous. Ce bon et révérend monsieur déversait à l'envi sur l'évêque et les prêtres tout le venin de la haine qu'il avait vouée au catholicisme. Semblable à un torrent qui, ayant été arrêté pendant quelque temps, se déborde et menace de renverser tout ce qu'il rencontre, avec cette différence néanmoins que le révérend monsieur attaquait le *roc que tout l'enfer même ne saurait ébranler*. Les imputations les plus noires et les accusations les plus fausses semblaient se présenter à l'envi sous sa plume; le chef visible de l'Église devait aussi passer sous sa verge, sans pourtant en recevoir de blessure (voyez l'*Oregon American*, aux 4 et 5 premiers numéros). Et il faisait tout impunément, parce que nous n'avions pas de *presse* à notre disposition pour nier les imputations et prouver la fausseté des accusations. Nous n'avions pas d'autre parti à prendre que de souffrir avec patience et de laisser notre défense entre les mains de celui qui voit et connaît tout.

Enfin, P.H. Burnett²⁰⁷, écuyer, avocat célèbre, entré dans le giron de l'Église il y a quelques années, obtint du révérend M. Griffin la faveur de faire insérer dans son Journal une série de lettres qui devaient détruire l'effet de celles qui avaient été insérées contre les catholiques. Le révérend M. Spalding devait recevoir la récompense due aux mensonges dévoilés; mais, à peine quelques lettres ont-elles été imprimées que la fièvre jaune (soit de l'or de la Californie) a forcé l'*Oregon American* de disparaître de la scène.

Vous voyez, monseigneur, que nous avons eu des combats à soutenir, depuis que nous sommes sur la terre de la liberté. Cependant je puis le dire, nous n'avons pas douté de la victoire tôt ou tard. Oh oui, disons-le, nous nous sentions si bien soutenus par les prières des [] de la Propagation de la foi, que nous avons toujours cru que ces épreuves devaient se terminer à l'avantage de la religion. Ainsi, nous le croyons encore.

Pendant ou après ces essais de la malignité de Lucifer, a eu lieu l'abandon du siège de la guerre pour le reste des volontaires. Les ministres des Chaudières, chez les Spokanes, sont descendus escortés par une cinquantaine de volontaires; ceux des Dalles partirent l'automne, quelques jours après le massacre. Le révérend M. Spalding descendit avec nous, il y a un an. Il n'y a donc plus aucun ministre protestant dans tout le territoire soumis à ma juridiction; et je ne crois pas qu'aucun autre ait envie d'y venir.

M. Lee a remis sa commission de surintendant pour aller à la recherche de l'or de Californie, ce qu'il croit lui être plus profitable. Dans la vallée, on ne s'occupe plus que de l'or.

Telle est, monseigneur, notre position depuis la fin de septembre. Nous avons commencé à instruire les sauvages qui sont venus se placer pour l'hiver auprès de nous, sans être molestés par qui que ce soit. M. Rousseau, qui est chargé de cette mission, a traduit en wallawalla les prières chrétiennes, et le jargon tchinouk, qu'il parle, lui a été très utile. La plupart des gens des Chutes savent le Pater, l'Avé, les commandements de Dieu; bientôt ils pourront réciter le Credo, etc. M. Rousseau ne jouit pas d'une bonne santé. Je crains qu'il ne succombe.

Les Waskos, sur les terres desquels est l'établissement, ne sont pas encore venus aux instructions. Nous n'en connaissons pas la raison. Cependant leur chef Homeus a dit que le

gouverneur Abernethy l'avait assuré que, lorsque le gouverneur nommé pour le gouvernement général serait arrivé, il chasserait de leurs terres les sauvages qui seraient venus nous écouter et nous avec eux. Quoique le gouverneur ci-devant ait été attaché à la mission méthodiste et qu'il passe encore pour être un membre zélé de cette secte, il me semble que sa fonction actuelle a dû lui interdire un semblable langage. Je ne saurais donc me fier entièrement au rapport du chef.

J'ai pourtant la consolation de vous dire qu'il y a apparence que les Waskos s'approcheront, à la fonte des neiges, pour se faire instruire. Leur langue est toute différente du wallawalla; ce sera donc un surcroît d'ouvrage pour M. Rousseau. Il lui faudra traduire aussi les prières en wasko.

J'ai oublié de vous dire que tous les sauvages des environs ont acquis quelque connaissance de la religion des ministres méthodistes qui demeuraient ici, et qu'ils ont eu beaucoup de communications avec les blancs, ce qui ne les a pas rendus meilleurs. Plusieurs disent qu'ils ont été baptisés par les ministres.

Tout l'été et tout l'automne ont été employés à bâtir. Vous [pensez] peut-être : Ils doivent être bien logés ! Attendez. Pendant trois mois, nous avons eu deux hommes et ensuite un seul. Ça ne pouvait aller vite. On rejoignait de temps en temps un métis ou un sauvage pour aider à scier les planches, etc. Et puis notre homme faisait son apprentissage de charpentier, de couvreur en bardeau et de menuisier. Est-il étonnant que notre maison ne soit pas achevée ? La petite cabane qui nous servait de réfectoire, de dortoir et de chapelle, était de 15 x 12 pieds. Elle nous mettait à couvert des ardeurs du soleil, mais non de la neige et des pluies de l'automne. Je devais désirer d'en sortir au plus tôt.

Enfin, le 29 octobre, vingt dimanches après la Pentecôte, le palais épiscopal était couvert en bardeau, ses châssis posés, les joints tirés avec du *mortier de terre grasse*; l'on avait une cloison avec des nattes pour la chapelle, et les missionnaires avaient préparé une table pour l'autel; il y avait gradin, custode, rien ne manquait!

En ce jour, à *jamais mémorable*, Jésus-Christ voulut prendre possession du palais. L'Hostie sainte fut déposée dans la custode. Oh! qu'il fut beau, ce jour, pour les missionnaires! Quelle consolation pour eux d'être si proches du saint Sacrement et de pouvoir le visiter tous les jours!

Tous les jours, monseigneur, vous pouvez m'y voir entre 4½ et 5 heures du soir, exposer à mon Dieu mes besoins et ceux de tous les amis et bienfaiteurs, etc. Il est alors environ 8 heures, chez vous, et vous êtes à la prière du soir, ou au bréviaire. Nous formons donc en même temps des vœux les uns pour les autres. Ô douce pensée! Et, le matin, lorsque je dis la messe à 6½ h, vous êtes peut-être à 9½ h; qui vous empêche, au milieu de vos occupations continues, de faire une élévation vers Dieu en ma faveur ? Peut-être montera-t-elle en même temps que mon memento vers le trône de l'Éternel ?

La consolation que j'éprouvais d'être auprès du saint Sacrement ne m'empêchait pas de désirer de quitter ma petite cabane qui faisait eau par toutes les parties de la couverture. La cheminée étant faite, des madriers sortant de dessous la scie, posés pour le plancher de bas, des nattes pour la division et le plancher de haut, le 2 décembre j'allai prendre mon logement à côté de la chapelle. M. Rousseau avait cru pouvoir hiverner dans la cabane, mais il a été obligé de l'abandonner à cause du froid.

Ma chapelle intérieure a 24 x 11 pieds; mon logement est de même dimension, et il y a un passage de 7 à 8 pieds entre les deux.

Je n'ai pas encore officié pontificalement. Je le ferai quand la chapelle aura un plancher de bas.

Recevez, monseigneur, avec indulgence ces minutieux détails, ainsi que toute cette communication. Et après les avoir lus, faites-moi le plaisir de les passer à Mgr Turgeon, afin qu'il en fasse extraire ce qu'il croira pouvoir intéresser les lecteurs des *Rapports de la Propagation de la foi de Québec*.



À Mgr Bourget
Montréal
ACAM, 195.133; 849-1
AAS, A 2 : 101 (résumé)

Saint-Pierre de Waskapom²⁰⁸, 31 janvier 1849

Très cher Seigneur,

J'ai reçu votre lettre du 18 mars de l'année dernière avec les nouvelles du plus haut intérêt qu'elle contient et les souhaits les plus sincères que vous faites pour la prospérité des évêques et des missionnaires de l'Oregon. Dieu vous fait passer par de grandes tribulations. Sans chercher à connaître qui est le plus à plaindre de nous, vous reconnaîtrez et avouerez que vous avez sur moi un grand avantage : c'est que déjà vous êtes accoutumé à porter avec courage les peines et les contradictions qui viennent les unes après les autres, quelquefois toutes ensemble, tomber sur les épaules épiscopales. En ce sens au moins, je suis

plus à plaindre. Mais il faut l'espérer; *Deus faciet cum tentatione proventum, ut possimus sustinere*²⁰⁹. En venant ici, je m'attendais à éprouver de l'opposition et même des persécutions suscitées par l'ennemi commun, le prince des ténèbres qui, je le croyais, ne se laisserait pas mettre dehors de bon gré; je n'ai donc pas été fort surpris des difficultés que nous avons rencontrées pour ce qui regarde la prédication de l'évangile aux infidèles : vous pourrez les connaître par la lecture de la lettre que j'adresse à Mgr le coadjuteur et les documents qui l'accompagnent. Mais ce que je ne prévoyais pas, ce sont les misères avec les religieux que j'avais emmenés. Le R.P. Ricard les a suscitées mal à propos, il me semble, et a mis les trois évêques dans une position peu digne d'envie. Mgr de l'Île-de-Vancouver vous en aura parlé; c'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage. Il est vrai qu'après une longue et bien désagréable correspondance, le R.P. a fini par demander que tout ce qu'il avait écrit fût regardé comme non avenu, mais la brèche était faite et l'ennemi était entré. C'est le mémoire de Mgr de Drasa²¹⁰ au Saint-Siège qui a donné lieu aux difficultés. Le bon père ne paraît pas propre à la place qu'il occupe vis-à-vis ses confrères, étant un peu de la trempe du R.P. Hon²¹¹... Je n'en ai rien écrit au digne évêque de Marseille, car la lecture de la correspondance suffira pour lui faire former un jugement. Le révérend père a jugé à propos d'aller faire son établissement principal dans la région de Nesqualy, sur la baie de Puget's Sound, où il n'a rien à faire pour le présent, et où il passe l'hiver avec le R.P. Lampfrit²¹² (o.m.i.) et le frère Blanchet. Je n'ai donc actuellement dans mon diocèse que les deux prêtres que j'ordonnai le 1^{er} de janvier 1848 à Walla Walla, qui, quoique sans expérience aucune, sont ainsi abandonnés à leurs propres ressources, dans deux postes

différents, à une journée de course l'un de l'autre. J'ai dit au R.P. ce que je pensais de sa résolution, mais j'ai parlé en vain.

M. Brouillet, après avoir travaillé une réfutation²¹³ des accusations portées contre nous par le révérend M. Spalding, est parti pour la Californie, dans l'intérêt des évêques, surtout de Mgr d'Oregon City. Il espère être utile aux catholiques qui s'y rendent pour l'exploitation de la mine d'or, dont la richesse est sans égal. Il en reviendra l'été prochain, pour retourner à sa mission de Sainte-Anne, s'il n'y a pas d'empêchement. Ce monsieur est doué d'une vertu solide; il fera du bien. M. Leclaire, qui paraissait avoir une vocation si assurée pour les missions de mon diocèse avant de quitter Montréal, a découvert, peu de temps après, qu'il s'était trompé, malgré tout le soin qu'il avait pris pour connaître la volonté de Dieu. Il s'est cru depuis appelé à être jésuite et a dit qu'il ne pourrait se sauver en demeurant au rang de séculier. *Propter improbitatem*, je lui ai permis de suivre son attrait présent; il est (en attendant qu'il puisse entrer chez les jésuites) au collège de Saint-Joseph à Saint-Paul. Il me paraît inconstant; je doute qu'il ne fasse jamais un religieux. Ainsi je me trouve seul ici avec M. Rousseau, qui fut ordonné prêtre le printemps dernier à Saint-Paul, et que j'ai chargé de la mission de Saint-Pierre aux Dalles. Sa santé est très faible. Je crains qu'il ne puisse supporter la fatigue et les travaux de missionnaire.

Il a été question entre les évêques et les religieux de l'opportunité et de la convenance d'envoyer des hommes en Californie pour amasser de l'or, mais ce projet a été abandonné, parce que l'on a jugé que son exécution serait mal vue des protestants, et qu'il valait mieux se reposer entièrement sur la Providence, qui doit nous donner les ressources proportionnées au bien qu'elle désire que nous fassions. Les secours de France pour mon diocèse sont peu considérables : 8 000 francs seulement en 1847.

J'en devais près de 7 000 à Paris pour trousseau et ornements pour les missions. Si 1848 et 1849 ne donnent pas davantage, il vous est facile de voir que je ne pourrai faire de progrès bien visibles. La guerre m'a fait essuyer une perte de plusieurs centaines de piastres. *Sit nomen Domini benedictum*. Saint Joseph, qui est le premier patron de l'Oregon, et que nous aimons beaucoup à invoquer, est chargé de pourvoir aux besoins temporels : il ne trompera pas notre attente, car il veut la gloire de son fils adoptif. Je suis forcé de dépenser l'argent de Montréal que je voulais d'abord réserver pour le transport des prêtres, de sœurs, etc. C'était peut-être se défier de la Providence. Lorsque le temps sera arrivé de faire un établissement de religieuses, les moyens nous seront fournis. Si le Saint-Siège se rend aux désirs des évêques, je serai bientôt transféré à la région de Nesqually : alors l'établissement deviendra plus pressant, à cause de la population civilisée qui s'y trouve. La communauté des sœurs de Notre-Dame, du Wallamet, est excellente, mais j'aimerais une autre communauté qui, tout en donnant l'instruction aux jeunes filles, s'adonnerait à quelque autre bonne œuvre. Je trouverai à Montréal ce qui me convient.

J'ai reçu une lettre du jeune Louis Brunelle, ecclésiastique au collège de L'Assomption. Il montre un bien ardent désir de venir dans mon diocèse. Dans votre prochaine, voudriez-vous me dire si vous me le donnerez, supposé qu'il ait les dispositions nécessaires²¹⁴.

Plus haut, j'ai dit un mot du projet de translation. Le voici tout entier. Un des jésuites serait évêque de Walla Walla, avec pouvoir de fixer son siège où bon lui semblera; je serais évêque de la région de Nesqually. La partie ouest de Walla Walla (c'est-à-dire le territoire des Yakamas) serait soumise provisoirement à la juridiction de l'évêque de Nesqually, et le territoire des gens

des Dalles et de la rivière des Chutes serait de même soumis provisoirement à l'archevêque, et mon clergé séculier me suivrait.

Dans le premier concile de l'Oregon, en février et mars dernier, les évêques ont posé les fondements de la discipline qui doit y être suivie dans toute la province ecclésiastique. Ils ont cru devoir se rapprocher autant que possible de la province de Baltimore, à cause de l'émigration américaine, quoiqu'ils aient conservé quelque chose de la province de Québec. J'espère qu'à notre prochain concile (1851), nous aurons l'avantage de pouvoir nous éclairer des lumières qui vont briller au premier concile de la province de Québec.

Votre lettre ne me dit pas si, durant votre séjour à Rome, vous reçûtes la lettre que je vous adressai le 27 février 1847. Je vous parlais de pouvoirs et d'indulgences que je désirais obtenir, et d'un cœur à déposer à Notre-Dame-des-Victoires à Paris²¹⁵. Peut-être ne l'aurez-vous pas reçue. Toujours est-il vrai que je n'ai reçu ni pouvoirs ni indulgences. J'aimerais aussi à savoir si le diocèse de Walla Walla est représenté auprès de Notre-Dame, le refuge des pécheurs, par un cœur dans lequel sont les noms de l'évêque et des membres de son clergé. Un mot là-dessus dans votre prochaine, s'il vous plaît.

Les Mélanges religieux m'ont fait passer agréablement bien des moments. Aussitôt que la communication sera ouverte par l'isthme de Panama, vous me ferez une grande faveur, si vous vous donnez le trouble de faire dire à l'éditeur de me les envoyer par cette voie. On attend ici les bateaux qui doivent voyager entre l'Oregon et l'isthme, en février ou mars prochain, et ils ne tarderont guère à commencer leurs courses régulières. Aux dernières nouvelles de la vallée du Wallamet, en novembre, on disait que M. Frémont²¹⁶ était nommé gouverneur

du territoire de l'Oregon, et on l'attendait, et on s'attendait qu'il viendrait dans le cours de l'hiver. Il serait à propos qu'il arrivât bientôt, parce qu'en vérité notre gouvernement provisoire fait pitié; à peine lui reste-t-il un souffle de vie, et puis il est moralement certain que le nouveau gouvernement laissera les missionnaires suivre les mouvements de leur zèle, conformément à la constitution de la République, qui laisse la liberté à tous les cultes.

Les pauvres pères jésuites ont eu leurs croix aussi l'automne dernier. Le révérend P. Joset, supérieur, fit monter jusqu'ici en bateau des provisions pour ses missions des montagnes, et il avait une certaine quantité de poudre, fusils et balles, et toutes choses nécessaires pour la traite avec les sauvages. Le gouvernement a saisi ces objets et les fait redescendre, parce qu'il craignait, a-t-on dit, que les sauvages ennemis ne s'en emparassent et ne s'en servissent contre les Américains. Il y a eu à cette occasion grands bruits, abondance de paroles, de suppositions assez ridicules. Le démon a su profiter de tout, selon sa coutume.

Je m'unis de grand cœur à votre clergé, pour vous faire des souhaits de prospérité spirituelle et autre, à l'occasion de la Saint-Ignace, dont nous faisons l'office demain. Le memento sera pour vous.

Note : Wallolla devrait être le nom de mon diocèse, car c'est le vrai nom de la nation que l'on appelle maintenant Walla Walla.

P.-S. Monseigneur, accordez-moi une faveur : une communion à mon intention par toutes les sœurs des communautés religieuses de votre diocèse, le jour du saint et immaculé Cœur

de Marie, ou le jour que vous aurez fixé. Vous ne serez pas refusé, j'en suis certain.



Au R.P. Chirouse, o.m.i.
AAS, A 2 : 102-103

Saint-Pierre, 1^{er} mars 1849

Mon révérend Père,

Ce n'est qu'hier que j'ai reçu votre lettre du 15 février dernier. Je me hâte d'y répondre, sans savoir quand cette lettre pourra vous être remise; car le sauvage qui a apporté la vôtre n'est pas d'humeur à retourner pour la porter.

Vous avez eu, mon révérend Père, votre part des tribulations attachées à la prédication de l'évangile chez les infidèles. Vous avez goûté au calice d'amertume dont N.S.J.C. a été abreuvé. Parce que vous n'êtes pas de ce monde, vous êtes haï, persécuté, même par ce chef qui montrait d'abord les meilleures dispositions. Votre piété, votre dévouement pour la cause de Dieu vous aura fait supporter avec joie toutes vos peines, j'en suis persuadé. C'est notre sort d'être en butte à la contradiction. Jésus-Christ nous l'a prédit, nous n'en devons pas être étonnés; au contraire, nous devons nous réjouir de marcher sur les traces de notre maître, sur celles des apôtres et de tous les hommes apostoliques qui nous ont devancés dans la carrière évangélique. Je n'ai pas manqué de prier le Seigneur de vous soutenir au milieu de vos travaux et de vos désagréments.

Les bruits qui ont couru ici dans le cours de l'hiver me faisaient craindre que l'on ne se portât à des excès sur votre

personne. Quoique je n'aie pas cru tout ce que l'on a rapporté, cependant la connaissance que j'ai du caractère des sauvages me faisait craindre pour vous. C'est pourquoi, tous les jours, je priais Dieu de vous aider à accomplir sa sainte volonté.

Votre lettre ne me disant rien de ce qui était la cause de mes inquiétudes, je conclus que les bruits n'étaient pas fondés, que les rapports étaient controuvés. Que le Seigneur soit béni!

Comme vous, nous avons vécu ici dans la solitude. Il n'y a eu aucune nouvelle de la vallée du Wallamet depuis novembre. On a dit que M. McKay était mort, lorsqu'il conduisait une compagnie d'Américains en Californie. Comment a-t-on pu le savoir, puisque personne n'est venu de la vallée depuis l'époque que je viens de mentionner ? Je crois qu'il faut mépriser toutes ces nouvelles que l'on se plaît à faire circuler, surtout lorsqu'elles viennent des sauvages.

Je suis content d'apprendre que le R.P. Pendosy est bien portant. Je me flatte qu'il aura pu se garantir du froid, en n'épargnant pas le bois; mais j'avoue que la solitude dans laquelle il se trouve, par rapport à ses sauvages, ne doit pas lui être bien agréable.

Je ne me propose pas d'envoyer à la vallée en cette saison; mais il y aura bientôt des occasions favorables pour descendre. Vous ferez bien de venir le plus vite possible, pour ne les pas manquer. Si toutefois il n'y en avait pas à votre arrivée, je serai heureux de vous donner l'hospitalité jusqu'à ce que vous en trouviez.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Joset
Supérieur S.J.
AAS, A 2 : 103-104

Saint-Pierre, 9 mars 1849

Mon révérend Père,

J'ai reçu à la fin de février votre lettre (sans date) qui m'informe « que vous avez reçu le 2^e mandement; que le temps de la visite épiscopale ne pourra être fixé qu'au printemps; qu'en tout cas, ça ne pourra être que vers la fin de juin, parce que les chemins des montagnes sont impraticables auparavant. »

Vous parlez sans doute de ce qui arrive ordinairement lorsque vous dites que les chemins sont impraticables avant la fin de juin. Lorsque l'hiver est très dur et qu'il y a de la neige en très grande abondance, les chemins ne doivent être praticables que beaucoup plus tard. Eh bien, mon révérend Père, dans nos parages, le froid a été grand et la neige abondante, contre l'ordinaire; il peut se faire que dans vos montagnes l'on en puisse dire autant. Il est donc possible que la visite ne puisse commencer qu'au milieu de juillet.

En faisant ces réflexions, je me suis représenté vos néophytes obligés de rester auprès des missionnaires pour attendre l'évêque, privés de la chasse cette année, et en conséquence exposés à jeûner une partie de l'hiver prochain.

Pour parer à cet inconvénient, ne serait-il pas à propos de remettre la visite à une autre année ? La saison de l'hiver étant plus belle, comme on a lieu de le croire, la visite pourra se faire plus tôt.

D'ailleurs, mon révérend Père, il y a encore une considération qui pourra peut-être avoir quelque poids. Vous savez déjà,

je le crois, que les évêques ont envoyé à Rome une supplique pour demander qu'il soit nommé un nouvel évêque; que cet évêque soit l'un des vôtres; qu'il ait la liberté de se fixer au lieu qu'il trouvera plus convenable, dans toute l'étendue de sa juridiction. Si le Saint-Siège approuve le plan des évêques de la province, dès l'an prochain vous pourrez avoir auprès de vos missions un évêque qui donnera la confirmation dans le temps propice, et les sauvages ne perdront pas le temps de la chasse, qui est si précieux pour eux.

Je vous prie, mon révérend Père, de considérer ce qu'il y a de mieux à faire; de prendre le parti que vous croirez le plus convenable pour le bien de vos ouailles. Si vous êtes d'avis qu'il est avantageux de remettre la visite à une autre année, faites-moi le plaisir de m'en informer en envoyant une lettre à Walla Walla et priant de me la faire parvenir par un exprès que je paierai. Si je ne reçois pas de lettre, je croirai que la visite doit avoir lieu et je me tiendrai prêt à partir au temps que vous aurez déterminé.

Agréez pour vous et vos confrères mes souhaits les plus sincères et croyez-moi...



À Mgr Provencher
Évêque de la B.H
AAS, A 2 : 104 (résumé)

Saint-Pierre des Dalles, 17 mars 1849

L'évêque de Walla Walla le félicite de sa promotion²¹⁷; lui donne un petit abrégé des difficultés qu'il a eu à surmonter; lui

demande son opinion sur les conventions du P. Ricard; et aussi sur la faculté de déclarer privilégié un autel dans chacune des églises du diocèse; s'il est nécessaire que l'autel soit fixe.



Au R.P. Mengarini
S.J.
Têtes-Plates
AAS, A 2 : 104-105

Mission de Saint-Pierre, 22 mars 1849

Mon révérend Père,

Je reçus l'automne dernier votre lettre dans laquelle vous me suppliez de vous accorder le pouvoir de dispenser dans les mariages avec le premier degré d'affinité, contracté *per copulam licitam*, à cause de votre éloignement et de l'impossibilité où vous êtes de communiquer avec le supérieur, la plus grande partie de l'année.

Pour les raisons que vous alléguiez, je suis disposé à vous accorder tous les pouvoirs nécessaires, afin que vous ne vous trouviez pas à chaque instant dans l'embarras. Mais le pouvoir de dispenser pour le premier degré d'affinité en ligne collatérale ne m'a été donné que pour dix cas par le Saint-Père. Par là, vous voyez combien cette dispense doit être accordée rarement; et que je ne puis vous satisfaire, quelle que soit ma bonne volonté. Il est nécessaire que chaque missionnaire fasse une supplique pour chaque dispense de cette nature, afin que je ne sois pas exposé à outrepasser les limites posées par le Saint-Siège.

J'espère que je pourrai plus tard vous dire quelque chose de plus consolant.

Tous les jours, je prie Dieu pour vos chers enfants; je demande pour eux la charité parfaite avec tous ses fruits. Je souhaite qu'ils vous consolent de plus en plus par leur soumission et leur ferveur. Pour les missionnaires, je ne cesse de les recommander au sacré Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie; je désire qu'ils s'unissent avec leurs troupeaux chéris pour faire descendre sur moi des grâces abondantes.

† Aug. M. Alex., év. de W.W.



À Mgr Bourget
Montréal
ACAM, 195.133; 849-2
AAS, A 2 : 106 (résumé)

Mission de Saint-Pierre des Dalles, 24 mars 1849

Monseigneur,

Je profite de la nuit pour vous adresser quelques lignes par l'express qui passe pour le Canada.

Les nouvelles qu'il apporte sont peu agréables. Point d'argent de France, La Propagation de la foi ne fait plus d'affaires. Mon billet de 381,7 £ a été protesté. Il faut payer l'intérêt, sans savoir quand on payera le capital. Tous les missionnaires se trouvent dans une position assez triste. Cependant il faut la nourriture et l'habit. Dieu aura soin de ses ministres, nous l'espérons.

Veillez bien dire à M. Truteau que je le prie de payer à La-chine l'intérêt du montant du billet protesté, pour une année. La balance, je vais la garder pour vivre quelque temps.

Si la Propagation de la foi de Québec et celle de Montréal ont des deniers en abondance, il leur est facile de trouver où les placer.

L'or de Californie fait hausser le prix des marchandises. Ce que l'on payait 5 piastres, on le paie 10 et 12. Tous les serviteurs désertent pour aller à la mine. Il ne reste au Wallamet que les missionnaires, les femmes et les enfants. Tous les hommes, américains, canadiens, métis, laissent leurs maisons pour courir après l'or.

Voilà, monseigneur, notre position. Dieu le veut. *Sit nomen ejus benedictum*. Excusez la hâte et priez pour les missionnaires de l'Oregon. Des saluts à tous.

P.-S. Il n'y a que quelques jours que j'ai reçu la lettre de M. Hudon, avec laquelle se trouvait aussi quelques lignes de votre part.

† Aug. M. Alex., év. de Walla Walla



À J.B.A. Brouillet, V.G.
Californie
AAS, A 2 : 105-106

Saint-Pierre, 27 mars 1849

Monsieur,

Je n'ai reçu que votre lettre du 2 janvier, depuis que vous êtes en Californie. Cependant par des lettres de la vallée, j'apprends que plus tard vous étiez en bonne santé : je m'en réjouis et vous en souhaite la continuation. Je me flatte que vous avez pu au moins emprunter de l'or, si toutefois personne n'a fait de présents. Je présume qu'il y en a qui seront bien aise de déposer leur or en lieu sûr, sans exiger d'intérêt. Quoique je ne connaisse pas les instructions que vous avez reçues, je pense que c'était là le but principal de votre voyage, et ce que désirait Mgr l'archevêque.

Quant à mes propres intérêts, ou plutôt aux intérêts de mon diocèse, qui étaient le motif secondaire de votre voyage, vous m'avez conseillé d'envoyer chevaux, farine, etc.

Après mûre réflexion, et surtout après la nouvelle que mes billets pour 381,7,0 £ ont été protestés, je crois qu'il faut prendre la part de la mine. C'est pourquoi j'envoie Ferdinand²¹⁸, avec quelques provisions pour lui et pour ceux qu'il fera travailler. Aussitôt que vous l'aurez rencontré et qu'il aura fait de 1 500 à 1 600 \$, par la vente des chevaux et son travail, vous voudrez bien vous charger de me les apporter. Ferdinand sera sous votre direction jusqu'à votre départ; alors vous aurez la bonté de le recommander à M. Delorme²¹⁹ qui va accompagner les catholiques.

Un des motifs qui me porte à vous rappeler, c'est que nous pouvons maintenant faire partout des missions sans crainte (c'est la parole du gouverneur nouveau), et qu'il est important que vous alliez visiter vos néophytes de Sainte-Anne, si toutefois il n'est pas possible d'hiverner avec eux. Ils vous désirent beaucoup, mais surtout le Jeune Chef. Il faudra donc quitter la Californie au moins avant la fin de juillet, quand même vous n'auriez pas tout l'or dont j'ai parlé ci-devant.

Nous faisons le mois de saint Joseph, pour qu'il nous obtienne le temporel nécessaire pour notre œuvre. Il va nous protéger.

M. Rousseau n'a pas joui d'une bonne santé tout l'hiver et n'est pas encore mieux.

† A.M.Al., év. de W.W.

P.-S. Si vous trouvez quelques-uns des effets dont on fait le plus d'usage et d'autres à bas prix, achetez-les. Voyez aussi si l'on peut se procurer du vin de messe en Californie.



À James Douglas, écuyer
AAS, A 2 : 106-107

Saint-Pierre de Waskapom, 31 mars 1849

Monsieur,

J'ai reçu par M. Low votre lettre du 19 du courant, qui m'apprend que les billets que je vous ai donnés, le printemps dernier, n'ont pas été payés par M. l'abbé Voisin et ont été

protestés. Je le regrette pour plusieurs raisons, mais cela ne peut vous satisfaire.

Ne pouvant faire plus pour le moment, j'ai donné ordre à mon procureur à Montréal de payer l'intérêt pour une année, qui ne doit être échu, sans doute, qu'en août ou septembre prochain, l'express emporte ma lettre à cette fin; j'espère que dans le cours de l'été prochain je pourrai vous faire toucher le capital.

Je n'ai aucun doute que le billet adressé à M. Truteau à Montréal ne soit payé aussitôt que présenté.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



À J.B.A. Brouillet, V.G.
Californie
AAS, A 2 : 107-108

Saint-Pierre de Waskapom, 12 avril 1849

Monsieur,

Suivant votre suggestion, j'envoie Ferdinand à la Californie, pour avoir une petite part du précieux métal. Nous en avons un grand besoin : c'est la seule ressource qui nous reste pour payer ce que nous devons à la Compagnie de la Baie d'Hudson, car les traites adressées à M. l'abbé Voisin n'ont pas été payées.

J'espère que Dieu bénira notre démarche, à laquelle je ne me suis décidé qu'après avoir fait, en communauté, le mois de saint Joseph (le mois de mars) pour intéresser notre patron en notre faveur, et m'être senti pressé de suivre l'exemple de Mgr

Maigret²²⁰. Acceptez mes remerciements pour les informations que vous m'avez données pour le bien du diocèse.

Ferdinand sera à la mine avant la fin de mai, et vous rencontrera bientôt après son arrivée. Vous aurez la bonté de le diriger. Mais comme Mgr l'archevêque envoie un prêtre avec les catholiques de son diocèse, qui partent en masse, je pense que votre présence à la mine ne sera plus nécessaire. C'est pourquoi je me flatte que trois ou quatre semaines après l'arrivée de Ferdinand, vous pourrez prendre l'or qu'il aura ramassé et profiter de la première occasion pour revenir ici, où vous êtes désiré ardemment, à moins que vous n'ayez pas encore conclu les affaires dont Mgr l'archevêque vous a chargé et que vous n'ayez l'espoir de le faire bientôt.

Le Seigneur semble mettre fin à nos épreuves, le calme succède à la tempête, des jours sereins aux jours sombres. La liberté du gouvernement général envers les missions, la permission donnée par le gouverneur de faire tout le bien que nous pourrons, en quelque lieu que ce soit, tout nous présage de meilleurs jours, et nous fait croire que nous pourrons donner l'essor à notre zèle pour la gloire de notre Dieu et le salut des âmes qu'il a rachetées *pretio magno*²²¹. Si Dieu nous a jugés dignes de souffrir quelque chose pour lui, comme les apôtres, témoignons-lui-en notre reconnaissance, et demandons-lui d'être remplis d'une nouvelle ardeur. Je vous prie d'unir vos prières aux miennes à ces fins.

La disette générale m'empêche de faire la visite pastorale aux montagnes; les bons pères ne seront pas fâchés de ma détermination, car ils sont aussi pauvres que nous. Je crois qu'ils enverront aussi quelques-uns de leur frère à la recherche de l'or.



À l'abbé Voisin
Paris
AAS, A 2 : 119-120

Oregon City, 7 mai 1849

Monsieur,

Depuis mon départ du Canada, je n'ai reçu de vous qu'une seule lettre, sans pouvoirs de Rome. Ce que vous aurez envoyé au Canada, après le 1^{er} mai dernier, je ne le recevrai que l'automne prochain.

Je ne puis être indifférent aux désagréments que vous avez éprouvés au sujet de mes affaires pécuniaires. Aussi le déplore-je amèrement. Je sens que tout le tort doit retomber [sur moi]. Mais que pouvais-je faire ? Je voyais que les fonds recueillis à Québec et à Montréal étaient presque épuisés et que j'allais être bientôt sans moyens de subsister avec mon clergé. Cependant la guerre qui venait d'éclater entre les Cayouses et les Américains et qui obligeait les missionnaires de quitter le diocèse, allait augmenter les dépenses. Puis, je vous l'avoue, je ne pensais nullement que les Conseils n'alloueraient que 8 000 francs à un pauvre évêque qui arrive dans un diocèse où il n'y a ni maison pour s'y loger, ni provisions de bouche, à moins qu'on ne les transporte de 2 à 300 milles, en montant les cascades et les rapides sans nombre du fleuve Columbia, ce qui est très dispendieux. D'ailleurs qui pouvait s'imaginer que la bonne vieille France était encore en révolution ? En envoyant mes traites, je me disais : « M. l'abbé Voisin doit avoir dans l'allocation de 1847 plus qu'il ne faut pour payer mes dettes à Paris; l'allocation de 1848 ne saurait être au-dessus de 10 à 12 000 francs; et comme

le partage des sessions se fait en avril ou en mai, je puis signer des traites payables en août ou septembre. »

Je crois, M. l'abbé, que sans votre révolution inopportune²²², les affaires seraient allées très bien. Mais la Providence m'a ménagé une nouvelle épreuve : il faut l'en bénir. Pour l'avenir, je vois qu'il ne faut compter que sur les argents que vous aurez en main, ou que vous pourrez toucher à volonté.

Quant aux membres du Conseil de la Propagation de la foi, je suis persuadé que s'ils pouvaient concevoir les embarras où se trouve quelquefois un évêque missionnaire, ils se donneraient de garde de le juger coupable, de le blâmer ouvertement au premier abord. J'espère que les détails que je leur ai envoyés des misères et des persécutions que nous avons eu à supporter, aura l'effet de neutraliser la mauvaise impression que les traites ont pu faire sur leurs esprits.

M. l'abbé Migne²²³ me demande 413 fr. 75 pour livres achetés par Mgr l'archevêque pour moi; je vous prie de le satisfaire aussitôt que vous aurez des fonds.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



Circulaire
 Pour des prières publiques
 AAS, A 5 : 75-76

Oregon City, 22 mai 1849

Circulaire au clergé du diocèse de Walla Walla pour des prières publiques, à l'occasion de la persécution du pape par les Romains.

Monsieur,

Quoique nous n'ayons reçu aucune information officielle, nous ne pouvons douter que le souverain pontife Pie IX n'ait été persécuté par quelques-uns des enfants de l'Église; qu'il ne se soit vu retenu comme captif dans son palais, et qu'il n'ait jugé prudent de prendre la fuite et de sortir de ses États²²⁴, soit pour mettre sa vie en sûreté, soit pour être en état de pourvoir plus facilement aux besoins de l'Église dans ces temps difficiles.

Quel est le catholique qui ne soit profondément affligé à cette nouvelle ? Hâtons-nous d'adresser à Dieu de ferventes prières pour la conservation des jours du Saint-Père, pour le rétablissement de la paix et pour les besoins de l'Église.

C'est pour ces fins que nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1. L'on dira à la messe l'oraison *Proquacumque necessitate Deus refugium nostrum et virtus*²²⁵.
2. Les dimanches et fêtes d'obligation, à l'issue de la messe principale, l'on récitera avec le peuple cinq Pater et cinq Avé, en l'honneur du sacré Cœur de Jésus et du saint Cœur de Marie.

3. Lorsque l'on donnera la bénédiction du saint Sacrement, on ajoutera aux oraisons ordinaires l'oraison pour le pape *Deus omnium fidelium*²²⁶.
 4. Les pasteurs exhorteront les fidèles à dire tous les jours un Pater et un Avé, soit en particulier, soit en famille.
- Donné à Oregon City, le 22 mai 1849.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Accolti
AAS, A 2 : 120-121

Oregon City, 3 juin 1849

Mon révérend Père,

Je me hâte de répondre à votre lettre, du 1^{er} du courant, que j'ai reçue ce matin.

Dès le printemps, j'ai écrit à Mgr l'archevêque pour le prier de dire à M. Leclaire de monter aux Dalles, afin d'assister M. Rousseau, qui n'avait pas une bonne santé, au moins jusqu'au retour de M. le grand vicaire Brouillet. Au lieu d'obéir à l'injonction qu'il a reçue, M. Leclaire m'écrit en date du 2 mai, d'abord pour me supplier de le laisser suivre l'attrait de la grâce et m'offrir la compensation que sa conscience lui dit être due pour le dommage qu'il cause au diocèse par sa retraite, disant qu'il a réalisé la somme nécessaire pour cette fin; puis il ajoute : « Si monseigneur refuse, je suis peiné d'en venir là, mais dans l'intérêt de mon salut que je dois opérer, coûte que coûte, j'irai chercher ailleurs ce que je ne puis obtenir ici. »

Quelques jours plus tard, étant à Saint-Paul, je dis au jeune lévite : « Dans votre lettre du 2, vous avez pris votre parti, je n'ai point de réponse à vous donner. » Et, à mon départ, je lui ai répété les mêmes paroles.

Mais j'ai voulu lui conférer le diaconat et la prêtrise, qu'il avait désiré recevoir l'automne dernier. Il a refusé. J'ai examiné les raisons qu'il alléguait et, ne les ayant pas trouvées valables, j'ai cru devoir le presser d'entrer en retraite; mais c'était en vain. Alors, je lui ai donné quelques avis paternels et je lui ai donné à entendre que je me proposais bien de le laisser tranquille pour longtemps, à cause de son attachement à sa propre volonté. Mes dernières paroles, en le laissant, étaient dans ce sens; mais n'en ayant pas saisi toute la portée, je vois, par votre lettre, qu'il croit que « je l'ai mis tout à fait en liberté de faire ce que bon lui semblerait. »

Voilà, mon R.P., l'abrégé de ce qui s'est passé entre M. Leclaire et son supérieur.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Ricard, o.m.i., supérieur
Nesqualy
AD, HPK, 5322; R48Z; 142, Ex. 2

Oregon City, 18 juin 1849

Mon révérend père,

Depuis que je suis descendu en ces bas lieux, j'ai appris que vous deviez venir à Saint-Paul pour faire les préparatifs

nécessaires pour le voyage de la Californie; je m'en félicitais, parce que j'aurais eu le plaisir de vous rencontrer; mais à présent je commence à croire que l'on ne faisait que présumer que vous viendriez. Et le père Chirouse, ce zélé et courageux missionnaire, qu'est-il devenu ? Doit-il retourner à son poste, ou le garderez-vous à votre établissement de la baie ? Le R.P. Pandosy restera-t-il longtemps seul ? Voilà, mon révérend père, ce que je désire connaître.

Il est bien probable que vous n'avez pas été plus favorisé que moi du côté de la Propagation de la foi, ce qui vous met à l'étroit. Espérons que la Providence viendra à notre secours.

Excusez, le porteur attend... Saluts à tous.

Je suis bien cordialement, révérend père, votre très humble.

† Aug. M. év. de Walla Walla



Au Revd. Barth. Woodlock
Vice-président
Collège All Hallows
Dublin
AAHC, I, Nes. 1
AAS, A 2 : 108 (résumé)

Oregon City, 18 juin 1849

Monsieur,

Monseigneur l'archevêque d'Oregon City m'ayant communiqué le prospectus et la lettre que vous lui avez adressés concernant votre collège de All Hallows, je me suis décidé à l'instant à

le favoriser pour le bien de mon diocèse. Mais, parce que mes ressources pécuniaires sont loin d'être considérables, je suis obligé de me borner pour le moment à deux sujets. Choisissez-les de manière qu'ils répondent à mon attente. Je vais prier M. l'abbé Voisin (Missions Étrangères, Paris) de vous faire parvenir 20 £, aussitôt qu'il aura touché quelque argent.

Mais avant tout, vous voudrez bien exiger que chaque sujet vous montre son exeat signé de son évêque, et promette ensuite sous serment *obedientiam et reverentiam*²²⁷ à moi et à mes successeurs. La formule du serment prêté sera signée par chacun et certifiée par vous, car je vous autorise à le recevoir pour moi. Vous en garderez une copie signée et certifiée, et m'enverrez l'original, ou vice-versa. Il faut prendre ces précautions pour n'être pas dupe de l'inconstance des jeunes gens. Je me flatte que votre choix tombera sur des personnes dont on pourra dire par la suite : « Ce sont vraiment des hommes de Dieu ». Ils auront à mes yeux un mérite de plus s'ils ne sont pas tout à fait neufs dans les cérémonies et qu'ils aient la science du plain-chant.

† Augustin Magl. Alex. Blanchet
Év. de Walla Walla, etc.



À J.B.A. Brouillet, V.G.
Californie
AAS, A 2 : 109-110

Oregon City, 13 juillet 1849

Monsieur,

J'ai reçu vos lettres du 30 et du 1^{er} juin. J'ai considéré attentivement, j'ai pesé au pied du sanctuaire les raisons que vous donnez pour prolonger votre séjour en Californie au-delà du terme fixé dans ma lettre de mars. Je ne les trouve pas suffisantes.

Ma lettre d'avril, que Ferdinand a dû vous faire parvenir, vous aura appris que même je désirais que votre départ eût lieu en juin. Les raisons qui m'ont porté à vous rappeler dans ce temps sont encore les mêmes, et elles sont pour moi du plus grand poids. Au reste, je n'ai jamais eu l'intention de me priver de votre secours pour un temps aussi long que celui que vous mentionnez. Puis, quand même vous auriez pu l'inférer de quelques-unes de mes paroles, les circonstances sont tellement changées que je me croirais toujours obligé de vous rappeler; et l'une de vos lettres à Mgr l'archevêque me fait croire que je n'aurais pas tort. En effet, en parlant de votre projet de passer dans les États-Unis, en Europe peut-être, il me semble que vous disiez que votre présence n'était pas (ou plus) nécessaire en Californie, que M. Burnett et le prêtre qui serait envoyé avec les catholiques pourraient recueillir les souscriptions (qui paraissent devoir être abondantes). De ce moment, le but de votre voyage était atteint.

Quant au bien immense à faire en Californie, aux intérêts spirituels et temporels des missions de ce pays, la Providence a

chargé, et chargera encore, quelqu'un d'y veiller. Il ne faut pas vous en mêler. Bâtisse d'église, maison presbytérale, établissement religieux, transactions pour les anciens, tout cela est de la compétence de l'administrateur ou de l'évêque seulement. L'administrateur même est restreint par le Droit Canon : *sede vacante, nihil innovetur*²²⁸. Que dirait l'évêque (qui ne peut tarder à venir) lorsqu'il apprendrait que nous sommes allés travailler dans une vigne non confiée à nos soins, que nous avons semé dans un champ étranger, que nous avons essayé d'introduire dans son diocèse des ordres religieux que, peut-être, il ne voudrait pas avoir ? Je n'ai rien dit au P. Accolti de l'inopportunité des démarches qu'il se propose de faire, selon vos suggestions, mais je crois qu'il est important que vous lui fassiez comprendre au plus tôt qu'il faut attendre l'évêque de la Californie²²⁹, afin que nous ne soyons pas tous compromis.

À l'égard du prétendu nonce, je suis inquiet et je crains que vos relations avec lui ne vous aient compromis aux yeux de l'autorité civile. Puis, si vous lui avez fait quelque ouverture, ne s'en servira-t-il pas contre vous ? On dit qu'il a échappé à une sévère fustigation.

Défiez-vous de conseiller au P. Gonzalez de livrer à qui que ce soit les titres des établissements religieux de la Californie. Rien ne presse. Si le gouvernement américain en a garanti les droits, l'évêque saura les prouver en quelque temps que ce soit.

Ferdinand n'a pas l'ordre de vous porter de l'or à San Francisco; mais bien de vous en donner sur les mines, parce qu'il était entendu que vous deviez y aller. Si vous y étiez allé, vraisemblablement vous seriez revenu par terre, car il ne faut que 14 ou 15 jours pour arriver à Saint-Paul. Bien peu de nos gens iront à San Francisco. Ils garderont leurs chevaux pour revenir,

Ferdinand comme les autres. Il est trop tard pour que vous pensiez à prendre cette voie, peut-être.

J'ai marqué les 150 intentions de messe. Vous pouvez en prendre pour le diocèse. Mgr l'archevêque, en prendra aussi pour lui et pour son clergé.

L'évêque parle ensuite du bas prix des marchandises à San Francisco et prie M. Brouillet de faire quelque achat; de la santé faible de M. Rousseau.

† A.M. Al., év. de Walla Walla



À MM. les membres
Des Conseils de Lyon et de Paris
AAS, A 2 : 112-117

Oregon City, 14 juillet 1849

Monsieur le président,

Mes communications précédentes vous ont appris les difficultés de plus d'une espèce que j'ai rencontrées depuis mon arrivée dans l'Oregon. Aujourd'hui, j'ai la consolation de vous apprendre que toutes celles qui venaient de la part du gouvernement sont disparues. Par un acte du Congrès du 14 août 1848, le gouvernement du Territoire de l'Oregon est établi.

Le gouverneur et les autres fonctionnaires sont arrivés au commencement de mars, l'acte constitutionnel a été proclamé aussitôt et les lois de la grande République sont devenues les lois du Territoire. De ce moment, tout a changé de face. Au lieu d'un gouvernement provisoire avec toute la faiblesse inhérente

à sa constitution, nous avons un gouvernement fort, bien constitué, capable de protéger le faible et l'innocent. Le choix qu'a fait le président J.K. Polk du général Jos Lane²³⁰ pour gouverneur du nouveau Territoire nous assure que l'impartialité sera la règle qui dirigera le nouveau gouvernement.

En effet, dès son début, le général Lane a prouvé qu'il comprenait parfaitement sa mission. Il a fait voir que son devoir était de rendre justice à tous, aux Indiens comme aux blancs, qu'il en avait la volonté et le pouvoir. À présent, personne n'en doute. La persécution religieuse a cessé. La défense qui nous avait été faite, l'an dernier, d'établir des missions chez les Indiens, n'a pas tardé à disparaître. À plusieurs reprises, le gouverneur m'a témoigné la douleur qu'il avait ressentie, en apprenant qu'il y avait ici des hommes assez peu libéraux, imbus d'assez grands préjugés pour défendre de porter les lumières de la civilisation chez les pauvres Indiens. Mais ce qu'il ne pouvait comprendre, c'est que l'on eût dit, l'automne dernier, aux Was-kos, que, s'ils venaient nous écouter, le nouveau gouverneur ne manquerait pas de les venir chasser de leurs terres, avec les prêtres qui les auraient instruits. Il s'est hâté de venir aux Dalles (Waskapom) pour dire à ces Indiens trop crédules qu'on leur en avait imposé, qu'ils n'avaient rien à craindre du gouvernement; qu'ils pouvaient et devaient profiter des moyens qu'ils avaient de s'instruire, que c'était même le désir du gouvernement.

Une pareille conduite, quoiqu'elle ne soit que très raisonnable, ne devait pas être du goût de tout le monde, surtout des fonctionnaires de l'ex-gouvernement et des ministres qui exerçaient sur eux la plus grande influence. Les pieux et charitables ministres qui, depuis plus d'un an, ne cessaient de publier contre nous, soit dans les assemblées religieuses, soit dans leur journal appelé *Oregon American*, les calomnies les plus noires,

les imputations les plus absurdes, crurent d'abord pouvoir exercer la même influence sur le gouverneur Lane que sur le gouverneur Abernethy. C'est pourquoi ils se hâtèrent de lui faire visite, pour lui faire part de leurs vues, l'engager à marcher sur les traces de son prédécesseur. Ils lui présentèrent, avec une certaine confiance, et l'engagèrent à lire tout ce qu'ils avaient publié et écrit contre nous et contre tous les catholiques. Mais bien vite ils comprirent qu'ils n'avaient plus affaire à un sectaire, à un méthodiste. « Si vous connaissiez la constitution de votre pays, leur dit-il, vous sauriez que le gouvernement ne peut nourrir les animosités, les haines d'aucune dénomination religieuse contre les autres; qu'il doit les traiter toutes avec une égale impartialité », etc.

Cette défaite, inattendue sans doute, devait exaspérer nos ministres. Quel moyen de se dédommager, de se venger ? Sur qui tomberont les effets de leur courroux ? Qui peut en douter ? L'*Oregon American* qui a cessé de vivre, qui est mort d'inanition, il y a plusieurs mois, ressuscite, non pour donner des marques de repentir, mais pour prouver qu'il était mort dans l'impénitence. Il ressuscite pour verser sur tout ce qui tient au catholicisme tout ce qu'il peut imaginer, inventer l'aveugle haine de son éditeur et de ses adhérents, puis de nouveau il disparaît. Vous croirez peut-être que c'est le coup de grâce qu'il nous a donné, que nous sommes perdus à jamais. Tout au contraire. Les ministres sont tombés dans la fosse qu'ils creusaient pour nous : ils se sont suicidés. Car tous les gens sensés sont unanimes à les condamner. De tout côté, on nous dit qu'il ne faut pas se donner la peine de répondre à leurs diatribes; que leur cause est jugée. Les deux faits suivants viennent à l'appui de cette opinion.

Le premier, c'est qu'après sa dernière sortie, le révérend éditeur s'est présenté pour être élu *délégué* au Congrès; mais il n'a reçu que trois voix dans son propre comté, y compris la sienne, et peut-être cinq dans tous les autres comtés!

Le second fait, c'est que les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame [de Namur] qui avaient reçu leur part spéciale d'injures, de calomnies atroces, ont reçu depuis ce temps (dernière semaine de mai) un grand nombre d'élèves, toutes protestantes, en sorte que les bonnes sœurs ont plus de 50 élèves dans leur établissement d'Oregon City, qui ne date que de quelques mois; et les trois quarts de ces élèves sont protestantes, ou non catholiques.

Je dois vous dire que l'acte constitutionnel du Territoire accorde 640 arpents de terre à chaque mission établie chez les Indiens avant la passation (14 août 1848). Il est vrai que le don est en faveur de toutes les dénominations religieuses. Cependant, par le fait, il se trouvera en faveur des catholiques, puisque les ministres, depuis le massacre de Waiilatpou, ont abandonné les missions qu'ils avaient commencées; qu'ils sont peu disposés à les reprendre ou à en fonder de nouvelles. Ces bonnes gens craignent à l'excès le martyre!

En vérité, plusieurs fonctionnaires publics ne se gênent pas de dire qu'il est démontré par l'expérience que les catholiques seuls peuvent réussir chez les Indiens. Il n'est pas nécessaire de dire que ces fonctionnaires ne sont pas catholiques.

Je me félicitais de ma position vis-à-vis du gouvernement, je me réjouissais de pouvoir enfin faire évangéliser les Indiens de mon diocèse, sans crainte d'être troublé davantage. Mais encore une fois ma joie devait être de courte durée. En effet, presque aussitôt que les vues libérales du gouvernement sont venues à ma connaissance, est arrivée la nouvelle que les

Conseils de l'œuvre de la Propagation de la foi ont suspendu tout paiement en faveur des missions; et, par surcroît de malheur, que mon agent à Paris s'est vu forcé de laisser protester mes traites! Quelle en a été la conséquence ? C'est que loin de faire de nouvelles entreprises, il m'a fallu, bon gré mal gré, me restreindre pour les anciennes, ne prévoyant pas quand des secours me pourraient arriver.

Les RR. PP. oblats de Marie-Immaculée ont aussi été forcés d'abandonner, pour un temps, une de leurs missions, chez les Yakamas, au nord du Columbia.

Une autre cause de la détresse des missionnaires, c'est l'élévation considérable du prix des marchandises au printemps. Ajoutons que la découverte de la mine d'or de la Californie n'a fait qu'empirer le sort de nos missions, car actuellement on ne peut avoir ici un menuisier, un charpentier, pour moins de 8 à 10 piastres par jour, un journalier pour moins de 3 à 4 piastres. De plus, il n'est pas possible d'avoir des serviteurs. Comment donc bâtir des maisons pour les missionnaires ? Quant aux chapelles, il ne faut pas y penser. Je ne pourrai pas même achever la maison de 30 x 24 pieds que je fis commencer l'été dernier, qui n'a ni planchers, ni cloisons, et qui m'a servi de cathédrale et de palais, l'hiver dernier. Je me trompe : des nattes séparaient la chapelle de ma chambre.

Ainsi, à l'opposition de l'ex-gouvernement a succédé une autre misère, la détresse qui nous arrête tout court dans notre marche et dans l'exécution de nos projets.

Que faire ? Se décourager ? Loin de là! Je ne doute pas que Dieu nous donne le moyen de faire son œuvre, et je les attends pour le temps qu'il a fixé dans son infinie sagesse, de quelque part qu'ils viennent.

J'ai appris que quelques membres du Conseil de Paris ont censuré ma conduite, disant que je ne devais pas envoyer de traites avant de savoir si mon argent avait des fonds à sa disposition. Je ne repousserai pas la censure, car je suis persuadé qu'à présent ces messieurs sont informés des misères et des contradictions que j'ai éprouvées, ce qui a dû causer une augmentation de dépenses. Ils auront vu qu'avec de faibles aumônes je ne pouvais y faire face, même en usant de l'économie désirable. D'où ils auront conclu que je ne pouvais faire autrement, sans exposer mes missionnaires à être privés du strict nécessaire.

Informé maintenant que vous faites le partage des aumônes qui vous sont confiées, suivant les besoins de chacun, autant que vous le pouvez connaître, je vais vous exposer naïvement ceux de mon diocèse.

Le compte rendu me fait voir que vous payez toujours les dépenses encourues pour le transport des ordres religieux (missionnaires) dans les missions. Je crois vous avoir informé déjà qu'en 1847, Mgr de Marseille m'envoya cinq religieux de la Congrégation des oblats de Marie-Immaculée. Un autre est venu l'an dernier. Le voyage des premiers, depuis New York jusqu'à Walla Walla n'a pas dû coûter moins de 600 piastres; celui du second, de Montréal ici, m'en a coûté 200. Voilà donc une dépense de 800 \$ piastres que je vous prie de couvrir avant tout.

Puis un aide est nécessaire afin que ces religieux puissent continuer les deux missions chez les Yakamas, soit que, pour cette fin, vous mettiez une certaine somme à ma disposition, soit que vous la mettiez entre leurs mains.

Pour moi, comme je vous l'ai dit, j'ai commencé un établissement à Waskapom (aux Dalles), à la mission de Saint-Pierre. Ce n'est qu'un bien petit commencement. Outre cela, la mission de Sainte-Anne, chez les Cayouses, est dépourvue de toute

espèce de bâtisse, car la maison que j'y fis réparer à mon arrivée a été réduite en cendres pendant la guerre. Cependant cette mission promet plus que les autres : il m'en coûterait de l'abandonner.

Ainsi, M. le président, les Conseils ont à pourvoir aux besoins pressants de trois missions, à part de celle où je me propose de me fixer. Il n'y a pas encore une seule chapelle dans mon diocèse. Celle qu'ils me fourniront le moyen de bâtir aux Dalles, quelle que soit sa dimension, sera ma cathédrale, à moins qu'il ne plaise au Saint-Siège de me fixer ailleurs. Je sais que la bonne volonté ne leur manque pas. Je prie le Seigneur de leur donner la consolation de satisfaire mes besoins.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



À Mgr Prince
Montréal
ACAM, 195.133; 849-3

Oregon City, 18 juillet 1849

Monseigneur,

J'ai adressé quelques lignes à Mgr de Montréal il y a déjà quelques semaines. Pour cette fois, je m'entretiendrai avec son coadjuteur.

Les dernières nouvelles du Canada sont du 21 avril. Grâce à l'éditeur du *Catholic Observer* de Boston, qui nous envoie son Journal, nous sommes un peu au courant des affaires de Rome. Quand viendront donc les *Mélanges religieux* qui nous ont fait

passer de si heureux moments l'automne dernier ? Je vois bien que vous êtes entièrement préoccupés de politique, des intérêts de la nation. Car vous êtes dans le progrès tout de bon. Vous oubliez un peu les citoyens de l'Ouest. Ce n'est pas que l'on ne parle de nous, ou du pays qui nous avoisine, où l'or que l'on y trouve en abondance attire les gens de toutes les parties du monde. Jusqu'à présent, à la vérité, la navigation par la vapeur, commencée en mars, de Panama à San Francisco est loin d'être régulière. Les bateaux qui sont obligés d'apporter la malle jusqu'ici, ne sont encore venus qu'à San Francisco, d'où la malle nous a été envoyée par des voiliers. Mais bientôt la malle va devenir plus régulière, et tous les mois nous pourrions recevoir une liasse de *Mélanges religieux*, car les bateaux doivent venir jusqu'à Portland, à 12 milles de la cité.

Après nous avoir dit quelque chose de Mgr de Montréal, de son chapitre, de son clergé, des affaires religieuses, etc., dites-nous donc ce qu'est devenu notre illustre confrère, Mgr de l'Île-de-Vancouver. Depuis qu'il est parti de la Rivière-Rouge, il n'a pas donné signe de vie; et si ce n'eût été de deux numéros des *Mélanges* de décembre et de janvier, qui sont venus d'échouer ici par hasard, dans l'un desquels on le disait dans la côte du Sud, D.Q., nous aurions été tenté de croire que quelque accident lui était arrivé. Mais depuis ce temps, qu'est-il devenu ? A-t-il craint de passer en Europe ? A-t-il reçu des lettres qui lui ont été adressées d'ici ? Quand se propose-t-il de revenir ?

Je vois que vos Torys sont toujours les mêmes. J'espère que la (?) de La Fontaine ne lui a pas fait grand mal, car on lui a préservé la tête... Combien d'autres faits intéressants que nous ne connaissons pas!

Je vois que les jésuites sont en bonne passe à Rome. Le P. Van de Velde à Chicago, le P. Larking à Toronto, le P... à W. Peut-être...

Pour nous, que vous dire qui puisse vous intéresser ? Que la Californie abonde en or; que l'on y amasse de deux à trois mille piastres par mois ? Vous le savez. Que l'on s'y rend de partout, vous ne l'ignorez pas. Que la plupart des Oregoniens y sont allés ? Vous le pensez bien. Qu'ils reviennent avec de belles bourses de poudre d'or ? Vous n'en pouvez douter. Que quelques-uns ont trouvé des milliers de piastres en quelques heures ? C'est encore vrai. Puis cherchez des serviteurs où les prendre. Bâissez, si vous voulez donner à un ouvrier de 8 à 10 piastres par jour, à un journalier de 3 à 4. Les sauvages mêmes sont assez civilisés pour demander 3 piastres par jour.

Maintenant, dites-moi ce que vont faire les missionnaires. Jésuites, oblats, séculiers, tous sont arrêtés dans leur marche par la découverte de la mine, par la suspension des affaires de l'œuvre de la Propagation de la foi. Mais Dieu sait où nous sommes, ce qui nous manque, ce qu'il faut pour son œuvre. Soyons tranquilles.

Nous attendons une grande augmentation de citoyens cette année. Un grand nombre, après avoir pris de l'or en Californie, viendront prendre des terres dans l'Oregon. Comme il y aura des gens de différentes nations, il nous faudra de même des prêtres pour les besoins des catholiques. Déjà il serait nécessaire d'avoir des frères pour de bonnes écoles en anglais. Les Américains y enverraient leurs enfants, car ils n'en ont pas encore, et vous savez combien ils ont à cœur l'éducation de leurs enfants. Demandez donc à Mgr de Montréal s'il y a possibilité d'en avoir de son diocèse. Ensuite nous verrons aux moyens de les faire venir. Il me semble que ce Seigneur m'a écrit que si M.

Lionnet eût retardé son départ d'une année, il aurait emmené des frères de Saint-Joseph. Nous sommes pauvres mais Dieu est riche : il nous trouvera bien le pécuniaire nécessaire pour le transport. Une fois sur les lieux, ils seront si bien payés qu'ils auront bientôt comme les sœurs de Notre-Dame le moyen de bâtir un logement convenable. Dites-nous donc au plus tôt s'il y a des frères pour l'Oregon, en Canada.

L'Église de la Californie, veuve depuis plusieurs années, a un grand besoin d'un bon pasteur. Si le Saint-Siège n'y a pas déjà pourvu, il ne s'écoulera pas un grand nombre de mois avant que ce pasteur si nécessaire ne vienne, et je me flatte que ce sera un Canadien du diocèse de Montréal, dont le nom a été envoyé ci-devant à Rome. Sinon, un aimable et éloquent sulpicien, parti de Montréal en 1848 ou 1847. Parlons clairement entre évêques. M. Charles Larocque²³¹, ou M. de Charb²³². L'un et l'autre sont capables d'occuper très avantageusement le siège épiscopal de la Haute-Californie. Avec un pasteur selon le cœur de Dieu, cette Église pourra devenir bientôt florissante. Il y a plusieurs milliers de catholiques, ou Espagnols, Mexicains ou Indiens. L'abondance de l'or va y conduire un grand nombre d'étrangers catholiques. Les ressources pécuniaires ne peuvent manquer au nouvel évêque, pour faire venir autant de prêtres qu'il voudra. Il lui faudra tout de suite des prêtres parlant l'anglais. Il est à espérer que l'évêque de la Haute-Californie sera suffragant de l'archevêque d'Oregon City.

La Société de l'Océanie établit des magasins dans l'Oregon avec l'espoir bien fondé de faire de bonnes affaires. Le capitaine François Menès²³³ est arrivé avec une cargaison, et attend deux autres bâtiments sous peu de mois. J'espère que nos missions auront lieu de se réjouir de cette entreprise; sous le rapport spirituel et temporel. Le capitaine Menès est tout dévoué à la

cause religieuse et fera, j'en suis certain, tout ce qu'il pourra pour nous aider. Remercions donc la Providence qui nous secourt dans le moment de la détresse.

Le jeune Brunelle me serait très utile, vu que M. Leclaire ne voit pas comment pouvoir sauver son âme, s'il ne se fait jésuite et que je lui ai donné carte blanche. Je ne sais si le noviciat se fera dans l'Oregon. Je me trouve avec mes deux séculiers, M. Brouillet et M. Rousseau, et ce dernier menace même, le mal qu'il ressent entre les deux épaules, la faiblesse qui, presque tout l'hiver, le retenait au lit, jusqu'à 8 et 9 heures, me fait craindre pour sa vie, humainement parlant.

Veillez bien me recommander aux prières de Mgr de Montréal, du chapitre, des communautés religieuses et de l'Archiconfrérie, et me croire avec une estime respectueuse, monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

† Aug. M., év. de Walla Walla, etc.



À Casimir Chirouse, o.m.i.
Missionnaire de Saint-Joseph
*Simkoué*²³⁴
AD, HPK 5203, C33Z, 12, Ex. 2

Oregon City, 20 juillet 1849

Mon révérend père,

J'apprends avec satisfaction que vous êtes en route pour votre mission de Saint-Joseph. Je connais votre courage comme votre zèle pour le salut des Indiens, et j'espère que Dieu bénira

vos travaux, d'autant plus que les privations de toute sorte ne vous manquent pas. Vous croyez que votre misère sera encore plus grande pour vous cette année, qu'elle l'a été l'année dernière. Pour moi, j'espère qu'il n'en sera pas ainsi; car je vais retirer du P. Pandosy tous les renseignements possibles sur sa mission, et ensuite je déciderai quelle mission devra être abandonnée pour un temps, afin que les deux missionnaires vivent ensemble, jusqu'à des temps meilleurs. Je vais écrire au R.P. supérieur dans ce sens. Tâchez de vous procurer un petit orphelin que vous aurez la consolation d'instruire, qui pourra vous rendre bien des petits services, et servir la messe. Son entretien vous coûtera bien peu.

Le frère Blanchet²³⁵ a acheté pour vous et pour M. Rousseau une pièce de coton blanc et des hameçons. Vous partagerez en frères. M. Delevaud²³⁶ est chargé de vous donner quelques livres de sucre, etc.

Je vous ai déjà prié de me faire un rapport de ce qui s'est passé d'intéressant à la mission de Saint-Joseph depuis le commencement, et vous me l'aviez promis. Je crains que vous ne m'ayez oublié. Si vous passez quelques jours à Saint-Pierre, ayez donc la bonté de vous en occuper et de me l'envoyer.

Vous demanderez à M. Rousseau une copie de ma circulaire au sujet des prières pour le Saint-Père.

Je prie le Seigneur de répandre sur vous toute sorte de bénédictions. Je suis bien sincèrement, mon révérend père, votre très humble et obéissant serviteur.

† Aug. M. Al. , év. de Walla Walla, etc.



À J.B.A. Brouillet, V.G.
Californie
AAS, A 2 : 110-112

Oregon City, 20 juillet 1849

M. le grand vicaire,

Dans votre lettre du 1^{er} juin, vous me dites : « Je suis surpris que Mgr l'archevêque n'ait pas tenu la promesse qu'il avait faite à Votre Grandeur et à moi, de me faire remplacer par un de ses prêtres, si vous en aviez besoin »; mais vous ajoutez aussitôt : « Il faut que Mgr l'archevêque ait eu de grandes raisons que je ne connais pas. »

Cette réflexion, étant de nature à ne blesser ni la charité ni le respect dû à un supérieur, je n'avais rien à dire. Mais voilà que six jours plus tard, vous écrivez à Sa Grandeur et que vous lui faites des reproches très amers parce qu'elle ne vous a pas remplacé, dites-vous, selon sa promesse. Où avez-vous appris que monseigneur a manqué à sa promesse ? Il m'est difficile de le deviner.

Je dois vous dire en vérité que c'est avec chagrin que j'ai vu que vous vous permettiez de l'accuser avec si peu de réserve. Je serais tenté de vous faire quelque reproche à ce sujet; mais je m'en abstiens, parce que je suis persuadé que déjà vous vous accusez vous-même de trop de précipitation dans votre jugement, pour le moins. Monseigneur promettait de donner un prêtre, si je le demandais. Or je ne l'ai pas demandé. D'ailleurs, monseigneur eût-il manqué à sa parole, n'était-il pas plus convenable de me laisser le soin de faire moi-même les représentations, selon que je l'aurais jugé à propos ?

Il y a dans vos lettres des choses qui me paraissent contradictoires. Pour être court, je n'en citerai qu'un exemple.

Vous dites (lettre du 1^{er} juin) : « Monseigneur a promis de me remplacer. C'est à cette condition que je suis parti. Sans cette condition, je ne serais pas parti, parce qu'il m'était évident que sept à huit mois étaient tout à fait insuffisants pour rien entreprendre qui valût la peine. » Puis, en parlant de votre projet de faire un voyage aux États-Unis, vous croyez nécessaire de demander encore un prêtre pour vous remplacer, pendant votre absence prolongée.

Cependant vous m'avez écrit (lettre du 19 novembre 1848) et j'ai lu avec surprise, dans le temps, ce qui suit :

« Cette considération (la richesse des mines), je vous le dirai franchement, n'est pas le principal motif de mon voyage. J'ai bien, il est vrai, l'espoir d'y trouver (en Californie) des chances de secourir nos missions de l'Oregon, sous le rapport temporel; mais mon motif principal, c'est d'aller au secours de tant d'âmes qui sont exposées, etc. Je me sens heureux de pouvoir offrir mes services à une population qui en a un si grand besoin. »

Ces lignes m'ayant fait croire que votre but était tout autre que celui pour lequel j'avais proposé de vous laisser aller, j'ai profité de la première occasion pour vous rappeler que le bien temporel de nos missions était le seul motif de votre voyage. C'est avec satisfaction que j'ai vu depuis que vous vous en étiez occupé sérieusement et avec succès.

Honneur et gloire à Dieu qui a daigné bénir vos travaux et exaucer les vœux de ses serviteurs!

Il est probable que Mgr l'archevêque priera M. Langlois²³⁷ de recueillir les souscriptions qui ne vous seront pas remises avant le départ.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Ricard, o.m.i.
Supérieur
AD, HPK 5322, R48Z, 143, Ex. 2
AAS, A 2 : 117-119

Oregon City, 23 juillet 1849

Mon révérend père,

Votre lettre du 3 du courant me fait connaître votre misère, votre détresse, raison bien suffisante pour empêcher les missionnaires de voyager. Je soupçonnais que c'était là la cause qui retenait le P. Chirouse si longtemps éloigné de sa mission; mais comme je n'en étais pas assuré et que je ne recevais aucune nouvelle de votre révérence sur ce sujet, je vous ai adressé quelques lignes, afin de savoir si je m'étais trompé. J'apprends avec beaucoup de satisfaction que le bon père et zélé missionnaire est en route, et je lui écris pour l'encourager.

Vous me dites, mon révérend père, que votre position est tout à fait triste. Je n'ai pas de peine à le croire. L'éloignement de vos missions, la difficulté de communiquer avec vos missionnaires, les dépenses que ceux-ci sont obligés de faire pour vous voir, ou aller chercher les provisions, les hauts prix que l'on demande pour les transporter de la baie au Cowlitz, trajet qui se fait dans un jour, me dit-on; ajoutons les dépenses pour le trajet du Cowlitz aux Dalles, en canot, de là à *Simkoué* à cheval, trajet qui prend bien 9 à 10 jours, et qui, comme vous savez, est passablement dispendieux, lorsque l'on n'a pas la chance de

trouver des occasions; puis enfin, la suspension des aumônes de l'œuvre de la Propagation de la foi; en voilà certainement plus qu'il n'en faut pour rendre votre position tout à fait triste, et me convaincre plus que jamais que votre établissement est prématuré.

Je vous dis, l'an dernier, qu'il n'était pas encore temps de bâtir ailleurs que dans vos missions, et, surtout que je ne voyais pas comment vous pouviez, comme supérieur, laisser mon diocèse pour lequel vous étiez venu. Vous auriez trouvé, à la Conception ou à Saint-Joseph, du terrain très fertile, tout préparé pour la culture, ce qui vous aurait exempté, vous et vos confrères, de travailler pendant plusieurs mois comme des mercenaires, comme vous avez fait, pour défricher celui que vous avez. Avec les hommes que vous aviez alors à votre disposition, vous auriez pu faire un bâtiment un peu plus grand que celui que vous avez fait construire à la Conception, sans augmenter de beaucoup la dépense; vous auriez pu recueillir cette année, sans frais, les légumes nécessaires pour les deux missions; vous auriez vécu en communauté, ce qui évidemment aurait été plus économique; enfin, deux jeunes pères n'auraient pas été abandonnés à eux-mêmes dans le temps le plus critique, la première année de l'exercice du ministère. Toutes ces raisons ne devaient-elles pas au moins vous faire remettre à un autre temps votre établissement de la baie ?

Maintenant il me reste à déplorer avec votre révérence une entreprise dont les suites sont très funestes, puisqu'elle a certainement beaucoup contribué à vous mettre dans l'état de gêne où vous vous trouvez, qui vous fait dire : « Je prévois que difficilement nous pourrions continuer à faire le bien en ce pays, si V.G. ne vient pas à notre secours. » Dans un temps où je n'ai pas d'autres ressources que celles de l'œuvre de la Propagation

de la foi qui me font défaut, vous savez déjà, peut-être, que mes traites au montant de 7 à 8 000 francs furent protestées l'automne dernier. Je n'ai pas de nouvelles certaines qu'elles ont été payées depuis.

Dans cet état de choses, comment pourrais-je vous dire (comme vous le désirez) le montant des secours que je pourrai vous accorder, afin que vous en donniez connaissance au très R.P. Général, pour qu'il décide s'il vous sera possible de continuer votre œuvre.

Cependant je compte sur la Providence; et je suis toujours disposé à vous aider à faire le bien dans mon diocèse, aussitôt qu'il me viendra des secours, quoique, des six oblats qui sont venus de New York et de Montréal à mes dépens (sans parler d'un novice), il n'y ait que deux pères et un convers dans mon diocèse. Car ce que je considère comme une erreur de votre part ne doit préjudicier en rien au bien que peuvent faire les révérends pères Chirouse et Pandosy.

Je demande au père Chirouse un rapport sur sa mission. Aussitôt que vous verrez le P. Pandosy, veuillez bien lui dire de m'en envoyer un sur la sienne. Après l'examen des deux rapports, je verrai s'il convient d'abandonner pour un temps l'une des missions par économie.

J'ai parlé à Mgr l'archevêque du terrain à prendre dans la baie. Je vous remercie de votre sollicitude concernant cet important sujet.

Je suis bien cordialement, mon révérend père, votre très humble et obéissant serviteur.

† Aug. M. Al. , év. de Walla Walla, etc.



À M. Voisin
Paris
AAS, A 2 : 121-122

Oregon City, 24 août 1849

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 12 novembre dernier qui m'apprend l'heureuse nouvelle que vous avez payé les 381,7,0 £ que je devais, plus 2,2 £ de frais.

Vous dites que vous avez pris sur la somme allouée à Mgr Demers pour éteindre ma dette. Si j'ai bien saisi votre pensée, je me trouve débiteur de Sa Seigneurie. Je vous prie de me dire combien de lui dois. Peut-être devrais-je comprendre que Mgr l'archevêque me doit une somme égale à celle qui a été empruntée de Mgr Demers.

Vous terminez votre lettre en disant que vous désirez n'être plus mon procureur, et en me priant de jeter les yeux sur quelque autre. Je regrette sincèrement que vous en soyez venu à cette détermination. Vous avez éprouvé, il est vrai, des désagréments dans la gestion de mes affaires; mais il n'y a pas sujet de craindre que ces désagréments ne se renouvellent jamais. Car, comme je vous l'ai déjà écrit, je ne devais plus vous y exposer, quels que fussent mes besoins. Cependant, il me faut bien me soumettre, et vous décharger.

Agréez mes remerciements les plus sincères, comme les plus mérités, pour le trouble que vous avez bien voulu vous donner pour moi.

Je ne sais pas encore qui voudra vous remplacer; je vais m'entendre avec Mgr l'archevêque.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Chirouse, o.m.i.
Missionnaire Saint-Joseph
Simkoué [Simcoe]
AD, HPK 5213, C332, 13, Ex. 2

Saint-Pierre des Dalles, 13 septembre 1849

Mon révérend père,

Dans la lettre que je vous ai adressée au moment de votre départ de Vancouver pour votre mission, je vous priais de m'envoyer un rapport de vos travaux à Saint-Joseph. Ayez la bonté de le faire et me l'envoyer au plus tôt. Ce rapport devra faire mention 1^o du nombre d'adultes et d'enfants que vous avez baptisés; 2^o du nombre approximatif des infidèles de la tribu que vous êtes chargé d'évangéliser; 3^o de leurs dispositions; 4^o de vos espérances; 5^o des peines que vous avez éprouvées; 6^o des faits remarquables qui se sont passés; 7^o de votre position passée et présente; 8^o de vos privations, de vos souffrances corporelles, durant l'hiver dernier; 9^o des incidents de votre voyage à Nesqually et de votre retour; 10^o enfin, de tout ce que vous croirez digne de quelque attention.

Si l'un de vous pouvait venir m'apporter vos rapports, j'en serai bien aise.

Je suis bien cordialement, mon révérend père, votre très humble et obéissant serviteur.

† A. M. Al., év. de Walla Walla, etc.



À Mgr Samuel Eccleston²³⁸
 Archevêque de Baltimore
 AAB, 27 A J2
 AAS, A 2 : 122 (résumé)

Saint-Pierre des Dalles, 14 septembre 1849

Monseigneur,

Je n'ai reçu qu'hier votre lettre du 15 décembre dernier, accompagnant les documents du secrétaire d'État.

Je remercie V.G. de l'offre bienveillante de ses services dans le cas où j'aurais à souffrir quelque injustice par le fanatisme des sectaires. Je saurai en profiter, si l'occasion s'en présente à l'avenir.

Quant au passé, vous avez eu raison de soupçonner que l'on a mis tout en œuvre pour nous priver, mon clergé et moi, des droits que nous garantit la constitution; et le gouvernement provisoire a suivi l'impression que lui donnaient les ministres. Dieu a voulu que les événements malheureux de Wailatpou, qui ont eu lieu peu de temps après mon arrivée, leur servissent de prétexte. Tous ont profité d'une si belle occasion et les choses ont été poussées si loin que, pendant quelque temps, j'avais à craindre que le peuple ne se portât au dernier excès contre les missionnaires, tant il était excité par les déclamations furibondes et les écrits mensongers des ministres, et surtout du révérend M. Spalding, qui n'avait échappé au massacre que par les avis charitables de M. Brouillet, mon grand vicaire. Les volontaires, en partant de la vallée du Wallamet pour faire la guerre aux Cayouses qui demandaient la paix, disaient tout

haut que la première tête qui devait tomber, c'était celle du prêtre, parce qu'ils étaient sous l'impression que lui seul pouvait avoir fait massacrer le Dr Whitman, etc. Si V.G. a mis la main sur quelques N^{os} de l'*Oregon American*, édité par le révérend M. Griffin, elle a pu connaître jusqu'où l'on a porté le fanatisme.

Pour le présent, je n'ai rien à craindre de semblable. Notre gouverneur, le général Joseph Lane²³⁹, a fait connaître, dès le début, par ses paroles et par ses actes, qu'il connaissait la constitution de son pays, et qu'il entendait rendre justice à tous, aux Indiens comme aux blancs, au prêtre comme au ministre. Il m'a donné pleine liberté d'envoyer des missionnaires partout où je le jugerais à propos, en disant qu'il ne pouvait concevoir qu'il y eût eu dans l'Oregon des gens assez ignorants et assez peu libéraux (*illiberals*) pour nous défendre d'instruire les pauvres Indiens. Il a fait rendre aux jésuites les provisions qu'ils avaient transportées ici à grands frais, et que l'ex-gouvernement avait arrêtées, pour les faire redescendre à Oregon City. Ce n'est pas seulement le gouverneur Lane qui se montre juste et libéral à notre égard, mais ce sont tous les fonctionnaires du nouveau gouvernement.

Quant à l'avenir, je ne doute pas que l'esprit de sagesse qui a inspiré au président Polk²⁴⁰ la nomination de nos fonctionnaires actuels guidera aussi ses successeurs sur le siège du président.

V.G. est informée par le temps qui court que sa lettre d'invitation au concile national est parvenue à Mgr l'archevêque d'Oregon City peu de temps avant le jour fixé pour l'ouverture du concile. Toute démarche de notre part devenait donc inutile. Nous n'avions autre chose à faire que de nous unir d'esprit et de cœur à l'illustre assemblée, de demander au Saint Esprit de la diriger; puis enfin, de vous prier de nous transmettre les

décrets ou constitutions qu'elle aura jugé à propos de faire pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de nos Églises. Lorsque l'occasion se présentera de nouveau, et que nous recevrons à temps l'avis préalable, nous ferons tous nos efforts pour nous rencontrer avec nos illustrissimes confrères, tant pour nous édifier que pour profiter de leur science éminente et de leur expérience consommée.

Il est un point sur lequel je désire que votre assemblée ait pris quelque détermination. Jusqu'à ces dernières années, je n'ai presque pas vu dans les *Annales* de secours venant des diocèses de l'Union pour l'œuvre de la Propagation de la foi. Ne serait-il pas possible de trouver un nombre assez considérable de personnes pleines de foi qui fassent le léger sacrifice d'un sou par semaine, surtout dans vos grandes et populeuses cités ? Si cela est possible, pourquoi tarder à donner au monde une preuve non équivoque du zèle des catholiques des États-Unis pour l'œuvre la plus éminente, la Propagation de la foi ? Voilà, monseigneur, l'œuvre qui aura, je l'espère, attiré l'attention des pères du concile national.



Petition to His Excellency
J. Lane, Governor of Oregon Territory
AAS, A 2 : 122-123

Waskapom, 29 septembre 1849

Sir,

When we came first on the lands of the Wasko Indians to instruct them, we have been obliged to erect our buildings on a

piece of land of no value and, after the experience of this year, it is impossible to have the smallest garden on the section that we had recorded according to the laws then existing. The most part of the said section is but impracticable rocks and the rest is too dry for the culture. If we could cultivate a small piece of land, Your Excellence knows that should be the best way to learn and encourage the Indians to do the same. For this, we wish to leave the rocky part of our section and extend it towards the N. Ouest on the section taken by N. Olney.

N. Olney has been absent since the last March and has made no improvements on his section, except a small log house, and besides N. Olney is again on his road for California with the intention to go back to the United States the next summer, according to what he has said to me a few weeks ago. We see no other proper lands in our vicinity and we fear that some one will settle on it very soon. Consequently for the succes of our mission, we humbly beseech Your Excellence to assure us a section of land on which we could find a piece fit to be cultivated.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



Au pape Pie IX
AAS, A 5 : 77-80

Waskapom, Mission Saint-Pierre
1^{er} novembre 1849

Lettre au sujet de la persécution qu'il²⁴¹ souffre, et de la Conception Immaculée de Marie.

Très Saint-Père,

Vu la distance où nous sommes du Saint-Siège apostolique, il est évident que nous ne pouvons avoir qu'une connaissance bien tardive des événements qui s'y passent et partager avec vous, en temps opportun, la joie ou la douleur que vous en pouvez ressentir. Cependant, si nous sommes éloignés de corps, nous ne le sommes d'esprit et de cœur; et tous les jours nous unissons nos vœux à ceux de tous les évêques pour attirer sur le pontife suprême les faveurs célestes; et pour détourner de lui et de l'Église qu'il gouverne les maux que les portes de l'enfer ne cessent de susciter contre l'un et l'autre.

Votre règne, T.S.P., avait commencé avec tant de bonheur. Depuis que vous êtes élevé sur la chaire de saint Pierre, le peuple de Rome, votre peuple chéri, ne se lassait pas d'exalter la grandeur de vos vues, la générosité de vos sentiments, la libéralité de vos actes, et vous montrait à l'univers comme le régénérateur de l'Italie, et même de tous les peuples. Devait-on s'attendre à le voir si tôt se tourner contre vous ? Qu'il a été grand notre étonnement en apprenant les événements de novembre dernier, la persécution que vous avez eu à souffrir, votre retraite de la ville sainte, pour aller dans un royaume où votre personne sacrée devait trouver la liberté et la sûreté.

Ah! T.S.P., qu'elle a été profonde notre douleur à la nouvelle que ceux-là mêmes qui venaient de bénir votre règne et crier : *Benedictus qui venit in nomine Domini* ne faisaient plus entendre que ces mots : *Tolle, tolle, crucifige*; et même que plusieurs ne cachaient pas leur dessein pervers d'anéantir l'Église de Jésus-Christ, oubliant que son divin fondateur a proclamé « que les portes de l'enfer ne prévaudraient contre en aucun

temps ». Que vous avez dû souffrir, en voyant tant de malice et tant de perversité!

Nous partageons avec tous les catholiques, T.S.P., votre douleur, votre affliction. C'est pourquoi, en l'apprenant, nous nous sommes hâté de faire monter au ciel des vœux ardents, de mettre en prière le clergé et les fidèles de notre diocèse, pour demander au Seigneur d'abréger les jours de vos tribulations, de toucher les cœurs des méchants qui vous ont accablé d'outrages, et vous replacer bientôt sur votre siège. Oui, T.S.P., vous avez dans l'Oregon, au milieu des montagnes Rocheuses, des enfants humbles, soumis, qui prient Dieu pour vous avec toute la ferveur des nouveaux chrétiens. Ces enfants sont des Indiens. Puisse cette pensée adoucir un peu l'amertume du calice que vous ont présenté d'autres enfants dénaturés! Puissent les vœux du pasteur et de ses ouailles monter, comme un encens d'agréable odeur, jusqu'au trône du Tout-puissant et le fléchir!

Votre lettre encyclique du 2 février dernier, adressée à tous les évêques, nous a été communiquée. Nous l'avons reçue avec respect, T.S.P., comme tout ce qui émane du Saint-Siège apostolique; et nous avons ordonné des prières publiques, afin que le Saint-Esprit vous inspire et vous dirige dans le jugement que vous porterez sur la Conception Immaculée de la mère de Dieu.

Pour répondre à vos désirs, nous devrions vous dire de quelle dévotion sont animés le clergé et les fidèles de notre diocèse envers la Conception de Marie Immaculée, et quel est le désir de voir le Saint-Siège apostolique donner un décret dogmatique sur cette matière; mais à notre grand regret, nous ne pouvons le faire que d'une manière imparfaite.

D'abord le peuple fidèle de notre diocèse est formé presque exclusivement de néophytes indiens. Quoique nous puissions assurer qu'il ne manque pas de confiance en Marie Immaculée,

nous ne saurions dire s'il est assez éclairé pour comprendre l'importance d'un décret dogmatique²⁴².

Puis, pour consulter notre clergé, il nous faudrait retarder de plusieurs mois notre réponse, tant à cause de l'éloignement de la plupart des missionnaires qu'à cause de la saison qui ne permet pas de communiquer avec eux.

Nous disons donc seulement que nous ne doutons nullement que tous les membres du clergé soient animés d'une tendre dévotion entre Marie Immaculée. Votre Sainteté le croira facilement en apprenant que ce clergé est formé des enfants de Saint-Ignace et des oblats de Marie-Immaculée de Marseille.

Pour nous, T.S.P., dès notre jeunesse nous avons chanté nombre de fois dans la cathédrale et les autres églises du diocèse de Québec ces mots : « Tota pulchra es, Maria, et macula originalis non est in te. » Plus tard, par une faveur accordée par Grégoire XVI d'heureuse mémoire au diocèse de Montréal, nous ajoutons le mot *Immaculata* à la préface de la conception, et les mots *sine labe concepta* aux litanies de la B.V.M. Nous devons le dire : nous avons toujours prononcé avec joie les paroles qui entretenaient la pieuse croyance que la Conception de Marie a été entièrement immaculée. Nous regarderons assurément comme un jour heureux celui où Pierre, parlant par votre bouche, annoncera à la catholicité que « Marie, par un privilège unique, n'a été souillée en aucun temps de la tache du péché originel; que c'est une vérité de foi. »

En attendant ce jour solennel, ce jour de gloire pour le fils et la mère, daignez, T.S.P., nous bénir de nouveau avec notre clergé, les fidèles confiés à notre sollicitude, et même les infidèles que nous sommes chargé de faire entrer dans le sein de l'Église de J.C. Nous recevrons votre bénédiction apostolique

comme un gage des faveurs célestes et un témoignage éclatant de votre bienveillance paternelle pour nous, de Votre Sainteté, le très obéissant fils.

† Aug. Magl. Al. év. de Walla Walla



Aux missionnaires
AAS, A 5 : 76 (résumé)

Saint-Pierre, 19 novembre 1849

Prières publiques

L'évêque écrit au R.P. Joset et à tous les missionnaires pour faire faire des prières publiques, selon le désir du Saint-Père Pie IX, exprimé dans sa lettre encyclique du 2 février 1849, adressée aux patriarches, aux primats, aux archevêques et aux évêques, pour connaître s'il lui convient de déclarer solennellement comme article de foi que Marie a été conçue sans la tache du péché originel. On fera d'abord une neuvaine de prières, en récitant les litanies du Saint Nom de Jésus, ou celles de la Sainte-Vierge, ou toute autre prière; puis les prières de la circulaire du 22 mai auront maintenant pour second objet celui de l'encyclique.

† Aug. Al. év. de Walla Walla



À Mgr Demers, év. de Vancouver
 À Paris, Bureau de l'œuvre
 36, rue Cassette
 AAS, A 2 : 123 (résumé)

Waskapom, 21 janvier 1850

L'évêque de Walla Walla lui parle de sa lettre datée de Colville, 1848; du succès qu'il a eu dans le diocèse de Québec; des traites protestées, et ensuite payées; de M. l'abbé Voisin, sur la gestion de ses affaires; du mémoire qu'il lui a donné à son départ, le priant de le passer à M. Marziou²⁴³; de sa lettre au cardinal Franson pour les indulgences, etc.; de l'à-propos de faire venir du vin de France; de l'assurance; de la perte de ses caisses de livres sur la barre, le priant de demander à M. Mailly²⁴⁴, si elles étaient assurées.

P.-S. Un dictionnaire français-latin; un dictionnaire latin-français.



À M. Choiselat Gallien
 Trésorier de l'œuvre
 Paris
 AAS, A 2 : 123 (résumé)

Waskapom, 21 janvier 1850

L'évêque de Walla Walla lui dit : que M. l'abbé Voisin, à sa demande, est déchargé de la gestion de ses affaires; qu'il ne lui reste pas d'autre ressource que sa bienveillance. Il le prie de

déposer ses fonds entre les mains de M. Marziou, directeur de la sainte œuvre ou au bureau de la Société; de lui faire connaître les aumônes données par l'œuvre aux PP. oblats du diocèse; d'envoyer les Annales depuis janvier 1847; que ses lettres viendront ici par la malle expédiée tous les mois des États-Unis, via Panama; enfin, de payer M. l'abbé Migne, s'il ne l'est pas déjà.



Aux Conseils centraux
Propagation de la foi
AAS, A 2 : 124

De Waskapom, janvier 1850

1. L'état des missions suivant le tableau, et les dépenses présumées pour l'année 1850, comme à la page suivante.
2. Le rapport du R.P. Chirouse.



À J.O. Paré
 Secrétaire du diocèse de Montréal
 ACAM, 195.133; 850-1
 AAS, A 2 : 124 (résumé)

Waskapom (Dalles), 24 janvier 1850

Monsieur le grand chantre,

Votre lettre d'avril est arrivée heureusement en novembre, avec celles des Seigneurs évêques de Montréal et de Martyropolis, les coupons de gazette, l'Ordo, etc. Merci à qui de droit. Les détails que vous m'avez donnés sur le nouveau palais devaient m'intéresser, vous ne vous êtes pas trompé. Vous êtes toujours et plus que jamais dans le progrès, tant pour le matériel que pour le spirituel. Je vous en félicite. Tous les biens affluent dans votre cité et dans le diocèse. Comment ne pas voir là la protection spéciale de Marie et de Joseph, votre bienheureux patron, auxquels le diocèse est tout dévoué! Puisse le diocèse de Walla Walla éprouver aussi les effets de leur puissante protection!

Dans ma lettre de janvier 1849 à M. le grand vicaire Truteau, doyen du chapitre, je parlais de mes caisses : j'avais alors le pressentiment qu'elles étaient venues périr près du port dans le Fort Vancouver. Maintenant, j'en ai la certitude, car on m'a remis un de mes bréviaires de Beauvais. Les caisses étaient-elles assurées ? Je l'ignore. Il faut nous réjouir, puisque Dieu nous aime et qu'il nous en donne des preuves. Il me reste à former une nouvelle bibliothèque, lorsque le pécule sera moins rare; celle-ci, je crois bien que je n'aurai pas le temps de m'y attacher.

Avant de recevoir les lettres de Montréal, j'étais informé des criailleries et des excès de vos Torys, à l'occasion du bill

d'indemnité. Je me flatte qu'ils auront reçu du gouvernement métropolitain ce qu'ils méritaient et que le bill aura un plein et entier effet. Votre révérence sait que je suis un peu intéressé dans cette question. Le compte que je présentai, il y a quelques années, aux commissaires, se monte à 200 £, si je ne me trompe. Cette somme me viendrait très à propos dans ce temps. Aussitôt que les cordons de la bourse seront détachés, j'espère que vous penserez à l'évêque de Walla Walla. Je crois avoir laissé à M. le doyen du chapitre le montant de ma perte durant les troubles de Saint-Charles.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai écrit à Mgr de Montréal et j'ai déposé ma lettre au bureau de la poste à Oregon City. Entre autres choses, je demandais que l'on m'adressât *Les Mélanges religieux*. Il y avait déjà quelque temps que je recevais le *Catholic Observer* de Boston, sans l'avoir demandé, environ deux mois après l'impression. Je réitère ma demande. Envoyez-moi *Les Mélanges*, car ils sont très intéressants.

Après avoir prié monseigneur, le printemps passé, de faire payer à Lachine l'intérêt de 381 £ que je devais à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui n'avaient pu être payés par M. Voisin, j'ai reçu l'agréable nouvelle que les Conseils avaient donné 8 000 francs pour me tirer du mauvais pas. Si le susdit intérêt a été payé, ayez la bonté de me le dire, en me faisant connaître si c'est au taux de 5 ou de 6 par cent. Je recevrai la même somme ici. Lorsque vous aurez payé les 200 piastres à la Compagnie de la Baie d'Hudson, en recevant mon ordre de septembre dernier, je crois qu'il me restera encore quelques piastres. J'en aurai bientôt disposé, surtout si l'œuvre de la Propagation de la foi ne donne rien pour 1849.

Présentez, s'il vous plaît, mes respects à Vos Seigneurs évêque de Montréal et de Martyropolis; mes souvenirs

affectueux à M. le grand vicaire, doyen du chapitre, à MM. l'archidiacre et le grand Pénitencier. N'oubliez pas M. Plamondon et Pilon, etc.; M. votre bon frère, M. Côme-Séraphin Cherrier, l'ami de l'évêché, les RR. pères jésuites et MM. les sulpiciens. Voilà bien des commissions, mais vous avez le pouvoir discrétionnaire, vous pouvez en user.

† Aug. M., év. de Walla Walla



Au R.P. Joset
Supérieur S.J.
AAS, A 2 : 124 (résumé)

Waskapom, 26 janvier 1850

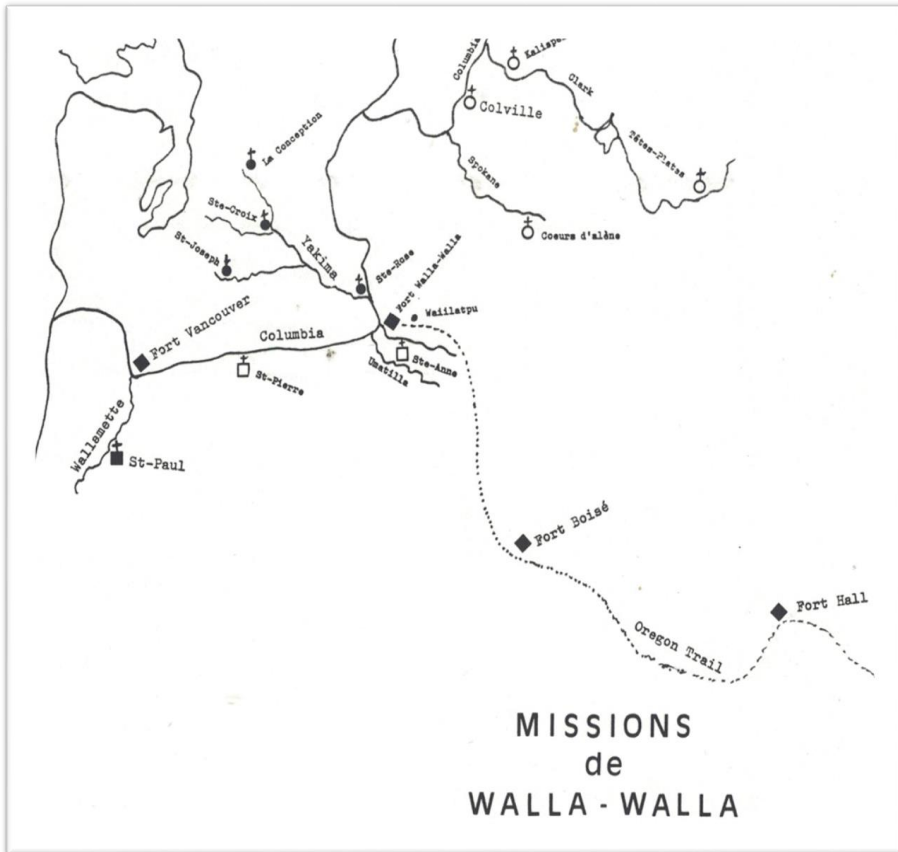
L'évêque de Walla Walla lui [parle] du rapport qu'il lui a demandé sur les missions des montagnes et le prie de répondre aux questions suivantes, savoir, dans chaque mission :

1. Le nombre des âmes ?
2. Le nombre des catholiques ? Protestants ? Infidèles ?
3. Combien d'adultes baptisés ? Depuis le commencement de la mission.
4. Combien d'enfants baptisés ? Depuis le commencement de la mission.
5. Depuis le 1^{er} janvier 1848 : combien de baptêmes d'adultes ?
6. Combien de baptêmes d'enfants ?
7. Combien de sépultures ?
8. Combien de mariages ?

9. Combien de chefs de famille ?
10. Quel est le nombre des communions pascales ?
11. Y a-t-il quelque confrérie d'établie ? Par qui ? La date ?
12. Y a-t-il quelque indulgence plénière, outre celles qui sont accordées par le mandement de 1848 ?
13. Les nations voisines ont-elles été visitées par les missionnaires ?
14. Combien de baptêmes chez ces nations ?
15. Quelles sont les nations qui demandent des prêtres avec le plus d'empressement et qui paraissent le mieux disposées ?
16. Quel est le nombre des âmes dans chacune ? Approximativement ?

Enfin, l'évêque demande un rapport annuel circonstancié, en y joignant le nombre des adultes et des enfants baptisés dans l'année, et le nombre des communions pascales.





Au Conseil central
De Paris
AAS, A 2 : 125-126

[Waskapom, janvier 1850]

Date des renseignements :

Dans les 4 missions des S.J. (1847) :

2000 catholiques, 8 hérétiques, 700 infidèles, 6 missionnaires, 2 églises, 2 chapelles, 4 maisons pour les missionnaires.

Dans les 2 missions des o.m.i. (octobre 1849) :

187 catholiques, 0 hérétique, 800 infidèles, 36 baptêmes d'adultes, 2 missionnaires, 2 huttes pour logement.

Dans les 3 missions des prêtres séculiers, dont l'une n'a duré que quelques mois, à cause de la guerre (octobre 1849) :

120 catholiques, quelques sauvages hérétiques, 10 baptêmes d'adultes, 2 communions pascales, 3 missionnaires, 1 maison qui sert de palais et de chapelle.

Observations générales : dans sa lettre aux Conseils en date du 14 juillet 1849, l'évêque de Walla Walla a eu l'honneur d'exposer les besoins des missions de son diocèse proprement dit, et les siens, mais il n'a pas précisé le montant qui lui était nécessaire. Il exposait encore le prix exorbitant des ouvriers et des journaliers depuis la découverte de l'or en Californie, ce qui oblige à demeurer en *statu quo*. Il répète ceci de crainte que sa lettre n'ait été perdue.

Il est important que les membres des Conseils comprennent bien la position de tous les missionnaires qui se trouvent au milieu des peuplades qui ne savent que recevoir, sans jamais rien donner à ceux qui leur annoncent la bonne nouvelle, afin de

proportionner les secours au moins aux besoins pressants de chacun d'eux. Autrement, ces missionnaires sont arrêtés à chaque instant et sont même obligés de chercher leur vie dans quelque petit commerce, ou le travail des mains, ce qui absorbe une grande partie du temps qu'ils devraient employer à instruire les infidèles. Le rapport du R.P. Chirouse ci-joint expose très à propos les inconvénients de la pauvreté du missionnaire parmi les Indiens.

État des recettes et dépenses présumées pour l'année 1850 :

Ressources du diocèse : il n'y en a pas d'autres que les aumônes venant de l'œuvre de la Propagation de la foi.

L'évêque de Walla Walla prie messieurs les membres des Conseils d'y porter une attention particulière.

Les missions du diocèse de Walla Walla proprement dit sont loin d'être dans un état florissant, et la cause principale, c'est le manque de fonds. Les missionnaires, pour épargner les dépenses, ont été forcés de faire eux-mêmes ce qui devait être fait par d'autres, et n'ont pu se livrer entièrement aux fonctions du ministère. Une autre cause, c'est le fanatisme qui a porté les fonctionnaires du gouvernement provisoire à faire croire aux Indiens que s'ils écoutaient les prêtres, ils seraient chassés de leurs terres. Cependant, depuis quelque temps, il y a un grand changement. Les Indiens sont mieux disposés à s'instruire.

Quant aux missions fondées par les RR. PP. jésuites dans la région de Colville, elles vont bien.

Les Indiens de cette contrée qui sont nombreux désirent beaucoup avoir des prêtres parmi eux. *Operarii autem pauci*, et les ressources de même.

1. Dépenses de l'évêque, de son clergé et autres personnes attachées à la mission, évaluées pour l'année à : 800 \$.
2. Dépenses pour passage des oblats venus d'Europe; pour cinq depuis New York et deux depuis Montréal à Walla Walla, telles que mentionnées dans une lettre du 14 juillet 1849 : 800 \$.
3. Dépenses pour des maisons dans les missions des PP. oblats et des prêtres séculiers, évaluées pour l'année à : 1 200 \$.
4. Dépenses pour une église ou chapelle qui servira de cathédrale, évaluées pour l'année à 1000 \$.
5. Dépenses particulières à la mission du vicaire général, pour visites épiscopales, transport de provisions et passages de religieuses, évaluées à : 1 500 \$.



À Sa Grandeur
Mgr l'évêque de Marseille
AAS, A 2 : 127-128

Waskapom, 2 février 1850

Monseigneur,

Lorsque j'eus l'honneur et le plaisir de vous écrire, il y a près de deux ans, je ne crus pas devoir vous parler de la proposition du R.P. Ricard aux évêques de la province d'Oregon City et des conventions en bonne et due forme qu'il voulait leur faire signer. Comme Mgr de Vancouver se chargeait de vous présenter toutes les correspondances qu'elles avaient nécessitées, je pensai qu'il valait mieux n'en rien dire et vous les laisser examiner

librement, ainsi que les raisons qui pouvaient empêcher les évêques d'y souscrire. Cependant, je vous l'avoue, je regrettais sincèrement que le révérend père commençât sa carrière apostolique en se mettant en collision avec les évêques; mais je ne pouvais rien faire de plus, car le révérend père tenait au parti qu'il avait pris. J'ai hâte de savoir sous quel point de vue vous aurez considéré les pièces que l'on vous a remises, concernant cette malencontreuse affaire.

Cependant quelque déplaisir que j'aie éprouvé à l'occasion de ces prétentions du R.P. supérieur, il m'était réservé un autre sujet de douleur non moins grand. En effet, peu de temps après, j'appris que le R.P. Ricard allait quitter mon diocèse, pour aller fonder un établissement à l'extrémité d'un diocèse voisin. J'eus beau lui représenter que vous l'aviez envoyé pour mon diocèse et non pour un autre, etc., ce fut en vain; le parti était pris. Il est à peine nécessaire de dire que le révérend père n'est pas venu, depuis, dans mon diocèse. Ainsi, monseigneur, il faut mettre au rang des documents inutiles la lettre remplie de sentiments apostoliques que vous m'adressiez en 1847, pour m'annoncer le départ de France d'une petite communauté religieuse pour mon diocèse; car il n'y a ici que deux prêtres de votre congrégation, sans chef, sans supérieur. Il est à 70 lieues d'ici, et lorsque l'évêque demande des renseignements, les réponses passent par ici pour être soumises et revenir aussitôt. Pour moi, il me reste à regretter d'avoir donné l'institution canonique à une communauté qui ne devait pas exister, malgré le document du supérieur général qui l'établissait.

Il n'y avait, si je ne me trompe, que deux choses qui pouvaient justifier le départ du R.P. supérieur : mon consentement et l'impossibilité de demeurer. Tant s'en faut qu'il y ait eu consentement, qu'au contraire il y a eu opposition. Quant à

l'impossibilité de demeurer, on ne saurait la faire valoir sans se détourner de la vérité.

Quelles ont été les conséquences, les effets de la démarche du R.P. supérieur ? Vous les trouverez exposés dans une lettre ci-jointe du 23 juillet dernier, que j'adressai au R.P. en réponse à celle qu'il m'avait écrite pour me parler, entre autres choses, de sa triste position et de la crainte qu'il avait de ne pouvoir continuer son œuvre.

Vous verrez encore dans cette lettre que l'établissement du R.P. dans le diocèse, bien loin d'être impossible, était des plus avantageux sous tout rapport. Le R.P. Ricard l'a reconnu puisqu'en accusant la réception de ma lettre, il dit : « Vos observations, monseigneur, considérées sous un certain point de vue, sont justes. »

Je ne dirai rien de plus, monseigneur, mais j'attendrai avec impatience les explications qu'il vous plaira de me donner. Soyez bien persuadé que je repousse bien loin l'idée que le révérend Père supérieur n'a agi que conformément à ses instructions. Au contraire, j'ai cru et je crois encore que le R.P. s'est trompé, en puisant dans son propre fond.



À Mgr Bourget
Montréal
ACAM, 195.133; 850-2

Waskapom, 6 février 1850

Mon très cher Seigneur,

Votre lettre d'avril dernier et celle de Mgr le coadjuteur m'ont fait passer de très heureux moments. Vous ne sauriez croire combien l'on aime à recevoir des mots de consolation, d'édification et des nouvelles, surtout des nouvelles ecclésiastiques, lorsqu'on est confiné dans un pays où toutes communications avec les gens civilisés sont interrompues pendant plusieurs mois de l'année. Aussi l'express de Montréal est-il toujours attendu avec une sorte d'impatience.

Vous me parlez si bien des épines attachées à vos mitres, dans vos contrées, que je ne trouve presque plus d'aiguillon dans celles qui ornent la mienne. Vos couronnes surpasseront en éclat, en gloire, celle que j'attends du juste juge. Car de vos épines naissent des biens de toute espèce. Elles font produire à la vigne que vous cultivez des fruits abondants; elles font rapporter au champ que vous arrosez de vos sueurs cent pour un, de sorte que vous pourriez dire avec confiance au Père céleste : *Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum*²⁴⁵. *Regi saeculorum immortalis, invisibilis, soli Deo honor et gloria*²⁴⁶.

Mais moi, que fais-je ici ? Hélas voilà près de deux ans que je suis arrivé et je vois à peine quelque chose que je puisse présenter au Seigneur, si ce n'est peut-être le désir de faire sa volonté, lorsqu'il me la fera connaître.

Quant aux missionnaires, ils ont assurément un grand désir de faire le bien et quelques-uns ont occasion d'acquérir une belle couronne par les privations qu'ils ont à souffrir dans ce temps de détresse. Si le succès n'a pas répondu jusqu'ici à leurs travaux, à leurs peines, c'est sans doute que le moment de la grâce n'est pas encore arrivé pour les tribus qu'ils évangélisent.

Voici l'état des missions de mon diocèse :

Des quatre missions qui y ont été commencées, aucune n'est dans un état bien préparé. Dans celle de Saint-Pierre, chez les Waskapom, où je demeure avec M. Rousseau depuis 20 mois, sont compris plusieurs petits camps de sauvages dans une circonférence d'environ 20 à 30 milles. À l'exception des Waskos (Waskapom) qui ont un langage particulier, les sauvages de ces différents camps parlent le wallawalla (wallolla). Plusieurs familles de l'un de ces camps vinrent passer une bonne partie de l'hiver dernier près de notre établissement, et M. Rousseau commença à les instruire, leur enseignant les prières en leur propre langue. Les autres camps ne montrent encore aucune disposition favorable. Les Waskos sont demeurés dans l'indifférence pendant les quinze premiers mois que le missionnaire a passé au milieu d'eux. Mais depuis l'automne dernier, plusieurs se sont rapprochés et l'on peut compter maintenant entre 30 et 40 personnes qui assistent régulièrement au catéchisme qui se fait tous les jours. La plupart savent les prières en jargon tchinouk et des cantiques. Tous les jours, il y a un bon nombre qui assistent à la messe durant laquelle ils récitent le chapelet. J'espère que plusieurs recevront l'eau de la génération vers Pâques. Voilà, monseigneur, le grain de sénévé. Ces sauvages ont été gâtés par leur commerce avec les blancs. Ils ont une assez mauvaise réputation. Mais la grâce ne peut-elle pas faire ici ce

qu'elle a fait tant de fois ailleurs ? Je n'en doute nullement. J'espère qu'ils entreront tous dans la bergerie du bon pasteur.

Ce qui empêche plusieurs de venir aux instructions, c'est d'abord la polygamie. Il y en a qui ont deux femmes, d'autres trois et quatre même. Je dis des femmes pour me conformer à leur manière de parler, car je devrais dire concubines. Demandez-leur pourquoi ils prennent tant de femmes, quelques-uns vous diront que c'est très avantageux, que plus il y en a, plus il se fait d'ouvrages, plus les vivres abondent, car c'est la femme qui pourvoit à la nourriture de toute la famille et qui est chargée de porter les fardeaux, lorsqu'elle n'a pas de chevaux qui l'en exemptent. Au reste, il n'y a pas de véritable mariage parmi nos sauvages. L'homme et la femme demeurent ensemble durant le bon plaisir de l'un ou de l'autre, et après la séparation, l'un et l'autre convolent à une union nouvelle, qui ne devra pas avoir plus de stabilité que la première. Tel est l'usage.

Le vice de la polygamie est un peu difficile à extirper, parce que le chef de la famille y trouve, ou du moins croit y trouver, l'avantage d'être mieux servi; peu lui importe qu'il s'élève souvent des querelles entre ces malheureuses femmes.

L'exercice de la médecine est un autre obstacle à la conversion de quelques-uns. Cette médecine consiste à souffler sur le malade, à toucher de la main, ou presser des deux mains la partie affligée et à y porter la bouche, en faisant mille simagrées et poussant des cris, pendant que les assistants chantent en frappant sur quelques morceaux de bois. Cette scène dure un temps assez considérable. Pour la finir, le médecin leur montrera quelque chose qu'il eut soin de préparer auparavant, qu'il dit avoir fait sortir de la partie malade. Vous comprenez bien que durant l'opération, le médecin et le malade ne sont pas toujours des plus modestes. Les femmes exercent ce métier, si vous

l'aimez mieux, cet art, aussi bien que les hommes. Mais de quelque genre que soit le médecin, il lui faut après l'opération, souvent plusieurs chevaux, couvertures, etc., en sorte que ces médecins sont généralement à leur aise. Et comme la médecine leur est profitable, ils n'oublient rien pour perpétuer leur croyance et leur capacité, non seulement pour guérir les malades, mais aussi pour rendre malade et faire mourir qui il leur plaît par la puissance de leur médecine ou du génie qui les inspire. C'est pourquoi de temps en temps ils font la danse du *tamenoès* (génie qui les inspire), qui dure trois, quatre ou cinq soirées. Ils y invitent tout le monde. Hommes, femmes et enfants et dansent devant cette assemblée dans une nudité complète. On dit qu'ils y font des choses qui surpassent les forces de la nature. Cette danse, ou plutôt cet amusement infernal, est suivie d'une distribution de présents à tous les assistants. Les uns retournent à leurs logis avec un morceau de couverture, les autres avec un coupon de coton, etc. Comme vous le pensez bien, le médecin ne manque pas de prôner sa générosité et les pauvres dupes ne réfléchissent qu'à leur première indisposition; s'ils l'appellent après, il leur faudra payer au centuple ce morceau de couverte ou ce coupon de coton qu'ils ont reçu. Cependant, il faut le dire, il y en a plusieurs qui ne croient pas à l'efficacité de la médecine et qui assistent à la danse plutôt par intérêt que par goût. Le missionnaire leur a fait ouvrir les yeux. Aussi les médecins qui craignent de perdre leurs pratiques, ne manquent-ils pas de crier, comme autrefois un peuple de l'est contre la prédication de saint Paul : « Magna Diana Ephesiorum²⁴⁷ », mais ils ne réussissent pas à susciter autant de tumulte. Telles sont, cher Seigneur, les deux grandes plaies qui affligent généralement les sauvages de cette contrée.

Outre les Waskos, il y a les gens des Chutes qui habitent près des chutes du Columbia ou à l'embouchure de la rivière des Chutes, environ à 20 milles d'ici, au sud-est; d'autres sont sur une fourche de la rivière des Chutes, à 25 ou 30 milles au sud-ouest. Ces sauvages sont descendants de Wallawallas : leur langage le prouve. Les premiers n'ont encore donné aucune marque de leur désir de se faire instruire.

Si tous ces sauvages étaient réunis dans un même lieu, ils seraient assez nombreux pour occuper un missionnaire, mais les sauvages, comme les autres nations, tiennent à demeurer sur leurs terres (leur pays). Il n'y a donc guère d'espérance de les amener ici.

La mission de Sainte-Anne, chez les Cayouses, commencée en 1847 et abandonnée en 1848, à cause de la guerre, n'a pu être reprise, parce que le missionnaire est allé en Californie. Cette mission a donné de grandes espérances. Le missionnaire y est désiré avec ardeur.

Les missions des RR. PP. oblats, chez les Yakamas, au nord du fleuve, à 2 ou 3 jours de marche de Waskapom, languissent comme les autres, faute de secours.

Voilà, monseigneur, où nous en sommes, après un séjour de près de deux ans au milieu des sauvages de mon diocèse proprement dit. Comme vous le voyez, il n'y a pas lieu de s'enorgueillir, mais bien de s'humilier.

Quant aux missions des RR. PP. jésuites, dans la région de Colville, elles sont florissantes. Elles l'étaient avant mon arrivée. Les secours abondants de l'œuvre de la Propagation de la foi ont permis aux pères d'aller en avant. Ils ont quatre missions régulièrement établies : la première, chez les Têtes-Plates; la 2^e, le Sacré-Cœur, chez les Cœurs d'Alêne; la 3^e, Saint-Ignace, chez les Kalispels; la 4^e, Saint-Paul, chez les Chaudières. Leurs

néophytes sont fervents; ils ont églises, maisons, granges, etc. Ils font cultiver la terre pour fournir aux besoins de la vie, pour eux et même pour leurs néophytes en partie.

Pour nous, nous n'avons fait guère plus de progrès dans le matériel que dans le spirituel. Mon palais est à peu près dans le même état qu'aux dernières dates, si j'en excepte les planchers de planches brutes que M. Rousseau a posées. La chapelle qui servira de cathédrale est à faire. Vous savez que ce n'est pas la volonté qui manque.

De tous les sauvages de mon diocèse, les Waskos sont, je crois, les plus pauvres. Dans ce pays, un sauvage est d'autant plus riche qu'il compte plus de chevaux. Il y a, chez les Cayouses, des chefs qui en ont, dit-on, plus de 1 500. Les nôtres en ont peu. Jusqu'à l'année dernière, ils étaient assez mal habillés. On voit encore des enfants nus, des vieilles femmes presque nues, mais je crois que cela vient autant de l'habitude que du défaut de couvertures, car les filles et les jeunes femmes sont plus modestes. Pourtant le chevreuil et la biche ne manquent pas dans nos montagnes, mais les sauvages sont trop fainéants pour aller à la chasse; ils préfèrent passer l'hiver à leur logis, où ils n'ont d'autre occupation que de fournir le bois, car en cette saison les femmes en sont exemptées. Celles-ci ne sont pas oisives pour cela; au contraire, elles travaillent sans cesse, ou pour préparer la nourriture, ou faire des nattes, pendant que les hommes dorment ou fument.

Le saumon sec fait la nourriture ordinaire de nos sauvages et de tous ceux qui sont près des rives du Columbia et de toutes les rivières affluentes, depuis l'océan jusqu'aux montagnes Rocheuses. Dans toutes, les saumons montent en abondance, lorsqu'ils n'y rencontrent pas d'obstacles insurmontables. On en prend à une petite distance de Fort Hall, dans la rivière

Serpent, à plus de 400 lieues de l'embouchure du Columbia, distance qu'il parcourt en moins de deux mois, malgré les rapides sans nombre qui s'y rencontrent. C'est une manne précieuse, sans laquelle nos sauvages souffriraient de la faim. Les hommes le pêchent avec des nasses, mais c'est aux femmes de le trancher, de le faire sécher et le mettre en cache pour l'hiver. Les uns ajoutent au saumon sec le camasse²⁴⁸; d'autres, des racines, des fruits, par exemple des bluets, des poires, etc, que les femmes amassent ou cueillent et font sécher. Les glands ne sont pas méprisés et on en fait de bonnes provisions. Ceux qui sont aux montagnes Rocheuses ont la viande de buffle ou bison; mais ils ne se le procurent qu'au péril de leur vie, car les Pieds-Noirs sont partout en embuscade pour les massacrer.

Les sauvages ne manquent donc pas de vivres, lorsqu'ils veulent se donner la peine de se les procurer; mais on conçoit que le saumon sec doit leur causer souvent des brûlements d'estomac, causés par la bile. Aussi faisons-nous une assez grande dépense de sel pour les soulager.

Je suis décidé à faire mon siège ici (Waskapom) si la Providence ne permet pas que je sois transféré. Ce poste est désigné assez communément sous le nom de Dalles, parce que les dalles du Columbia ne sont éloignées que de quelques milles à l'est. Il est à la sortie des montagnes des Cascades. Il y a toute apparence qu'il deviendra bientôt important. Il n'est pas à plus de 120 milles d'Oregon City, soit en suivant le cours du fleuve, soit en passant par les montagnes; et le trajet se fait en 4 ou 5 jours. Mon palais est à un mille environ de l'ex-mission méthodiste. Deux Canadiens sont venus se placer à une petite distance de la mission de Saint-Pierre. Il n'y a pas d'autres blancs ici.

Je ne vous dirai rien des fièvres qui ont régné l'été dernier aux mines de la Californie, et qui ont emporté un grand nombre

de Canadiens et d'Américains, car je présume que Mgr l'archevêque vous en parlera. Continuez de prier et faire prier pour les missionnaires, et en particulier pour votre dévoué confrère.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla

P.-S. Si V.G. croit que l'on puisse trouver dans cette lettre quelques choses qui intéressent les lecteurs des *Rapports de la Propagation de la foi* de Québec, je la prie de la faire passer à Mgr de Sidyme.



À la Propagation de la foi
AAS, A 2 : 128 (résumé)

[Waskapom], 12 février 1850

L'évêque de Walla Walla envoie aux Conseils de l'œuvre de la Propagation de la foi :

1. Un tableau de la population, etc., et des dépenses présumées pour l'année.
2. Le rapport de la mission du P. Chirouse.



Aux évêques de Montréal
Et de Martyropolis
AAS, A 2 : 128 (résumé)

[Waskapom, février 1850]

L'évêque donne à l'évêque de Montréal quelques détails sur les missions. Voir le cahier des Annales.

Il envoie à monseigneur une copie de la lettre du 14 juillet aux Conseils et prie les deux évêques de transmettre les documents au coadjuteur de Québec.



Au P. Chirouse, o.m.i.
AAS, A 2 : 129 (résumé)

Waskapom, 15 février 1850

L'évêque de Walla Walla lui dit qu'il lui permet d'aller se placer ailleurs que chez les Yakamas, selon sa demande; mais l'invite à bien examiner le lieu avant de se fixer, afin de n'être pas obligé de se déplacer encore. Il lui conseille de venir, après l'examen des livres, se rendre compte du résultat de leurs délibérations.



À J.B.A. Brouillet, V.G.

AAS, A 5 : 88-89

AAS, A 2 : 129

Oregon City, 9 mars 1850

Monsieur le grand vicaire,

La bénédiction que le Seigneur a daigné répandre sur vos efforts pour procurer des secours aux missions si pauvres de l'Oregon et l'espérance que vous avez de recueillir encore des sommes considérables m'engagent à vous permettre de retourner en Californie.

Vous pouvez donc vous préparer à partir au plus tôt. Mais les besoins de mon diocèse n'étant pas moins grands que ceux de l'archevêché, puisque je n'ai pas même une petite chapelle pour faire les offices convenablement, il faut travailler pour nous. C'est pourquoi le produit des collectes que vous allez faire sera partagé en deux parts égales jusqu'à ce que Mgr l'archevêque ait reçu le complément de 8 000 piastres. Si le Seigneur bénit nos travaux de telle sorte que vous recueilliez davantage, je me réserve de décider, à votre retour, comment se fera le partage.

Vu la gêne où je me trouve, à cause de la faible santé de M. Rousseau, je ne puis vous donner que deux mois à recueillir des souscriptions en Californie, et c'est mon intention formelle que vous ne vous occuperez d'aucune affaire étrangère.

Aussitôt que vous serez de retour dans l'Oregon, vous vous acheminerez vers Waskapom pour les raisons qui vous sont connues.

Comme par le passé, mes prières vous accompagneront partout.

† A.M.A., év. de W.W.



Suspense
De M. G. Leclaire
Prêtre, missionnaire
AAS, A 5 : 89-90

Oregon City, 11 mars 1850

Mon cher fils,

Depuis votre arrivée dans le pays, je n'ai pas eu lieu de me féliciter de votre conduite à mon égard ni de votre subordination. Vous le savez, vous avez toujours trouvé quelque *raison* pour ne pas plier sous l'autorité de votre supérieur et même pour faire retomber sur lui les fautes qu'il vous faisait remarquer, afin de vous les faire éviter. Tant que vous n'avez attaqué que ma personne, j'ai passé par-dessus les paroles injurieuses que vous ne craigniez pas de m'adresser. J'ai toujours espéré que vous comprendriez l'irrégularité de votre conduite et que vous rentreriez dans les sentiers du devoir, et je n'ai cessé de prier Dieu à cette fin.

Mais vous avez toujours continué à vous montrer indocile. En mai dernier, les besoins pressants de mon diocèse me forçaient de vous ordonner d'entrer en retraite pour vous préparer au diaconat et à la prêtrise. Vous refusâtes parce que, disiez-vous, vous ne pouviez faire votre salut en travaillant au salut des âmes dans le rang de prêtre séculier. Cependant quelques mois plus tard, vous offriez vos services à Mgr l'archevêque et vous

lui demandiez l'ordre de la prêtrise pour travailler au salut des âmes dans l'Oregon.

Me trouvant à présent obligé de vous rappeler pour des raisons très graves, vous refusez d'écouter ma voix, et déjà, hélas! vous paraissez oublier ces paroles solennelles que vous venez de prononcer au pied de l'autel : *Obedientiam et reverentiam ordinario meo promitto*²⁴⁹! Ce n'est donc plus seulement ma personne que vous méprisez, c'est l'autorité que Jésus-Christ a donnée à tous les évêques de *régir l'Église de Dieu*.

Je vous ai donné des avis : vous ne les avez pas écoutés. Je vous ai repris avec charité : vous m'avez méprisé. Je vous ai commandé : vous ne voulez pas obéir. Que me reste-t-il à faire ? sinon de vous faire sentir le poids de l'autorité que le Sauveur n'a pas donnée en vain à ses ambassadeurs sur la terre. Eh bien, mon cher fils, c'est en vertu de cette puissance qui m'est confiée, quoique indigne, que je vous interdis la célébration du saint sacrifice de la messe et que je vous déclare (*flens scribo*²⁵⁰) de ce moment suspendu de toute fonction ecclésiastique. Je déplore sincèrement la nécessité où je me trouve de vous frapper des censures de l'Église, mais vous m'y avez forcé par votre insubordination.

Plaise à Dieu que le coup qui vous frappe serve à vous ramener dans les sentiers du devoir.

† Augustin M. Al., év. de Walla Walla

Nota : une copie de cette lettre signée le même jour fut livrée à M. le grand vicaire pour être remise le lendemain au matin à M. Leclaire. Mais ce monsieur étant venu se mettre à la disposition de son supérieur, la sentence ne fut pas signifiée ou mise à exécution.

† A.M.Al., év. de W.W.



Lettre de mission
À Guillaume Leclaire
Prêtre, missionnaire
AAS, A 5 : 91

Saint-Pierre de Waskapom, 18 mars 1850

Monsieur,

Je vous charge spécialement de l'instruction des Waskos. Vous devez étudier leur langue avec ardeur pour être en état de remplir au plus tôt les devoirs de votre mission, car M. Rousseau ne vous remplacera que pour peu de temps.

Vous remplirez en même temps les fonctions de chapelain à la messe et de sacristain de la chapelle qui tient lieu de cathédrale.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Lettre de mission
À M. Rousseau
Prêtre, missionnaire
AAS, A 5 : 91

Saint-Pierre de Waskapom, 18 mars 1850

Monsieur,

Par une lettre de ce jour, j'annonce à M. Leclaire qu'il est chargé de l'instruction des Waskos et que vous ne continuerez à les instruire que pour quelque temps. À l'avenir, vous vous occuperez spécialement de la conversion et de l'instruction des Indiens de cette mission qui parlent le wallawalla, vous appliquant à l'étude de leur langue. Néanmoins vous demeurerez chargé de l'économie de l'évêché.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



À Mgr Bourget
Montréal
ACAM, 195.133; 850-3

Saint-Pierre de Waskapom, 21 mars 1850

Mon cher Seigneur,

Dans février je vous ai écrit par la voie de San Francisco, Panama et New York. Mais je ne puis laisser passer l'express de la Compagnie de la Baie d'Hudson sans vous donner signe de vie.

Depuis ma dernière, il n'y a pas d'événements bien intéressants pour vous.

M. Brouillet, que j'avais laissé aller en Californie dans les intérêts de l'archevêque, est revenu après une absence de plus d'un an. Le succès qu'il a eu à recueillir des aumônes m'a engagé à lui permettre de retourner pour quelques mois. S'il plaisait à Dieu de bénir ce second voyage, qui est entrepris dans mon intérêt, comme dans celui de l'archevêque, il nous resterait à prendre des mesures pour faire venir des instituteurs religieux et une autre communauté de sœurs, pour l'éducation de la jeunesse et autres œuvres de charité.

M. Leclaire est monté ici malgré ses répugnances. Il ne jouit pas d'une bonne santé, non plus que M. Rousseau. Cependant j'espère qu'ils pourront satisfaire aux besoins jusqu'au retour du grand vicaire, que je garderai auprès de moi.

Dans une lettre précédente, je disais que nous avions pris en considération les besoins religieux de la Haute-Californie et que nous avions, l'archevêque et moi, envoyé une supplique au Saint-Père, en lui recommandant deux sujets, pour qu'il en choisît pour le siège vacant depuis plusieurs années. Nous avons les noms d'un Canadien, bon prêtre de votre diocèse, et d'un Français, parti dernièrement de Saint-Sulpice de Montréal. Depuis, nous avons appris que le concile de Baltimore nous avait devancés et avait envoyé des noms pour l'approbation du Saint-Siège. Quelle que soit l'issue de ces démarches, elle ne pourra être que très avantageuse pour l'Église de la Californie, car il ne faut pas douter que les pères du concile n'ont agi qu'avec la connaissance de ses pressants besoins. Le nouvel évêque aura beaucoup à faire. Mais entre autres choses, il lui faudra voir les autorités à Washington, pour traiter l'affaire des propriétés des missions. Hélas, il est bien à craindre que plusieurs de ces

propriétés soient perdues pour la religion, faute de titres. Déjà les Américains se sont mis en possession de plusieurs. L'évêque aura encore à se former un clergé, qu'il devra prendre dans des diocèses étrangers. Prions le Seigneur, pour qu'il envoie à cette Église un chef expérimenté, plein de courage, ne craignant pas les contradictions, l'opposition, mais doué d'une prudence peu commune.

Mes souvenirs à Mgr de Martyropolis et au chapitre.
Tout à vous.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Joset
Supérieur S.J.
AAS, A 2 : 129-130 (résumé)

Saint-Pierre de Waskapom, 22 mars 1850

L'évêque de Walla Walla lui dit que les Cayouses sont sur le point de faire la paix avec le gouvernement; qu'il désire leur donner un prêtre. Il rappelle au père la proposition qui lui a été faite, l'automne dernier, de se charger de cette mission; il lui demande s'il aura un prêtre à y envoyer aussitôt que la paix sera conclue; lui demande une prompt réponse, parce qu'en cas de refus, il faudra frapper à d'autres portes, etc.

† A.M.Al., év. de Walla Walla



À Mgr de Vancouver
[à Paris]
AAS, A 2 : 130 (résumé)

Waskapom, 3 avril 1850

L'évêque de Walla Walla félicite l'évêque de Vancouver du succès qu'il a eu au pays natal, etc., lui parle du changement projeté, lui dit qu'il va remettre ou retarder la bâtisse de la chapelle jusqu'à ce qu'il y ait une décision; qu'il se flatte qu'il aura annoncé aux Conseils de l'érection du nouveau siège, aussitôt qu'il aura eu lieu, s'il a eu lieu, pour avoir des secours; qu'il est nécessaire que le Saint-Siège décide à quel diocèse appartiendraient les prêtres qui se trouveraient dans le nouveau, au moment de l'érection; lui parle de nouveau des caisses de livres, de M. Mailly, de l'assurance; de la Société de l'Océanie; du prix des marchandises; du vin de messe à faire venir de France; des couvertures d'Angleterre; du père Ricard; de son établissement à Nesqually, etc.; de l'office des Sept Douleurs, des suppléments au bréviaire et au missel; lui demande le meilleur ouvrage sur le Droit Canon; et termine en l'assurant qu'il est disposé à lui rendre tous les services possibles, tant pour le présent que pour l'avenir.

Supplément : Dans un supplément à la présente, l'évêque de Walla Walla fait remarquer que la mission des Yakamas doit appartenir à l'évêque de..., et celle des Dalles, à l'évêque..., celle de Sainte-Anne, à...; qu'il est bon d'en prévenir les Conseils, afin que les allocations soient faites à qui il convient, et aussi que l'établissement religieux aura lieu au diocèse de...



À G. Leclaire, prêtre
AAS, A 2 : 130-131

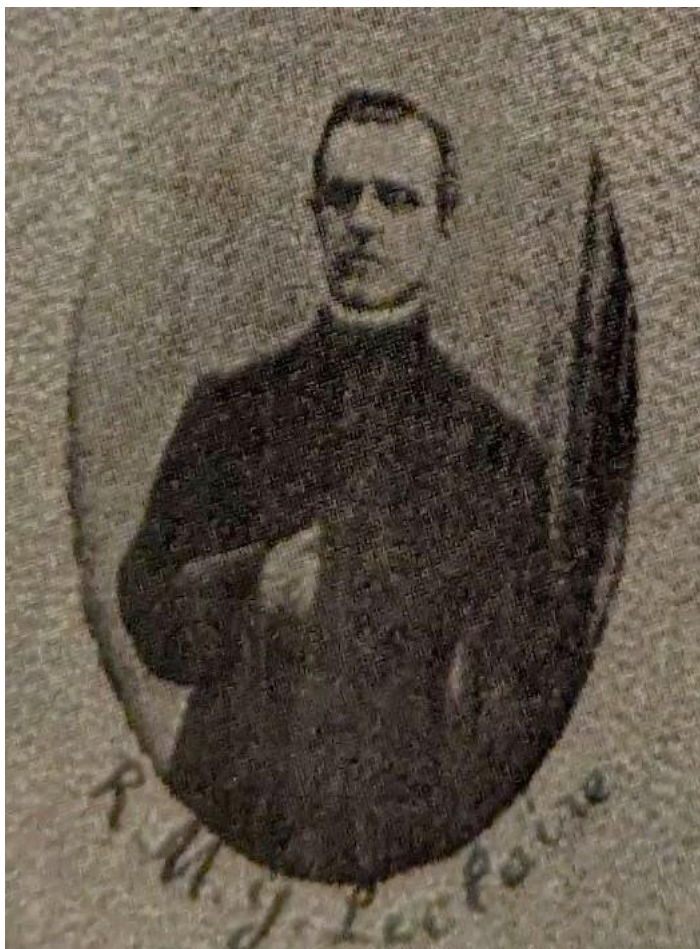
Mission de Saint-Pierre, 29 avril 1850

Monsieur,

Le 24 avril 1848, après plusieurs instances de votre part, je vous permis de suivre l'inclination que vous aviez pour la vie religieuse. Je croyais alors que je pouvais me priver de vos services; mais aujourd'hui, il n'en est pas ainsi. Après mûre réflexion, et surtout après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, je me crois obligé de vous dire de regarder comme non avenue la permission que je vous ai donnée, car je la révoque par la présente. La nécessité où je suis d'en agir ainsi m'assure que votre avancement spirituel ne sera retardé en aucune manière, car si le cas prévu par l'Église peut arriver, c'est sans doute dans un pays comme celui-ci.

† Aug. M. Al., évêque de Walla Walla
Ls P.G. Rousseau ptre, secrétaire





Guillaume Leclair
Archives de Hemmingford, QC

Au gouverneur Lane
AAS, A 2 : 131-132

Dalles, 4 mai 1850

Monsieur,

Au moment de votre départ de ce lieu, vous m'avez dit que vous ne saviez pas ce que les chefs Cayouses avaient mandé au gouverneur Abernethy, peu de temps après le massacre de Waiilatpou. Comme il est possible que vous ne puissiez mettre la main sur le numéro de l'*Oregon Spectator* (janvier 1848), où il en est fait mention, j'ai cru que vous seriez content d'en avoir une copie. Je vous l'envoie avec ma lettre qui l'accompagnait.

Je joins à ces deux documents une lettre circulaire que j'adressai en mai 1848 aux chefs des différentes nations de mon diocèse, pour les empêcher de se joindre aux meurtriers pour les protéger. Cette lettre n'a pas été communiquée au gouverneur dans le temps. Je vous l'envoie parce qu'elle peut témoigner en tout lieu contre les personnes qui conservaient encore des préjugés.

Raymond²⁵¹ se propose de vous parler de l'utilité d'avoir dès à présent ici un agent pour les affaires des Indiens. Je me contenterai de dire que cette mesure me paraît désirable; car nous pouvons bien écouter les plaintes qu'ils portent contre des individus pour les torts qu'ils croient avoir reçus; mais lorsque ces plaintes sont justes, nous n'avons pas l'autorité que la loi doit donner à l'agent pour faire réparer ces torts, quelles que soient les personnes qui les commettent.

Agréez l'assurance de la haute considération, etc.

P.-S. Je regrette que le bill introduit au Congrès permette de reculer les Indiens de leurs terres. Votre sentiment tout opposé à un pareil procédé me paraissait si raisonnable!



Au R.P. Pandosy
AAS, A 2 : 132-133

Saint-Pierre, 17 mai 1850

Mon révérend Père,

J'ai reçu en son temps votre lettre du 18 avril. En apprenant que votre mission avait eu le plus grand succès, que la vigne que vous cultivez produisait les fruits les plus abondants, j'ai béni le Seigneur. Mais je ne vous ai pas répondu parce que je vous attendais d'un jour à l'autre, et que je préférerais traiter de vive voix la question de l'établissement d'une mission à Walla Walla. Voyant que votre descente est retardée beaucoup plus que vous ne pensiez sans doute, je profite de la bonne occasion pour vous dire ce que j'en pense.

D'abord vous ne doutez pas que j'ai un grand désir de procurer aux Indiens le moyen de connaître, aimer et servir Dieu. C'est mon devoir de le faire, puisque c'est spécialement pour cela que j'ai été envoyé par le vicaire de Jésus-Christ et que je dois naturellement aller au secours d'une nation qui désire sincèrement et demande avec instance des missionnaires, de préférence à celle qui se montre indifférente. Mais vous savez aussi que nous ne pouvons rien faire sans secours pécuniaires; or, sur ce point, vous connaissez ce que nous pouvons. Autre raison qui doit faire retarder l'établissement d'une mission, c'est que le

camp du chef indien est peu considérable, et qu'il y a peu d'espoir que l'autre camp se rende du vivant du chef actuel.

Quant aux catholiques du fort, je me réjouis beaucoup de les voir dans de si bonnes dispositions, et j'espère qu'ils les conserveront toujours. Mais vu l'inopportunité de faire aucun frais, où pourrait se loger le missionnaire ? Pourraient-ils faire quelque sacrifice pour sa subsistance ? Puis, ces bons catholiques ne savent pas que je ne puis disposer à mon gré des réguliers, qu'il faut l'agrément du supérieur. C'est pourquoi ils font des instances pour vous avoir auprès d'eux.

Vous voyez, mon révérend Père, les difficultés qui se présentent pour le moment. Nonobstant les bonnes dispositions de vos néophytes et des catholiques du fort, je me trouve forcé de leur dire que je ne puis leur assurer à présent l'accomplissement de leurs désirs. Je les exhorte à prier beaucoup et avec ferveur le Seigneur de me donner les moyens de les satisfaire. Vous savez ce que peut la prière fervente et persévérante. Quoi qu'il en soit, je me flatte que ni les vieux ni les nouveaux chrétiens ne seront abandonnés, que vous voudrez bien leur continuer vos soins en vous rendant auprès d'eux de temps en temps.

Voilà, mon R.P., tout ce que je puis faire dans ce moment. Ayez la bonté de communiquer cette lettre à M. McBean : c'est une réponse à la vôtre et à la sienne du 9 du courant, que j'ai grandement appréciée, à cause des sentiments de foi qu'elle contient. Faites-moi le plaisir de lui présenter en même temps mes salutations pour lui, sa famille et tous les catholiques.

† A. M. Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Pandosy
AAS, A 2 : 133-134

Saint-Pierre des Dalles, 25 mai 1850

Mon révérend Père,

Pierre m'a remis hier votre lettre du 21. En réponse, je vous dirai d'abord que je conçois que M. McBean ne pouvait guère convenablement vous montrer la lettre qu'il m'a écrite, vu les éloges qu'il faisait de votre zèle, etc. Aussi, je ne me souviens pas d'avoir fait la supposition dont vous parlez, et ma lettre ne me paraît pas devoir donner lieu de le croire.

Les raisons que vous m'exposez pour hâter l'établissement d'une mission pour les Wallawallas sont bonnes, et je pense qu'il faut s'occuper immédiatement des moyens de le faire au plus tôt. C'est pourquoi je vous autorise à choisir un terrain propice. L'expérience que vous avez depuis deux ans par les difficultés que vous avez rencontrées dans vos établissements chez les Yakamas, me répond que vous ne manquerez pas de bien examiner ce qui est nécessaire pour un établissement permanent, la qualité du terrain, la facilité de se procurer le bois, etc. Vous prendrez au moins un mille en superficie pour la mission; et vous en fixerez les bornes; puis vous m'enverrez le plan.

Pierre me semble bien disposé à aider le missionnaire pour les bâtisses de maison et de chapelle, et même pour la nourriture, sans rien exiger. Vous pourrez encore le faire parler devant M. McBean. Mais quoiqu'il en puisse être de ses promesses, que je crois pourtant sincères, il est bon de voir si la mission pourrait subsister, dans le cas où il y manquerait.

Quant à l'évêque, il ne peut fournir de moyens dans ce moment; car il lui faut avant tout penser sérieusement à son propre établissement.

Mais si vous vous croyez autorisé par votre supérieur à vous charger de cette nouvelle mission, il me semble maintenant que vous pourriez réussir. Car les Conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la foi, qui ont alloué en 1847 la somme de 7 000 francs aux RR. PP. oblats du diocèse de Walla Walla, leur ont sans doute donné quelque chose les années suivantes. D'ailleurs, comme on l'a déjà écrit, il y avait en mars dernier, chez M. Bolduc, 500 piastres à la disposition des mêmes pères.

Veuillez bien me faire savoir au plus tôt si vous êtes libre d'accepter cette mission. Si votre réponse est affirmative, vous pouvez annoncer à Pierre que vous êtes le missionnaire des Walla-wallas.

Les bateaux du gouvernement voyagent constamment d'ici à Vancouver; je pense que vous pourriez en profiter, car le major Tucker se montre bien complaisant pour vous.

*Dominus benedicat et ab omni malo reverentiam tuam ejus oves defendat*²⁵².

† A. M. Al., év. de Walla Walla



À Mgr Bourget
 Montréal
 ACAM, 195.133; 850-4

Mission de Saint-Pierre aux Dalles,
 21 juillet 1850

Vénérable Seigneur,

Le courrier va partir avec la malle pour Washington; je ne puis laisser passer cette belle occasion de m'entretenir quelques instants avec V.G. J'espère que cette lettre sera plus heureuse que plusieurs autres que j'ai envoyées par la voie de Panama et qui, vraisemblablement, ne sont pas parvenues à leurs adresses, puisque je n'ai reçu aucune réponse. Vous savez que nous avons trois voies pour nos communications : le courrier qui vient de Washington par les prairies et les montagnes, deux fois par année; la voie de Panama, tous les mois; et l'express de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une fois par année. Je me flatte donc que nos lettres se rendront plus promptement que par le passé. Mais il faut savoir si les lettres du Canada doivent être affranchies pour le port jusqu'aux confins.

Je vous annonce avec joie que la guerre entre les colons et les Cayouses est terminée. Mais la paix a été achetée bien cher par ces derniers : cinq personnes ont été pendues, après avoir subi leur procès²⁵³. C'est la nation qui a livré ces individus à la justice, avec l'espoir pourtant que quelques-uns, sinon tous, ne seraient pas exécutés. Je puis donc reprendre la belle mission qui fut commencée en 1847, mais je n'ai pas de missionnaire à y placer pour le moment, car il faut que M. Brouillet reste près de moi.

Les affaires religieuses de notre province vont bien lentement. En janvier dernier seulement, la Sacrée Congrégation prenait connaissance de l'œuvre de notre premier concile et des demandes que nous avions faites près de deux ans auparavant. Les dernières nouvelles de Mgr Demers sont de janvier. J'espère qu'à moins d'un mois l'affaire de la translation²⁵⁴ sera décidée, ou plutôt connue ici. Jusqu'à ce moment, je serai comme en langueur.

M. Brouillet est revenu de la Californie en janvier. Le succès qu'il a eu en sollicitant des aumônes pour aider à éteindre l'énorme dette qui pèse sur le pauvre archevêque, et les prières de ce Seigneur m'ont engagé à lui permettre de retourner pour quelques mois. Il n'est pas encore de retour, mais 15 jours après son arrivée, il m'a écrit qu'il n'y avait rien à faire et qu'il désespérait même de recueillir de quoi payer les frais du voyage! vu la crise qu'éprouvait le pays, malgré l'abondance de ses mines.

À propos, on a trouvé de l'or dans mon diocèse, en deux endroits, sur les rivières Spokane et Yakama (ou Tchamnappen). Les eaux étaient encore hautes, on n'a pu travailler; on va s'y transporter en foule, je crois, en août prochain. Cette découverte est loin de m'être agréable, sous certain rapport. Les Indiens ne peuvent qu'y perdre. Les PP. jésuites sont inquiets pour leurs missions, et c'est avec raison, car plusieurs en souffriront. Vous ne sauriez vous figurer combien est ardente la soif de l'or. On ne parle que de l'or, on oublie pour ainsi dire tout le reste. Oh! si le salut de l'âme était poursuivi avec autant d'ardeur, qu'il serait grand le nombre des élus! Insensés! *Hac nocte animam repetunt*²⁵⁵.

Il y a un poste militaire tout près de la mission. Cependant je n'ai pas encore entendu dire que les femmes des Indiens que nous avons évangélisées aient consenti aux sollicitations,

quoiqu'elles n'aient pas encore été régénérées dans l'eau sacrée. Plaise à Dieu qu'elles persévèrent dans leur fermeté!

Je vous prie, monseigneur, de recommander aux prières de l'Archiconfrérie l'évêque de Walla Walla, son clergé et son troupeau, fidèles et infidèles, et de me donner une part de vos pieux mémentos. J'ai beaucoup plus de raison que l'apôtre de craindre « *Ne forte cum aliis praedicaverim ipse reprobus efficiar*²⁵⁶. »

Mes salutations aux membres du chapitre, anciens et nouveaux, et en particulier à Mgr le coadjuteur.

† Aug. M. Al., év. de Walla Walla



Au R.P. Ricard
AAS, A 2 : 135

Saint-Pierre des Dalles, 19 août 1850

Mon révérend Père,

Depuis longtemps Pierre Moccattit (Patati), chef légitime des Wallawallas, me pressait de lui donner un missionnaire, mais je ne pouvais accéder à ses désirs pour plusieurs raisons. Les vives instances qu'il a faites, quelque temps avant le départ du R.P. Pandosy pour Nesqually, m'ont fait croire qu'il ne fallait pas différer plus longtemps de répandre la semence de l'évangile parmi les Wallawallas. C'est pourquoi j'ai autorisé le R.P. Pandosy à commencer leur instruction et à résider au milieu d'eux aussi longtemps que le permettait la direction de son supérieur. Ainsi je lui ai donné l'occasion d'utiliser la connaissance de la

langue wallawalla qu'il possède si bien que les Indiens disent de lui, comme du P. Chirouse : « Il parle comme nous, il n'y a pas de différence. » Je viens d'apprendre avec beaucoup de satisfaction que votre révérence entre dans mes vues.

Mais voici une autre porte qui vous est ouverte. Les Cayouses n'ont pas de missionnaire. Cependant les bonnes dispositions de leur chef (qui vient de se marier) et de plusieurs autres, me portent à croire que l'on y recueillera une moisson abondante. He bien! je vous offre cette mission, qui fut commencée en 1847 et qui donna beaucoup de consolation à M. Brouillet, vicaire général, pendant les quelques mois qu'il y put demeurer. J'espère que vous l'accepterez avec joie. J'ai intention de la confier au R.P. Pandosy, qui résidera chez les Wallawallas jusqu'au temps où vous pourriez y placer un père qui apprendra le nez-percé. Je me flatte que l'arrivée de R.P. Derbomez²⁵⁷ vous rendra facile l'adoption de mes plans.

Après avoir reçu votre réponse, je fixerai le temps que le missionnaire des Wallawallas devra passer chez les Cayouses. Cependant, si Votre Révérence pouvait me donner immédiatement un père pour les derniers, l'œuvre serait parfaite, et je ne cesserais d'en bénir le Seigneur.

J'ai une grande hâte de recevoir votre réponse.

† A. M. Al., év. de Walla Walla



Protêt
 Au major [S.S.] Tucker
 AAS, A 2 : 138

Dalles, Sept. 18th 1850

Dear Sir,

When at first your men cut and took away by your order the timber on the section belonging to the Catholic Mission at the Dalles, the Bishop of W.W. did not protest, because he was under the impression that there was a law authorizing you to do so.

But since that time, the Bishop has been informed that there is no such a law in the Republic of the United States. Therefore it is his sacred [] to let you know that his rights ought to be respected as those of any citizen of the Union, and that you ought to quit depreciating the value of the Catholic Mission's property. The Bishop flatters himself that being here for maintaining the order in this part of the Territory, you will revoke the order you have given to cut and take timber on the said section.

Yours truly.

L.P.G. Rousseau²⁵⁸



Au R.P. Pandosy
AAS, A 2 : 136

Saint-Pierre des Dalles, 25 septembre 1850

Mon révérend Père,

La sourde et muette de naissance, dont vous me parlez dans votre lettre du 21, devra être, si sa conduite est régulière, après qu'on lui aura expliqué par signes les principaux mystères de la foi, et la vertu du sacrement qu'elle désire recevoir, et qu'on lui aura donné notion du paradis et de l'enfer. Si après avoir fait ce qui est moralement possible, on ne peut s'assurer qu'elle comprend quelque chose, vous ne la priverez pas pour cela du baptême.

Quant à la mission des Wallawallas, je n'ai pas compris qu'elle dût être à Waiilatpou, mais sur le *touché*; et celle des Cayouses, sur l'Umatilla, au lieu où elle était d'abord. J'espère que le gouvernement ne fera pas difficulté de nous donner le mille que nous avons pris, quoiqu'il n'ait pas été enregistré et qu'il n'ait pas été occupé depuis mars 1848. Cependant s'il se trouve une place plus favorable au succès de cette mission, je sacrifierai volontiers le temporel pour avoir le spirituel. Nous en parlerons lorsque le R.P. supérieur m'aura répondu.

Au reste, la répugnance que témoignent vos Indiens au retour de M. Spalding ne me surprend pas. Les personnes réfléchies avec lesquelles je me suis entretenu de cette demande du gouvernement ne peuvent que la déplorer, à cause des malheurs qu'elle peut causer, soit à M. Spalding, soit aux Indiens. Cependant je me flatte que M. Spalding refusera de se mettre à la merci de ses ennemis et remettra sa commission. Cet acte prouverait au moins qu'il lui reste encore une parcelle de bon

sens. Mais quelle que soit sa détermination, souvenons-nous que Dieu est pour nous, et continuons notre ministère d'évangélistes de la paix.

† A. M. Al., év. de W.W.



Au gouverneur Gaines²⁵⁹

AAS, A 2 : 137-138

Mission de Saint-Pierre des Dalles
25 septembre 1850

As the english language is not familiar to, I must write to His Excellency in my own language.

Monsieur,

Je viens de recevoir des nouvelles de Walla Walla. On rapporte que les Indiens des environs ont entendu dire que M. Spalding était nommé agent pour cette partie du Territoire et qu'il devait bientôt aller se fixer au milieu d'eux. Cette nouvelle les a surpris étonnamment. Ils ne peuvent croire que le gouvernement veuille sincèrement leur donner pour conseil, juge de leurs affaires, un homme qu'ils croient devoir regarder comme leur ennemi et la cause des malheurs qui sont arrivés. Les chefs le mieux disposés ne sont pas sans crainte qu'il n'arrive encore quelque malheur, malgré leur désir sincère de voir régner la paix. On dit que le Jeune Chef n'a pu empêcher de verser des larmes en apprenant cette nouvelle. La haine que quelques

Indiens ont conçue contre M. Spalding lui fait craindre indubitablement le renouvellement de quelque scène tragique, et les maux qui en seraient la suite. Dans sa désolation, il aurait été jusqu'à dire : « Assurément les Américains n'ont pas de chef; car s'ils en avaient un, M. Spalding ne serait pas envoyé ici! »

Je crois devoir vous faire connaître ces faits. Vous concevrez facilement que le motif qui m'y porte doit être pur; en effet, quel [autre] puis-je avoir que celui de prévenir, s'il est possible, toute démarche qui serait de nature à troubler la paix qui règne maintenant si heureusement dans tout le Territoire. Car si j'avais quelque rancune, quelque haine à assouvir contre M. Spalding pour tout le mal qu'il a essayé de faire à mon clergé et à moi, l'occasion me paraît des plus favorables : il me suffirait de garder le silence ou bien de lui dire : « Vous faites bien, M. Spalding, d'accepter la commission qui vous est offerte et de vous rendre au plus tôt à votre poste. »

Mais loin de moi une si vile conduite, aussi opposée à la charité! La religion sainte, que j'ai le bonheur de connaître, et que je suis chargé d'enseigner, m'apprend à rendre le bien pour le mal, à pardonner aux calomniateurs et même à prier pour eux. Je ne veux pas abandonner la morale qu'elle me prêche. Je désire sincèrement que M. Spalding ne se mette pas à la merci de ses ennemis. Voilà tout le mal que je lui souhaite.

Pour vous, monsieur, la prudence dont vous êtes doué vous dictera ce qu'il convient de faire, si cette affaire est de votre compétence; sinon, j'espère que vous voudrez bien la communiquer à qui de droit.

† A. M., év. de W.W.



NOTES

- Note 1, page 21 : « Le sort de l'homme sur la terre est celui d'un soldat. » Job, VII, 1.
- Note 2, page 22 : *Scrittura originali riferite nei Congressi, America Centrale*, Vol. 14; Mgr de Mazenod à Alessandro Barnabo. ASV. Et surtout l'article de Gaston Carrière, o.m.i., dans *Études oblates*, 30 (1971), p. 241-268.
- Note 3, page 22 : L.P.G. Rousseau, qui relevait alors de l'archevêque Blanchet, lui demanda son *exeat* en 1851, quitta l'Oregon pendant que l'évêque de Nesqually faisait sa tournée au Mexique, et mourut du choléra, lors du voyage en mer qui le ramenait à sa terre natale. Il fut enseveli dans les eaux de l'Atlantique.
- Note 4, page 23 : A.M.A. Blanchet, *Notes sur le diocèse de Nesqually*, manuscrit, AAS, B VI.
- Note 5, page 24 : « Mgr F.N. Blanchet, archevêque d'Oregon, arrivé ce matin avec son frère Mgr Augustin-Magloire, évêque de Nesqually », dit la messe au séminaire de Québec; le lendemain, c'est au tour de Mgr A.M.A. Blanchet. ASQ, *Journal du Séminaire*, I : 147.
- Note 6, page 24 : Cette tabatière fut vendue par A.M.A. Blanchet en 1883 pour 60 \$. « Comptes de dépenses et recettes de Mgr d'Ibora [titre d'A.M.A. Blanchet, retraité], depuis son arrivée à l'Hospice St. Joseph, tenant à l'hôpital. » AAS, 100-5.
- Note 7, page 24 : Plusieurs tableaux apportés du Mexique par Mgr Blanchet ornent encore aujourd'hui l'église de Vancouver, WA.
- Note 8, page 26 : La divergence de vues Blanchet-Brouillet fut envenimée par une question d'argent. L'évêque aurait reproché à son grand vicaire d'avoir emprunté de l'argent à Mgr Demers pour son profit personnel. C'est ce qu'on peut comprendre du texte biffé d'une lettre de J.B.A. Brouillet, datée du 15 novembre 1853, adressée à son évêque, qui ressemble fort à une lettre de démission, mais dont les pages furent coupées par la suite. La dernière phrase dit : « Comme en partant du Canada, j'avais renoncé à tout pour vous suivre, je m'étais... » Le reste manque. AAS, B-II, *Journal de J.B.A. Brouillet*, p. 106.
- Note 9, page 26 : « Sa Grandeur, se fixant au fort, mettre les sœurs à Olympia, c'aurait été un peu loin pour lui faire la soupe. » G. Huberdault à J.O. Paré, 28 janvier 1853. ACAM, 525-106; 853-3.

Note 10, page 27 : « Aux dernières nouvelles que nous a données de vos établissements Mgr l'archevêque d'Oregon City, il était question de mettre le feu à votre église et à votre couvent. » Bourget à A.M.A. Blanchet, 13 avril 1860.

Note 11, page 28 : A.M.A. Blanchet, *Notes sur les diocèses de Walla Walla et de Nesqually*. AAS, A-IV. Un recensement fait par l'évêque en 1854 donna pour le diocèse de Nesqually une population catholique de 3 318 âmes, dont 2 771 autochtones et 547 blancs. À Vancouver, la population catholique s'établissait à 183.

Note 12, page 28 : Pendant longtemps l'évêque de Nesqually tenta de récupérer les 5 000 \$ que lui avait coûté le voyage des sœurs en 1852. Il donna mission à son frère de rapporter cette somme lors de ses collectes au Chili. L'archevêque s'adressa au président du Chili sans succès. Enfin, les sœurs du Chili et leur chapelain Grégoire Chabot remirent à l'évêque la somme demandée. Voir la lettre de Mgr Bourget à Mgr Valdivieso, évêque de Santiago, 2 avril 1864, citée dans *L'Institut de la Providence*, Vol. III, Supplément, p. 49.

Note 13, page 28 : Ces courses avaient affecté la santé de Mgr A.M.A. Blanchet. À ce sujet, l'archevêque écrira plus tard : « L'évêque de Nesqually s'est ruiné aussi à faire la collecte en Europe. » F.N. Blanchet à Bourget, 2 février 1858. ACAM, 195.124; 858-1.

Note 14, page 28 : Esther Pariseau (1823-1902) fut à l'origine d'une trentaine d'institutions, hôpitaux, écoles, dans le Nord-Ouest américain. Elle fut déclarée, en 1953, le premier architecte du Nord-Ouest par The American Institute of Architects; on la reconnut aussi comme le premier artisan de race blanche à utiliser le sapin de Douglas pour la sculpture et la construction. La statue de bronze de Mère Joseph (Esther Pariseau), œuvre de Félix de Weldon, figure depuis 1980 parmi celles de George Washington, de Benjamin Franklin, des quelque 100 personnages célèbres de la galerie statuaire du Capitole de Washington DC. Une réplique de cette œuvre d'art trône également dans le hall du Capitole de l'État de Washington, à Olympia, faisant face à celle du Dr Marcus Whitman.

Note 15, page 33 : Cette introduction est largement inspirée de notes rédigées en 1985, lors d'un voyage de recherches en Oregon et à Seattle.

Note 16, page 43 : Joseph-Guillaume Barthe (1816-1893), journaliste et député patriote, sera nommé greffier à la Cour d'appel du Bas-Canada.

Note 17, page 43 : Notes sur le manuscrit : « N° 4, reçue le 29 décembre 1845, du Rev. Mr Blanchet, ptre, chanoine, évêché Montréal. Enregistrée Journ. Correspond. » C'est une indication que Blanchet a déjà fait une réclamation en décembre 1845. La seconde lettre, reproduite ici, porte le N° 13 et est notée : « Lettre du Revd. M. Blanchet, reçue le 8 janvier 1846; enregistrée Journ. Correspond. » On ne trouve pas la somme des montants réclamés; pas

de trace non plus du nom Blanchet parmi les indemnisés. Mais, dans sa lettre du 24 janvier 1850 à J.O. Paré, l'évêque Blanchet déclare avoir réclamé 200 £ pour les dommages subis en 1837 à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Note 18, page 43 : Angèle Cloutier, nièce du chanoine Blanchet, a épousé (Les Cèdres, 23 avril 1838) Alexandre Roy, marchand. Mariage béni par François-Norbert Blanchet, quelques jours avant son départ pour le Nord-Ouest américain. Cette lettre a déjà paru dans Augustin-Magloire Blanchet, *De Saint-Pierre du Sud à l'évêché, Correspondance 1823-1846* (édition de 2019).

Note 19, page 43 : Hippolyte Moreau (1815-1880), prêtre en 1839, missionnaire en Abitibi, curé des Cèdres en 1843, sera chanoine en 1853. DC.

Note 20, page 43 : François-Norbert Blanchet (1795-1883), frère d'Augustin-Magloire, portera le titre d'évêque de Drasa jusqu'à la fin d'août 1846, alors qu'il deviendra archevêque d'Oregon City.

Note 21, page 45 : Les deux premiers missionnaires catholiques d'Oregon sont François-Norbert Blanchet, frère d'Augustin-Magloire Blanchet, et Modeste Demers, tous deux arrivés en Oregon en 1838. Le premier venait des Cèdres, paroisse du diocèse de Montréal (aujourd'hui diocèse de Valleyfield); le second, du diocèse de Québec.

Note 22, page 45 : Les trois premiers évêques d'Oregon sont F.N. Blanchet, sacré à Montréal le 25 juillet 1845; A.M.A. Blanchet, sacré à Montréal le 27 septembre 1846, et Modeste Demers, sacré en Oregon le 30 novembre 1847.

Note 23, page 45 : Mission commencée par François-Norbert Blanchet et Modeste Demers, deux prêtres du Bas-Canada. Le premier est devenu archevêque; Demers a été élu évêque de l'Île-de-Vancouver (aujourd'hui diocèse à Victoria, B.C.)

Note 24, page 46 : Joseph-Octave Paré (1814-1878), né à Saint-Denis-sur-Richelieu, prêtre en 1838; maintenant chanoine à Montréal et secrétaire de Mgr Bourget. DC.

Note 25, page 46 : F.N. Blanchet, après son sacre, se rendit à Rome où il présenta un mémoire demandant la création d'une province ecclésiastique en Oregon. Une fois cette demande agréée, il se mit à parcourir l'Europe pour recueillir des fonds et recruter du personnel pour les missions du Nord-Ouest. Son départ fut retardé en France jusqu'à la fin de février 1847. De retour en Oregon le 13 août 1847. Voir de F.N. Blanchet, *Lettres de voyages, 1845-1870* (édition de 2018) et *À bord de l'Étoile du Matin, De Brest à l'Oregon en 1847* (édition de 2018).

Note 26, page 48 : Giacomo Filippo Frasoni (1775-1856), cardinal italien, préfet de la congrégation de la propagande à Rome, de 1834 à sa mort. Il était chargé de la propagation de la foi en pays de missions.

Note 27, page 48 : Pie IX (1792-1878) vient juste d'être élu au pontificat le 16 juin 1846, succédant à Grégoire XVI.

Note 28, page 49 : Alexis Mailloux (1801-1877), prêtre en 1825, directeur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, curé de la paroisse et grand vicaire de l'évêque de Québec. Prédicateur et auteur de plusieurs ouvrages dont un traité d'éducation devant servir aux parents : *Manuel des parents chrétiens ou devoirs des pères et des mères*. Mailloux n'ira pas en Oregon mais ira combattre les idées de Chiniquy en Illinois. *DBC*.

Note 29, page 51 : Le mémoire de 1846 de F.N. Blanchet demandait que Fort Hall et Colville fussent érigés en diocèses, mais ces deux régions furent annexées au diocèse de Walla Walla.

Note 30, page 51 : Conseil central de l'œuvre de la Propagation de la foi à Lyon. Une lettre identique est adressée au Conseil central de Paris.

Note 31, page 51 : Les bulles, datées du 24 juillet 1846 à Rome, arrivèrent à Montréal le 20 septembre 1846.

Note 32, page 52 : 25 000 francs = 5 000 piastres, donc approximativement le même montant d'argent qu'il collecta dans les diocèses de Québec et de Montréal.

Note 33, page 53 : Jacques-Olivier Van de Velde (1795-1855), originaire de Belgique, jésuite, était directeur du collège de St. Louis au Missouri. Il deviendra en 1849 le 2^e évêque de Chicago.

Note 34, page 53 : F.N. Blanchet (1795-1883) fut d'abord désigné comme premier vicaire apostolique d'Oregon par le pape Grégoire XVI, le 1^{er} décembre 1843; la nouvelle n'arriva en Oregon que le 4 novembre 1844. Blanchet a alors le titre d'évêque de *Philadelphie in partibus*, titre qui fut bientôt changé, pour éviter toute confusion, en évêque de Drasa. Le 25 juillet 1845, à Montréal, il est sacré évêque de Drasa. Puis, lorsque la province ecclésiastique est née, le 24 juillet 1846, il porte le titre d'archevêque d'Oregon City.

Note 35, page 55 : Joseph Signay (1778-1850), évêque puis archevêque de Québec, de 1833 à 1850. *DBC*.

Note 36, page 55 : Pierre-Flavien Turgeon (1787-1867), coadjuteur de l'archevêque de Québec, sacré évêque de Sidyme *in partibus* en 1834. *DBC*.

Note 37, page 55 : Charles-Félix Cazeau (1807-1881), prêtre en 1830, secrétaire du diocèse de Québec. *DBC*.

Note 38, page 56 : « Dieu aidant ».

Note 39, page 56 : Modeste Demers (1809-1871), prêtre en 1836, évêque de l'Île-de-Vancouver. *DBC*.

Note 40, page 56 : François-Norbert Blanchet (1795-1883), prêtre en 1819, premier missionnaire catholique, avec Demers, au Nord-Ouest américain. Évêque en 1845, archevêque d'Oregon City en juillet 1846. *DBC*.

Note 41, page 56 : Mgr A.M.A. Blanchet fera des collectes en Europe dix ans plus tard. Voir d'Augustin-Magloire-Alexandre Blanchet, *Voyage au Mexique* suivi de *Voyage en Europe* (édition de 2019).

Note 42, page 56 : Mgr Bourget, évêque de Montréal, est parti pour Rome le lendemain du sacre de Mgr A.M.A. Blanchet. Ce jour-là, il est à Paris, en route pour Rome, où il demandera, entre autres choses, la démission de Mgr Signay, archevêque de Québec, comme étant incapable d'administrer la province ecclésiastique de Québec : depuis deux ans qu'elle existe, il n'y a pas eu de concile... Voir Léon Pouliot (1898-1980), *Mgr Bourget et son temps*, tome 2, p. 230-237.

Note 43, page 57 : François-Louis Parent (1778-1850), curé à Repentigny depuis 1832.

Note 44, page 58 : La première retraite pastorale du diocèse de Montréal se tint du 20 au 30 août 1839, une idée de Mgr Bourget. Plus de 80 prêtres y assistèrent. Blanchet, curé des Cèdres, et Parent, curé de Repentigny, en étaient. Parmi les prédicateurs, P. Chazelle, du collège de Sainte-Marie, Kentucky.

Note 45, page 59 : Thomas Caron (1819-1878) assistant directeur et professeur de théologie au séminaire de Nicolet; donc responsable de l'éducation du jeune L.P.G. Rousseau.

Note 46, page 61 : La bulle du pape Pie IX, du 24 juillet 1846, nommant Augustin-Magloire Blanchet évêque de Walla Walla, commence par ces mots : *Dilecto Filio*, à mon fils bien-aimé. Probablement le fruit d'une méprise, cette bulle donne à Blanchet le prénom de Magloire-Alexandre, au lieu d'Augustin-Magloire. Ce sont là les nouvelles initiales A.M.A. pour Augustin-Magloire-Alexandre. On note qu'au début de son épiscopat, Blanchet ne signe qu'avec les initiales A.M. Mais une fois rendu dans son diocèse, à partir d'octobre 1847, il ajoute pour toujours Alexandre à son prénom. Le nom Alexandre vient sans doute du prénom qu'on lui avait donné le jour de sa confirmation à Saint-Pierre du Sud.

Note 47, page 61 : Rémi Gaulin (1787-1857), deuxième évêque de Kingston. Il avait connu, comme Blanchet, le missionnariat en Acadie, et, comme Blanchet, il avait été curé à Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption).

Note 48, page 62 : Outre ceux que Blanchet mentionne dans cette lettre, on peut lire dans l'acte du 27 septembre 1846 les noms des prêtres suivants : Jos. Larocque, T. Rouisse, L.S. Malo, Léonard (dir. o.m.i.), J.B. Dupuy, E.C. Fabre (eccl.), T. Arbour (eccl.), Jos. Morin (acolyte). L. Aubry, Lafrance, F. Villeneuve (dir. p.s.s.), F. Martin (S.J.). Également le maire de Montréal, Jacques Viger. AAS, A 5 : 6-7.

Note 49, page 62 : La date de la circulaire de l'archevêque de Québec est précisée dans AAS, A 5 : 10.

Note 50, page 62 : L'Île de la Princesse-Charlotte, British Columbia (aujourd'hui), aurait pu constituer un diocèse, selon le mémoire de 1846.

Note 51, page 63 : Célestin Gauvreau (1799-1862), prêtre en 1824, supérieur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et grand vicaire de l'évêque de Québec. Ami de Blanchet, tous deux confrères au séminaire de Québec. *DC*.

Note 52, page 64 : Jean-Baptiste Potvin (1801-1852), né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, prêtre en 1825, missionnaire au Cap-Breton puis curé à Sainte-Croix de Lotbinière. *DC*.

Note 53, page 64 : Épiphan Lapointe (1822-1862), né à l'Île-aux-Coudres, étudie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, prêtre en 1850. Il n'ira pas en Oregon. *DC*.

Note 54, page 64 : Guillaume Leclaire (1821-1893), né à Montréal, fils de Bénéon Leclaire, cordonnier, et de Marie Adam. Son frère, Bénéon Leclaire, aîné d'une famille qui comptera sept enfants, sera prêtre en 1842. Guillaume Leclaire sera ordonné prêtre en Oregon en 1848, directeur du collège Saint-Paul au Wallamet. Après quelques années dans le diocèse de Mgr Demers, il obtient son excorporation du diocèse de Nesqually le 21 octobre 1857 (AAS, A 4) et revient au Québec en 1858. Après quelques années comme curé à Hemmingford, puis à la Trappe de Langevin, il est interné à l'asile psychiatrique Saint-Benoît-Labre, dirigé par les frères de la Charité, de Longue-Pointe, où il décèdera. Inhumé dans le caveau de l'église Saint-François-d'Assise de Longue-Pointe.

Note 55, page 64 : Jean-Charles Prince (1804-1860), prêtre en 1826, directeur du séminaire de Saint-Hyacinthe, évêque de Martyropolis en 1844 et coadjuteur de l'évêque de Montréal. *DBC*.

Note 56, page 67 : « Si le Seigneur ne bâtit la maison, ses bâtisseurs travaillent pour rien. » Psaume 127, v. 1.

Note 57, page 68 : En 1846, Alexis Mailloux a 45 ans.

Note 58, page 68 : Joseph-Fortunat Aubry (1796-1875), prêtre en 1820, professeur au séminaire de Québec, sera conseiller de l'évêque de Québec. *DC*.

Note 59, page 68 : Godefroy Rousseau (1823-1852), a étudié à Nicolet, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Montréal, prêtre en février 1848 en Oregon, missionnaire aux Dalles (Waskapom). Mort du choléra, sépulture en mer pendant son voyage de retour de San Francisco à New York. Voir le *Journal de Québec*, 10 août 1852, p. 2. Voir, de Jacques Rousseau, « Caravane vers l'Orégon », dans *Les Cahiers des Dix*, N° 30, 1965.

Note 60, page 69 : On utilise indifféremment les mots louis, ou franc, l'équivalent d'une livre (£).

Note 61, page 69 : Louis Gingras (1786-1866), prêtre en 1820, procureur du séminaire de Québec. *DC*.

- Note 62, page 69 : « J'ai eu la consolation de voir à Paris Mgr l'évêque de Montréal. » F.N. Blanchet à Mgr Turgeon, lettre de Brest, 28 janvier 1847. Voir F.N. Blanchet, *Lettres de voyages, 1845-1870* (édition de 2018).
- Note 63, page 71 : Georges-Antoine Belcourt (1803-1874), prêtre en 1827, missionnaire au Manitoba et au Minnesota. Auteur de *Principes de la langue des Sauteux* (1839) et d'un dictionnaire de ce dialecte amérindien. Missionnaire à Pembina, Dakota, en 1859. *DBC*.
- Note 64, page 71 : Joseph-Norbert Provencher (1787-1853), né à Nicolet, prêtre en 1811, évêque titulaire de Juliopolis, il devient le premier évêque de la Rivière-Rouge (Manitoba). *DBC*.
- Note 65, page 71 : Pierre-Jean de Smet (1801-1873), jésuite, né en Belgique, décédé à St. Louis, Missouri. Missionnaire chez les Indiens d'Amérique du Nord. Auteur de *Missions de l'Oregon et voyages dans les montagnes rocheuses en 1845 et 1846*, Librairie de Poussielgue-Rusand, Paris, 1848.
- Note 66, page 72 : Charles Chiniquy (1809-1899), né à Kamouraska, prêtre en 1833, apôtre de la tempérance. Auteur d'un *Manuel ou Règlement de la société de tempérance, dédié à la jeunesse canadienne* (1844, 2^e édition 1847); réédité en 2012 à BQ, avec une présentation par Serge Bouchard. Chiniquy apostasiera en 1856. *DBC*.
- Note 67, page 73 : Blanchet ajoute au bas du manuscrit : « Non envoyée ».
- Note 68, page 73 : Joseph Lacasse (1785-1847), curé à Lauzon.
- Note 69, page 73 : Jacques Lapierre/Lebourdais (1783-1860), curé à Louiseville.
- Note 70, page 76 : Jean-Baptiste-Amand Auger (1784-1854), né à Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Maritime), chanoine du chapitre de Saint-Denis, chanoine honoraire de Beauvais et de Bayeux; en 1837, vice-président de l'Institut historique. Décédé à Paris. Auteur de plusieurs ouvrages dont *L'Échelle catholique, ou l'histoire de la religion chrétienne par siècles...*, Paris, À la Société des éditeurs et libraires catholiques, rue de Sèvres, 39, 1847. Le livre de J.B.A. Auger commence par des observations préliminaires. « *L'Échelle catholique* est le résultat d'une heureuse pensée, inspirée par le zèle à Mgr N. Blanchet, archevêque d'Oregon City et primat d'Orégon. Placé par la Providence au milieu de peuplades sauvages, dont les langues sont informes et diverses, il a voulu, pour arriver à l'intelligence, parler aux yeux, afin de n'avoir pas besoin d'employer le langage ordinaire, afin de se faire entendre de tous... »
- Note 71, page 78 : Thomas Cooke (1792-1870), né à Pointe-du-Lac, prêtre en 1814, curé et grand vicaire à Trois-Rivières. Sera évêque en 1852. *DBC*.
- Note 72, page 78 : Jacques Lebourdais/Lapierre (1783-1860), né à L'Islet, neveu de Mgr Panet qui lui confère la prêtrise à Rivière-Ouelle en 1809. Curé à Louiseville.

Note 73, page 79 : Jean-Jacques Olier (1608-1657), né à Paris, prêtre, mystique, fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Il était de la Société Notre-Dame de Montréal, avec Jérôme Le Royer de la Dauversière, pour la fondation de Ville-Marie (Montréal) en 1642.

Note 74, page 81 : Joseph-Eugène-Bruno Guigues (1805-1874), ordonné prêtre à Aix-en-Provence par Mgr de Mazenod. En 1846, il est provincial des oblats à Longueuil. Sera le premier évêque de Bytown (Ottawa) en 1848.

Note 75, page 81 : Région de Nesqually : près d'Olympia (État de Washington).

Note 76, page 83 : La circulaire de Mgr Prince est du 27 décembre 1846. AAS, A 5 : 13.

Note 77, page 84 : Mgr Blanchet veut dire que le trajet de Westport (Indépendance) jusqu'à Walla Walla devant se faire en chariots tirés par des bœufs, qui vont au pas de l'homme, il serait possible à un engagé de marcher à côté du chariot – ce qui se faisait alors de façon coutumière.

Note 78, page 86 : François-Xavier Caisse (1822-1881), vicaire à Beauharnois. Il n'ira pas en Oregon.

Note 79, page 88 : Joseph Voisin (1797-1877), né en Savoie, prêtre en 1822; missionnaire en Chine, directeur du séminaire des Missions étrangères à Paris.

Note 80, page 91 : La même lettre fut donnée à Mgr Bourget, le même jour. Voir ACAM, 195.133; 847-1. Même jour aussi à Mgr Gaulin et Mgr Turgeon; en avril 1847, à Mgr Barron et Kenrick; le 17 octobre 1847, à Mgr F.N. Blanchet, Demers et Provencher; le 12 avril 1864, à Mgr D'Herbomez. Le même jour, 8 février 1847, une liste des pouvoirs accordés par lettre de grand vicaire; in-dult permettant à l'évêque et aux prêtres de Walla Walla d'exercer des pouvoirs extraordinaires au-delà des limites du diocèse, lorsqu'il n'y a pas d'évêque. Ces pouvoirs sont accordés aussi à Mgr Bourget et Mgr Prince, le 8 février 1847; à Hyacinthe Hudon, vicaire général, le 12 mars 1847. ACAM, 195.133; 847-2 – AAS, A 5 : 23-25.

Note 81, page 93 : Jean-Henri Beaudrand, o.m.i. (1810-1853), né en France, était à l'évêché d'Ottawa. Il n'ira pas en Oregon mais quittera le Canada en 1852 pour le Texas. Décédé à Galveston.

Note 82, page 93 : Pierre Béland (1800-1859), prêtre en 1823, curé à Saint-François-du-Lac. DC.

Note 83, page 96 : Louis Gingras (1786-1866), prêtre en 1820, procureur du séminaire de Québec. DC.

Note 84, page 96 : Soulanges et Louise-Henriette Pelletier, filles de Jean-Baptiste Pelletier et de Rosalie Blanchet. Leur départ était déjà décidé en février. Ces deux nièces quittent le Canada pour l'Oregon avec l'évêque de Walla Walla. Voir *Les Débuts de l'Église catholique en Orégon*, 1996.

- Note 85, page 96 : Amable Dionne (1781-1852), né à Kamouraska, marchand et seigneur, époux de Catherine Perrault.
- Note 86, page 96 : Thomas-Benjamin Pelletier (1807-1861), né à Kamouraska, d'abord notaire, prêtre en 1837, préfet des études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Écrivain polémiste, bossu, architecte du couvent de Deschambault. *DC*.
- Note 87, page 97 : Louis Blanchet (1784-1849), époux de Louise Gosselin. Cultivateur à Saint-Charles de Bellechasse. Frère de l'évêque de Walla Walla.
- Note 88, page 97 : Rivière-du-Loup : Louiseville.
- Note 89, page 97 : François-Xavier Leduc (1791-1861), né à Vaudreuil, prêtre en 1821, curé à Champlain. *DC*.
- Note 90, page 97 : Georges-Stanislas Derome/Descarreaux (1802-1858), prêtre en 1826, curé à Saint-Pierre-les-Becquets. *DC*.
- Note 91, page 97 : Joseph-Honoré Routhier (1816-1878), né à Trois-Rivières, prêtre en 1839, curé aux Grondines. *DC*.
- Note 92, page 101 : « À temps et à contretemps ».
- Note 93, page 102 : Eugène de Mazenod (1782-1861), évêque de Marseille, fondateur de la communauté des oblats de Marie-Immaculée.
- Note 94, page 102 : Jean-Baptiste-Abraham Brouillet (1813-1884), prêtre en 1837, professeur de philosophie à Chambly, curé à L'Acadie en 1846-1847. Part pour l'Oregon par l'Oregon Trail avec Mgr A.M.A. Blanchet. *DC*.
- Note 95, page 102 : « Éternellement, je chanterai les miséricordes du Seigneur. » Psaume 89, v. 2.
- Note 96, page 102 : « Peuples, applaudissez, tous. » Psaume, 47, v. 2.
- Note 97, page 103 : Sandwich, ville d'Ontario (Upper Canada), comté d'Essex. Pierre Point (1802-1896), né en France, était supérieur des jésuites, à Sandwich.
- Note 98, page 104 : Charles Desgenettes (1778-1859), né à Alençon (Orne) en Normandie, prêtre en 1805, curé à Notre-Dame-des-Victoires à Paris en 1832, est le fondateur de l'Archiconfrérie.
- Note 99, page 107 : Pierre Mercure (1792-1862), prêtre gardé un certain temps chez le curé F.N. Blanchet des Cèdres, souffrait de maladie mentale. Il passa quelque temps aussi au presbytère de Saint-Charles-sur-Richelieu, au temps du curé A.M. Blanchet. Cette lettre nous révèle que le chanoine A.M. Blanchet s'était occupé des affaires de Pierre Mercure et qu'il lui avait sans doute suggéré de passer quelque temps à l'asile de la Providence. Retiré depuis 1847 à l'hospice de Saint-Joseph de Longue-Pointe (tenu par les sœurs de la Providence), Pierre Mercure y finira ses jours et sera inhumé le 3 juin 1862 « dans la cave » de l'église Saint-François-d'Assise de Longue-Pointe.
- Note 100, page 109 : Augustin Theiner (1804-1874), né à Breslau/Wroclaw (alors en Prusse, aujourd'hui en Pologne), spécialisé en théologie et en droit,

ordonné prêtre dans la congrégation de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, deviendra sous Pie IX préfet des Archives secrètes du Vatican. « Le célèbre et savant P. Theiner, de l'Oratoire, préfet des archives vaticanes, le type même de l'Allemand amoureux de Rome. » Hayward, *Pie IX et son temps* (1860), p. 261.

Note 101, page 110 : « Le siège vacant. »

Note 102, page 110 : Eugène-Casimir Chirouse (1821-1892), né en France, missionnaire oblat chez les Yakamas, les Cayouses, puis à Olympia, État de Washington, enfin en Colombie-Britannique.

Note 103, page 110 : Jean-Charles Pandosy (1824-1891), né à Marseille, oblat, missionnaire en Oregon, chez les Yakamas, puis dans l'Île-de-Vancouver et la vallée d'Okanagan. *DBC*.

Note 104, page 111 : 1 260 £ = 5 040 \$. Plus loin, Blanchet parle de 5 200 \$.

Note 105, page 113 : En réalité, il partit de Montréal le 23 mars 1847.

Note 106, page 115 : « Un seul cœur et une seule âme. » La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Actes des apôtres, IV, 32.

Note 107, page 115 : Norbert LeNoblet Duplessis (1814-1861), né à Contrecoeur, fils d'Alexis-Carme LeNoblet Duplessis, notaire, et de Marie-Anne Tremblay. Norbert Duplessis est notaire à Lavaltrie à partir de 1836. La même année, il a épousé (Contrecoeur, 20 juin 1836) Julie Chabot, fille de Clément Chabot, cultivateur, et de défunte Sophie Loiseau.

Note 108, page 116 : *Les Mélanges religieux, scientifiques, politiques et littéraires*, journal de l'évêché de Montréal qui vit le jour en 1841, sous la direction de J.C. Prince; en 1842, l'abbé Brouillet y collabora. Journal beaucoup plus religieux que scientifique, politique et littéraire.

Note 109, page 118 : « En dehors des limites du diocèse, où il n'y a pas d'Ordinaire; de par son consentement, s'il y en a. »

Note 110, page 118 : Duncan Finlayson (ca1795-1862), né en Écosse, séjourne à Fort Vancouver en 1839. Agent de la HBC à Lachine depuis 1844. MHSA.

Note 111, page 123 : Isidore Choiselat (1784-1853), né à Provins (Seine-et-Marne); marié avec Ambrosine-Marie Gallien (Paris, 6 janvier 1812); décédé le 9 mai 1853, à son domicile parisien, 34, rue Cassette.. Un Charles Choiselat-Gallien a été trésorier de la Propagation de la foi à Paris, rue Cassette.

Note 112, page 127 : Une lieue : 3 milles ou 4,8 km.

Note 113, page 129 : James Buchanan (1791-1868), secrétaire d'État à Washington DC. Il envoya à Mgr Blanchet une copie des directives adressées à John H. Shively, Esqr., Deputy Postmaster d'Astoria, Oregon. Voir ANWDC, *Domestic Letters sent by Secretary of State*, Vol. 36, p. 219-221; Buchanan to John H. Shively, March 29, 1847.

- Note 114, page 129 : Aux archives nationales de Washington DC, lettres diverses reçues par le secrétaire d'État.
- Note 115, page 130 : Joseph-Clétus Robillard (1816-1898), époux de Marguerite Dufaux, a été longtemps établi comme marchand à New York. Source de renseignements pour les voyageurs de passage.
- Note 116, page 134 : Les lettres de l'évêque Blanchet et de ses collaborateurs n'ont pas toutes été conservées. On lit : « Des lettres du 5 avril, de Pittsburgh et du 10, de Cincinnati, nous donnent des nouvelles de Mgr de Walla Walla et de ses compagnons de voyage. » *La Minerve*, 26 avril 1847, qui cite *Les Mélanges religieux*.
- Note 117, page 134 : *La Minerve*, journal nationaliste fondé en 1826 par A.N. Morin; cessa de paraître en 1837-1842. Continué par Duvernay après les troubles. Mgr Blanchet sera abonné très longtemps à ce journal, au moins jusqu'en 1879.
- Note 118, page 135 : Peter Richard Kenrick (1806-1896), né en Irlande, évêque de St. Louis, Missouri, de 1843 à 1895.
- Note 119, page 136 : Michael O'Connor (1810-1872), né en Irlande, premier évêque de Pittsburgh, de 1843 à 1860. Démissionna pour devenir jésuite en 1860.
- Note 120, page 136 : James Buchanan (1791-1868), secrétaire d'État sous le président Polk. Démocrate, il deviendra le 15^e président des États-Unis de 1857 à 1861.
- Note 121, page 137 : John Baptist Purcell (1800-1883), né en Irlande, fit ses études à Paris, évêque de Cincinnati de 1833 à 1850, puis archevêque jusqu'à sa mort.
- Note 122, page 138 : Benoît-Joseph Flaget (1763-1850) quitta la France pour les États-Unis après la Révolution. Évêque de Louisville de 1841 à 1850. Il fit venir de France les premières sœurs de Charité en Amérique; il obtint une copie des règles de cette communauté, précieux manuscrit de 89 pages, datant de 1672, que l'abbé A.M. Blanchet copia de sa main en novembre 1843. Ce manuscrit parvint à Montréal à la suite du voyage de dame veuve Gamelin aux États-Unis la même année. Voir aux Archives de la Providence (Montréal), *Règles communes des filles de la charité, servantes des pauvres malades*.
- Note 123, page 138 : Guy-Ignace Chabrat (1787-1868), d'origine française, coadjuteur de Mgr Flaget. Devenu aveugle, il retourna en France peu de temps après le passage de l'évêque Blanchet à Louisville.
- Note 124, page 138 : Richard Vincent Whelan (1809-1874), né à Baltimore, évêque du diocèse de Richmond, Virginie, en 1841; transféré au diocèse de Wheeling, Virginie-Occidentale, en 1850.

Note 125, page 139 : « Outre l'évêque et les trois collaborateurs, la bande se compose de Ferdinand Labrie, serviteur des missionnaires, de J. Malo et G. Malo, frères, menuisiers, qui sont engagés, et de 3 autres qui voyagent à leurs frais. » *Journal* de Mgr A.M.A. Blanchet, AAS, A 1 : 4. En comptant les deux nièces de l'évêque, si l'on excepte les 3 hommes voyageant à leurs frais, on a neuf personnes. En ajoutant les 5 oblats venus de France, cela fait bien 14.

Note 126, page 140 : Thomas Green Clemson (1807-1888), né à Philadelphie, ingénieur minier, de culture européenne; chargé d'affaires (ambassadeur) à Bruxelles de 1844 à 1852.

Note 127, page 140 : John Shively (1804-1893), en mars 1847, est maître de poste à Astoria. Il transporte le premier courrier par terre au-delà des montagnes Rocheuses. *Oregon Encyclopedia*.

Note 128, page 141 : Edward W. Barron (1801-1854), né en Irlande d'une famille aisée, étudie la théologie à Rome, noté « élève de grand talent et studieux ». De 1841 à 1844, il est vicaire apostolique des Deux-Guinées; en 1845, il est à St. Louis, Missouri.

Note 129, page 143 : Un des fils de Richard Grant, chef du Fort Hall, qui arrivait de Montréal avec des lettres pour Mgr Blanchet. Les deux fils de Grant auraient fait route avec la caravane de Blanchet.

Note 130, page 146 : Fort Hall, dont le chef était Richard Grant.

Note 131, page 158 : Rit ou rite : « Ordre prescrit des cérémonies » d'une religion (Littré).

Note 132, page 160 : William McBean (1790-1872), métis, en union avec Jeanne Boucher (1820-1905), aussi métisse, sa deuxième femme depuis 1834. Employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, McBean est à Walla Walla en 1846, où il occupe la fonction de commis (*chief trader*).

Note 133, page 161 : Jean-Philippe Roothaan (1785-1853), né à Amsterdam, restaurateur de la Compagnie de Jésus à Rome.

Note 134, page 163 : Blanchet ajoute au bas du manuscrit : « Cette lettre n'a pas été envoyée ».

Note 135, page 164 : De Fort Hall à Walla Walla, l'évêque voyagea à cheval, en compagnie du père Ricard, o.m.i., de Georges Blanchet, frère o.m.i., du diacre Godefroy Rousseau et de quelques membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les chariots tirés par les bœufs, confiés à l'abbé Brouillet, arriveront plus tard.

Note 136, page 166 : Marcus Whitman (1802-1847), médecin, missionnaire presbytérien près de Walla Walla, massacré par des Amérindiens cayouses et umatillas le 29 novembre 1847. Il était établi à Waiilatpou depuis 1836. Sa conjointe, Narcissa, fut la première femme blanche du Nord-Ouest. La

- statue du Dr Whitman est au Capitole d'Olympia, capitale de l'État de Washington, avec celle de sœur Joseph-du-Sacré-Cœur, sœur de la Providence. Les deux sont considérés comme des pionniers du Territoire de Washington.
- Note 137, page 166 : Henry H. Spalding (1803-1874), missionnaire presbytérien chez les Nez-Percés. Arrivé en Oregon avec le Dr Whitman. Spalding et son épouse, Eliza Hart, construisirent une mission à Lapwai, non loin de Walla Walla. Après le massacre, ce missionnaire ne cessa d'accuser les catholiques et la Compagnie de la Baie d'Hudson d'avoir été les instigateurs du massacre. Il persista dans ses accusations, au mépris de toute logique et malgré les réfutations de J.B.A. Brouillet.
- Note 138, page 168 : *Sine me nihil potestis facere* : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire », Jean, XV, 5.
- Note 139, page 169 : « Si nous avons reçu des biens de la main de Dieu, pourquoi n'endurerions-nous pas les maux ? » Job, II, 10.
- Note 140, page 170 : Joseph Joset (1810-1900), né en Suisse, ordonné à la prêtrise en 1840, missionnaire jésuite, arrivé dans le Nord-Ouest en 1844. Décédé à Desmet. Idaho; appelé « l'apôtre des Cœurs d'Alêne ».
- Note 141, page 174 : Dans son journal, l'évêque Blanchet écrit que le reste de la caravane arriva à Walla Walla le 3 octobre 1847.
- Note 142, page 177 : « Mais les ouvriers sont peu nombreux. »
- Note 143, page 177 : Souvenez-vous de moi devant Dieu et le Seigneur Jésus.
- Note 144, page 179 : « Seigneur, augmente notre foi ».
- Note 145, page 179 : Inspiré de l'évangile : « Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'amassent rien dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » Matthieu, VI, 26.
- Note 146, page 179 : « Et tout cela vous sera donné par surcroît. » Luc, XII, 31.
- Note 147, page 180 : « Qui a semé dans les larmes moissonne dans la joie ! » Psaume 126, 5.
- Note 148, page 180 : Un des frères Malo, arrivés en Oregon avec la caravane de Mgr Blanchet, était menuisier; quant à l'interprète, il s'agit de Louis Moukemène. L'archevêque l'avait engagé pour être l'interprète de Mgr A.M.A. Blanchet, avec un salaire de 120 \$ par année. Louis Moukemène était né au Wallamet d'un père Nipissing et d'une Wallawalla; il était âgé de 32 ans. *Journal de l'évêque de Walla Walla*, 15 septembre 1847.
- Note 149, page 181 : Les Archives de l'archidiocèse de Seattle (AAS) ont conservé un cahier manuscrit de 91 pages, sous la cote A 3, en deux parties. La première contient 16 lettres écrites de la main de l'évêque, datées d'octobre 1847 au 15 décembre 1847, adressées à un ami. Cet ami pourrait être Célestin Gauvreau, prêtre de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. La deuxième partie est

composée de lettres écrites en partie de Saint-Paul du Wallamet, au printemps 1848, d'autres beaucoup plus tard, vers 1850; certaines sont de la main de son secrétaire à Saint-Pierre des Dalles, L.P.G. Rousseau. Plus tard l'évêque de Nesqually donna un titre à ces lettres : « Recueil de lettres faisant connaître ce qui s'est passé depuis la consécration de l'évêque de Walla Walla 1846, à Montréal, jusqu'à 1850, époque de sa translation au siège de Nesqually ». Il ajoute : « Plusieurs de ces lettres ont été reproduites dans les RMDQ, mars 1851, N° 9 : 1-28. » De son écriture de septuagénaire, Mgr Blanchet ajouta en haut de la première page cette note liminaire : « Pour servir à l'histoire de l'Église de la province ecclésiastique d'Oregon ». Il ajouta enfin une sorte d'introduction de quatre pages qu'il intitula « Statistiques du diocèse de Walla Walla », sorte d'éphéméride allant du 24 juillet 1846 au lendemain du massacre de Waiilatpou.

Note 150, page 186 : Édouard Quertier (1796-1872), curé à Saint-Denis (Kamou-raska) avait été en mission au Labrador en 1834. Selon l'abbé Mailloux, le curé Quertier « prêcha un beau sermon sur la consécration et profita de l'orage et du tonnerre pour graver dans l'esprit de son auditoire la crainte du Dieu tout-puissant. » G. Ouellet, *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 150.

Note 151, page 187 : Georges-Hilaire Besserer (1790-1865), directeur du séminaire de Québec pendant les études de Blanchet. En 1846, Besserer était curé de Montmorency, « sur la côte de Beaupré ».

Note 152, page 197 : George Abernethy (1807-1877), d'abord missionnaire méthodiste, s'occupe de politique puis devient le premier gouverneur de l'Oregon, pendant le gouvernement provisoire. Il fonde en 1846 l'*Oregon Spectator*, premier journal à paraître en Oregon. *Oregon Encyclopedia*.

Note 153, page 208 : Thomas McKay (1796-1849), époux d'Isabelle Montour (Fort Vancouver, 31 décembre 1838). Il est fils d'Alexander McKay.

Note 154, page 209 : *Ad maiorem Dei Gloriam* : « Pour la plus grande gloire de Dieu. »

Note 155, page 212 : « Deux à deux ».

Note 156, page 212 : « N'ayez pas de prétentions au-delà de ce qui est raisonnable, soyez assez raisonnables pour n'être pas prétentieux. » Épître aux Romains, XII, 3.

Note 157, page 212 : « À Dieu ne plaise ! »

Note 158, page 222 : Peter Skene Ogden (1790-1854), né à Québec, trappeur et explorateur dans la Compagnie du Nord-Ouest puis dans la Compagnie de la Baie d'Hudson. Un des administrateurs du Fort Vancouver en 1846. Il sauva la vie à une cinquantaine d'otages américains détenus par les Cayouses après le massacre du Dr Whitman. Il emmena Blanchet et ses collaborateurs jusqu'aux Dalles, à la limite occidentale du diocèse de Walla Walla, pendant

que les Américains se préparaient à la riposte armée contre les Cayouses.
DBC.

Note 159, page 224 : Truchement : interprète.

Note 160, page 228 : F.N. Blanchet, archevêque d'Oregon City, a produit « un mandement à l'occasion du massacre fait à Walla Walla ». Le mandement, écrit à Saint-Paul du Wallamet, daté du 16 décembre 1847, est cosigné de J.B.Z. Bolduc, secrétaire. ACAM, 195.124; 847-3.

Note 161, page 232 : Ce Vancouver désigne non pas la ville canadienne mais le Fort Vancouver, sur le fleuve Columbia (État de Washington).

Note 162, page 232 : 25° Réaumur = 31,25 Celsius.

Note 163, page 232 : Giovanni Nobili (1812-1856), né à Rome, missionnaire jésuite en Nouvelle-Calédonie (Colombie-Britannique). Décédé à Santa Clara, Californie. *DBC.*

Note 164, page 232 : La Saint-André : le 30 novembre 1847, Modeste Demers est sacré évêque de l'Île-de-Vancouver par l'archevêque F.N. Blanchet, son compagnon de voyage en 1838.

Note 165, page 232 : Cornelius Gilliam (1798-1848), homme au caractère ombrageux, chef des volontaires dans la répression des Cayouses. *Oregon Encyclopedia*. On lira une lettre de J.B.A. Brouillet au colonel Gilliam, écrite du Fort Walla Walla le 2 mars 1848, parue dans *Les Mélanges religieux*, le 4 août 1848, reproduite dans les RMDQ, avril 1849, N° 8, p. 8-16.

Note 166, page 234 : « Mgr Demers, évêque de Vancouver, est maintenant en Canada, venant, dit-on, solliciter des secours pour la mission de l'Oregon. » *La Minerve*, 14 septembre 1848, p. 2. « M. Plamondon, artiste bien connu de Québec, vient de peindre l'évêque de Vancouver. C'est un souvenir qu'il veut conserver d'une personne avec qui il eut autrefois de grandes liaisons. » *La Minerve*, 13 novembre 1848, p. 2. Mgr Modeste Demers recueillit des fonds pour son diocèse, au Canada et en Europe, de 1848 à 1852.

Note 167, page 235 : Michael Accolti (1807-1878), né à Conversano (Pouilles, Italie), jésuite emmené en Amérique par le P. de Smet. Missionnaire en Oregon.

Note 168, page 236 : « Si nous ne voulons pas risquer en prêchant aux autres d'être nous-mêmes réprouvés. » Inspiré de Paul aux Corinthiens, I, IX, 27.

Note 169, page 240 : Place des missionnaires : à la publication du mandement d'entrée de l'évêque de Walla Walla, les missionnaires étaient placés comme suit : R.P. Joset, à la mission du Sacré-Cœur (Cœurs d'Alène); le P. Mengarini, supérieur de la mission Sainte-Marie (Têtes-Plates), le P. Ravalli, auxiliaire; le P. Hoeken, supérieur de la mission de Saint-Ignace (Kalispels), auxiliaire, P. Devos; la mission de Saint-Paul (Chaudières) était desservie par les PP. de Saint-Ignace; la mission de Saint-François Régis, par les mêmes. AAS, A5 : 47.

Note 170, page 242 : Jeanne Boucher (1820-1905), métisse, fille de Baptiste Boucher et de Nancy McDougal, était la deuxième femme de McBean.

Note 171, page 242 : Betsy McIntosh, métisse, originaire du Haut-Canada, épousa Henry Maxwell le 12 février 1844.

Note 172, page 242 : Sophie Boucher, épouse d'Édouard Crete (1821-1894), maître de canot pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Famille qui habita Walla Walla et les Dalles.

Note 173, page 244 : « Les enfants réclament du pain et il n'y a personne pour le leur rompre. » *Lamentations*, IV, 4.

Note 174, page 246 : Antoine de Jessé-Levas (1792-1854), de la noblesse française, avait été garde du corps de Louis XVIII. Président de l'œuvre de la Propagation de la foi à Lyon.

Note 175, page 246 : Alphonse Roulet de la Bouillerie (1791-1847), né à La Flèche (Sarthe), époux de Félicité de La Porte-Lalanne (Paris, 4 février 1817); il fut président de 1839 à son décès en janvier 1847. Alexandre Guasco, *L'œuvre de la Propagation de la foi*, Paris, 1911.

Note 176, page 248 : D. Neyraguet, *Compendium theologiae moralis S.A.M. de Liguori*, Tolosae, apud A. Henault, 1839, 688 p. Alphonse-Marie de Liguori (1696-1787), docteur de l'Église, évêque de Sainte-Agathe-des-Goths, fondateur des rédemptoristes, canonisé en 1839. BNF.

Note 177, page 248 : Instrument de paix ou osculatoire, utilisé dans la liturgie catholique : « Il est présenté par le célébrant aux personnes présentes à la célébration de l'eucharistie, avant la communion. Par ce geste, le célébrant souhaite la paix aux fidèles et ceux-ci embrassent l'instrument de paix, sur lequel est représentée une image divine. » RPCQ.

Note 178, page 248 : Grosse : douze douzaines. Six grosses = 864.

Note 179, page 248 : Jean-Baptiste-Étienne Pascal (1789-1859), *Origines et raison de la liturgie catholique en forme de dictionnaire*, 1 vol., Petit-Montrouge, chez l'éditeur, 1844. Autre titre : *Encyclopédie théologique*, en 50 volumes, publiés par l'abbé Jacques-Paul Migne (1800-1875). BNF.

Note 180, page 258 : Joe Lewis, métis trouble-fête, aidé par le Dr Whitman. Il lança cependant une multitude de rumeurs sur le massacre. Il se serait sauvé après le triste événement, disant aux Cayouses qu'il allait chercher des armes pour les soutenir contre les Américains. Il fut tué en tentant d'attaquer un exprès dans le sud de l'Idaho. Edward J. Kowrach, *Journal of a Catholic Bishop on the Oregon Trail* (1978).

Note 181, page 265 : La lettre porte en titre : « Relation de voyage de l'évêque de Walla Walla dans l'Oregon. »

Note 182, page 273 : In reliquo reposita est mihi corona justitiae quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex : « Dès maintenant m'est réservée la

- couronne de justice qu'en retour me donnera le Seigneur en ce jour-là. » Saint Paul, II Tim., IV, 8.
- Note 183, page 279 : Le *Vancouver*, vapeur appartenant depuis 1838 à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Naufrage le 8 mai 1848 en tentant d'entrer dans le Columbia.
- Note 184, page 280 : Les sœurs de Notre-Dame de Namur, arrivées en Oregon avec l'archevêque. Voir F.N. Blanchet, *À bord de L'Étoile du Matin. De Brest à l'Oregon en 1847* (édition de 2018). Sœur Loyola, supérieure, était venue en 1844 avec un premier contingent dirigé par le jésuite de Smet. Voir F.N. Blanchet, *Lettres de voyages* (édition de 2022).
- Note 185, page 286 : La mission Sainte-Rose, sur la rivière Yakama, à 25 milles de Fort Walla Walla, commencée en 1847 par le P. Ricard, fut abandonnée pendant l'hiver 1848 à cause de la guerre. Le P. Chirouse y a fait 29 baptêmes, 7 sépultures et 9 mariages. AAS, A 4.
- Note 186, page 290 : La fête de Saint-Étienne protomartyr est le 26 décembre. Mort à Jérusalem en l'an 34, il est considéré comme le premier martyr de la chrétienté.
- Note 187, page 297 : Gregorio Mengarini (1811-1886), jésuite, auteur d'une petite grammaire de la langue des Têtes-Plates : *A Selish or Flat-head Grammar*, New York, Cramoisy press, 1861, 122 p. Un travail ardu de huit années.
- Note 188, page 297 : « Que Dieu nous vienne en aide! »
- Note 189, page 297 : John Smith Griffin (1807-1899), parmi les pionniers d'Oregon, missionnaire, éditeur de *The Oregon American*.
- Note 190, page 299 : Henry A.G. Lee (ca1818-1851) avait fait partie de l'expédition Frémont en 1843. Il commanda une troupe de l'armée américaine pendant la guerre des Cayouses. Nommé au poste de surintendant des affaires indiennes en 1848.
- Note 191, page 300 : *L'Échelle catholique*, procédé pédagogique inventé par F.N. Blanchet pour enseigner l'histoire de l'Église catholique aux autochtones du Nord-Ouest.
- Note 192, page 300 : Ici, l'évêque Blanchet donne une traduction en français de sa lettre à A.H. Saffarans, écrite de Waskapom le 19 juillet 1848. Voir cette lettre, en anglais, plus haut.
- Note 193, page 301 : Dr Henry Saffarans (1821-1872). I.A. = Indian's Agent, agent des Indiens aux Dalles en 1847.
- Note 194, page 301 : « Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. » Matthieu, VI, 28.
- Note 195, page 302 : L'évêque Blanchet ajoute ici le Tableau envoyé aux Conseils de Lyon et de Paris au cours de l'automne 1848. Voir plus haut.

Note 196, page 303 : « Mr Lionnet, prêtre de Garonne en France (au sud) est arrivé hier au soir. Il a quitté le Canada le 17 mars, pour St Joseph sur le Missour, pour se joindre aux émigrés américains. Il est parti de cette place le 11 mai pour entrer dans les prairies. Il est venu avec le Père Lampfrit, Oblat de M.I. & le frère Sarrault. Ils ont trouvé un Américain qui les a emmenés avec un fort bagage pour 50 piastres chacun, avec l'obligation de les rendre à Oregon City. » *Journal de l'évêque de Walla Walla*, 22 septembre 1848.

Note 197, page 303 : Émilie Gamelin, née Tavernier (1800-1851), fondatrice des sœurs de la Providence de Montréal. *DBC*.

Note 198, page 306 : À cause de son mauvais caractère.

Note 199, page 306 : Jean-Baptiste-Zacharie Bolduc (1818-1889), né à Montmorency, prêtre en 1841. Il fait le voyage vers l'Oregon en contournant le cap Horn (1841-1842). Il demeurera en Oregon jusqu'en 1850. Auteur de *Mission de la Colombie* (1844), lettres et journal imprimés à Québec chez J.B. Fréchette.

Note 200, page 312 : Ces lettres, extraites du Journal de l'évêque, paraîtront dans les RMDQ, mars 1851, N° 9, 1-28. Vois aussi AAS, A 1 : 13-141; AAS, A 3 : 13-33; 51-54.

Note 201, page 314 : Sainte Brigitte (1303-1373), de Suède. Le chapelet de Brigitte comptait six dizaines. L'Église accorda des indulgences pour la récitation de ce chapelet, en conformité avec les visions de la sainte.

Note 202, page 314 : *Sede vacante* : en l'absence de l'évêque. Littéralement, « le siège vacant ».

Note 203, page 316 : Ce vertueux doyen est ici Hyacinthe Hudon (1792-1847), né à Rivière-Ouelle, prêtre en 1817, chanoine en 1841, doyen du chapitre en 1844, mort du typhus le 12 août 1847. *DBC*.

Note 204, page 317 : « Les justes iront à la vie éternelle. » Matthieu, XXV, 46.

Note 205, page 317 : Henry H. Spalding.

Note 206, page 321 : James Douglas (1803-1877), né et décédé en Colombie-Britannique. Membre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, commandant au Fort Vancouver. *DBC*.

Note 207, page 322 : Peter Hardeman Burnett (1807-1895), né à Nashville, Tennessee, décédé à San Francisco. Premier gouverneur de Californie, du 20 décembre 1849 au 9 janvier 1851.

Note 208, page 326 : Établi à la mission de Saint-Pierre des Dalles ou Waskapom, l'évêque A.M.A. Blanchet envoie six lettres écrites de cet endroit à des amis de Québec. Ces lettres, reproduites dans les RMDQ de mars 1851, N° 9, racontent le voyage de l'évêque de Walla Walla, de Montréal à son diocèse. Inspirées de son journal personnel, elles ne sont pas reproduites ici. Voir les RMDQ ou le *Journal de l'évêque de Walla Walla (1847-1851)*, édition de 1996.

Note 209, page 327 : « Avec la tentation, Dieu vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter. » Saint Paul, I Cor., X, 13.

Note 210, page 327 : Mgr de Drasa, premier titre de F.N. Blanchet.

Note 211, page 327 : L'évêque Blanchet veut parler ici du père Jean-Baptiste Honorat (1799-1863), o.m.i., né à Aix-en-Provence, supérieur du noviciat à Longueuil et curé dans quelques paroisses du Québec. Il retourna en France en 1858.

Note 212, page 327 : Honoré Lampfrit (1803-1862), né dans le diocèse de Nancy, o.m.i. en 1847, vit à Longueuil en 1847-1848, puis se rend en Oregon où il est missionnaire dans le diocèse de Mgr Demers. Son comportement « scandaleux » l'obligea à fuir (avec une jeune Indienne) en Californie en 1853. Il sera expulsé de la communauté des oblats et retournera en France, passera quelques années dans un monastère cistercien; décédé à Borville (Meurthe-et-Moselle), en Lorraine.

Note 213, page 328 : La réfutation de J.B.A. Brouillet sera envoyée à Washington; elle sera publiée plus tard : *Protestantism in Oregon : account of the murder of Dr. Whitman and the ungrateful calumnies of H.H. Spalding, protestant missionary*, New York, M.T. Cozans, 1853, 107 p.

Note 214, page 329 : Louis-Henri-Jérôme Brunelle (1828-1854), né à Maskinongé, fils de François-Xavier Brunelle et d'Émilie Dambourgès, sera ordonné prêtre à Trois-Rivières en 1850. Il n'ira pas en Oregon. Il sera inhumé, après trois mois de maladie, le 20 juin 1854, dans les voûtes de l'église de Sainte-Élisabeth, dans Lanaudière, après avoir eu « la consolation de recevoir ses derniers sacrements de la main de son digne évêque, Mgr Ig. Bourget. » *Le Pays*, 24 juin 1854, p. 3.

Note 215, page 330 : Cette consécration du diocèse de Walla Walla a bien été faite à Paris par Mgr Bourget, le 25 avril 1847. Voir ACAM, 195.133; 847-8.

Note 216, page 330 : John Charles Frémont (1813-1890), d'origine française et canadienne-française, né à Savannah, a été gouverneur de Californie du 19 janvier au 13 février 1847. Il acheta la Californie aux Mexicains; ne sera pas gouverneur du territoire de l'Oregon.

Note 217, page 335 : Depuis 1843, Mgr Provencher est vicaire apostolique de la baie d'Hudson et de la baie James. Depuis le 4 juin 1847, il est évêque du diocèse du Nord-Ouest, suffragant de l'archevêque de Québec. *DBC*.

Note 218, page 339 : Ferdinand Labrie (1828-1866), baptisé à Cap Saint-Ignace le 6 décembre 1828, fils de François Mignault/Labrie, cultivateur, et de Marie-Rose Méthot. Il accompagnait l'évêque en 1847 sur la piste de l'Oregon (*Oregon Trail*). Il se maria (Douglas County, Oregon, 8 novembre 1857) avec Ann Elizabeth Rowley. Il décéda au même endroit le 29 septembre 1866.

Note 219, page 339 : Barthélemy Delorme (1825-1901), arrivé en Oregon par *L'Étoile du Matin* avec l'archevêque F.N. Blanchet. Il partira pour la Californie le 19 mai 1849, reviendra et sera longtemps le grand vicaire de l'archevêque Blanchet.

Note 220, page 342 : Louis-Désiré Maigret (1804-1882), missionnaire picpucien français, premier vicaire apostolique des Îles Sandwich (Hawaii) en 1846, sacré évêque en novembre 1847.

Note 221, page 342 : « À grand prix ».

Note 222, page 344 : La révolution de 1848, en France, époque de l'abdication de Louis-Philippe I^{er} et naissance de la Deuxième République (1848-1851).

Note 223, page 344 : Jacques-Paul Migne (1800-1875), prêtre catholique français, imprimeur et éditeur de livres de religion.

Note 224, page 345 : Pie IX, chassé de Rome, se réfugie en novembre 1848 dans la commune de Gaète, à 70 km au nord de Naples, qui faisait partie du royaume des Deux-Siciles. C'est la fin des États pontificaux.

Note 225, page 345 : « En toute nécessité, Dieu notre refuge et notre force. »

Note 226, page 346 : *Deus fidelium omnium Conditor et Redemptor* : « Ô Dieu! Créateur et Rédempteur de tous les fidèles. »

Note 227, page 349 : Obéissance et respect.

Note 228, page 351 : « Pendant la vacance du siège, rien ne sera innové. » Canon, N° 436.

Note 229, page 351 : Il veut parler ici de l'évêque de San Francisco, dont le diocèse ne sera créé qu'en 1853.

Note 230, page 353 : Joseph Lane (1801-1881), militaire, gouverneur du Territoire de l'Oregon, du 3 mars 1849 au 18 juin 1850. Il se convertira au catholicisme en 1867.

Note 231, page 361 : Charles Larocque (1809-1875), né à Chambly, prêtre en 1832, est curé à Saint-Jean-sur-Richelieu, de 1844 à 1866. Il ne sera pas évêque en Californie, mais le troisième évêque de Saint-Hyacinthe en 1866. *DBC*.

Note 232, page 361 : Armand-François-Marie de Charbonnel (1802-1891), né en France, prêtre en 1825, sulpicien. Après diverses cures en Canada, il contracte les fièvres au service des Irlandais en 1847 et retourne en France pour se reposer. En 1850, il est sacré à Rome évêque de Toronto. *DBC*.

Note 233, page 361 : François Menès (1805-1867), baptisé François-Marie-Jean-Louis Le Menez à Étables-sur-Mer (Côtes-d'Armor, Bretagne), le 20 Vendémiaire An XIV (12 octobre 1805), fils de François Menès, capitaine au long cours, et de Thérèse-Jeanne Allain-Premois. François Menès pilota *L'Étoile du Matin* qui ramena l'archevêque en Oregon. Il fit un second voyage en Oregon avec une cargaison de marchandises françaises; son navire fut fortement

endommagé en traversant la barre. « ...l'Oregon, où le capitaine Menès retourne avec deux bâtiments, pour exploiter les richesses que présente ce pays et appuyer la mission dirigée à Oregon City par Mgr Blanchet, le premier archevêque de ce diocèse, qu'il a conquis à la foi. » Annales de la Propagation de la foi, tome XXI, Lyon, 1849, p. 8. Le capitaine devint marchand : il ouvrit un magasin à Oregon City, « The French Store », et vécut retiré ensuite à Saint-Louis (French Prairie) où il est décédé le 25 décembre 1867.

Note 234, page 362 : Simcoe : en territoire yakama. Au cours de l'été de 1848, les PP. Chirouse et Pandosy, aidés du frère Georges Blanchet, construisent la mission Saint-Joseph à Simcoe.

Note 235, page 363 : Georges Blanchet, o.m.i. (1818-1906), né en France, fait partie du premier contingent oblat de l'évêque de Walla Walla. Homme à tout faire, il refusa longtemps d'être ordonné prêtre; s'occupe de construire des habitations pour les missionnaires. Prêtre à 54 ans.

Note 236, page 363 : V.E. Delevaud, un Savoyard du diocèse d'Annecy, docteur en théologie, engagé par l'archevêque F.N. Blanchet comme secrétaire.

Note 237, page 365 : Antoine Langlois (1812-1892), né à Saint-François de la Rivière-du-Sud (Montmagny), fils de Jean-Baptiste Langlois et de Marie-Angélique Dallaire. Prêtre en 1838. Se rend en Oregon en 1842, en contournant le cap Horn, avec le missionnaire Jean-Baptiste-Zacharie Bolduc (1818-1889). Missionnaire en Oregon et en Californie de 1850 à 1859. Joindra la communauté des Dominicains en Californie. Décédé à Martinez, Californie. « Les personnes qui désormais voudront avoir des renseignements sur la Californie pourront s'adresser au révérend M. Antoine Langlois, qui m'a remplacé à San Francisco. » J.B.A. Brouillet, San Francisco, 15 avril 1850, dans *Les Mélanges religieux* et *Le Journal de Québec*, 8 juin 1850.

Note 238, page 371 : Samuel Eccleston (1801-1851), premier archevêque de Baltimore, de 1834 à 1851.

Note 239, page 372 : Joseph Lane (1801-1881), militaire, gouverneur de l'Oregon en 1848; arrive dans le territoire en mars 1849. Ordonne la pendaison de cinq Indiens Cayouses, jugés coupables du massacre du Dr Whitman et de plusieurs Américains.

Note 240, page 372 : James Knox Polk (1795-1849), du parti démocrate, 11^e président des États-Unis (1845-1849).

Note 241, page 374 : « La persécution qu'il souffre »; il = le pape.

Note 242, page 377 : Le 8 décembre 1854, par la constitution apostolique *Ineffabilis Deus*, le pape Pie IX proclamera le dogme de l'Immaculée Conception.

Note 243, page 379 : Louis-Victor Marziou (ca1785-ca1865), armateur du Havre, directeur gérant de la Société de l'Océanie. Ardent catholique, il fonde la Société de Saint-Vincent-de-Paul dans sa région.

Note 244, page 379 : L'abbé Pierre Mailly, né à Saint-Denœux (Pas-de-Calais), chanoine honoraire d'Arras, à la Chapelle française à Londres, 1, Little George Street, Portman Square. Agent de Mgr F.N. Blanchet.

Note 245, page 391 : « Maître, tu m'avais confié cinq talents; voici cinq autres talents que j'ai gagnés. » Matthieu, XXV, 20.

Note 246, page 391 : « Au roi des siècles, au Dieu immortel, invisible et unique, honneur et gloire. » Saint Paul, I Tim., I, 17.

Note 247, page 394 : Un orfèvre fabriquait des temples d'Artémis [Diane] en argent et procurait ainsi des revenus aux artisans. Or Paul parcourt alors la région d'Éphèse en disant que les dieux qui sortent de leurs mains ne sont pas des dieux; la profession des artisans est dénigrée. Le peuple se soulève contre Paul. Voir le chapitre « L'Émeute d'Éphèse et le départ de Paul » dans Actes des apôtres, XIX, 28.

Note 248, page 397 : Camasse : *Camassia*, sorte de bulbe qui pousse dans le Nord-Ouest américain, au goût de patate douce. Grillés ou bouillis, ils ont servi à l'alimentation des membres de l'expédition de Lewis et Clark (1804-1806).

Note 249, page 402 : « Je promets obéissance et respect à mon Ordinaire. » Ordinaire = supérieurs.

Note 250, page 402 : « J'écris en pleurant ».

Note 251, page 410 : Narcisse Raymond, un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Note 252, page 414 : « Que le Seigneur bénisse Votre Révérence et écarte tout mal de ses ouailles. »

Note 253, page 415 : Les cinq Amérindiens condamnés à mort ont été pendus sur la place publique à Oregon City le 3 juin 1850.

Note 254, page 416 : Le 31 mai 1850, A.M.A. Blanchet, évêque de Walla Walla, est élu évêque de Nesqually. La nouvelle de cette élection arrive à Saint-Paul de Wallamet le 29 septembre 1850, et aux Dalles, où demeure l'évêque de Walla Walla, vers la mi-octobre 1850. Il quitte les Dalles le 20 octobre, y laissant le missionnaire Rousseau, puis visite les postes les plus importants. Le 27 octobre, il se fixe au Fort Vancouver [Territoire de Washington, futur État de Washington], sur le fleuve Columbia. Il sera tout près de son frère l'archevêque, qui réside en face, de l'autre côté du Columbia [État d'Oregon].

Note 255, page 416 : *Stulte, hac nocte repetunt animam tuam et quae parati cum erunt* : « Insensé, cette nuit même on te redemande ta vie, et ce que tu as préparé, qui l'aura donc ? Voilà ce qui arrive à celui qui amasse un trésor pour lui-même au lieu de s'enrichir auprès de Dieu. » Luc, XII, 20.

Note 256, page 417 : *Sed castigo corpus meum et in servitutum redigo ne forte cum aliis praedicaverim ipse reprobus efficiar* : « Mais je traite durement mon

corps et le tiens assujetti, de peur qu'après avoir proclamé le message aux autres, je ne sois moi-même éliminé. » Saint Paul, I Cor., IX, 27.

Note 257, page 418 : Louis D'Herbomez (1822-1890), né en France, ordonné prêtre o.m.i. par Mgr de Mazenod en octobre 1849. Il arriva à la mission d'Olympia, Washington, en 1850. Sacré évêque à Victoria, BC, en 1864, par Mgr F.N. Blanchet. Surtout missionnaire en Colombie-Britannique.

Note 258, page 419 : Cette lettre, signée de l'abbé Rousseau, secrétaire, est pourtant écrite de la main de l'évêque.

Note 259, page 421 : John Pollard Gaines (1795-1857), gouverneur du Territoire de l'Oregon de 1850 à 1853.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles	9
Introduction	11
Chronologie	35
Avant de partir	41
En route pour l'Oregon	125
Dans le diocèse de Walla Walla	149
Notes	423

Imprimé au Québec
en janvier 2024